

M E R C U R E

D E

F R A N C E ;

O U

RECUEIL

HISTORIQUE, POLITIQUE,

E T

LITTÉRAIRE.

PAR

Une Société de Gens de Lettres

UTILE DULCI.....*Hor.*

TOME PREMIER.

A L O N D R E S :

De l'Imprimerie de W. et C. Spilsbury, Snorobill.

Se vend chez T. BOOSEY, Broad-street; J. DE BOFFE, Gerard-street, Soho; DULAU et Co. Soho-square; L'HOMME, New Bond-street; ELSMLEY et BREMNER, Strand; WRIGHT, Piccadilly; DEBRETT, Piccadilly; E. MARMET, 24, Broad-street, Bloomsbury-square; HOTMAN et Co. 132, Oxford-street; et CAWTHORN, 132, Strand.

Et pour le Continent, chez FAUCHE et Co. Hambourg.

—○—
1800.



L
tem
trep
san
et c
dan
par
par
lon
exe
aya
fau
tér
bel
pla
cet
na
sui
de
tro
pa
fu

M E R C U R E

DE

FRANCE.

N° I.

10 AVRIL, 1800.

L'APPROBATION publique avoit, depuis long-tems, décidé le succès de l'ouvrage que nous entreprenons de continuer, quand une révolution sans exemple est venue d'abord en altérer l'esprit, et ensuite en interrompre la publication. Pendant quelque tems, les talens du rédacteur de la partie historique soutinrent le *Mercur*, dont la partie littéraire étoit dès-lors en proie aux calomnies et aux poisons des factieux: la violence exercée contre le rédacteur de la partie politique, ayant remis la rédaction entière aux mains des fauteurs de la révolte, l'ouvrage devint sans intérêt et fût bientôt perdu dans la foule des libelles périodiques qui désoloient la France. Le plan sur lequel le *Mercur* étoit conduit avant cette époque paroît le plus analogue à sa destination; et c'est lui que nous sommes décidés à suivre. Le *Mercur de France* est la propriété de toutes les classes de lecteurs: tous doivent y trouver quelque chose qui les intéresse, et rien par conséquent ne doit en être exclus: poésies fugitives, dissertations littéraires, anecdotes, an-

nonces raisonnées des ouvrages, découvertes dans les sciences et les arts, discussions historiques ou politiques, tout y trouvera place, tout y sera successivement traité par les rédacteurs, tout y sera admis avec reconnaissance et impartialité : c'est de cette variété seule que peuvent résulter l'utilité et l'amusement, source de l'intérêt que nous desirons inspirer.

Ici nous croyons devoir à nos abonnés la déclaration franche et loyale des principes qui nous dirigeront dans notre entreprise : exempts, autant qu'il est possible à l'humanité, de toute influence de parti, nous nous prescrivons rigoureusement la plus sévère impartialité ; mais en même tems nous serions désolés que par ce mot on entendît une froide indifférence. Nous sommes François, Catholiques, francs Royalistes, dévoués jusqu'à la mort aux intérêts de l'autel et du trône : quelques-uns d'entre nous sont consacrés aux autels, quelques autres sont gentilshommes, et tous partisans zélés de la justice, des mœurs et de la vérité. En rendant compte d'opinions contraires à celles que nous professons, nous saurons toujours distinguer la personne de l'opinion ; nous ferons ensorte que la contradiction même que nous nous permettrons puisse ne pas déplaire à celui qu'elle concernera, et nous promettons qu'elle sera toujours sans aigreur et sans offense : nous n'oublierons jamais le respect que doit au public tout homme qui écrit sous ses yeux.

Il est aisé de voir, par la déclaration formelle que nous faisons de suivre exactement le plan de l'ancien *Mercure*, que notre ouvrage n'exclut aucun de ceux du même genre que nos compatriotes donnent au public avec tant de succès : nous ne travaillons point sur le même plan, et nous ne sommes par conséquent point sur la

même ligne. L'un de ces Messieurs, couronné par des succès indubitables, amasse à grands fraix, avec goût et assiduité, des matériaux précieux pour l'histoire de l'esprit et du cœur ; et en même tems qu'il nous donne un tableau intéressant de la situation réelle des François de l'intérieur à l'époque où nous vivons, il prépare pour la postérité des documens essentiels qui la mettront en état d'apprécier les récits de l'histoire et de prononcer sur les mœurs. L'autre s'occupe uniquement des intérêts politiques de l'Europe, et dans les événemens qui se présentent, cherche une grande instruction et pour ses contemporains et pour ceux qui viendront après nous : c'est son opinion motivée qu'il établit ; c'est le jugement d'un homme exercé qu'il offre ; et lors même qu'il semble se tromper, nous sommes toujours assurés d'avoir sa pensée et qu'il est de bonne foi. Le troisième, dans la feuille qu'il publie deux fois chaque semaine, se propose d'entretenir ses lecteurs constamment au cours des affaires, et de leur indiquer la situation journalière de l'Europe : mais de ce plan borné en apparence, et qui cependant lui donne déjà l'avantage de la célérité, quel parti son talent n'a-t-il pas su tirer ? Dans ses courtes discussions, il verse l'intérêt, et porte par-tout l'enthousiasme de l'homme noble et vertueux.

Nous n'avons de commun avec ces Messieurs que le désir d'être utiles ; et pour y parvenir, pour nous mériter la faveur du public et répondre à son attente, nous n'épargnerons ni les veilles, ni les travaux, ni les recherches ; et nos efforts seront amplement récompensés, si la voix publique nous donne un jour la flatteuse certitude que nous ne nous sommes pas écartés de notre but.

D...

PIÈCES FUGITIVES.

 CHARADE.

MON premier est géométrique ;
 Mon dernier nous paroît sphérique ;
 Mon tout tient au sol Britannique.

L. V.

 ÉNIGME.

JE suis, lecteur, masculin, féminin,
 Grand ou petit, suivant ce que j'exprime :
 Je sers par fois à renfermer le crime ;
 Par fois mon toit porte un tonnant airain :
 Tantôt terrible et fort de mes murailles,
 Ferme, immobile au milieu des batailles,
 Je lance au loin la mort aux assiégeans :
 Tantôt mobile et tournant sur mon centre,
 Dans un couvent c'est par moi que tout entre,
 Quand au parloir on offre des présens.

L. V.

 LOGOGYPHE.

SIX sœurs et moi, filles d'un même père,
 Pleines d'orgueil, rivales en beauté,
 Avons ensemble autre fois existé ;
 Et rien d'égal n'a paru sur la terre.
 Nos traits par-tout avoient été chantés ;

On nous nomma les beautés sans secondes.
 Le Tems enfin, ce destructeur des mondes,
 Nous dévora ; mais nos noms sont restés.
 Le nom commun que nous portons encore,
 Qui t'est connu, qu'on doit ici cacher,
 Et dont, à tort, certain palais s'honore,
 Voilà, lecteur, ce qu'il te faut chercher.
 Dans mes neuf pieds tu vas trouver sans peine
 L'abîme affreux, séjour de la baleine,
 L'anti-sommeil, funeste à la santé,
 Un titre cher et par-tout respecté,
 L'oiseau sifleur, à noirâtre casaque,
 Le doux travail d'un insecte volant,
 Un quadrupède alerte et vigilant,
 Un point saillant sur le canon qu'on braque,
 Un nom de nombre et l'intérieur du pain,
 Un grain doré, l'aliment du serin,
 Un instrument qui ronge et qui dévore,
 Un résidu formé dans les tonneaux,
 Ce qu'on enseigne aux écoliers nouveaux,
 Ce qui déplaît long-tems avant l'aurore,
 L'enfant trompeur d'un sommeil agité,
 Le double sol qui borde les rivières,
 Ce qui par fois tourmente en cent manières,
 L'aride esprit d'un Phœbus mal-monté,
 Le nom d'un saint, quatre pronoms, deux notes,
 Et cet amas de maisons et de crottes
 Peuplé l'hiver et qu'on fuit en été.

L. V.

Les mots de la charade, de l'énigme, et du logogryphe, au N^o prochain.

MADRIGAL.

L'ÉPINE naît auprès des fleurs ;
 Sous la cendre le feu s'allume :
 Si doux regard flatte les cœurs,
 Doux regard aussi les consume.
 On croit jouer avec l'Amour :
 Mais ses jeux sont cruels, Silvie ;
 On rit une heure, on pleure un jour,
 Et l'on est blessé pour la vie.

FRAGMENT D'UN POÈME.

*Comparaison entre la vérité évangélique émanée du
 Ciel, et les plus beaux monumens élevés sur la
 terre par la main des hommes.*

Tor qui, réglant le cours des astres radieux,
 Arrachas le tonnerre à la voûte des cieux,
 Homme vain, quels que soient tes brillans avantages,
 Vois ta faiblesse empreinte en tes plus beaux ou-
 vrages :
 Ces chefs-d'œuvres de bronze et ces marbres vivans,
 En héros façonnés par tes ciseaux savans,
 Fragiles monumens d'un fondateur fragile,
 Ainsi que toi brisés se fondront dans l'argile :
 Mais cette vérité que d'un soin paternel,
 Pour le bonheur du monde, enfanta l'Eternel,
 Les orages en vain lui déclarent la guerre ;
 Sa base est immobile au centre de la terre,

Et son front couronné de rayons éclatans,
Commande à la tempête et domine les tems.

Par M. le Chev. DUPUY des ISLETS.

S T A N C E S

*Aux mânes de M. le Comte de FROTTÊ, et de ses
braves Compagnons d'armes, fusillés à Verneuil.*

IINTRÉPIDES vengeurs du trône et des autels,
Qu'immola dans Verneuil l'oppresseur de la France,
Combien vous decevez sa coupable espérance !
Il crut vous avilir ; il vous rend immortels.

Quand d'un double martyre emportant la victoire,
Sous un plomb destructeur vous terminiez vos jours,
Sur le front sillonné du tems qui fuit toujours,
J'ai lu vos noms tracés par les mains de la gloire.

Ah ! vous seriez encor, si vous saviez trahir,
Serviteurs malheureux des plus malheureux maîtres !
Mais au champ de l'honneur dignes de vos ancêtres,
On ne put vous corrompre, et l'on vous fit mourir.

Que dis-je ? ô Ciel ! mourir ! non, vous vivez
encore
Au cœur des bons François, au grand cœur de
Bourbon :
Victimes d'un tyran, d'un soldat vagabond,
Sa haine vous rend chers, son mépris vous honore.

Si jamais la discorde, éteignant ses flambeaux,
Fait aux arts, à la paix, céder la barbarie ;
La vérité, l'amour, au nom de la patrie,
Viendront graver alors ces vers sur vos tombeaux :

“ Sous ces marbres glacés qu'un saule en pleurs
couronne
“ Reposent sept martyrs de leur fidélité :
“ François, s'ils ont péri, c'est pour ta liberté ;
“ Dieu, c'est pour tes autels ; Louis, c'est pour
“ ton trône.”

L'ABBÉ VINSON.

VERS

A M. L'ABBÉ DE LILLE,

*Qui fait imprimer dans ce moment son Poëme des
Jardins, augmenté de près de 800 vers, et qui
doit publier la traduction de l'Enéide en vers.*

F AVORI de Palès, d'un ton si gracieux,
Si tu chantas jadis les douces Géorgiques ;
Si, parant les jardins de tes couleurs magiques,
En séduisant l'esprit, tu sais parler aux yeux ;
Calliope à son tour, dans les champs héroïques,
T'encourage et te suit d'un vol audacieux :
C'est là que, redoublant la cadence sonore,
Ton vers nombreux s'anime et s'enrichit encore :
En sons doux et plaintifs, tantôt il sait gémir ;
D'une secrète horreur, tantôt nous fait frémir,

Quand il peint les soupirs échappés de la tombe,
 Ou la foudre, en roulant, qui gronde, éclate et tombe,
 Les flots bruyans des mers, les combats meurtriers,
 Le choc des bataillons, et le cri des guerriers :
 Que de titres brillans pour mériter l'envie !
 Elle se tait pourtant au bruit de tes concerts :
 Par des chemins de fleurs tu traverses la vie :
 Enfant gâté du sort, comme du Dieu des vers,
 De ses plus beaux rayons la gloire t'environne ;
 Tu vois en vieillissant rajeunir ta couronne ;
 Et sur le piédestal de la postérité
 Ton regard lit déjà ton immortalité.

Par M. le Chev. DUPUY des ISLETS.

AMÉLIE.

CONTE MORAL.

S_{EXE} aimable, vous que le Créateur forma pour
 embellir la vie, vous qu'il destina à resserrer les
 nœuds de la société, à en adoucir les pénibles de-
 voirs, à faciliter tous les sacrifices, connoissez
 la grandeur de votre destinée, et sachez la rem-
 plir. Vous désirez le bonheur, et dans toute la
 nature, c'est pour vous que ce but est le plus
 facile à atteindre ; mais craignez de vous égarer
 dans sa recherche, ne placez pas ce bonheur dans
 la beauté ! un instant la flétrit ; les soins même
 que l'on prend pour la conserver la détruisent :
 l'habitude en efface l'impression ; et trop souvent

elle éveille l'envie, soulève l'injustice, et amène la douleur et les remords. Ne le cherchez ni dans les agrémens, ni dans les talens de l'esprit : ils peuvent un moment flatter l'orgueil, satisfaire la vanité : jouissance passagère ! qu'est-elle pour le bonheur ? Ne négligez sans doute aucun de vos avantages : la vertu en est plus aimable, sous les traits de la beauté : l'instruction, l'esprit, les talens, embellissent le soir de la vie, et prêtent des charmes même à la laideur. Mais il est une qualité précieuse qui donne le prix à tous les autres attraits, sans laquelle ils ne sont rien, et qui peut seule les compenser tous ; c'est la douceur : elle soulagea les peines d'Amélie ; elle lui facilita ses devoirs, elle lui inspira l'héroïsme de la vertu, elle l'affermir dans ses épreuves, elle lui rendit le cœur de son époux, et assura la paix et le bonheur de sa vie.

Epoux, presque au sortir de l'enfance, Sinval et Amélie ne connoissoient ni les devoirs de l'état qu'on leur avoit imposé, ni les sacrifices nécessaires au repos mutuel qu'exige encore l'hymen le mieux assorti. Nés de paréns vertueux, doués de cœurs sensibles, ils n'éprouvoient qu'un desir, celui de faire chacun ce qui pouvoit plaire à l'autre. Quoique cette prévenance mutuelle ne vînt point de ces tendres émotions qui ne laissent aucun tems à la réflexion, et fondent, pour ainsi dire, l'existence sur la satisfaction de l'objet aimé, les effets en étoient si pressés, si continus, qu'on les eût aisément attribués à l'amour.

Sans être une beauté parfaite, Amélie joignoit aux agrémens de l'esprit, ces graces extérieures que donne une éducation soignée. Vive et modeste, attentive et complaisante, ingénieuse et douce, elle annonçoit dans ses discours, dans
ses

ses actions, dans sa démarche, la noblesse de sa naissance, l'indulgence de son cœur et la justesse de son esprit. Privée de bonne heure de ses parens, elle avoit apporté, dès l'instant de son mariage, une fortune qui triploit celle de Sinval déjà considérable.

Au bout d'un an cette femme chérie de tous ceux qui l'entouroient donna à son mari un fils qui fut reçu avec transports par Sinval et par la famille des deux époux. Cet enfant devint pour Amélie un nouveau lien qui l'attacha de plus en plus à celui qui l'avoit rendue mère. Son amour, qui jusqu'alors n'avoit été qu'une égalité continue d'égards et de procédés, qu'une attentive complaisance, prit tous les caractères de la tendresse, et devint un amour exclusif qui ne lui permettoit plus d'avoir de sentimens, de volonté qu'autant que le bonheur de son époux en étoit l'objet.

Il n'en étoit pas de même de Sinval. Le tems étoit arrivé où il devoit connoître l'amour ; mais ce n'étoit point ce sentiment délicat qui trouve sa satisfaction dans l'accomplissement de ses devoirs, qui jouit des sacrifices, ou plutôt n'en connoît plus, parce que dirigé par l'estime tout le ramène à son premier choix, et que fixant là ses desirs et sa confiance, tout ce qui se rapporte à l'objet aimé devient pour lui le bonheur. Sinval étoit d'un caractère ardent, sans précaution, honnête et sans défiance ; et l'amour prit dans son cœur toutes les teintes de son caractère, toutes les formes que voulut lui donner la femme artificieuse dont il fut le complice et la victime.

Ce fut à l'opéra qu'il la vit pour la première fois. Sans beauté réelle, mais avec cette aisance que donne l'habitude du monde, cette espèce de liberté dans les manières que les hommes ordinaires

redoutent tant d'appercevoir dans leurs femmes ou leurs filles, et qu'ils aiment à trouver dans les autres, M^{lle} de Vaudricourt attira les regards de Sinval. Il se trouvoit dans la même loge qu'elle, et n'eut pas de peine à entamer une conversation que des deux côtés personne ne redoutoit. Elle roula sur des sujets ordinaires ; mais cette gaieté factice, cette assurance de ton que l'on prend si communément pour de l'esprit, en imposèrent à Sinval ; il fut enchanté de sa nouvelle connoissance, et la quitta l'esprit occupé de son image, et le cœur rempli du desir d'une liaison plus suivie.

Le hasard favorisa ses vœux, et dans une promenade publique il la rencontra le lendemain avec une autre dame, accompagnée d'un gentilhomme, avec qui Sinval avoit eu quelques rapports précédemment. Charmé de cette rencontre imprévue, Sinval les aborda ; et comme il ne tarda pas à s'appercevoir que l'autre dame fixoit les soins du gentilhomme, il eut pleine liberté d'adresser mille galanteries à l'objet de son nouvel amour. M^{lle} de Vaudricourt, qui étoit, à tous égards, ce qu'on appelle une femme à la mode, reçut ses complimens de manière à le convaincre que sa conversation ne lui étoit pas désagréable ; et comme il fut question, par hasard, d'un bal masqué pour le soir, elle lui dit qu'elle et sa belle compagne alloient en ce moment choisir des habits pour s'y rendre.

Ce mot n'échappa point à Sinval : il les suivit à une certaine distance ; et dès que ces dames eurent quitté la boutique où se louoient les habits, il y entra sous prétexte d'y choisir un domino pour lui-même, et sçut apprendre de la femme qui faisoit ce commerce, non-seulement quelles étoient les dames qui venoient de sortir, mais encore quels

habit
appri
gran
abso
teur.

Si
sembl
adm
avoi
son
bon
chac
cou
tant
M^{lle}
des
la v
ce
gar

L
trio
de
plu
ni
pas
ser
ex
de
ég
qu
sc
fe
co
pr
pu
qu

habits elles avoient ordonnés. Cette femme lui apprit que M^{lle} de Vaudricourt, maîtresse d'une grande fortune par la mort de ses parens, vivoit absolument libre, sous l'autorisation d'un curateur, chez qui même elle ne demouroit pas.

Sinval fut transporté à cette découverte, qui sembloit lui permettre l'espoir d'être facilement admis à jouir fréquemment d'une société qui lui avoit paru si agréable. C'étoit probablement là son premier et unique projet. Il se rendit de bonne heure au bal, examinant attentivement chaque personne qui entroit : il ne tarda pas à découvrir celle qu'il desiroit rencontrer, et profitant de la liberté du lieu, il l'aborde aussitôt. M^{lle} Vaudricourt, dont la vanité avoit été flattée des choses agréables qu'il lui avoit adressées et la veille et le matin, le reconnut bientôt, et dès ce moment son cœur s'applaudit de ce qu'elle regardoit comme une conquête.

Desir déréglé de plaire, pitoyable vanité qui triomphe d'attacher à ton char un grand nombre de captifs, de quelles funestes chûtes n'es-tu pas le plus souvent la cause ? M^{lle} de Vaudricourt n'étoit ni corrompue, ni méchante ; son cœur n'étoit pas vicieux ; elle avoit même des qualités qui eussent pu faire son bonheur, si un amour-propre excessif, une extrême confiance en ses charmes, le desir d'être vantée dans les cercles, ne l'eussent égarée, et ne lui eussent fait préférer la célébrité qui presque toujours déshonore, à la douce obscurité qui fait le bonheur et le mérite de la femme vertueuse. Mais pour se prémunir contre cet égarement de l'esprit, il faut des principes, il faut de bonne heure les avoir puisés dans une éducation soutenue, et c'est ce qui manquoit à M^{lle} de Vaudricourt. Fille d'un

officier distingué, mort au service pendant qu'elle étoit encore enfant, elle avoit été l'idole d'une mère foible et légère, pour qui c'eût été un tourment de résister à la moindre volonté de sa chère Alphonsine. Maîtresse absolue de ses actions, dans l'âge où l'on a le plus besoin d'être guidé; flattée dans tous ses caprices; encensée continuellement pour ses agrémens extérieurs par des amis complaisans, adulateurs de la mère qu'ils condamnoient impitoyablement entr'eux; promennée sans cesse de plaisirs en plaisirs, à cette époque que la nature a destinée au développement du cœur, aussi bien qu'à celui du corps, et par conséquent au recueillement qui facilite l'un et l'autre; comment la malheureuse Alphonsine eût-elle soupçonné qu'il falloit autre chose pour le bonheur que les arts futiles qu'on lui avoit appris, que le mérite extérieur qu'on lui avoit tant vanté? Aussi, à la mort de sa mère, se trouva-t-elle absolument dépourvue de toutes les ressources qui produisent le contentement de soi-même, mais avec un goût décidé pour les plaisirs et la liberté, et dans la ferme résolution d'agir d'après elle-même. Telle étoit la rivale que Sinval alloit donner à la sensible Amélie.

Sinval étoit homme d'esprit, mais concentré jusqu'ici dans les jouissances d'une vie domestique: il étoit peu au fait de tous les manèges de la coquetterie, et présentoit à la séduction un cœur tout neuf et facile à gagner. Quelques mots adroitement glissés, qui sembloient échappés par hasard, lui firent entendre qu'il seroit favorablement écouté si son cœur étoit sincère: il n'en fallut pas davantage pour déterminer la passion la plus vive, et il ne put modérer l'expression de sa

recon
perm
U
resse
une
prévu
acqu
de re
recon
nou
nue,
de la
qu'e
voir
cœur
vani
elle
bien
Bie
autr
de l
par
ami
reil
ou
insp
con
ses
ord
rép
ris

reconnoissance quand, en sortant du bal, elle lui permit d'aller chez elle le lendemain.

Une liaison formée avec tant d'empressement se resserra chaque jour; les visites se succédèrent avec une rapidité que les deux intéressés n'avoient pas prévue; et la connoissance que M^{lle} de Vaudricourt acquit de l'état de Sinval et de son mariage, loin de refroidir le sentiment qu'elle commençoit à reconnoître en elle, ne servit qu'à lui donner une nouvelle vivacité. Elle avoit vu, sans être connue, la vertueuse Amélie; sa vanité triomphoit de la préférence qu'elle remportoit sur une femme qu'en toute circonstance elle eût dû craindre d'avoir pour rivale. Cet amour naissant dans un cœur sans précaution devint, par l'influence de la vanité et de la coquetterie, un goût exclusif dont elle ne voyoit que les agrémens, et se promettoit bien d'être toujours maîtresse d'arrêter les effets. Bientôt Sinval fut admis au moment où tous les autres étoient exclus; lui seul avoit le privilège de l'accompagner au spectacle, à la promenade, par-tout où elle désiroit aller. En vain, quelques amis sincères l'avertirent des dangers d'une pareille assiduité: elle rioit de leurs représentations, ou s'offensoit des considérations qu'on vouloit lui inspirer pour le jugement du public. C'étoit la conversation d'un homme aimable qu'elle désiroit, ses vœux n'alloient pas plus loin, et sa réponse ordinaire étoit dans ces vers de La Fontaine, qu'elle répétoit à chaque avis avec une complaisance dérisoire:

Tant que de ma vertu je serai satisfaite,
Je rirai des discours d'une langue indiscrete;
Me livrerai sans peine au penchant de mon cœur,
Contente que je suis des soins de ma pudeur.

Cette sécurité affectée n'existoit point au fond de son cœur; mais en cédant aux avis, elle craignoit de se laisser dominer, elle redoutoit encore plus que les propos du public, de paroître avoir été abandonnée. C'est dans cette situation qu'un événement qui devoit réveiller ses alarmes, vint au contraire décider pour toujours sa conduite : une lettre anonyme l'avertissoit du tort irréparable que faisoit à sa réputation une liaison aussi soutenue avec Sinval qu'on lui dépeignoit comme un homme sur le cœur duquel elle ne pouvoit compter, puisqu'il lui sacrifioit une femme adorable, à qui il ne pouvoit faire aucuns reproches.

Ce parallèle avec Amélie révolta son orgueil : furieuse, elle ne méditoit que vengeance contre cette femme sensible qu'elle outrageoit, et à qui elle avoit l'injustice d'attribuer ce billet anonyme; elle eut l'imprudence de faire part à Sinval, et de la lettre, et de ses soupçons, et mêla, aux plaintes des vexations qu'elle éprouvoit, l'assurance qu'elle se croyoit bien supérieure aux traits d'une basse jalousie. Cette inconséquence fit connoître à Sinval jusqu'où pouvoit se porter son espoir; & c'est de ce jour que M^{lle} de Vaudricourt pût dater l'époque de sa ruine.

Cependant, chaque jour voyoit décroître l'affection de Sinval pour sa vertueuse épouse. Pourquoi faut-il que par un effet ordinaire de la perversité du cœur humain, on se plaise à chercher des torts à ceux que l'on outrage? Pourquoi ne voit-on qu'avec un désespoir approchant de la haine, ceux qu'on ne peut se dissimuler qu'on a offensés? Tous les charmes d'Amélie dispa-roissoient par degrés aux yeux de son époux; ce qu'elle disoit, ce qu'elle faisoit, prenoit pour lui une couleur désagréable; il y appercevoit un ridicule, un tra-

vers qu'il n'avoit jamais auparavant soupçonné : tout lui déplaisoit en elle, & à chaque moment il étoit prêt à s'offenser. Ses prévenances et ses soins l'importunoient ; c'étoient des puérilités déplacées entre époux, c'étoit une affectation ridicule. Sensible à ses reproches, et craignant d'être importune, prenoit-elle avec effort un air plus réservé ; le besoin d'être agréable à celui qu'elle aimoit uniquement lui inspiroit-il quelque timidité ; ses manières étoient gauches, son cœur insensible. Parloit-elle ? son caquet l'importunoit : se taisoit-elle ? son silence étoit humeur et colère déguisée : sans cesse il cherchoit ainsi quelque prétexte pour se justifier à ses yeux, et son tourment étoit de ne pouvoir en trouver. Conséquences malheureuses, mais nécessaires, d'un nouvel attachement ; non-seulement il rend injuste, mais fait désirer un motif pour haïr.

La malheureuse Amélie voyoit avec douleur ce changement dans la conduite de Sinval envers elle ; mais elle étoit loin d'en deviner, d'en soupçonner même la cause. Il en eût trop coûté à son cœur vertueux de former un jugement désavantageux à celui qu'elle adoroit. Pendant plus d'une année elle supporta avec résignation cet état douloureux, et n'opposa jamais à ses emportemens, à ses caprices, que la douceur la plus inébranlable, et la tendresse la plus soutenue. Quoiqu'il fût impossible de douter qu'elle avoit perdu le cœur de son époux, cette affligeante conviction ne servit qu'à confirmer sa soumission et sa patience : les reproches ne peuvent qu'aigrir, l'impatience et le murmure donnent des torts apparens ; elle se flattoit que s'il lui falloit renoncer au retour de l'affection de Sinval, elle auroit toujours droit de compter sur sa justice, et qu'un

jour il réfléchiroit qu'elle n'avoit jamais mérité son malheur. Elle mit encore plus d'attention à veiller sur elle-même, et poussa la circonspection jusqu'au scrupule, déroba avec soin à toute sa famille sa douleur et ses larmes, et affectant de ne paroître qu'avec un extérieur content et satisfait. Mais la moindre étincelle de jalousie n'atteignit pas son cœur, et, trompée par les expressions d'un dédain mensonger que Sinval se permettoit, c'est à un dégoût général pour toutes les femmes qu'elle attribua son conduite envers elle.

Ainsi cette innocente créature s'aveugloit elle-même lorsqu'une indiscrete amie vint détruire son erreur. C'étoit une de ces femmes officieuses à qui rien n'est inconnu, dont l'occupation du jour est de recueillir et d'examiner les actions des autres pour les divulguer le soir. Toujours éveillées par la curiosité, elles ne prêtent à ceux qui parlent qu'une demi-attention, et toujours une oreille est ouverte pour écouter ce qui se dit autour d'elles, pendant que leurs yeux vigilans roulent de tous côtés pour épier des actions ou des gestes qu'elles interpréteront à leur manière, et qu'en les combinant avec quelques paroles mal-entendues elles transformeront en un scandale authentique et bien avéré. Telle étoit Madame d'Arzilli, ancienne connoissance de la famille de Sinval : elle avoit à ce titre droit aux égards d'Amélie, pour qui elle avoit conçu un attachement réel, et même une espèce de respect. Elle avoit démêlé la froideur de Sinval, s'étoit offensée de son injustice ; mais la réserve modeste et prudente d'Amélie l'avoit toujours empêchée de hasarder aucune question ; et quoiqu'elle brûlât de connoître la vérité, jamais elle n'avoit osé l'interroger lorsque le hasard la lui découvrit.

Un des plus grands malheurs qui suivent la conduite irrégulière d'une femme, c'est de la mettre à la discrétion de ses domestiques, espèce de confidens involontaires, toujours prêts de trahir ce qu'ils ont découvert dès que le moindre intérêt de vengeance semble les y porter. Comme dans des circonstances qu'on voudroit se dissimuler à soi-même, on rougiroit d'un confident vertueux, la femme qui a oublié ses devoirs s'entoure de complaisans ; et dès-lors elle n'a près d'elle que des domestiques mercenaires, dont l'or seul achète le silence, et dont la moindre réprimande enhardit l'audace et l'impudente indiscretion : tel fut le malheur de M^{lle} de Vaudricourt. Sa femme-de-chambre connoissoit tout le secret de ses amours, toute l'irrégularité de sa conduite avec Sinval. Une querelle qui s'étoit élevée entre la maîtresse et ce témoin dangereux, le fit imprudemment renvoyer ; elle entre au service de Madame d'Arzilli, et c'est par elle que cette intrigante connut tout ce qui s'étoit passé entre les deux amans.

Elle apprit donc que M^{lle} de Vaudricourt étoit devenue mère ; que l'enfant avoit été remis à une femme qui, pour soixante louis, s'étoit chargée de l'élever sans que jamais dans la suite on en entendît parler. Pas une circonstance de cette horrible transaction ne fut oubliée par cette perfide servante ; pas le moindre détail ne fut omis, soit pour se venger de son ancienne maîtresse, soit pour acquérir la confiance de Madame d'Arzilli, qui, comme toutes les femmes de son caractère, se plaisoit aux récits de ces sortes de gens ; et ne voyoit pas que celle qui déshonore aujourd'hui la maison qu'elle a quittée, en fera demain autant de celle où l'on paroît l'écouter.

Rien n'égale l'empressement de Madame d'Arzilli à courir communiquer à la malheureuse Amélie, la fatale découverte qu'elle venoit de faire. Elle ne calcula point la pesanteur du coup qu'elle alloit lui porter : son secret l'étouffoit. Peut-être entroit-il dans cet empressement un peu de méchanceté ; elle vouloit faire voir à Amélie qu'elle étoit plus clairvoyante qu'elle-même, peut-être aussi se venger de l'espèce de mystère qu'elle croyoit qu'on lui avoit fait, et qu'elle ne pardonnoit pas.

Amélie d'abord se révolta contre ce récit qu'elle traita d'imposture, et qu'elle regarda comme une calomnie atroce, inventée par la bassesse d'un domestique vindicatif ; mais Madame d'Arzilli assura si positivement tous les faits, qu'il ne fut plus possible d'en révoquer en doute au moins la plus grande partie. D'ailleurs, ajouta cette dame, il nous est aisé de vérifier le tout ; je sais l'adresse de cette femme qui a reçu l'enfant, et nous pouvons nous y rendre.—Faire des informations sur la conduite de mon mari ! s'écria l'inconsolable Amélie, ah ! je n'en ai pas le droit ; je serois plus coupable que lui. Alors un torrent de larmes coula de ses yeux, et pendant quelques instans, l'empêcha d'articuler aucun mot. Mais bientôt parvenue à rétablir le calme dans son esprit et dans son extérieur, quand Madame d'Arzilli lui demanda quel parti elle déterminoit, et quelle conduite elle se proposoit de tenir ; elle répondit avec douceur : Et quelle autre conduite me restait-il à tenir que de redoubler d'attentions, de procédés et de tendresse, pour me rendre, s'il est possible, plus aimable que ma rivale ? Non, Madame, j'en puis avoir d'autre projet que de travailler à acquérir tout ce qui peut rendre M^{lle} de Vaudrie

court
votre
vous
Oui,
senti
son i
cette
ce s
affec
parle
vous
le se
T
cevi
l'ex
qu'
con
pou
auc
de
cet
da
la

court aimable aux yeux de Sinval.—Quoi donc ! à votre âge, et sans l'apparence même d'un reproche, vous pourrez souffrir une pareille injustice ?—Oui, Madame, l'excuser même. L'amour est un sentiment involontaire.—Pas même lui reprocher son ingratitude ? pas lui faire connoître l'infamie de cette Vaudricourt ?—Ni l'un ni l'autre, Madame, ce seroit pour toujours me rendre indigne de son affection. Je vous conjure de ne plus jamais me parler de cette affaire : au nom de l'intérêt que vous me témoignez, promettez-moi d'en garder le secret avec tout le monde.

Tant de douceur et de modération parut inconcevable à Madame d'Arzilli ; elle ne pouvoit même l'excuser. Cependant, elle promit le silence qu'on lui demandoit avec tant d'ardeur. Mais comment exécuta-t-elle sa promesse ? C'est ce que pourroient attester toutes ses connoissances, dont aucune, trois jours après, n'ignoroit ni les torts de Sinval, ni la manière dont Amélie avoit reçu cette fatale nouvelle, quoiqu'il soit vrai que Madame d'Arzilli l'eût apprise à chacune d'elles sous la promesse du secret.

(C.)

(La suite au Numéro prochain).

 NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Athenian Letters, etc.—*Lettres Athéniennes, ou Correspondance Epistolaire d'un Agent du Roi de Perse, résident à Athènes pendant la Guerre du Péloponnèse.* Nouv. edit. 2 vol. in 4° 2l. 2s. Cadell et Davies, et Boosey, Broad-street.

LE succès des Voyages du Jeune Anacharsis en a multiplié les imitations; et l'on a vu successivement paroître et se traduire en langue étrangère les Voyages d'Antenor, les Voyages de Pythagore, etc. Ce genre cependant n'étoit pas nouveau; et, avant que l'Abbé Barthelemy donnât son ouvrage au public, il en existoit plusieurs absolument sur le même plan. Les Voyages de Cyrus, par Mr. de Ramsay, et plusieurs autres semblables, étoient connus; mais les recherches savantes de M. l'Abbé Barthelemy, l'art avec lequel il les avoit encadrées, l'agrément de son style, l'intérêt qu'il avoit répandu sur les détails, déterminèrent les applaudissemens publics qui furent encouragés encore par les qualités personnelles de l'auteur. Presque le Doyen de la littérature Française, il étoit connu par la douceur la plus aimable, par la complaisance la plus soutenue, par une bonté de caractère qui ne s'étoit jamais démentie, autant qu'il étoit estimé pour ses vastes connoissances et ses travaux utiles.

L'ouvrage que nous annonçons aujourd'hui ne doit point se confondre avec la foule des imitations que nous avons indiquées; il n'a de commun avec Anacharsis que d'être un tableau de l'ancienne Grèce, mais tracé sur un autre plan,
et

et exécuté avec d'autres couleurs. Donné pour la première fois en 1741, il a précédé de beaucoup le travail de l'Abbé Barthélemy; et malgré quelques éditions clandestines, imprimées sans le consentement des auteurs, il étoit fort peu connu, quoique peu d'ouvrages méritassent mieux de l'être.

Ce n'est point l'œuvre d'un écrivain de profession qui traite à dessein formé un sujet qu'il adopta par réflexion; ce sont les travaux réunis de jeunes gens estimables destinés par leur naissance aux plus hauts emplois de la société, et qui s'y préparoient par l'étude et l'exercice habituel de tous les moyens de développement, que pouvoit leur fournir l'instruction qu'ils recevoient dans une célèbre université, et le concours de leurs connoissances mutuelles. Ces essais, conduits sur un plan arrêté, devinrent un travail complet, dont l'exécution eût honoré l'âge fait, et qui ne seroit pas désavoué, sans injustice, maintenant par aucun de ceux qui y coopérèrent.

De cette distribution de parties a résulté un avantage inappréciable; c'est que par-là le plus grand danger d'un ouvrage en forme de lettres, cette monotonie de style si difficile à éviter, a entièrement disparu: chacun conservant son caractère propre, le ton en est plus varié; et les Lettres Athéniennes ont acquis, à cet égard, une supériorité réelle sur celles de *l'Espion Turc dans les Cours des Princes Chrétiens*, qui semblent leur avoir servi de modèle.

Quant aux sources où les auteurs ont puisé, eux-mêmes nous les indiquent dans la préface mise à la tête de l'édition de 1781.

“ La partie de la correspondance qui a rapport
 “ à la Grèce est exactement tirée des récits de
 “ Thucydide et de Plutarque; celle qui regarde
 “ la Perse, quoiqu'un peu amplifiée, se fonde sur

“ le peu de fragmens qui nous restent de Ctésias.
 “ Mais on se flatte que le costume oriental est
 “ scrupuleusement observé, et que les faits sont
 “ tels qu’ils peuvent arriver sous une monarchie
 “ absolue, mais bien réglée.”

“ Le caractère général de Cléandre est emprunté de l’*Espion Turc*, mais il est peint à la manière Grecque ; les détails philosophiques et littéraires sont tirés des écoles d’Athènes, et des bosquets de l’Académie. Peut-être trouvera-t-on la partie des négociations trop raffinée pour le langage et pour la forme, par rapport aux tems où ces lettres sont supposées avoir été écrites. Ce sont les Lettres du Chevalier Temple et de D’Estrades qui ont fourni les modèles.”

Nous ne pouvons partager la crainte manifestée dans cet article quand on songe au caractère de Philippe. Quand on a lu les lettres qui nous restent de lui et de ses contemporains ; quand on réfléchit sur les connoissances et les talens qui brilloient alors dans la Grèce, on peut aisément se persuader que la politique de ces tems-là ne cédoit en rien, ni pour la finesse, ni pour l’expression, à celle de notre tems.

“ Hérodote, Pausanias, et Strabon, ont fourni ce qui appartient aux antiquités Egyptiennes : le Traité de Hyde sur la religion des anciens Perses a été le guide principal dans cette recherche assez obscure ; et nous espérons l’avoir suivi avec quelque succès, assez du moins pour former un contraste intéressant avec le culte et la philosophie des Grecs.”

Le plan de cet ouvrage, en variant à chaque instant la scène, délasse l’esprit par la diversité des tableaux ; mais aussi, il en résulte peut-être un peu

de confusion dans l'ensemble : au reste, c'est le défaut de tous les ouvrages de ce genre, et il est ici bien compensé par l'intérêt qu'éveillent tous les détails. On passe, il est vrai, de l'exposé des causes extérieures et des motifs secrets de la guerre, qui déchire la Grèce, à une description de la ville de Babylone ; mais cette description vive et précise flatte l'imagination et soulage l'attention, en l'occupant néanmoins sur des objets utiles : ce mélange successif n'est pas sans agrément pour le lecteur, et ne peut nuire à celui qui cherche une disposition plus régulière, qu'il est toujours maître d'ordonner à son gré.

D'après ce que nous venons de dire, il est facile d'apercevoir qu'une analyse exacte de cet ouvrage seroit impossible ; nous nous contenterons d'en indiquer les endroits les plus frappans, et nous y joindrons quelques extraits, afin que l'on puisse juger de l'exécution autant que le permet une traduction littérale.

Le sujet de la première lettre est l'exposé des causes apparentes, et des motifs secrets, de la guerre du Péloponnèse,* excitée et entretenue dans la réalité par l'ambition de Périclès et la rivalité des principaux chefs de la République d'Athènes, et dont la cause apparente fut une division entre

* Le Péloponnèse, aujourd'hui la Morée, est une péninsule qui occupe le midi de la Grèce : elle ne tient au pays de Mégare en Attique que par l'isthme de Corinthe, appelé aujourd'hui *Hexamilon*, par une évaluation de sa largeur à six milles d'après le mille Grec moderne. Le Péloponnèse, entouré de grands golphes et de promontoires hauts et saillans, est d'une figure très-irrégulière. Les principaux de ces golphes, sont celui de Corinthe, aujourd'hui *Lepante*, à l'occident ; les Golphes *Chélonites* ou de *Cyparisse*, connu sous le nom de Golphe d'*Arcadie*, au midi ; le Golphe de Messénie, terminé par le Cap Gallo et Malio ; à l'orient, les Golphes de *Napeli* et d'*Engia*.

les habitans de Corcyre (Corfou) et ceux de Corinthe, à l'occasion d'Epidamne* dont chacun des deux peuples réclamoit la souveraineté à titre de mère-patrie. Les Athéniens, pris pour juges, voulurent se faire un allié du peuple de Corfou, le plus puissant des peuples de la Grèce alors par sa marine, et, sans songer à l'exemple horrible qu'ils donnoient à leurs propres colonies, prononcèrent contre les Corinthiens. Ceux-ci, indignés que leurs juges se fussent réunis à leurs ennemis, implorèrent le secours des Lacédémoniens, et l'obtinent aisément. Depuis long-tems, une malheureuse rivalité rendoient ennemies Athènes et Lacédémone ; et ainsi une discussion-simple entre une métropole étrangère et ses colonies, alluma une guerre qui, dans une durée de près de trente-sept ans, fit courir aux armes presque toutes les autres villes de la Grèce, et teignit du sang de ses concitoyens cette terre si souvent arrosée du sang Asiatique ; effet épouvantable des gouvernemens démocratiques, et de l'influence des orateurs populaires. C'est cette influence des démagogues sur la résolution des deux républiques dont l'examen fait le sujet de la première lettre.

La 5^e contient un parallèle des mœurs de l'Asie et de celles de la Grèce ; c'est une de celles dont nous avons cru que la traduction feroit le mieux connoître le talent des auteurs et le ton de précision de l'ouvrage.

* Port de mer dans l'Albanie, sur la rivière *Argentaro*. Cette ville fut bâtie vers l'an de Rome 130, nommée Epidamne, ensuite *Dyracchium*, enfin maintenant Durazzo ; elle étoit, sous l'église Romaine, un Archévêché soumis au Patriarche de Constantinople. Le havre est commode et sûr ; mais l'insalubrité de l'air rend la ville très-peu peuplée.

“ Une des plus désagréables circonstances de
 “ mes occupations, c’est qu’elles m’aient jus-
 “ qu’ici privé du plaisir d’écrire à mes amis ;
 “ mais j’espère qu’ils n’imagineront pas qu’un
 “ séjour de quelques mois à Athènes m’ait en-
 “ tièrement fait oublier la Perse, et que les de-
 “ voirs que j’ai contractés dans l’ordre politique
 “ me fassent regarder avec dédain les devoirs de
 “ la société. Je vous le dirai franchement, quoique
 “ vous viviez à la Cour, j’ai cru devoir préférer
 “ aux satisfactions particulières, les occupations
 “ qui tiennent à l’intérêt public ; et avant de
 “ tourner mes pensées vers un autre objet, il m’a
 “ semblé plus à propos de me faciliter les fonc-
 “ tions de mon emploi en m’y livrant d’abord
 “ sans aucune distraction. Je ne voulois pas
 “ d’ailleurs vous envoyer des détails incomplets
 “ sur une nation à laquelle j’étois encore étran-
 “ ger : cette conduite eût été indécente et ridi-
 “ cule sans doute. La première question que
 “ vous avez à me faire est, quelle différence je
 “ trouve entre les mœurs de la Perse et celles de
 “ la Grèce ; car les usages ont établi entre les
 “ mœurs de chaque peuple des distinctions aussi
 “ marquées que la Providence en a déployés dans
 “ la forme des individus. Je vous dirai donc,
 “ qu’il n’y a rien pour un Perse de plus surpre-
 “ nant que la liberté sans bornes qui règne ici
 “ dans les actions et les discours. Les intentions
 “ du grand Roi sont impénétrables ; nous ne
 “ pouvons y rien découvrir qu’au moment de
 “ l’exécution, tandis qu’ici chaque mesure est
 “ connue long-tems avant qu’elle soit employée,
 “ et dans les conversations particulières on la
 “ discute avec autant de liberté que dans les as-
 “ semblées du peuple. Nous approchons de

de Co-
 chacun
 à titre
 juges,
 Corfou,
 lors par
 horrible
 pronon-
 indignés
 ennemis,
 et l’ob-
 e mal-
 ènes et
 e entre
 alluma
 trente-
 tes les
 de ses
 u sang
 emens
 urs po-
 gogues
 l’exa-

rs de
 celles
 roit le
 ton de

Cette
 ensuite
 l’église
 tinople.
 rend la

“ notre puissant Monarque dans l’attitude de
 “ l’adoration, et nous lui parlons comme à la Di-
 “ vinité. A Athènes, au contraire, c’est par
 “ les plus virulentes attaques, beaucoup plus que
 “ par aucune marque d’autorité, qu’on peut dis-
 “ tinguer les magistrats. Périclès lui-même peut
 “ se tenir assuré d’être l’objet de tous les libelles
 “ scandaleux qui se distribuent dans la ville et
 “ de toutes les satyres destinées au théâtre: quel-
 “ quefois même les acteurs paroissent sur la scène
 “ avec des masques exactement ressemblans
 “ aux personnes que l’auteur veut ridiculiser.
 “ C’est dans leurs fêtes que les Perses déploient
 “ leur magnificence, et les Athéniens dans leurs
 “ solemnités. Les fêtes Asiatiques sont remar-
 “ quables par la vaste quantité des provisions,
 “ la cherté des préparatifs, et la somptuosité
 “ de l’appareil. Le caractère distinctif d’une
 “ fête Grecque, c’est l’élégance et la variété;
 “ ce qui faisoit observer à un Athénien, que
 “ leurs fêtes plaisent, et le jour qu’ils les don-
 “ nent et le jour qui les suit. Le goût et
 “ la grandeur Asiatique paroît dans les palais
 “ des Princes et des Satrapes; chez les Grecs,
 “ c’est dans les temples des dieux et dans les bâti-
 “ mens publics. Pas un Noble Perse qui n’an-
 “ nonce son rang par la richesse de ses vêtemens,
 “ et par sa nombreuse suite; tandis qu’ici, vous ne
 “ pouvez distinguer par son extérieur un citoyen
 “ d’un esclave; et le plus riche Athénien, le
 “ personnage le plus distingué de la république
 “ ne rougit pas d’aller lui-même au marché. En
 “ Perse, c’est sur le Souverain que tous fixent
 “ leurs yeux, c’est sur la sienne qu’ils règlent
 “ leur conduite: dans les républiques libres de la
 “ Grèce c’est le peuple qui est roi, et il ressemble

“ aux autres Monarques dans leurs mauvaises,
 “ bien plus que dans leurs bonnes qualités; car il
 “ est volage et impérieux, sévère et obstiné. J’ai
 “ dans cette lettre esquissé les grands traits qui
 “ marquent la différence qui existe entre les
 “ mœurs de la Grèce et celles de l’Asie. Je
 “ pourrai donner peut-être quelques nouvelles
 “ touches au tableau, s’il paroît que cette pre-
 “ mière esquisse vous ait causé quelque plaisir.
 “ Ne manquez pas, je vous prie, de m’envoyer les
 “ intrigues de la Cour et les nouvelles qui circu-
 “ lent au centre de l’empire. Considérez que
 “ pour un homme employé au dehors, les cir-
 “ constances les plus communes deviennent in-
 “ téressantes, quand elles ramènent ses pensées
 “ vers son pays, vers ses amis. Puissiez-vous
 “ jouir long-tems du poste que vous occupez
 “ aujourd’hui, puisque vous avez gagné l’oreille
 “ de votre Souverain sans employer la flatterie et
 “ sans recourir pour l’amuser aux vains récits
 “ des scandales ou des conteurs. Adieu.”

La 7^e offre le tableau riant et frais d’une noce
 Asiatique; et la 10^e, une description vive et
 brillante de Babylone.

(Le reste au N^o prochain.)

NOUVEAUTÉS—VARIÉTÉS.

TANDIS que la typographie, déjà si perfection-
 née en France, s’enrichit encore tous les jours
 de nouvelles découvertes, et par l’invention des
 stéréotypes diminue de moitié le prix des ouvrages
 classiques; on ouvre, on établit dans l’étranger

des presses rivales de celles de Paris. Dans l'élégant et riche magasin de librairie que viennent de former nouvellement MM. Dulau et C^e, on trouve deux superbes éditions, savoir, les *Pensées* de La Rochefoucault, et la *Conjuration de Venise*, par St. Réal, qui ne le cèdent en rien à celles des presses du célèbre Didot : ces ouvrages, sortis de l'imprimerie Françoise de MM. Dulau et C^e et Nardini, sont des chefs-d'œuvres typographiques, et réunissent le double avantage d'être tout à la fois livres de bibliothèque, par leur beauté rare, et livres de poche ou de voyage, par leur agréable format.

Caricature.—Le Premier Consul de France, vêtu d'un habit, sur la manche duquel il y a une tache portant ces mots, 15 *Vendémiaire*, offre un petit-écu à un dégraisseur pour la lui enlever : celui-ci répond qu'il lui est impossible de le faire pour une *demi-couronne*, et qu'il lui faut un *Louis*.

Installation du Premier Consul.—Ce jour-là, 19 Février, on donnoit au théâtre des Troubadours une petite farce, intitulée *Le Billet de Logement* : l'auteur de cet ouvrage, et en même tems acteur dans la pièce, avoit mis tout son art à préparer des allusions ; et il fut vivement applaudi en chantant ces deux vers qui terminoient un couplet :

Et l'on voit souvent un valet
Prendre la place de son maître.

PRÉCIS CHRONOLOGIQUE

*Des principaux Evénemens de l'Europe, pendant
les trois premiers Mois de cette Année.*

L'ANNÉE 1800 commence pour le Monde Chrétien ; et par une de ces vicissitudes inséparables de toute révolution fondée sur le crime, nous voyons commencer avec elle en France le règne de nouveaux usurpateurs, donnant, imposant à ce peuple malheureux le joug d'une quatrième Constitution. Bonaparte, auteur et consommateur de cette nouvelle métamorphose politique, abandonnant son armée affoiblie et dénuée de tout, part furtivement d'Egypte, comme un déserteur, le 23 Août 1799, et est reçu en France comme un héros, le 1 Octobre de la même année : à son arrivée, qui selon quelques-uns fut l'effet du hasard, et selon quelques autres le résultat de mesures combinées, il trouva la France plus agitée que jamais, le Gouvernement divisé contre lui-même, et présidé par le nouveau Directeur Sieyes, qui, placé entre les poignards des Jacobins et les intrigues d'un parti modéré, échappant aux uns, résistant aux autres, attendoit l'occasion favorable d'opérer un grand changement dans l'Etat : l'apparition subite de l'heureux vainqueur de l'Italie la lui fournit ; il eut l'art de s'attacher celui que les deux partis se disputèrent vainement, et le bras guerrier de Bonaparte devint l'exécuteur des plans de la profonde politique de Sieyes. Il étoit difficile qu'aucune faction, qu'aucun parti, terroriste ou modéré quel qu'il fût, résistât à ces deux forces réunies. La nouvelle scène s'ouvrit le 8 et 9 Novembre 1799 :

les deux Conseils reçurent alors, à la pointe de la baïonnette, l'acte de leur dissolution sous la forme d'un ajournement : un Triumvirat, composé de Bonaparte, Sieyes et Roger Ducos, succéda au Directoire, et créa deux Commissions chargées de représenter l'ombre du Corps législatif ; et pendant ce tems le prêtre et le soldat, maîtres des destinées de la France, préparèrent à la hâte un nouvel acte constitutionnel. Il fut arrêté, achevé et signé par eux au Luxembourg, le 13 Décembre, connu et décrété par les Commissions le 14, promulgué le 15 par les Consuls, et présenté à l'acceptation du peuple, qui devoit inscrire, dans un très-court délai, son vote sur des registres ouverts à cet effet. Mais l'empressement des gouvernés ne répondant point à celui des gouvernans, le Triumvirat consulaire passa sur toutes ces vaines formalités ; il fit décréter, le 24 Décembre, par les deux serviles Commissions, que la Constitution nouvelle seroit mise en activité dès le lendemain : Sieyes se mit alors à l'écart, suivant son usage ; et les nouveaux Consuls, Bonaparte, Cambacérés, et Le Brun, prirent les rênes du gouvernement, qui, depuis ce temps-là, marche constamment au despotisme et à la tyrannie par la voie d'une fausse et dangereuse modération.

Nous offrirons, dans nos prochains Numéros, le parallèle littéral des quatre Constitutions que la France a reçues ; et pour que nos lecteurs puissent saisir d'un coup-d'œil leurs caractères différentiels et leurs points de ressemblance, nous les placerons sur quatre colonnes de manière que les chapitres et les articles soient opposés les uns aux autres. Il nous suffira donc pour le moment d'indiquer les bases de cette dernière, qui sont,

1^o, Un Consulat, chargé du pouvoir exécutif, composé de trois membres qui se sont eux-mêmes nommés à cette dignité, pour dix ans, et dont le premier exerce seul l'autorité suprême en administration civile et militaire, tandis que les deux autres n'ont que voix délibérative.

2^o, Un Sénat conservateur, formé de 80 membres, dont les 4 premiers, savoir, Sieyes, Roger Ducos, Cambacérès et Le Brun, se sont également élus de leur propre autorité, pour nommer ensuite tous les autres, qui, inamovibles dans leurs emplois, sont chargés d'élire, sur les listes des départemens, réunies en liste nationale, les Consuls, les Législateurs, les Tribuns, les Juges de Cassation, de maintenir ou d'annuler les actes législatifs... et ses séances ne sont point publiques.

3^o, Un Tribunat, composé de 100 membres, qui discute les projets de loi, et en vote le rejet ou l'adoption.

4^o, Un Corps Législatif, composé de 300 membres, qui fait la loi en statuant par scrutin secret, et sans discussion, sur les projets de loi débattus devant lui par les orateurs du Tribunat et du Gouvernement.

La Constitution nouvelle attribue donc au Gouvernement l'initiative pour la confection des lois; et telle est la marche décrétée:—Les Ministres font, chacun dans l'étendue de leurs attributions, la proposition d'une loi, ou d'un règlement d'administration: si le Consul l'adopte, il la fait examiner et rédiger par la section du Conseil à laquelle elle appartient; et après avoir reçu l'avis du Conseil d'Etat, convoqué en assemblée générale, s'il approuve la rédaction du règlement, il l'arrête définitivement et en ordonne l'exécution: mais s'il s'agit d'un projet de loi, il choisit, parmi les

Conseillers d'Etat, un, ou deux, ou trois orateurs qui vont le présenter au Tribunat et en soutenir la discussion. Quand les Tribuns l'ont discutée, et qu'ils ont fixé leur avis, ils envoient également trois orateurs chargés d'exposer et de défendre, en présence du Corps Législatif, leur opinion pour le rejet ou l'adoption de la loi : et sur les débats des orateurs du Tribunat et du Gouvernement, le Corps Législatif, sans prendre aucune part à la discussion, statue par un scrutin secret et prononce définitivement si la loi est admise ou rejetée.

Ainsi le Peuple François n'a plus aucune part à la confection des loix : il n'a plus de mandataires, de représentans véritables : sa prétendue souveraineté se trouve concentrée dans les mains du Premier Consul, qui n'est lui-même qu'un despote militaire, environné des formes trompeuses du républicanisme.

Le jour même de son installation, 25 Décembre, il adresse, du haut de son trône consulaire une foule de proclamations ; aux François, pour leur annoncer la fin de leurs maux et le terme de la révolution ; aux soldats, pour leur promettre la paix ou l'envahissement du territoire ennemi ; à l'armée d'Italie, pour lui reprocher sa défection, et lui promettre des secours ; aux Colonies, pour leur assurer que la liberté des Noirs leur sera conservée ; à Saint-Cyr enfin, pour lui témoigner, en souverain, combien il est satisfait de ses services et de sa bravoure. Le même jour est encore signalé par des actes de justice, qu'il faut aujourd'hui nommer clémence : il rappelle une partie des victimes du 4 Septembre, et les soumet à la surveillance des communes ; il met en liberté et fait conduire au-delà du Rhin, M. le Duc de Choiseuil et ses compagnons d'infortune,

fortu
traîn
de tr
d'Et
se tr
dérés
espèc
d'usu
prom
tions
jets d

Le
au R
tous
«

peup
Cons
de la
App
cupe
je cr
faire
guer
parti
il de
les d
puiss
sûret
fier
com
des
que
pren
vent
jeste
seul

fortune, naufragés à Calais, et barbarement traînés, depuis deux ans, de prisons en prisons, de tribunaux en tribunaux. Il forme un Conseil d'Etat de 30 membres, divisé en 4 sections, où se trouvent confondus les Jacobins et les Modérés; il s'environne de 7 ministres de la même espèce, et débute enfin, dans sa nouvelle carrière d'usurpation, par un mélange de menaces et de promesses, de plans de campagne et de négociations actives, de propositions de paix et de projets d'envahissement sur les ennemis de la France.

Le 26, il envoie directement la lettre suivante au Roi d'Angleterre, gravée sur papier velin, avec tous les emblèmes de la liberté et de l'égalité:

“ République Française, —souveraineté du peuple, —liberté, —égalité, —Bonaparte, Premier Consul de la République, à Sa Majesté le Roi de la Grande-Bretagne et d'Irlande—Paris, etc. Appelé, par le vœu de la Nation Française, à occuper la première magistrature de la République, je crois convenable, en entrant en charge, d'en faire directement part à Votre Majesté. La guerre, qui depuis huit ans ravage les quatre parties du monde, doit-elle être éternelle? N'est-il donc aucun moyen de s'entendre? Comment les deux nations les plus éclairées de l'Europe, puissantes et fortes plus que ne l'exigent leur sûreté et leur indépendance, peuvent-elles sacrifier à des idées de vaine grandeur le bien du commerce, la prospérité intérieure, le bonheur des familles? Comment ne sentent-elles pas que la paix est le premier des besoins, comme la première des gloires? Ces sentimens ne peuvent pas être étrangers au cœur de Votre Majesté, qui gouverne une nation libre, et dans le seul but de la rendre heureuse. Votre Majesté

D

ne verra dans cette ouverture que mon desir sincère de contribuer efficacement, pour la seconde fois, à la pàcification générale, par une démarche prompte, toute de confiance, et dégagée de ces formes qui, nécessaires peut-être pour déguiser la dépendance des Etats foibles, ne décèlent dans les Etats forts que le desir mutuel de se tromper. La France, l'Angleterre, par l'abus de leurs forces, peuvent long-tems encore, pour le malheur des peuples, en retarder l'épuisement; mais j'ose le dire, le sort de toutes les nations civilisées est attaché à la fin d'une guerre qui embrase le monde entier. De Votre Majesté—Signé *Bonaparte.*"

Le courier, porteur de cette lettre, et d'une autre au Lord Grenville de la part de Ch. Maur. Talleyrand, Evêque d'Autun, et Ministre de Bonaparte, fut arrêté à Douvres le 31; et M. Stowe, collecteur de cette ville, les apporta lui-même à Londres. Les Ministres s'assemblèrent, et firent la réponse suivante.

"4 Janvier 1800.—Monsieur, J'ai ireçu et mis sous les yeux du Roi les deux lettres que vous m'avez transmises; et Sa Majesté ne voyant aucune raison de se départir des formes anciennement établies en Europe pour les transactions des affaires d'Etat à Etat, m'a ordonné de vous faire passer en son nom la réponse officielle que vous trouverez ci-incluse. J'ai l'honneur d'être, etc. *Grenville.*

NOTE.

"Le Roi a donné de fréquentes preuves du desir sincère qu'il a de voir une tranquillité sollide et permanente rétablie en Europe: il ne fait point aujourd'hui la guerre, il ne l'a point faite pour

une vaine et fausse gloire : il n'a jamais eu d'autres vues que celle de maintenir, contre toute agression, les droits et le bonheur de tous ses sujets.

“ C'est pour le maintien de ces droits et de ce bonheur, c'est pour repousser une attaque qu'il n'avoit point provoquée, qu'il a pris les armes, et qu'il est encore dans la nécessité de faire la guerre ; il ne peut point espérer de faire cesser ces dangers, en entrant dans le moment actuel en négociation avec ceux qu'une nouvelle révolution vient de mettre si récemment en possession du pouvoir en France :—il ne peut en effet résulter aucun avantage d'une semblable négociation en faveur du grand et désirable objet d'une paix générale, jusqu'à ce qu'il ne paroisse clairement que les causes qui ont enfanté la guerre et qui depuis l'ont prolongée et renouvelée plus d'une fois, ont cessé d'agir.

“ Le système auquel la France attribue avec raison tous ses maux actuels, est celui qui a aussi entraîné le reste de l'Europe dans une guerre longue, destructive, et d'une nature inconnue depuis long-tems aux nations civilisées.

“ C'est pour la propagation de ce système, et pour le renversement de tous les gouvernemens établis, que les ressources de la France ont, d'année en année, et au milieu d'une misère sans exemple, été prodiguées et épuisées. C'est à cet esprit de tout détruire indistinctement que les Pays-Bas, les Provinces-unies, les Cantons Suisses anciens amis et alliés de Sa Majesté, ont été successivement sacrifiés. L'Allemagne a été ravagée : l'Italie, quoiqu'aujourd'hui arrachée à ceux qui l'ont envahie, est devenue le théâtre

d'une rapine et d'une anarchie effrénée. Sa Majesté a elle-même été forcée de soutenir une guerre difficile et onéreuse, pour l'indépendance et l'existence de ses Etats.

“ Et ces calamités ne se sont point bornées à l'Europe. On les a portées jusques dans les parties du monde les plus reculées, et même dans des pays qui étoient si étrangers à la contestation actuelle par leur situation et leurs intérêts, que l'existence même d'une guerre semblable étoit peut-être inconnue aux peuples qui se sont trouvés soudainement livrés à toutes ses horreurs.

“ Tant qu'un semblable système continuera de prévaloir, et tandis que l'on pourra prodiguer pour le maintenir le sang et les trésors d'une nation puissante et nombreuse, il est démontré par l'expérience que tout moyen de défense sera inutile, si ce n'est celui d'hostilités franches et vigoureuses. Les traités les plus solennels n'ont servi qu'à préparer les voies à de nouvelles aggrèsions; et ce n'est qu'à une résistance ferme qu'est due maintenant la stabilité qui reste en Europe pour la propriété, pour la liberté personnelle, pour l'ordre social, et pour le libre exercice de la religion.

“ En conséquence, jalouse de maintenir la conservation de ces objets essentiels, Sa Majesté ne peut point placer sa confiance dans un simple renouvellement de protestations générales de dispositions pacifiques: tous ceux qui ont successivement disposé des ressources de la France, et qui les ont employées à travailler à la destruction de l'Europe, ont mis en avant à plusieurs reprises de semblables protestations; et ceux qui gouvernent aujourd'hui la France, déclarent eux-mêmes que ces hommes ont tous été également

dès le principe incapables de maintenir aucunes relations de paix et d'amitié.

“ Sa Majesté éprouvera la plus vive satisfaction, lorsqu'il lui paroîtra que le danger auquel ses Etats et ceux de ses alliés ont été si long-tems exposés, aura réellement cessé; lorsqu'elle sera suffisamment convaincu que la nécessité de la résistance n'existe plus; qu'après l'expérience de tant d'années de crimes et de malheurs, des principes plus sains auront enfin prévalu en France; et que tous les projets gigantesques d'ambition et les plans perpétuels de destruction qui ont menacé l'existence même de la société civile, auront été définitivement abandonnés :— mais la conviction d'un changement semblable, quelque conforme qu'il puisse être aux vœux de Sa Majesté, ne peut résulter que de l'expérience et de l'évidence des faits.

“ Le meilleur garant, le garant le plus naturel de sa réalité et de sa permanence, seroit la restauration de cette Dynastie de Princes qui ont maintenu pendant tant de siècles la Nation Française en état de prospérité au-dedans, et l'ont fait respecter et considérer au dehors. Un tel événement auroit écarté tout d'un coup, et écartera dans tous les tems, les obstacles qui s'opposeroient à une négociation de paix; il assureroit à la France la possession tranquille de son ancien territoire, et il donneroit à toutes les autres nations de l'Europe tranquille et pacifiée cette sécurité qu'elles sont obligées de chercher aujourd'hui par d'autres moyens.

“ Mais quelque désirable pour la France et pour l'univers que puisse être un tel événement, ce n'est point exclusivement à ce mode que Sa Majesté borne la possibilité d'une pacification

solide. Sa Majesté n'entend point avoir le droit de prescrire aux François quelle sera la forme de leur Gouvernement, ni dans les mains de qui sera placée l'autorité nécessaire pour gouverner une grande et puissante nation.

“ Sa Majesté ne s'occupe que de la sûreté de ses Etats et de ceux de ses alliés, et de la sûreté générale de l'Europe. Lorsqu'elle jugera que l'on peut obtenir cette sûreté de quelque manière, soit qu'elle résulte de la situation intérieure de la France, qui a fait naître tous les dangers, soit qu'elle provienne de toute autre circonstance qui pourra mener au même but, Sa Majesté saisira avec empressement l'occasion de concerter avec ses alliés les moyens d'obtenir une pacification générale et immédiate.

“ Malheureusement cette sûreté n'existe point encore; il n'existe point de preuve suffisante des principes qui dirigeront le nouveau Gouvernement; il n'existe aucune base raisonnable qui puisse faire juger de sa solidité: dans cet état de choses, il ne peut rester à présent à Sa Majesté d'autre parti que de poursuivre, conjointement avec d'autres Puissances, une guerre juste et défensive, mais que sa sollicitude pour le bonheur de ses sujets ne lui permettra jamais ni de prolonger au-delà des circonstances qui la rendirent nécessaire, ni de terminer sur d'autres bases que celles qui pourront le mieux contribuer à assurer leur tranquillité, leur constitution et leur indépendance.”

(Signé) GRENVILLE.

Downing-street, 4 Jan. 1800.

Pendant ce tems-là, les Royalistes s'organisoient, se fortifioient, et s'armoient dans les pro-

vinces de l'ouest : ils recevoient d'Angleterre des munitions, des armes, des habits, et l'argent qui leur étoit nécessaire ; et de Paris, les proclamations de Bonaparte, pleines d'expressions menaçantes, d'aveux humilians, et de concessions trompeuses. Un arrêté consulaire, adopté par le Conseil d'Etat le 26 Décembre, permet l'ouverture des temples quelque jour que ce soit, et substitue au serment exigé des ministres du culte public, la simple promesse d'être fidelle à la Constitution : piège dangereux ! comme s'il étoit permis de promettre ce qu'il n'est pas permis de jurer. Un autre arrêté du 30 ordonne qu'une sépulture honorable soit accordée aux cendres du Pape Pie VI, et qu'un monument simple soit élevé à Valence en mémoire de la dignité dont il fut revêtu. Tous ces actes de modération, après tant d'années d'oppression, de meurtres, de brigandages et de crimes, promettent à la France des jours plus heureux, et attachent au Gouvernement nouveau, moins par sentiment que par besoin : l'espoir de la paix le rend encore plus cher : l'expédition des couriers, la retraite des Russes, les dispositions apparentes du Premier Consul, tout semble y conduire, et exalter les cœurs et les esprits plus que ne l'ont jamais fait les victoires les plus brillantes.

Le 1^{er} Janvier 1800, les membres du Tribunat s'assemblent au Palais Royal, et entrent en fonction ; savoir, Adet, Andrieu, Arnould, Bailleul, Bara, Baret, Bauvais, Benjamin-Constant, Béranger, Barthélemy, Bézard, Bitouze-Limières, Boisjolin, Bose, Bouteville, Caillemier, Cambe, Carret, Chabaud-Latour, Chabot, Challan, Chassiron, Chauvelin, Chazal, Chénard, Chénier, Costé, Courtois, Crassous, Curée,

Daunou, Debry, Le Breton, Delpierre, Desmeuniers, Desmousseaux, Desrenaude, Dieu-donné, Alexandre, Duchène, Duveyrier, Eschasériaux, Fabre, Favart, Gallois, Ganhil, Garat-Mailla, Garry, Gaudin, Gillet, Gillet-Lajacqueminières, Guingenué, Girardin, Goupil-Préfelin, Gourlay, Grenier, Guinard, Guttinger, Huguet, Imbert, Isnard, Jacquemont, Jaucourt, Jar-Panvilliers, Jubé, La-Brouste, Laloy, La-Hary, Larominière, Lecointre-Puyraveau, Laussat, Legier, Legonidec, Le-Goupil-Duclos, Le-Jourdan, Le-Roi, Ludot, Malés, Malherbe, Mallarmé, Mathieu, Miot, Mongès, Mouricault, Noël, Parent-Réal, Peinières, Perée, Picault, Portier, Riouffe, Roujoux, Savoy-Rollin, Say, Sédillers, Thibault, Thiessé, Trouvé, Vesin.

Le même jour le Corps Législatif ouvrit aussi ses séances, et se trouva composé de 150 membres du Conseil des Cinq-Cents, 100 du Conseil des Anciens, 19 de la Convention Nationale, 16 du Corps Législatif ou Constituant, et 19 autres citoyens : savoir, Albert, jun. Albert, sen. Allard, Anquetin, Appert, Aubert, Auguis, Auverlot.—Baborier, Baillon, Baraillon, Baron, Barré, Barrière, Barrot, Bassaget, Bassange, Bazoche, Beauchamp, Beerembrock, Belleville, Belzais-Courménéil, Bergeras, Bergier, Berquier-Neuville, Berthezen, Blarau, Boéri, Boileau, Bollet, Bollioud, Bonaparte, Bordes, Bouissierin, Bourdon, Bourgeois, Bourg-Laprade, Brault, Bréard, Brémontier, Bucaille.—Cacault, Cazenave, Castagné, Castaing, Caire, Cazaux, Chaillot, Champion, Champion-Du-Jura, Charrel, Chatry-Lafosse, Cherrier, Cholet-Beaufort, Crochon, Clary, Clavier, Clavière, Clauzel, Cochon-Du-Vivier, Collard, Coller, Combes-

Des-
 Dieu-
 schas-
 Garat-
 Lajac-
 il-Pré-
 inger,
 court,
 La-
 Laus-
 uclos,
 herbe,
 Mouri-
 e, Pi-
 Rollin,
 Vesin.
 t aussi
 mbres
 il des
 16 du
 autres
 sen.
 uguis,
 Baron,
 sange,
 Belle-
 ergier,
 Boéri,
 ordes,
 prade,
 cault,
 azaux,
 Char-
 ufort,
 auzel,
 mbes-

Dounous, Compayre, Cornilleau, Coulmier,
 Coutausse, Couzard, Crevellier.—Dabray, Dal-
 phonse, Danel, Danet, Daracq, Dauphole, De-
 delay-Dagier, De-France, De-Lamarre, De-
 lattré, Delécloy, Delneufcourt, Delort, Del-
 pierre, Delzons, Desmazières, Desnos, Deveaux,
 Devinct-Thierry, Dillon, Druhl, Dubosq, Du-
 bourg, Duflos, Dumas, Dumoulin, Dupin, Du-
 plaquet, Dupoix, Dupuys, Durand, Dutrou-
 Bornier, Duval, Duvillard, Desprez.—Enger-
 rand, Enjubault, Eschassériaux, Estaque, Evers-
 dyck—Fabry, Faure, Febvre, Félix-Faulcon,
 Féry, Florent-Guyot, Fontenay, Foubert, Fou-
 quet, Fourmy, Fournier, Franck, Frégeville,
 Frochot, Fulchiron.—Gontois, Garnier, Gas-
 sendi, Gaudin, Gauthier de la Côté d'Or,
 Gauthier de la Corrèze, Geoffroy, Germain,
 Gesnouin, Gheisens, Gilbert, Gentrac, Girod,
 Girot, Gonnet, Gossuin, Goget-Dubignon,
 Grappe, Grégoire, Grenot, Guérin, Guérin-du-
 Loiret, Guichard, Guillemot, Guiraille, Guiser,
 Guyot-Desherbiers.—Hardy, Hémart, Hopso-
 mère, Houdbert, Hubard, Huon, Hatinguois.—
 Jacomet, Jacomin, Janot, Jan, Jourdan, Jou-
 vent, Juhel.—Kervélégan.—Laborde, La-
 chièze, Lacrampe, Lafont, Lagrange, La-
 Métherie, Langlois, Lapotaire, Larcher, La-
 Tour-d'Auvergne, Laumond, Le Blanc, Le
 Blanc de l'Oise, Le Blond, Le Cerf, Le Clerc,
 Le Clerc de Seine et Oise, Le Febvre-Caillet,
 Le Febvre Laroche, Le Febvrier, Legier, Le-
 grand, Le Mayod, Lemée, Lemoine, Le Mesle,
 Le Normand, Le Rouge, Le Roux, Le Roy,
 Lespinasse, Lesoinne, L'Evêque, Lobjoy, Lou-
 vet, Loyaud, Lucas, Luminais.—Mallein, Man-

sord, Marat, Marc-Aurèle, Martinel, Massa, Maugenest, Maupetit, Menard, Menessier, Merie, Metzger, Meyer de l'Escaut, Meyer du Tarn, Mollevault, Montaut Desilles, Moutardier, Mqnseignat, Moran, Moreau Sigismont, Morel, Mosneron, Moulland. — Neirac, — Oldbrechts, Ornano, Otalle. — Paillard, Pampelonne, Papin, Pellé, Pémartin, Périer, Perrin, Pictet, Pigeon, Pilâtre, Pillet, Poisson, Poulain, Poultier, Rabaud, Raingeard, Rallier, Ramel, Rampillon, Réguil, Renaud-Lascours, Renaud, Reybaud-Clauzonne, Ricard, Richard, Ricour, Rivière, Rodat, Roemers, Roger-Martin, Rossé, Rouisseau, Rouvelet. — Saint-Martin, Saint-Pierre-Lesperet, Salenave, Saligny, Savary, Sauret, Schirmer, Sherlock, Sieyes-Léons, Simon, Simon de Seine et Marne, Simonnet. — Tack, Tardy, Tarte, Tarteyron, Teissier, Thénard, Thévenin, Thierry, Toulgoët, Trottier, Trumeau, Turgan. — Vacher, Van-Kempen, Van-ruymbeke, Vergniaud, Verne, Vigneron, Villars, Villers, Villiot, Vozelle.

Il convient de joindre à ces deux listes, celle des membres du Sénat Conservateur, établi le jour même que la Constitution fut promulguée ; savoir, Beaupuy, Bertholet, Cabanis, Cornet, Cousin, Creuzé-Latouche, Dailly, Destuff-Tracy, Dubois-Dubais, Ducis, Fargues, Garran-Coulon, Garat, Hatry, Kellerman, Lacépède, Lambrechts, La Place, Lecoulteux-Canteleux, Le Mercier, Le Noir-Laroche, Monge, Lespinasse, Pléville-Le Peley, Porcher, Resnier, Rousseau, Vimar, Volney, Sieyes, Roger-Ducos, Serrurier, Casabianca, Chasset, Choiseul-Praslin, Chollet, Clément-Deris, Cornudet, Morard, Darcet, Daubenton, Davous, De Père, Dizea,

Porta
Jour
Le
gain
Ville
T
vern
des
mais
reste
puis
sont
disc
sur
men
siècl
quin
diss
déli
tion
disc
C
Fra
tion
rem
cer
sur
gou
Do
lèg
jou
né
Au
ar
ore
Be

Portal, François de Neufchâteau, Herwyn, Journy-Aubert, La Grange, Laville-le-Roulx, Le Jean, Péré, Le Vasseur, Perregaux, Bougainville, Jacqueminot, Sers, Vernier, Vien, Villetard.

Telles sont les autorités suprêmes qui gouvernent aujourd'hui la France, et qui lui donnent des loix : les formes sont à la vérité changées ; mais les mêmes hommes, les mêmes principes, restent encore dans toute leur force et leur puissance. Les 4 et 5 Janvier, les débats sont orageux au Tribunat ; et dans le feu de la discussion, Duveyrier parlant de la première insurrection populaire en 1789, dit avec véhémence : *On a pu renverser une idole de quinze siècles, et l'on en détruiroit aisément une de quinze jours.* Le Consul tremble ; mais il sait dissimuler, et n'a pas moins subjugué les corps délibérans, de telle sorte qu'ils sont là pour sanctionner ses projets de loi, plutôt que pour les discuter.

Ce fut le 2 Janvier, qu'à l'exemple de la France, la Suisse résolut de changer sa constitution nouvelle : les deux Conseils Législatifs sont remplacés par deux Commissions chargés de concerter avec les membres du Directoire les mesures nécessaires pour le salut de la patrie : le gouvernement provisoire est confié aux citoyens Dolder et Savary, qui font arrêter leurs trois collègues L'Harpe, Oberlin, et Secrétan. Ce même jour M^{gr} le Prince de Condé, dont le quartier-général se trouvoit alors à Leintz, dans la Haute Autriche, fait annoncer publiquement l'avis qu'il a reçu de rester en Allemagne, jusqu'à nouvel ordre ; et dans l'instant même M^{gr} le Duc de Berri, nommé Grand Prieur de France par l'Em-

pereur des Russies, est reconnu et reçu par le Prince en cette qualité.

Pendant ce tems-là, la misère cause les plus grands ravages au milieu de l'armée Française en Italie : les soldats y demandent honteusement l'aumône ; et quoique couverts de haillons, ils vendent les habits neufs qu'on leur fournit, pour avoir du pain. De-là, les murmures, les désertions, les maladies contagieuses qui, le 3 Janvier, y régnoient avec un tel caractère de malignité que, dans la seule petite ville de Nice, il mouroit 140 hommes par décade. C'est là que se trouvoit alors le Général Championnet, qui, en attendant son successeur Massena, faisoit tous ses efforts pour réunir les corps débandés : son zèle républicain lui a coûté la vie ; car, atteint lui-même de la contagion, il meurt le 9, après douze jours de souffrances.

Le 11 Janvier les Royalistes des provinces de l'Ouest, avec lesquels on avoit conclu un armistice, pour les diviser et les corrompre plus aisément, en observent ponctuellement les conditions, mais restent toujours unis, et ne rendent point leurs armes. Alors, trompés dans leur attente, les Consuls prennent un arrêté terrible contre ces défenseurs du trône et des autels : leur prétendue modération se démasque : les départemens insurgés sont mis hors de la protection de la Constitution : les pères et mères répondront de leurs enfans, s'ils sont Royalistes : leurs biens seront pillés impunément, et leurs propriétés légalement ravagées : il est ordonné au Général Brune, successeur du Général Hédouville, de former des colonnes mobiles, de promener le fer et le feu sur ces provinces malheureuses, de prendre toutes les mesures de rigueur nécessaires

nécessaires pour exterminer tous ceux qui ne mettront point bas les armes, et de se comporter enfin comme en pays ennemi.

Le 14 Janvier.—Dans l'instant même où le Gouvernement consulaire de France fait marcher des troupes de Paris vers la côte de l'Ouest, et se dispose à subjuguier, par la terreur et la force réunies, ceux qu'il n'a pu gagner et tromper par une modération factice et par la corruption, il sollicite vivement la paix au dehors : déjà des propositions avoient été faites au Cabinet de Vienne, sur les bases du traité de Campo-Formio, mais aussi infructueusement qu'au Cabinet de St. James. Ces refus ne découragent pas cependant le Premier Consul : s'il ne peut tromper les Cours ennemies, il faut au moins qu'il trompe le Peuple François par le desir apparent de la paix qu'il ne veut pas : un second courier part aujourd'hui pour Londres, et porte au Lord Grenville les deux pièces suivantes.

“ Milord, je me suis empressé de mettre sous les yeux du Premier Consul de la République Française la Note officielle en date du 14 Nivôse que vous m'avez transmise ; et je me trouve chargé de vous faire passer aujourd'hui la réponse pareillement officielle que vous trouverez ci-jointe. Recevez, Milord, l'assurance de ma haute considération.—C. M. TALLEYRAND.

NOTE.

“ La Note officielle en date du 14 Nivôse, an 8, adressée par le Ministre de Sa Majesté Britannique, ayant été mise sous les yeux du Premier Consul de la République Française, il a remarqué avec surprise qu'elle reposoit sur une opinion qui n'est point exacte relativement à l'origine et aux conséquences de la guerre actuelle. Bien loin

que ce soit la France qui l'ait provoquée, on se rappelle que dès le principe de sa révolution elle avoit solennellement proclamé son amour pour la paix, son éloignement pour les conquêtes, son respect pour l'indépendance de tous les gouvernemens ; et il n'est pas douteux qu'occupée alors et sans partage de ses affaires intérieures, elle eût évité de prendre part à celles de l'Europe, et fût demeurée fidelle à ses déclarations. Mais par une disposition opposée, aussitôt que la révolution Française eût éclaté, l'Europe presque entière se ligua pour la détruire. L'aggression fut réelle long-tems avant d'être publique : on excita les résistances intérieures, on accueillit les opposans, on appuya leurs déclamations extravagantes, on outragea la Nation Française dans la personne de ses agens ; et l'Angleterre donna particulièrement cet exemple par le renvoi du Ministre accrédité près d'elle : enfin la France fut attaquée de fait dans son indépendance, dans son honneur, et dans sa sûreté, long-tems avant que la guerre fut déclarée.

“ Ainsi c'est aux projets d'asservissement et de démembrement qui ont été préparées contre elle, et dont l'exécution a été plusieurs fois tentée et poursuivie, que la France est en droit d'imputer les maux qu'elle a soufferts et ceux qui ont affligé l'Europe :—de tels projets, depuis long-tems sans exemple, à l'égard d'une aussi puissante nation, ne pouvoient manquer d'amener les plus fatales conséquences.

“ Assaillie de toute part, la République a dû porter par-tout les efforts de sa défensive, et ce n'est que pour le maintien de sa propre indépendance qu'elle a fait usage des moyens qui étoient dans sa puissance et dans le courage de ses citoyens. Tant qu'elle a vu que ses ennemis s'obs-

tinioient à méconnoître ses droits, elle n'a compté que sur l'énergie de sa résistance : mais aussitôt qu'ils ont dû renoncer à l'espoir de l'envahir, elle a cherché des moyens de rapprochement, elle a manifesté des intentions de paix ; et si elles n'ont point toujours été efficaces ; si, au milieu des crises intérieures que la révolution et la guerre ont successivement amenées, les précédens dépositaires de l'autorité exécutive en France n'ont pas toujours montré autant de modération que la nation elle-même a déployé de courage, il faut en accuser sur-tout l'acharnement avec lequel les ressources de l'Angleterre ont été prodiguées pour consommer la ruine de la France.

“ Mais si les vœux de Sa Majesté Britannique, comme elle en donne l'assurance, d'accord avec ceux de la République Française, sont pour le rétablissement de la paix, pourquoi, au lieu d'essayer l'apologie de la guerre, ne pas mettre son soin à la terminer ? et quel obstacle peut empêcher un rapprochement dont l'utilité est commune et sentie ? sur-tout quand le Premier Consul de la République Française a personnellement donné tant de preuves de son empressement à mettre un terme aux calamités de la guerre, et de sa disposition à maintenir l'observation rigide des traités conclus.

“ Le Premier Consul de la République Française ne pouvoit pas douter que Sa Majesté Britannique ne reconnût le droit des nations à choisir la forme de leur gouvernement, puisque c'est de l'exercice de ce droit qu'elle tient sa couronne ; mais il n'a pu comprendre comment à côté de ce principe fondamental, et sur lequel repose l'existence des sociétés politiques, le Ministre de Sa Majesté a pu placer des insinuations par lesquelles

il tend à s'immiscer aux affaires intérieures de la République, et qui ne sont pas moins injurieuses pour la Nation Française et pour son gouvernement que ne le seroient pour l'Angleterre et pour Sa Majesté une sorte de provocation vers le régime républicain dont l'Angleterre adopta les formes au milieu du siècle dernier, ou une exhortation à rappeler au trône cette famille que la naissance y avait placée, et qu'une révolution en a fait descendre.

“ Si à des époques peu éloignées, et quand le système constitutif de la République ne présentait ni la force ni la solidité qu'il renferme aujourd'hui, Sa Majesté Britannique a cru provoquer elle-même un rapprochement et des conférences de paix, comment ne seroit-elle pas empressée de renouer des négociations auxquelles l'état présent et réciproque des affaires promet une marche prompte ? De toute part la voix des peuples et de l'humanité implore la fin d'une guerre marquée déjà par de si grands désastres, et dont la prolongation menace l'Europe d'un ébranlement universel et de maux sans remède ; c'est donc pour arrêter le cours de ces calamités, ou afin que leurs terribles conséquences ne soient reprochées qu'à ceux qui les auroient provoquées, que le Premier Consul de la République Française propose de mettre sur-le-champ un terme aux hostilités en convenant d'une suspension d'armes et en nommant immédiatement de part et d'autre des plénipotentiaires qui se rendroient à Dunkerque, ou dans toute autre ville non moins avantageusement située pour la rapidité des communications respectives, et qui travailleroient sans aucun retard au rétablissement de la paix et de la bonne amitié entre la République Française et l'Angleterre.

“ Le Premier Consul offre à cet égard de donner les passe-ports qui seroient nécessaires.

“ (Signé) C. M. TALLEYRAND.”

Les Ministres de Sa Majesté Britannique répondirent par la Note suivante :

“ La Note Officielle transmise par le Ministre des Affaires Etrangères en France, et reçue par le soussigné, le 18 du courant, a été mise sous les yeux du Roi.

“ Sa Majesté ne peut s'empêcher de témoigner le chagrin avec lequel elle observe dans cette Note, que les agressions non provoquées de la France, seules causes de la guerre, y sont systématiquement défendues par ceux qui gouvernent maintenant ce pays, sous les mêmes prétextes que ceux dont on se servit originairement pour essayer de les déguiser. Sa Majesté ne s'occupera point de réfuter des allégations condamnées aujourd'hui universellement, et qui, relativement à la conduite de Sa Majesté, non-seulement sont dénuées de tout fondement en elles-mêmes, mais encore sont contredites par la nature et le fait réel des transactions sur lesquelles elles portent, ainsi que par le témoignage exprès que le Gouvernement François en rendit lui-même dans le tems.

“ Quant à l'objet de la note, Sa Majesté ne peut que s'en référer à la réponse qu'elle a déjà donnée.

“ Elle a expliqué, sans réserve, les obstacles qu'elle a jugés être de nature à ne laisser dans le moment actuel aucun espoir d'avantage à ouvrir des négociations. Tous les motifs de traiter sur lesquels on appuie avec confiance dans la note officielle Française ; les dispositions personnelles que l'on assure exister pour conclure la paix et

observer rigidelement les traités à l'avenir ; le pouvoir d'assurer l'effet de ces dispositions, en supposant qu'elles existent ; et la solidité du système qui vient d'être établi, après une suite de révolutions qui se sont succédées si rapidement ; toutes ces choses sont autant de points qui ne peuvent être prouvés, ainsi que Sa Majesté l'a déjà exprimé, que par le résultat de l'expérience, et l'évidence des faits.

“ Sa Majesté, avec la sincérité et la franchise qu'exigeoit sa sollicitude pour le rétablissement de la paix, a indiqué à la France les moyens les plus sûrs et les plus prompts d'arriver à un but aussi heureux. Mais elle a déclaré avec la même sincérité, et en termes également clairs, qu'elle n'entend point prescrire à une nation étrangère la forme de son gouvernement : qu'elle n'a en vue que la sûreté de ses Etats, et celle de l'Europe ; et que toutes les fois qu'elle jugera que cet objet essentiel sera suffisamment assuré, de quelque manière que ce soit, elle s'empressera de concerter avec ses alliés les moyens d'ouvrir immédiatement une négociation commune, pour le rétablissement de la tranquillité générale.

“ Sa Majesté s'en tient fermement à ces déclarations ; et ce n'est que d'après les bases qui y sont exposées, que sa sollicitude pour la sûreté de ses sujets lui permettra de se départir du système de défense vigoureuse auquel, par la faveur de la Providence, ses Etats doivent la jouissance sûre du bonheur et des avantages qu'ils possèdent maintenant.

“ (Signé) GRENVILLE.

“ *Downing-street, le 20 Janvier, 1800.*”

Du 15 au 20 Janvier, les hostilités recommencent dans l'intérieur : déjà le Général Hédouville,

resté Commandant en second sous le Général Brune, avoit fait la paix à Montfaucon avec plusieurs Chefs Royalistes. La gauche de la Loire étoit tranquille et soumise en apparence; et depuis le 20 Janvier jusqu'au 5 Février, la multitude des armées républicaines, leurs mouvemens rapides, la mobilité de leurs colonnes, l'unité de commandement, et l'ensemble de leurs opérations, les rendirent tellement supérieures à des pelotons de royalistes dispersés çà et là, et conduits par des généraux indépendans les uns des autres, que la victoire ne fut pas long-tems indécise. MM. d'Autichamp, de Scépaux, Gogué, de Bourmont et de Chatillon, dont les divisions étoient les plus foibles et, par leur position, les plus exposées aux premières attaques de l'ennemi, profitèrent, après quelques légères actions, des offres du Général républicain, et firent leur paix partielle. Cependant le Général George tenoit encore: placé sur la côté à portée de recevoir les secours abondans d'armes, d'argent, d'habits et de munitions de toute espèce que le Gouvernement Anglois fournissoit aux armées royales, il avoit des moyens de résistance plus grands, et des forces plus concentrées. Le Général Maitland, et le Col. Twiss, Commissaires Anglois, chargés de reconnoître sur les lieux ce que l'on pouvoit attendre des insurgens, étoient alors à son armée, dont ils prévirent aisément la prochaine défaite: au lieu des forces imposantes et des légions nombreuses qu'on leur avoit annoncées, ils ne trouvèrent, comme ils l'ont dit eux-mêmes à leur retour, que des chefs toujours indépendans et souvent divisés, des soldats de confiance qui ne vouloient pas s'éloigner de leurs foyers, enfin une irrégularité de formation, de mouvemens et d'ordonnance, telle

que la plus foible attaque régulière devoit infailliblement assurer aux républicains le triomphe le plus complet. En effet, le Général Hatry s'avance le 25 Janvier contre le Général George, à la tête de 20,000 hommes : celui-ci n'en avoit que 15000, et marche néanmoins à sa rencontre : le premier engagement eut lieu à Elven, et se termina à l'avantage des Royalistes ; mais affoiblis par la perte que leur occasionna cette première affaire, découragés par la nouvelle des paix partielles qui s'étoient déjà conclues, effrayés du nombre de leurs ennemis, ils commencèrent à se débander, et le Général Hatry les attaqua bientôt avec des forces supérieures, et les défit à Grandchamp. George, alors, fut obligé d'accepter la paix qu'il avoit jusqu'ici constamment refusée. Le brave et fidèle Général Comte de Frotté restoit seul debout, ferme et incorruptible au milieu de ces défections, de ces paix honteuses, de ces défaites : désespéré de l'état déplorable où se trouvoit la cause de l'autel et du trône, cherchant autour de lui des coopérateurs pour la défendre, et ne trouvant plus que des pacificateurs, il écrivoit le 12 Février à 5 heures du soir la lettre suivante à M. le Baron d'Hugon, son camarade et son ami :

“ Je n'ai point encore de nouvelles d'Angers ;
 “ j'attends toutes les minutes St. Florent : je ne
 “ vois que trop que j'ai prévu juste : nos perfides et
 “ insolens ennemis nous traiteront peut-être plus
 “ durement que les autres, parce que nous sommes
 “ les derniers. N'importe ; il faut bien souscrire à
 “ tout, mais jamais au désarmement—du moins
 “ ce ne sera jamais par mon ordre. Pour tâcher
 “ de le prévenir, en cas qu'on l'exige, faites
 “ provisoirement prendre les fusils de toutes les
 “ recrues et autres soldats peu sûrs, et mettez-les
 “ en magasin. Faites-en dire autant à Le Brun de

“ ma part. Notre situation est bien critique,
 “ mais il faut espérer qu'elle ne durera pas : notre
 “ tour viendra. O mon cher Hugon, que j'ai
 “ de chagrin ! jamais mon cœur n'éprouva plus
 “ d'amertume. Que ne puis-je réunir sur ma
 “ tête toute la haine de nos ennemis pour nous
 “ tous ! j'en serois plus satisfait ; du moins je
 “ prendrai sur moi le plus que je pourrai pour
 “ alléger les autres.—Envoyez-moi de suite un
 “ exprès pour attendre mes ordres, et me donner
 “ les renseignemens de ce qui se passe dans votre
 “ canton. Mille amitiés à Caumarque : pour
 “ Dieu, engagez tous nos camarades à patienter :
 “ je conçois qu'ils sont inquiets ; mais moi, je
 “ ne suis pas plus tranquille.”——Dès qu'il se
 vit ainsi abandonné de toute part, et environné
 d'ennemis, sans moyens de résistance, il envoya
 le 13, à la faveur de sauf-conduits donnés par le
 Général Chamberlac, MM. d'Hugon, de Ver-
 dun, et de Caumarque, pour traiter de la paix :
 ils furent très-bien accueillis du Général républi-
 cain, mais il regretta que leur Chef ne fut point
 présent, pour terminer plus promptement cette
 importante affaire. M. le Baron d'Hugon partit
 alors, accompagné de quelques cavaliers qui lui
 furent adjoints, sous le prétexte apparent de sa su-
 reté personnelle, mais qui, en arrivant dans la re-
 traite de M. le Comte de Frotté, se saisirent de
 sa personne, suivant l'ordre qui leur avoit été se-
 crettement donné, et de tous ceux qui étoient
 avec lui. Le Commandant républicain, par la plus
 lâche violation du droit des gens et des loix de
 la guerre, se rendit donc maître de MM. de
 Frotté, maréchal de camp ; de Caumarque, com-
 mandant de légion ; d'Hugon, chef de légion ;
 de Verdun, chef de légion ; Casimieux, aide-de-

camp du Général; Séguiran, aide-major; Saint-Florent, aide-major: et fidèle exécuter des ordres barbares qu'il avoit sans doute reçus du Premier Consul, il les faisoit conduire à Paris, lorsqu'une lettre du Général Le Febvre les fit rester à Verneuil pour y être jugé par un tribunal militaire, qui le 18 Février les condamna à mort. Rendus sur le lieu de l'exécution, aucun d'eux ne voulut souffrir un bandeau sur les yeux; et l'intrepide Casimieux fut le seul qui, à la première décharge n'ayant été que blessé, et restant debout au milieu de ses compagnons qui n'étoient déjà plus, dit courageusement à ses bourreaux de l'achever. Ainsi mourut M. le Comte de Frotté, ce jeune et généreux guerrier qui, quatre mois auparavant, le 15 Octobre 1799, ayant fait prisonniers un capitaine, un lieutenant, et 18 soldats républicains, les renvoya dans leurs foyers, et leur rendit tout à la fois la vie et la liberté, pour épargner le sang François, suivant l'ordre qu'il avoit reçu, disoit-il, de Louis XVIII, son auguste maître. Et pendant que toutes ces choses se passoient, pendant qu'un noble et religieux enthousiasme trop faiblement nourri, trop lentement secouru, et manifesté beaucoup trop tôt, étoit ainsi étouffé, ou comprimé du moins par la force et la terreur, dans ces provinces si généreusement dévouées aux intérêts de la religion et de la monarchie, M. de Vioménil arrivoit, le 5 Février, de l'armée de Condé, à Londres, pour aller prendre le commandement général des légions royales qui n'existoient déjà plus, et des pays qu'inondoient alors les hordes militaires du nouvel usurpateur. Depuis ce tems-là, les Généraux et les Administrateurs de la République dans les départemens insurgés s'occupent à désarmer les habi-

tans,
consc
Roya
du P
d'eux
depu
tous
M
toire,
en les
une c
parer
veng
union
repro
gnem
de la
d'hui
Les
en A
venir
Roi
torts
prom
le-ch
Puiss
les or
nions
se r
et ne
invir
et de
C
jour
pire
rent

tans, et à soumettre la jeunesse aux lois de la conscription. Presque tous les Chefs de l'Armée Royale de l'ouest sont à Paris, d'après l'invitation du Premier Consul, ou par son ordre; et l'un d'eux, M. de Scépaux, rayé de la liste des émigrés depuis la paix conclue, vient d'être réintégré dans tous ses biens.

Mais si la discorde a remporté une grande victoire, et perdu les royalistes armés de l'intérieur en les divisant, elle vient d'éprouver au dehors une défaite honteuse et des pertes qu'elle ne réparera jamais: elle ne pourra plus apporter la vengeance de Louis XVIII pour obstacle à la réunion de tous les François: elle ne pourra plus reprocher à nos Princes leur dissentiment, leur éloignement, leurs inimitiés, leurs divisions: l'amour de la religion et de la patrie les réunit tous aujourd'hui dans un même esprit et dans un même cœur. Les trois Princes de la Maison d'Orléans, arrivés en Angleterre le 31 Janvier, se sont hâtés de venir à Londres, où réside *Monsieur*, frère du Roi France; et le 13 Février, l'oubli de tous les torts, le pardon de toutes les fautes, ont été aussi promptement accordés que demandés, et scellés sur-le-champ d'une réconciliation sincère et parfaite. Puissent les François de tous les rangs, de tous les ordres, de toutes les classes, de toutes les opinions différentes sur la religion et la monarchie, se réunir de même pour défendre la même cause, et ne former qu'un parti, environné de cette force invincible qui naît particulièrement de la concorde et de l'unité!

C'est encore aujourd'hui, 5 Février 1800, jour à jamais mémorable dans les annales de l'Empire Britannique, et qui n'est point du tout indifférent à l'Europe, que deux corps politiques incon-

venablement attachés jusqu'alors à une seule tête, se réunissent, se confondent pour ne former désormais qu'un seul et même corps plus régulier dans sa structure, plus libre, plus rapide dans ses mouvemens, et plus robuste dans sa constitution. La profonde sagesse du Ministère Anglois avoit déjà senti la nécessité de cette plus étroite union, de cette concentration de forces, de cette identité d'existence politique avec l'Irlande, pour le salut et l'avantage réciproque des deux pays, sur-tout depuis que le système désorganisateur des révolutionnaires François étendoit ses ravages d'une manière effrayante par la division, la séduction et la corruption des peuples : il la soumit l'année dernière au Parlement Irlandois, où les intrigues peut-être, peut-être l'élan d'un patriotisme généreux mais aveugle, la firent rejeter. Elle y est enfin plus heureusement représentée, le 5 Février, par Lord Castlereagh, avec une force d'éloquence et de raison qui, malgré les efforts de l'Opposition, triomphe et fait consacrer le principe de l'union de l'Irlande avec la Grande Bretagne, à la majorité de 138 voix contre 115 : ainsi, d'après les articles qui servent de base à cette réunion si utile aux deux royaumes, et si diversement considérée par les publicistes, l'Empire Britannique, sous le nom de *Royaume Uni de Grande Bretagne et d'Irlande*, n'aura plus, à dater du 1 Janvier 1801, qu'un seul Parlement, séant à Londres, dans lequel l'Irlande sera représentée par 4 Pairs ecclésiastiques, 28 Pairs laïcs, et 100 députés des Communes.

Le 24 Février.—Si la situation des finances d'un royaume est le plus infailible thermomètre de sa force et de sa prospérité, l'Angleterre est aujourd'hui la plus formidable Puissance de l'Eu-
rope ;

rope : et si les dispositions belliqueuses ou pacifiques d'un Cabinet peuvent être jugées d'après les fonds versés au trésor public pour le service de l'année, celui de S. James ne conclura point, selon l'expression du célèbre Burke, *la paix régicide*, et se prépare au contraire à continuer la guerre avec plus de vigueur et d'énergie que jamais. Mr. Pitt vient aujourd'hui présenter au Parlement le *Budget*, ou l'aperçu des dépenses pour cette année, et des moyens d'y pourvoir : d'où il résulte que les revenus ordinaires joints à un emprunt de 20,500,000l. sterling fait, le 21 de ce mois, avec autant de facilité que d'avantage pour le Gouvernement, mettent à sa disposition l'énorme somme de 39,500,000l. et les amis de la Coalition y trouvent avec plaisir un aperçu de 3,000,000l. désignés pour les subsides étrangers.

Tandis que l'Angleterre, par tant de généreux sacrifices, donne un aussi éclatant témoignage d'amour pour son Prince, et d'attachement à son heureuse et sage constitution, la France, ruinée et avilie, voit tranquillement asseoir un nouvel usurpateur sur le trône de ses Souverains légitimes.

“ C'est aujourd'hui, 19 Février, que l'installation des Consuls s'est faite aux Thuilleries, dit un journal de Paris, au milieu d'une foule immense qui environnoit le Palais. Ce cortège partit à une heure du Luxembourg : les Ministres en costume et les Conseillers d'Etat précédoient. Les Consuls étoient tous les trois dans une même voiture attelée de six chevaux soupe-de-lait, donnés par l'Empereur à Bonaparte après le traité de Campo-Formio. Les corps militaires étoient sous les armes, et dans la meilleure tenue. On remarquoit sur-tout la superbe garde consulaire, qui doit être portée à

“ à 3600 hommes. Le corps de gardes dont l’hé-
 “ ritier présomptif, Eugène Beauharnois, mar-
 “ mot de 17 ans, est capitaine, présentait un
 “ coup-d’œil magnifique. On distinguait, au
 “ milieu de la cavalcade de ces Mamelouks Fran-
 “ çois, le jeune Mamelouk que Bonaparte a
 “ amené avec lui d’Egypte. Arrivé à la porte de
 “ la cour des Thuilleries, le Premier Consul
 “ descendit de carrosse, et monta un superbe
 “ cheval de bataille. Les deux autres Consuls
 “ montèrent dans le vestibule où les attendoient
 “ les Conseillers d’Etat, et ils s’installèrent réci-
 “ proquement, en se congratulant sur leur bonne
 “ fortune. Pendant ce temps, le Premier Con-
 “ sul passait en revue les différens corps mili-
 “ taires de la procession, qui exécutèrent leurs
 “ manœuvres d’une manière fort brillante. Ma-
 “ dame Bonaparte, sa famille et ses *Dames d’Hon-*
 “ neur, étoient au balcon des appartemens du
 “ Consul Le Brun, dans la partie du Pavillon de
 “ Flore qui donne sur le Pont-Royal. Les airs
 “ retentissoient des acclamations de *Vive Bona-*
 “ *parte!* Les Thuilleries étoient remplies de
 “ spectateurs ; les quais en étoient couverts ; les
 “ fenêtres en étoient comblées.”

A cette représentation scandaleuse dans le sé-
 jour de nos augustes maîtres, devoit nécessaire-
 ment succéder une orgie : le nouveau Roi régala
 ses deux collègues et les Présidens des Corps
 constitués, Sieyès, Duval, et Desmeuniers : les
 Ministres seuls eurent l’honneur de s’asseoir à la
 table de Sa Majesté consulaire ; et Lucien Bona-
 parte donnoit dans une autre salle un festin où,
 parmi tous les Conseillers d’Etat, le proscrit
 Barthélémi se trouvoit placé auprès de son pros-
 cripteur Boulay de la Meurthe : enfin Murat,

beaufrère du Premier Consul, festoyoit plus loin tous les officiers de la maison militaire des magnifiques Triumvirs.

Le lendemain offrit à Bonaparte un nouveau triomphe, moins pompeux, mais beaucoup plus flatteur que celui dont il avoit joui la veille. Ce ne sont plus des caporaux parvenus, des fournisseurs enrichis, des Grands-Seigneurs dégradés, des soldats enivrés, et des émigrés même confus d'une radiation obtenue par des bassesses, qui viennent entourer, flatter, caresser l'idole du jour : ce sont des têtes couronnées qui, représentées par leurs plénipotentiaires, reconnoissent cette nouvelle Majesté Royale, et cultivent soigneusement son amitié. Le Premier Consul a donc daigné recevoir dans son cabinet, MM. le Marquis de Musquiz, Ambassadeur d'Espagne ; le Baron de Sandoz-Rollin, Ministre de Prusse ; Manthey, Chargé d'Affaires de Dannemark ; Kopp, Chargé d'Affaires de la République Helvétique ; le Baron de Reitzenstein, Ministre de Bade ; Boccardi, Ministre de la République Ligurienne ; Schimmelpenninck, Ministre de la République Batave ; et les Citoyens Giustiniani et Serbelloni, Ambassadeurs des deux Républiques Cisalpine et Romaine, auxquelles ils ont eu le bonheur de survivre. Ce magnifique Corps diplomatique a dîné au Chateau ; et MM. de Musquiz et de Sandoz-Rollin s'y rendirent avec les cordons de leurs Ordres.

Ainsi s'est réalisée la prédiction de Mr. Burke, qui, au mois d'Octobre 1796, décrivait en ces termes l'audience accordée aux Ambassadeurs des Puissances étrangères par les assassins de Louis XVI, et les usurpateurs de son trône : " A l'ouverture de ces portes, quel spectacle ce sera de

“ contempler les plénipotentiaires de l'impuis-
 “ sance royale, après avoir attendu dans l'anti-
 “ chambre du régicide, s'avancer, prendre place,
 “ selon l'ordre de préséance qu'ils auront obtenu
 “ par leurs cabales, et qui sera accordé suivant
 “ l'ancienneté de leur dégradation, ramper en
 “ présence du régicide, et rappelant sur leurs
 “ lèvres flétries ce sourire qu'ils étudioient avec
 “ tant de soin chez eux pour le lever de leur
 “ maître, présenter les restes usés de leurs grâces
 “ de cour devant le museau renfrogné, sardonique,
 “ dédaigneux et féroce d'un scélérat couvert de
 “ sang, qui tout en recevant leur hommage les
 “ toisera de l'œil, et prendra leur mesure pour
 “ faire arranger sa guillotine à leur taille !”

Mais si les représentans des nations alliées de
 la République Française font assidument la cour
 au Citoyen couronné dans Paris, Sa Majesté
 Corse rampe, intrigue à son tour à la porte des
 Cabinets de toutes les Puissances coalisées : et sans
 parler des démarches que l'on assure avoir été
 faites auprès de l'Empereur même Paul I, il est
 certain que, le 26 Février, M. de Bardaxi, Se-
 crétaire de la Légation Espagnole auprès du *Grand*
Consul, arrive à Vienne, porteur de dépêches im-
 portantes, et de nouvelles propositions de paix
 fondées sur des bases différentes de celles qui
 avoient déjà été rejetées. Présenté au Ministre
 des Affaires étrangères du Cabinet Autrichien
 par M. d'Arango, il eut avec lui une longue con-
 versation, qui s'est terminée par un refus, si l'on
 en juge d'après les dispositions et les mesures
 postérieures des deux Cabinets et des deux armées
 ennemies.

C'est ainsi que Bonaparte, après avoir employé
 les deux mois de Janvier et de Février à s'ins-
 taller pompeusement aux Thuilleries ; à couvrir

plutôt qu'à étouffer le feu de la guerre des Royalistes de l'intérieur ; à s'environner des formes d'une modération trompeuse ; à asseoir sur les ruines de l'anarchie la base d'un gouvernement militaire ; à organiser l'administration de cette prétendue République sur le modèle de l'ancienne Monarchie ; à nommer pour chaque Province des Préfets qui sont de véritables Intendants, ou Commissaires départis pour le maintien de sa despotique autorité ; à composer des Conseils de département, d'arrondissement et de préfecture, qui ne sont autre chose que les ci-devant Assemblées Provinciales essayées par Necker ; à établir des *Sous-préfets*, qui représentent les subdélégués de nos anciens Intendants ; à choisir lui-même les Maires, les Juges des tribunaux criminels, civils et militaires, et jusqu'aux membres des Administrations subalternes ; après avoir enfin tenté tous les moyens de promesses et de séduction, et fait, auprès des Puissances coalisées, plusieurs démarches sincères, ou purement illusoires, pour conclure la paix, il consomme le mois de Mars à prendre les mesures nécessaires pour la continuation d'une guerre que ses ennemis se proposent de pousser avec vigueur. Dès-lors le Gouvernement François commence à changer de physionomie : le fard de la modération tombe peu à peu, et laisse entrevoir la pâleur du terrorisme qui ne tardera pas à se montrer dans toute son horreur : et le 5 Mars, une proclamation de Bonaparte au Peuple François, réclame, à la manière de Robespierre, le sacrifice des biens et des vies pour la défense de la République : un décret du même jour, du même Souverain, et du même style, ordonne à tous les anciens soldats, et à tous les conscrits, de se rendre à Dijon avant

le 4 Avril, au plus tard: c'est là que doit se trouver bientôt en personne le Premier Consul: et soit pour y attirer la jeunesse insensée par l'appas des plaisirs, soit pour l'amusement de Sa Majesté Consulaire et de toute sa Cour, on a déjà fait partir pour ce même endroit une troupe nombreuse d'artistes de toute espèce, des comédiens, des musiciens, des danseurs, et jusqu'aux pantomimes du fameux Quiro-Franconi. Les Préfets sont en outre chargés de sommer, *de par l'honneur*, et bientôt *de par la guillotine*, les jeunes citoyens de se rendre au plutôt dans le même lieu, pour partager, dans cette circonstance extraordinaire, les périls et la gloire du Premier Consul: enfin des ressources pécuniaires sont cherchées dans la vénalité des charges: les administrateurs des postes, des loteries, des enregistremens, des douanes, des domaines, doivent payer leurs offices par voie de cautionnement, et pourront les revendre ensuite: les notaires même vont verser au trésor public une somme proportionnée au nombre des habitans du territoire sur lequel ils exercent leurs fonctions, en attendant que l'organisation ultérieure de l'ordre judiciaire permette d'en user de même à l'égard des Juges de tous les Tribunaux; et par un nouveau décret, qui ne le cède en rien à ceux de l'infâme *Convention Nationale*, tous les jeunes gens qui ont atteint l'âge de 21 ans, sont mis à la disposition du Gouvernement si doux, si tolérant, si modéré du *Grand Consul Bonaparte*.

L. Y.

FRANCE.

Paris, 28 Mars.—Nous offrons depuis trois mois un nouveau spectacle à l'Europe étonnée : tout paroît ici changé, et rien ne l'est en effet. Le Peuple François, avec ses *Tribuns*, ses *Législateurs*, ses *Sénateurs* et ses *Consuls*, respire un moment et se repose de ses fatigues convulsionnaires : il se trouve heureux, non par la jouissance d'un bonheur réel, mais par le souvenir et la comparaison de ses maux passés : la crainte seule de les voir renaître le conduit aux pieds de la nouvelle idole ; et il crierà constamment *Vive Bonaparte*, jusqu'au moment où il pourra le placer à côté de son prédécesseur Robespierre. Le Gouvernement de son côté est toujours *Jacobin* : et si le monstre a caché ses mille têtes pour n'en montrer plus qu'une ; s'il s'est enveloppé d'une espèce de manteau royal pour dérober à nos yeux ses dégoûtantes souillures et tout le sang dont il est couvert ; s'il a pris le ton de la douceur et le masque de la modération, c'est qu'il veut arriver à son but, non plus aujourd'hui par l'épouvante, mais par la fourberie : et depuis qu'il exerce la souveraine puissance, ses loix, ses arrêtés, ses décrets et ses proclamations nous montrent Robespierre ridiculement travesti en Monarque : en voici la preuve.

Consulat, 25 Décem. 1799.

Bonaparte permet d'ouvrir les temples pour l'exercice du culte quel que jour que ce soit, et ne veut point, dit-il, qu'on force de les tenir ouverts le jour de *décadi*. — Il substitue au serment exigé des Ministres du

Consulat, 11 Janv. 1800.

Bonaparte fait annoncer par son Ministre de la Police, Fouché, à toutes les Administrations centrales, qu'il ne veut ni la résurrection des Catholiques, appelés fanatiques, ni permettre l'ouverture des temples à leur intolé-

culte par toutes les constitutions précédentes, cette simple formule : *Je promets fidélité à la Constitution.*

Bonaparte établit partout des Préfets, des Sous-préfets, des Conseils de Préfecture, des Conseils de Département, des Conseils d'Arrondissement, des Maires, des Adjoints, enfin tous les Administrateurs qui doivent opprimer de nouveau les Provinces de la France ; et tous sont à sa nomination et sous sa dépendance.

Tribunat, 15 Févr. 1800.

Bonaparte propose une loi pour clore la liste des Emigrés : les Tribuns l'approuvent le 15 Février, et les Législateurs le 26. Le discours prononcé à ce sujet par Boulay de la Meurthe est trop remarquable par son opposition aux principes qu'il professoit autrefois, pour ne pas le rapporter ici en partie.

Extrait du discours de Boulay de la Meurthe, Tribun, en Février 1800.

“ Il faut en convenir de
“ bonne foi, sous l'empire

rance : ainsi, dit-il, montrez-vous inflexibles contre ces hommes qui s'écartent des principes de notre ordre social.

Voilà sans doute quelque chose de plus que les Intendants et les subdélégués, contre lesquels on a tant crié : car les Préfets gouverneront arbitrairement, et ont le droit de nommer et destituer des maires, des adjoints, etc.... et on ne peut les comparer qu'aux Commissaires de Robespierre, Tallien à Bordeaux, Carrier à Nantes....

Extrait du discours de Boulay de Meurthe, au Conseil des 500, le 16 Octobre 1797.

“ Il faut se délivrer
“ de la présence des
“ Nobles : mais comment
“ le faire ? les exterminer,
“ ou les exclure ? Ils nous
“ extermineroient, s'ils
“ étoient les maîtres :
“ nous le sommes ; et
“ nous ne voulons que les
“ exclure. Je propose
“ donc d'expulser à per-
“ pétuité du territoire
“ de la République tous
“ ceux qui ont appar-
“ tenu aux maisons ci-
“ vile et militaire du Roi,

" des loix existantes con-
 " tre les Emigrés, la pro-
 " priété n'étoit plus qu'un
 " vain mot dans la Ré-
 " publique Française: du
 " moment où un citoyen
 " étoit inscrit sur la liste;
 " du moment où il exis-
 " toit contre lui, de la
 " part d'une Administra-
 " tion quelconque, un ar-
 " rêté qui ordonnoit qu'il
 " y fût inscrit, il falloit
 " qu'il quittât d'abord le
 " territoire de la Répu-
 " blique; ses biens étoient
 " séquestrés, vendus; sa
 " famille et ses créan-
 " ciers ruinés; et tel
 " étoit l'arbitraire de ces
 " loix, que nul citoyen
 " ne pouvoit être sûr de
 " n'être pas porté sur
 " cette liste fatale: il ne
 " lui falloit pour cela
 " qu'un ennemi. Ainsi
 " la propriété et la sûreté
 " personnelle étoient à
 " la merci de l'intrigue,
 " de la haine, de toutes
 " les passions malfai-
 " santes; c'est-à-dire, en
 " d'autres termes, que
 " l'ordre social étoit
 " bouleversé dans ses
 " bases fondamentales."

" de la Reine, des Frères
 " du Roi, des autres
 " membres de la Famille
 " Royale, et des Princes
 " du Sang; les femmes
 " d'Emigrés même di-
 " vorcées, si elles ne sont
 " pas remariées avant le
 " 1 Vendémiaire; les Pré-
 " sidents, Maîtres-des-
 " requêtes, Gouverneurs,
 " Lieutenans de Roi,
 " Ambassadeurs et Mi-
 " nistres; les Membres
 " du Parlement de Paris,
 " les Gens du Roi, les
 " Présidens et Procureurs
 " Généraux des autres
 " Parlemens; les Cheva-
 " liers de l'Ordre du
 " S. Esprit, les Grande-
 " Croix, et Comman-
 " deurs de celui de St.
 " Louis; enfin tous les
 " Ducs, Marquis, Comtes,
 " Vicomtes, et Barons:—
 " leurs biens seront ven-
 " dus, et après avoir
 " prélevé une indemnité
 " pour les frais de la
 " guerre, on leur fera
 " passer le reste, s'il y en
 " a.—Tous les ci-dessus
 " désignés seront tenus
 " de quitter Paris dans
 " cinq jours, et le terri-
 " toire de la République
 " Française dans deux
 " décades."

Tribunat, 21 Févr. 1800.

Bonaparte fait adopter aujourd'hui par ses mercenaires Législateurs une loi qui force les administrateurs des postes, des douanes, des biens nationaux, des enregistrements et des loteries, enfin les notaires eux-mêmes, à verser au trésor public des sommes déterminées suivant leur comptabilité, ou leur office, sous le nom de *dépôt*, ou *cautionnement* : et dans le cas de vacance par mort ou autrement, ils seront toujours remboursés par leurs successeurs.

Corps Législatif, 26 Février 1800.

Bonaparte propose aux deux Corps Législatifs, et fait approuver une loi qui met à sa disposition tous les François qui ont atteint l'âge de vingt-un ans.

Consulat, 1 Mars 1800.

Bonaparte décrète que tous les Membres de l'Assemblée Constituante qui ont voté pour l'établissement de la liberté et de l'égalité, et qui n'ont fait aucune rétractation posté-

Voilà donc la vénalité des charges établie par ceux même qui l'avoient condamnée et proscrite, en assurant qu'elle ne reparoitroit jamais sous l'empire de la liberté. Mais la nécessité d'assurer aux armées quelques jours de subsistance fait oublier les plus belles promesses ; et le rapporteur Chassiron, qui connoît les besoins présents et futurs de la République, annonce une ampliation prochaine pour cette loi, aussitôt que l'ordre judiciaire aura été définitivement organisé.

Convention dite Nationale, 23 Août 1793.

Roberspierre, pour le maintien de son Gouvernement, fait mettre en réquisition tous les François depuis l'âge de dix-huit ans jusqu'à vingt-cinq ans.

Club des Jacobins, 13 Juillet 1791.

Péthion, voyant qu'une partie des Membres de ce Club se retiroient pour se réunir aux Feuillans, s'écria du haut de la tribune : *Que ceux qui ont trahi leurs devoirs pour ser-*

neure, seront rayés de la *voir la liberté se réunissent*
 liste des Emigrés. *à nous : ils ont droit à notre*
estime.

Tous ces rapprochemens forment une bigarrure effrayante de despotisme et de modération qui décèlent l'embarras et la fourberie du héros du jour. Repoussé de toutes les Cours, avec ses propositions de paix à la main, il se dispose à la guerre comme malgré lui : auroit-il quelque pressentiment de revers, ou même de sa chute ? Une belle proclamation du 5 de ce mois, et un arrêté du *Consulat*, renforcé par la double sanction de nos Tribuns et de nos augustes Législateurs, appellent sous les murs de Dijon tous les vétérans et les jeunes gens de la nouvelle réquisition : on y doit former, dans le courant d'Avril, un camp de 60,000 hommes, qui sous le commandement du Premier Consul seront prêts à marcher au secours de nos armées sur le Rhin, en Suisse, et même en Italie.

On assure que l'armée de Moreau, forte de 130,000 combattans, a 20,000 hommes de cavalerie, et huit régimens d'artillerie volante : elle fit un mouvement en avant le 18 Mars ; mais après une reconnoissance sur toute la ligne de Wisbaden à Friedberg, le Général revient à Bâle le 20, et concentre 10,000 hommes dans le Hundsbruck, et 15,000 sur la rive opposée du Rhin, dans les environs de Mayence. Tout annonce que les hostilités vont commencer sur le territoire Helvétique, afin d'opérer, s'il en est temps encore, une heureuse et puissante diversion en faveur de Gênes, et de forcer le Général Kray à rappeler quelques troupes d'Italie. Déjà trois ponts ont été jetés sur l'Aar et le Limmat : le

camp de Zurich est prodigieusement renforcé, et la campagne est sans doute actuellement ouverte.

Quant à notre armée d'Italie, elle est dans un tel état de misère, de foiblesse et de découragement, que nous nous attendons chaque jour à la nouvelle de la perte de Gênes, et de la retraite des débris de nos troupes sur le territoire François, où nous ne pourrions pas même nous tenir sur une défensive respectable, si le Général Autrichien Melas nous attaque et nous poursuit avec autant d'activité que le Général Suwarrow.

Enfin nos finances.....ah ! c'est là qu'est véritablement la place incurable, la lèpre de l'État. 600,000,000l. sont décrétés pour le service de l'an huit, et les impositions de l'an sept ne sont pas encore entièrement perçues : nous attendons 17,000,000l. des prétendus cautionnemens, et pas un sou n'est encore arrivé par cette voie : nous avons une belle Banque Nationale, légalement établie à l'Oratoire, depuis le 20 Janvier ; mais les actions sont encore à placer, et pas un denier n'est à la disposition des Administrateurs ni des Consuls : enfin nos gouvernans font comme leurs sages prédécesseurs, ils vivent d'anticipations, et plus cruels que Saturne, dévorent leurs enfans avant qu'ils soient nés.

ITALIE.

Gênes, 8 Mars.—Nous sommes ici dans la plus malheureuse situation : étroitement resserrés au dehors par les Généraux Ott et Klénau qui, à la tête de 20,000 hommes, nous pressent de plus en plus ; harassés jusqu'à nos portes, par les fréquentes incursions des insurgés de Fontana-bona ;

opprimés au dedans par les François qui nous vexent et nous dévorent ; bloqués enfin du côté de la mer par le Commodore Anglois, Lewis, qui ne laisse rien entrer dans notre port, que des bombes qu'il y jette de temps en temps, tel est notre état : nous sommes sans pain ; nous vivons de pois et de fèves, et mourons tous les jours de frayeur et d'inanition. Masséna, à son arrivée, nous a soumis au régime de la terreur : les membres du nouveau Gouvernement qu'il a installés sont les Nobles Doria, Cambiaso, Durazzo, Paceto, et Ciniglia ; il fait tous les jours exécuter d'honnêtes citoyens accusés d'incivisme : nos églises sont fermées ; nous n'avons plus ni religion, ni culte ; et tous ceux qui le peuvent s'échappent, de la ville, pour ne pas y mourir de faim ou sur l'échafaud. Voilà donc le bonheur et la liberté qui nous avoient été promises. Le 5 du courant les Républicains, divisés en deux corps, se sont portés, les uns de Toriglia sur Fontana-bona et Pianessa, où ils ont éprouvé une vigoureuse résistance de la part des habitans ; les autres ont surpris et emporté Sestri, d'où ils ont enlevé quelques provisions qui nous ont été envoyées : mais les paysans se sont battus avec tant de valeur à Monte-Allegro, à Levi, à Rapallo, que les François ont été forcés de rentrer dans leur première position de Recco et de Sori. — Cependant le Général Melas rassemble, dit-on, plus de 60,000 hommes autour de nous ; et déjà la tranchée est ouverte devant Gavi. Cela n'empêche pas Masséna de nous accabler de contributions : il vient de nous en imposer une nouvelle de 2,000,000 liv. tournois, en forme d'emprunt sur le commerce : notre Gouvernement a déjà réuni 500,000, que ce Général a aussitôt emportés

comme un à-compte : et cette dernière mesure a tellement effrayé, que la plupart des négocians étrangers quittent notre ville, et se sauvent toutes les fois qu'ils en trouvent l'occasion. Un si violent état de choses ne peut être de longue durée.

Venise, Mars 14.—Le Collège des Cardinaux de l'Eglise Romaine, qui se trouve en ce moment réduit à 30 membres, n'en avoit que 36 au Conclave, savoir ; Albani, *Doyen*, York, Antonelli, Valenti, Caraffa, Zelada, Calcagnini, Onorati, Giovanetti, Gerdil, Martiniani, Matei, Archetti, J. Doria, Sellisoni, Chiaramonti, Levizzani, Lorenzana, Busca, Borgia, Caprara, Dugnani, Vincenti, Maury, Herzar, Pretis, Pignatelli, Roveralla, Somaglia, A. Doria, Braschi, Carandini, Fingiani, Ruffo.—Les absens sont, Migazzi, La Rochefoucault, Franckenberg, Rohan, Capece-Zurlo, Ranuzzi, Mendoça, Montmorancy, Sentmanat, Antici, Vezzónico, Altieri, Zurlo, et Bussi.—Enfin le Conclave a fixé son choix, et l'Eglise Catholique Romaine a un Chef visible sur la terre : c'est le Cardinal G. B. Chiaramonti qui occupe la Chaire de S. Pierre. Né à Césène le 11 Août 1742, il s'est fait Bénédictin à l'âge de 16 ans ; et nommé dans la suite à l'Evêché d'Imola, il vécut toujours éloigné des affaires de Cour et des intrigues. Il joint, dit-on, comme son prédécesseur, une grande douceur à beaucoup de fermeté, et il a pris le même nom que lui : puisse-t-il avoir un Pontificat plus heureux ! Ses Etats sont aujourd'hui gouvernés par quatre nations différentes. Les Russes occupent encore quelques petits districts ; les Turcs sont à Sinigaglia ; les Autrichiens ont Ancône et Viterbe ; l'Aigle des Césars flotte même sur les portes de Lucques ;

et les N
directio
disette
auroit
arrivé
toujou
dressée
journe
révolu

Pal
august
leur a
bord.
Sa M
à jou
long-
ports
troup
hier
Maz
lito-
elle
ont
Fran
Vale
ne la
à ap
place
de S
coup

et les Napolitains commandent à Rome, sous la direction d'une Régence impériale: une grande disette s'est fait sentir dans cette dernière ville, et auroit eu des suites fâcheuses, s'il ne fût bientôt arrivé des bleds de Naples: elle est cependant toujours agitée: une potence est nuit et jour dressée devant le château S. Ange; et l'on y pend journellement des Jacobins, des voleurs, et des révolutionnaires.

Palerme, 11 Février.—Notre Monarque et son auguste Famille sont encore ici; l'Amiral Keith leur a donné Samedi dernier une superbe fête à son bord. On annonce pourtant chaque jour que Sa Majesté va se rendre à Naples, qui commence à jouir de la tranquillité qu'elle avoit depuis si long-tems perdue. C'est particulièrement de nos ports et de celui de Livourne que partent les troupes destinées contre Malthe: on embarqua hier sur la Syrène 800 homes du régiment de Mazzara, qui vont renforcer l'armée Anglo-Napolito-Russe qui travaille à la conquête de cette isle: elle est déjà forte de plus de 8000 hommes, qui ont effectué leur débarquement, et tiennent les François renfermés dans le fort et la ville de la Valette où ils meurent de faim: l'Amiral Nelson ne laisse rien pénétrer dans le port; et on s'attend à apprendre incessamment la capitulation de cette place importante, qui sera, dit-on, prise au nom de Sa Majesté Sicilienne: nous le desirons beaucoup, et nous l'espérons foiblement.

TURQUIE.

Constantinople, 17 Février.—Quoiqu'on ait lieu de croire que les dispositions de notre Cour pour la continuation de la guerre ne sont ni aussi explicites, ni aussi sûres que celles des autres Puissances coalisées ; quoique nos intérêts, nos craintes, notre étonnement de ce qui se passe en Italie et à Malthe, paroissent justifier tout ce qu'on dit de nous ; il n'est pas moins certain que nous venons de chasser les François d'Egypte, et que nous n'avons fait avec eux ni paix, ni trêve. Le 20 Novembre 1799, le Grand Visir s'avança de Gaza vers El-Arisch ; et aussitôt que son avant-garde, soutenue par un fort détachement de troupes de marine Angloises commandées par le Major Douglas, fut rendue devant cette place occupée par 3000 François, elle fut sommée de se rendre : sur le refus, le Major, accompagné du Col. Bromley et du Cap. Winter, fit sa reconnaissance, & plaça, le 24, des batteries qui furent si bien servies que le 29 le feu de l'ennemi avoit entièrement cessé. Mais, soit que les François craignissent la barbare impétuosité de nos troupes, soit qu'ils aimassent mieux se rendre à des Européens, les portes ne furent point ouvertes, et le Major Douglas, introduit dans le fort par une corde qui lui fut jetée du haut des murs, reçut l'épée du Commandant François qui lui remit la place. Cependant, malgré ces précautions et les efforts des officiers Turcs, on ne put arrêter la fureur du soldat Ottoman, qui passa 300 François au fil de l'épée : et il fallut toute l'activité et les remontrances des Chefs, pour sauver les malades, les blessés et le reste de la garnison. L'armée s'avançoit de-là sur Salachich et Catiher, et se dispo-

soit à
férenc
et Po
et Mu
Effen
de la
dront
Catiher
égale
le cou
Mars
les F
sonni
point
contr
mêm
Le G
les P
dans
çoise
vaiss
tard
Fran
d'Al
rend
par
Fran
Rus
de l
l'Ar
Ale
et c
Th
toit
offi

soit à agir avec la même bravoure, lorsque des conférences établies entre les Commissaires Dessaix et Poussielque, nommés par le Général Kleber, et Mustapha Raschid Effendi, Mustapha Restichi Effendi, nommés par le Grand Visir, convinrent de la capitulation suivante.—Les François rendront le 25 Jauvier les places de Salachich et Catiher : Damiette, le Caire et Alexandrie seront également livrés aux troupes Ottomanes dans le courant de Février, en sorte qu'au premier Mars toute la Haute Egypte soit évacuée : les François sont tous considérés comme prisonniers de guerre [*douteux*], et ne serviront point pendant leur vie, ni contre la Porte, ni contre ses Alliés actuels : tout restera dans le même état, soit dans les forts, soit dans les villes. Le Grand Visir promet à son tour d'empêcher que les Pachas, qui sont à la tête de quelques partis dans la Haute Egypte, ne molestent l'armée Française ; de la faire embarquer pour Toulon sur des vaisseaux Turcs ou autres, dans trois mois au plus tard ; et de fournir au Général Kléber une frégate Française, qui est actuellement dans le port d'Alexandrie, et dont il lui fait présent pour se rendre en France sous pavillon Turc. Il ne paroît pas que cette capitulation soit garantie aux François par aucuns des Amiraux Anglois ou Russes ; mais le Grand Visir a sans doute l'espoir de l'obtenir. On dit pourtant aujourd'hui que l'Amiral Russe Uschakow se rend à la hâte devant Alexandrie, pour intercepter le convoi François ; et on assure même que le vaisseau Anglois, le Thésée, s'est déjà emparé d'un bâtiment qui portoit en France le Général Dessaix et 150 autres officiers ou particuliers, ou soldats François.

ALLEMAGNE.

Vienne, 15 Mars.—Il s'est grossièrement trompé le Consul Bonaparte, s'il a cru que la retraite des Russes nous forceroit à la paix. Depuis la rupture des conférences de Prague, les préparatifs de guerre ont redoublé. Il a passé, le 5, par cette capitale un grand train d'artillerie de siège pour l'Italie, où commande en chef le Général Mélas; et des renforts considérables arrivent tous les jours à l'armée du Rhin, dont le commandement est donné, *par interim*, au Général Kray: il arriva le 15 à Donaueschingen, où l'Archiduc Charles le reçut très-bien; et le 18 il prononça une courte harangue à la tête de l'armée dont l'Archiduc Ferdinand commandera l'avant-garde. Les marches et contre-marches des François, depuis le 1 du mois, et le concentration de leurs principales forces vers Strasbourg, ont obligé le Général Kray de se renforcer également sur le Haut Rhin: ses postes avancés sont à Laufenbourg, Kandern, St. Blaise, Shlingen; et des renforts considérables sont envoyés vers Bregents et le pays des Grisons. C'est sans doute la Souabe et la Suisse qui vont être les premiers théâtres de la guerre. Dans la dernière promotion faite par Sa Majesté Impériale, le Comte de Sztarrai a été nommé Feld-Marechal; les Majors-Généraux Mylius, Vogelsaug, Shellenberg, Kempt et O'Reilly, ont été faits Lieutenans-Généraux, et passeront à l'armée d'Italie: et le même grade est accordé aux Majors-Généraux Hiller, Kienmeyer, Simbschen, Lindenen, Klinglin, Hohenlohé-Ingelfingen, et Schmidt, qui joindront l'armée du Rhin.



Péte
douter
Sa Ma
plutôt
l'effet
la pert
autant
Général
Moun
Russes
sans d
Alliés
lon de
uns de
nos tr
plusier
Joigne
gences
quises
queres
depuis
Guerre
de tou
dans c
ciers
eux-m
rial,
plans.
public
" Qu
" en
" not
" la
" d'o

RUSSIE.

Pétersbourg, 3 Mars.—Nous ne pouvons plus douter aujourd'hui que le retour des troupes de Sa Majesté Impériale sur notre territoire, ne soit plutôt le fruit de ce qui s'est passé à Ancone, que l'effet des événemens funestes qui ont accompagné la perte de Zurich: notre Cour avoit appris avec autant de surprise que de mécontentement que le Général Frolick eût accepté du Général François, Mounier, une capitulation dans laquelle les Russes étoient appelés barbares; qu'il l'eût signée sans demander réparation de cette injure pour ses Alliés; qu'il n'eût pas permis d'y placer le pavillon des deux Puissances alliées; que quelques-uns de ses officiers eussent impunément insulté nos troupes, et qu'on les eût enfin laissé manquer plusieurs fois des provisions les plus nécessaires. Joignez à cela les garnisons, les armes, les Régences Autrichiennes établies dans les places conquises par l'armée Austro-Russe, et vous expliquerez aisément tous les changemens survenus depuis six mois. Le jugement d'un Conseil de Guerre, à Vienne, qui prive le Général Frolick de tout commandement, dit-on, et qui le retient dans cette capitale jusqu'à ce que les deux officiers qui ont insulté les Russes soient jugés eux-mêmes, pourra satisfaire Sa Majesté Impériale, sans rien changer peut-être à ses nouveaux plans. Notre Gazette, qui jouit de la confiance publique, et qui la mérite, dit expressément:

“ Quoique l'armée du Général Suwarrow rentre
 “ en Pologne, on auroit tort d'en conclure que
 “ notre Monarque ait abandonné ses plans contre
 “ la France: si quelque différence d'intérêt ou
 “ d'opinion a occasionné le rappel de nos troupes,

ALLEMAGNE.

Vienne, 15 Mars.—Il s'est grossièrement trompé le Consul Bonaparte, s'il a cru que la retraite des Russes nous forceroit à la paix. Depuis la rupture des conférences de Prague, les préparatifs de guerre ont redoublé. Il a passé, le 5, par cette capitale un grand train d'artillerie de siège pour l'Italie, où commande en chef le Général Mélas; et des renforts considérables arrivent tous les jours à l'armée du Rhin, dont le commandement est donné, *par interim*, au Général Kray: il arriva le 15 à Donaueschingen, où l'Archiduc Charles le reçut très-bien; et le 18 il prononça une courte harangue à la tête de l'armée dont l'Archiduc Ferdinand commandera l'avant-garde. Les marches et contre-marches des François, depuis le 1 du mois, et le concentration de leurs principales forces vers Strasbourg, ont obligé le Général Kray de se renforcer également sur le Haut Rhin: ses postes avancés sont à Laufenbourg, Kandern, St. Blaise, Shlingen; et des renforts considérables sont envoyés vers Bregents et le pays des Grisons. C'est sans doute la Souabe et la Suisse qui vont être les premiers théâtres de la guerre. Dans la dernière promotion faite par Sa Majesté Impériale, le Comte de Sztarrai a été nommé Feld-Marechal; les Majors-Généraux Mylius, Vogelsaug, Shellenberg, Kempt et O'Reilly, ont été faits Lieutenans-Généraux, et passeront à l'armée d'Italie: et le même grade est accordé aux Majors-Généraux Hiller, Kienmeyer, Simbschen, Lindenen, Klinglin, Hohenlohé-Ingelfingen, et Schmidt, qui joindront l'armée du Rhin.



Péte
douter
Sa Ma
plutôt
l'effet
la pert
autant
Général
Moun
Russes
sans d
Alliés
lon de
uns de
nos tr
plusie
Joign
gence
quises
quere
depuis
Guer
de tou
dans
ciers
eux-n
rial,
plans
publi
" Qu
" en
" not
" la
" d'o

RUSSIE.

Pétersbourg, 3 Mars.—Nous ne pouvons plus douter aujourd'hui que le retour des troupes de Sa Majesté Impériale sur notre territoire, ne soit plutôt le fruit de ce qui s'est passé à Ancone, que l'effet des événemens funestes qui ont accompagné la perte de Zurich: notre Cour avoit appris avec autant de surprise que de mécontentement que le Général Frolick eût accepté du Général François, Mounier, une capitulation dans laquelle les Russes étoient appelés barbares; qu'il l'eût signée sans demander réparation de cette injure pour ses Alliés; qu'il n'eût pas permis d'y placer le pavillon des deux Puissances alliées; que quelques-uns de ses officiers eussent impunément insulté nos troupes, et qu'on les eût enfin laissé manquer plusieurs fois des provisions les plus nécessaires. Joignez à cela les garnisons, les armes, les Régences Autrichiennes établies dans les places conquises par l'armée Austro-Russe, et vous expliquerez aisément tous les changemens survenus depuis six mois. Le jugement d'un Conseil de Guerre, à Vienne, qui prive le Général Frolick de tout commandement, dit-on, et qui le retient dans cette capitale jusqu'à ce que les deux officiers qui ont insulté les Russes soient jugés eux-mêmes, pourra satisfaire Sa Majesté Impériale, sans rien changer peut-être à ses nouveaux plans. Notre Gazette, qui jouit de la confiance publique, et qui la mérite, dit expressément: " Quoique l'armée du Général Suwarrow rentre
 " en Pologne, on auroit tort d'en conclure que
 " notre Monarque ait abandonné ses plans contre
 " la France: si quelque différence d'intérêt ou
 " d'opinion a occasionné le rappel de nos troupes,

“ il est indifférent pour la cause générale qu’elles
 “ servent sur les bords du Rhin, ou sur les côtes
 “ de l’océan.”

En effet, les préparatifs d’un embarquement considérable se font avec la plus grande activité. Il y a déjà plus de 80,000 hommes répandus entre Riga et Revel, qui sont les deux ports généralement désignés pour le départ d’une expédition nouvelle ; et nous apprenons de cette première ville, que le Capitaine Popham y est incessamment attendu pour surveiller l’embarquement.

SUISSE.

Berne, 15 Mars.—Il est certain que nous avons fait, auprès des Cabinets de Vienne et de Paris, plusieurs démarches pour obtenir de ces deux Puissances belligérantes la neutralité et l’évacuation réciproque de notre territoire ; mais il est également avéré qu’elles ont été entièrement infructueuses. Opprimés par un Gouvernement tyrannique et accablés de misère, nous voilà donc une seconde fois placés entre deux armées ennemies qui vont se disputer, non pas nos dépouilles, car les François ne nous ont rien laissé, mais la gloire d’occuper nos villes désertes et nos campagnes fumantes de carnage : ainsi quel que soit le vainqueur, nous n’avons que du sang et des larmes à répandre. Que les peuples qui pourroient être tentés de changer leur prétendu esclavage pour la liberté Française, lisent les détails suivans, et qu’ils tremblent ! 23000 ames habitoient le Canton de Glaris, lorsqu’il étoit esclave ; 5000 vivoient du produit de la terre : mais elle est aujourd’hui totalement ravagée, et ils sont sans ressource : 18000 se soutenoient par le commerce et l’industrie ; mais toute communication est

rompue
 les père
 donnant
 Dans ce
 aussi re
 vertus,
 et sans
 sistance
 il va m
 ceaux
 transpl
 moins
 et de so
 de notr
 asyle à

La
 mens
 embar
 les po
 alarme
 ment à
 sablem
 On a c
 Zélan
 l’un e
 Hollan
 ren.
 dépens
 à la F
 notre
 par no
 ment
 ment

rompue avec l'étranger, et ils meurent de faim : les pères et les mères désolés s'enfuient, abandonnant leurs enfans qu'ils ne peuvent nourrir. Dans ces tristes conjonctures, un ecclésiastique, aussi recommandable par sa naissance que par ses vertus, est devenu le père de tous ces infortunés : et sans avoir aucun moyen de pourvoir à leur subsistance, il part de Glaris à la tête de 180 enfans ; il va mandiant de porte en porte quelques morceaux de pain pour les nourrir, et cherche à transplanter cette petite Colonie sur une terre moins malheureuse ; à force de soins, de travaux, et de sollicitudes, il arrive enfin dans les environs de notre ville, et a la consolation de trouver un asyle à chacun de ces orphelins.

HOLLANDE.

La Haye, 20 Mars.—La nouvelle des armemens qui se préparent dans la Baltique, et les embarquemens qui se font continuellement dans les ports d'Angleterre, nous tiennent dans une alarme continuelle, et forcent notre Gouvernement à prendre des mesures de défense indispensablement nécessaires dans l'état présent des choses. On a déjà fait filer beaucoup de troupes dans la Zélande ; et trois camps principaux sont formés, l'un entre Briel et la Haye, l'autre dans la Nord-Hollande, et le troisième dans l'Isle de Walcheren. C'est vraisemblablement pour faire face aux dépenses de ces mesures défensives, et pour payer à la France le subsidie annuel qui lui est dû, que notre Directoire Batave vient de faire décréter par nos Conscils le 15 du courant, le renouvellement de l'emprunt forcé que nous avons régulièrement payé depuis cinq ans : il est comme à l'ordi-

naire de trois pour cent sur les propriétés et sur les capitaux, sans préjudice des impôts ordinaires et des dons gratuits de deux, trois, quatre, et sept pour cent, qu'on devra payer sur les revenus. Si la guerre dure encore un ou deux ans, et si nous continuons à jouir de la liberté exportée de France dans notre malheureuse patrie, il nous faudra nécessairement revenir à notre ancien esclavage, ou périr de misère.

ANGLETERRE.

Londres, 7 Avril.—Si nos flottes triomphantes couvrent toutes les mers du globe et ouvrent à notre commerce des sources de grandeur et de prospérité qu'aucunes nations n'avoient jamais atteinte; si, sans être Puissance continentale, nous soutenons avec gloire sur le continent une guerre indispensablement nécessaire pour le salut de l'Europe; si une partie considérable de l'Empire Britannique, où les François aidés par quelques traîtres ont jeté le brandon du Jacobinisme, fût préservé de l'incendie révolutionnaire; si tandis que plusieurs autres Etats s'écrouloient, que plusieurs autres peuples se corrompoient, se révoltoient et s'égorgeoient, l'esprit public s'est conservé parmi nous dans toute sa force et sa pureté; c'est au caractère national, ainsi qu'à la sagesse et à l'énergie de notre Gouvernement, que nous devons tous ces avantages: nous en sentons aujourd'hui tout le prix, et nous nous garderons bien de les échanger contre un traité de paix mille fois plus dangereux que la guerre que nous soutenons. Les embarquemens se continuent dans nos ports avec la plus grande activité: le 27 de Mars, 2000 hommes du régiment des gardes étoient à

bord :
barquo
faisoit
vaissea
les trou
vaissea
Pallas,
et de n
mettre
l'on cr
la côte
Médit
temps
Ma
grand
point
dans
2 du
niqué
Majes
deux
cessiv
réuni
motio
cimen
sera p
auqu
U
Amin
néreu
deux
Ville
porte
de re
écha
aprè

bord : le 28, le 4^{me} régiment d'infanterie s'embarquoit à Margate ; le 29, le 5^{me} régiment en faisoit de même à Portsmouth ; plusieurs autres vaisseaux, armés en flûte, attendent à Spithead les troupes qu'ils doivent porter ; enfin le 30, les vaisseaux le *Stately*, l'*Inflexible*, l'*Alkmaer*, la *Pallas*, le *Romulus* et la *Circé*, chargés de troupes et de munitions, n'attendoient que des ordres pour mettre à la voile. Est-ce pour l'Irlande, où l'on craindrait quelque mouvement ? est-ce pour la côte de France ou de Hollande ? est-ce pour la Méditerranée que se font ces préparatifs ? Le temps seul peut fixer nos incertitudes.

Mais, au milieu de ces mesures hostiles, les grands intérêts politiques de la Nation ne sont point négligés dans les Conseils du Monarque, ni dans les discussions de nos Parlemens. Le 2 du courant, M. le Duc de Portland a communiqué à la Chambre des Pairs un message de Sa Majesté qui annonce à leurs Seigneuries que les deux Chambres du Parlement d'Irlande ont successivement adopté tous les articles relatifs à la réunion si désirée des deux Royaumes : sur la motion du Lord Grenville, une adresse de remerciemens est unanimement votée, et cette affaire sera prise en considération le 21 de ce mois, jour auquel la Chambre s'est ajournée.

Une petite division, commandée par le Vice-Amiral Pérée, et composée du vaisseau le *Généreux*, de 74, de la frégate la *Badine*, de 24, de deux corvettes, et d'un grand bâtiment nommé la *Ville de Marseille*, étoit sortie de Toulon pour porter toutes sortes de provisions et 4000 hommes de renfort à l'isle de Malthe ; mais elle n'a point échappé à la vigilance de l'Amiral Nelson, qui, après une légère action, s'est emparé du Géné-

reux et de la Ville de Marseille : le reste s'est sauvé et retiré dans le port de Toulon. Cependant nous avons à regretter une perte considérable : c'est celle de notre vaisseau amiral, la Reine Charlotte, de 110 pièces de canon. Par les détails qui sont parvenus à notre Gouvernement, il paroît que le 18 Mars ce vaisseau, chargé de toute espèce de munitions pour le bombardement de Gênes, étoit mouillé entre Livourne et l'Isle de Gorgone, et n'attendoit pour partir que le retour à bord de l'Amiral Keith que quelques détails retenoient encore à terre. Vers les 6 heures du matin, le feu d'une mèche que l'on tenoit allumée pour le canon de signal, se communiqua à quelques bottes de foin qui se trouvoient près de là. Dans l'instant même les voiles, les cordages, les vergues, les mâts, tout fut enflammé : une épaisse fumée couvroit le pont, et nuisit beaucoup aux moyens que l'on employoit pour arrêter le progrès de l'incendie. Tout fut inutile ; quatre heures s'écoulèrent en efforts superflus : le vaisseau sauta vers les 10 heures ; et nous n'avons sauvé que 150 hommes de l'équipage, les trois Lieutenans Duff, Campbell, Dundas, et quelques autres officiers qui avoient accompagné l'Amiral Keith à Livourne.

L. V.

M E R C U R E

DE

FRANCE.

N° II.

20 AVRIL, 1800.

CHARADE.

MALHEUR au ton, comme au ris sardonique !
Presque toujours mon insolent dernier,
Fût-il savant dans l'art de mon entier,
Succombe et meurt sous mon fatal premier,
Et paye ainsi son audace ironique. L. V.

ÉNIGME.

DANS l'ordre moral et physique,
Je tonne et répands la terreur :
Dans les combats j'accrois l'horreur ;
Au temple, je suis pacifique.
Toujours sans crainte et sans remords,
Soit qu'on me lance, ou qu'on m'enflamme,
Je porte au corps ainsi qu'à l'ame
Le coup terrible de la mort. L. V.

H

LOGOGYPHE.

AVEC ma tête on me cherche en tous lieux;
 Je suis, lecteur, fille de la Folie :
 Eglé m'adopte et se croit plus jolie :
 Tout est, sans moi, ridicule à ses yeux.
 Je suis volage, inconstante et légère ;
 Mais le public ne l'est jamais pour moi :
 Tout ici-bas est soumis à ma loi,
 Tout, excepté Le Sage et la Bergère.
 Tranche ma tête, et mon être est changé ;
 J'existe alors en lignes compassés :
 J'élève au ciel ton esprit, tes pensées,
 Et mon délire est par toi partagé.
 Fille, en un mot, du Dieu de l'harmonie,
 L'enthousiasme est mon seul élément :
 Malheur à ceux dont l'impuissant génie
 Me lit jamais ou m'enfante autrement !
 Mes quatre pieds, rangés différemment,
 Sans trop chercher, pourront t'offrir encore
 D'un temple saint, qu'on eclaire et décore,
 Le toît en globe arrondi savamment.

L. V.

Le mot de la Charade au N^o dernier est *Angleterre* ; celui de l'Énigme est *tour* ; celui du Logogryphe est *merveille*, où l'on trouve, *mer, veille, mere, merle, miel, lievre, mire, mille, mie, mil, lime, lie, lire, réveil, rêve, rive, rime, remi, me, le, il, elle, mi, re, ville.*

ÉPIGRAMME.

A SHERIDAN, d'une voix magistrale,
 Mons. C*** disoit ; Fort je fais cas
 De vos travaux : L'Ecole du Scandale,
 Certes, doit plaire aux esprits délicats :
 Mais lui voudrois, pour être originale,
 Plus de gaieté : je n'y ris vraiment pas.
 Donc, vous connois pour le Roi des ingrats,
 Dit l'autre ; car, bien que mélancolique,
 Je vis hier certaine œuvre fragique
 De votre estoc, où je ris aux éclats.

MADRIGAL.

*A une jeune Demoiselle, en lui envoyant une petite
 Statue de l'Amour.*

Ce dieu doux et fripon, qui fait la guerre aux belles,
 A tes yeux, ta finesse, et tes rians appas :
 En tout point, cependant, ne lui ressemble pas ;
 Garde tous ses attraits, mais laisse-lui ses aîles.

LES DEUX MODESTIES.

LA simple modestie, humble dans ses propos,
 Sait rougir avec grace et rougir à propos.
 La fausse modestie, affectée et contrainte,
 S'enveloppe, en marchant, du voile de la crainte ;

Un rien lui porte ombrage, un rien lui fait affront.
 On la voit, de rougeur, se colorer le front,
 Où la honte est souvent de paroître honteuse.
 L'une craint des grandeurs la pompe ambitieuse,
 Et soigneuse de fuir l'éloge qui la suit,
 Ses plaisirs sont sans faste, et ses fêtes sans bruit.
 L'autre parmi les jeux d'une troupe folâtre,
 Paroissant fuir l'éloge, en secret l'idolâtre ;
 Feint de cacher son nom, et veut qu'il soit connu.
 Sans doute, la pudeur, d'un sourire ingénu,
 Vit naître la première aux plus beaux jours du monde ;
 Mais l'orgueil seul, l'orgueil enfanta la seconde.

Par M. le Chev. DUPUY des ISLETS.



CANTIQUE D'ÉZÉCHIAS.

Ego dixi in dimidio dierum meorum..... ISA. 38.

J'AI vu pâlir, dans la nuit sombre,
 Le midi de mes tristes jours ;
 Et de leur reste, éteint dans l'ombre,
 Je cherchois vainement le cours :
 Je disois : J'entre au noir passage :
 O terre aimée ! ô doux rivage !
 Je ne verrai plus le Seigneur
 Couvrir d'épis tes champs fertiles,
 Et, dans tes plus humbles asiles,
 Verser le calme et le bonheur.

Ma vie est la tente enlevée,
 Du pasteur errant du troupeau :
 C'est la trame non achevée,
 Que coupe le fatal ciseau.
 Insensé, j'ai cru dans la joie,
 Aux désirs, aux plaisirs en proie,
 Ourdir le fil de mon destin :
 Ce matin j'espérois encore :
 L'heure accourt, et l'instant dévore :
 Il n'est plus ni soir, ni matin.

Tel que l'inquiète hirondelle
 Dont le cri perce au haut des airs,
 Ou la plaintive tourterelle,
 Qui gémit dans les bois déserts ;
 Couché sur le lit solitaire,
 Je dis au soleil qui m'éclaire,
 C'est mon dernier jour qui me luit :
 Et sous le poids de ma souffrance,
 Je dis à l'ombre qui s'avance,
 Je touche à ma dernière nuit.

Du Seigneur même, en ces alarmes,
 Je craignois d'implorer l'appui ;
 Et les yeux noyés dans les larmes,
 Mes regards levés jusqu'à lui,
 Dans l'amertume de ma plainte,
 Rappelant ma jeunesse éteinte,
 Mes vœux déçus, mes vains travaux,
 Je disois : Que dois-je en attendre ?

Et lui-même peut-il m'entendre,
S'il est l'auteur de tous mes maux ?

Oh ! si tel est l'air qu'on respire,
D'un moment souffle empoisonné,
La vie, affreux et vain délire,
N'est que le malheur d'être né.
Seigneur, ce n'est point ta pensée ;
Tu peux, à mon ame épuisée,
Rendre ses esprits renaissans :
Tu peux, à ma langue mortelle,
Prêter une force nouvelle,
Et vivifier tous mes sens.

Déjà, du torrent d'amertume
L'espoir a suspendu les flots :
Je sens que le mal se consume
Dans les douceurs de ton repos :
Laisse l'immortelle lumière,
Au terme heureux de ma carrière,
Répandre sur moi sa clarté :
Car la mort n'est point mon partage ;
Et l'enfer ne rend point hommage
A l'immortelle vérité.

Puissé-je, à l'abri de tes ailes,
Sous tes étendarts triomphans,
Voir, à ta loi toujours fidèles,
S'élever mes nombreux enfans !
Sous les voûtes du temple antique,
J'irai, chantant le saint cantique,

Fête
Mes
Et p
Red

J. D. L.

VE

K E

Que
Ma v
D'un
J'aim
Et du
Ce la
M'ét
Mais
Que
Lors
Car
Et q
Essa
De
Fou
Bril
Qu

Fêter ton culte solennel :
 Mes fils garderont ma mémoire,
 Et pour mieux célébrer ta gloire,
 Rediront le chant paternel.

J. D. D. R. DE BOISGELIN, *Archev. d'Aix, un
 des quarante de l'Académie Française.*



VERS SUR LE JARDIN DE KENSINGTON:

KENSINGTON, lieu charmant, demeure souve-
 raine,
 Que j'égare avec joie, en ton riant domaine,
 Ma volage pensée et mes pas incertains !
 D'un regard prolongé je parcours tes bassins :
 J'aime à voir ces agneaux errer près de leurs ondes,
 Et du daim bondissant les courses vagabondes ;
 Ce lac bordé de joncs, où le cigne nageant
 M'étale, avec fierté, son plumage d'argent.
 Mais sitôt qu'au printems a souri la Driade,
 Que, son urne à la main, reparoît la Nayade ;
 Lorsque tes bois, parés d'un riche vêtement,
 Caressés par Zéphir, s'inclinent mollement,
 Et que l'oiseau joyeux, sur les branches nouvelles,
 Essaye, en voltigeant, ses chansons et ses ailes ;
 De cent jeunes beautés les groupes réunis,
 Foulent, d'un pied léger, tes gazons rajeunis :
 Brillantes sans recherche, élégantes sans faste,
 Que leurs piquans attraits offrent un doux contraste !

Telles, sous l'œil du jour ranimant leurs couleurs,
 D'un éclat différent brillent diverses fleurs.
 Là, tout plaît : la pudeur y sourit plus charmante ;
 Là, d'un œil inquiet, l'amant cherche l'amante :
 Tandis que, s'enfonçant sous un ombrage épais,
 Ces nobles exilés, ces ministres de paix,
 Arrachés de leur temple, au bout de leur carrière,
 D'un soleil étranger bénissent la lumière :
 Simples dans leurs habits ainsi que dans leurs mœurs,
 D'entretiens vertueux ils goûtent les douceurs :
 Semblables, par leurs goûts, à ces ombres pieuses,
 Des champs Elysiens habitantes heureuses,
 Qui, sur les prés fleuris, et sous l'ombre des bois,
 De la sagesse aimable interprêtoient les loix,
 Et cultivoient encor dans une paix profonde,
 Les innocens plaisirs qui les charmoient au monde.
 Que je quitte à regret des tableaux si touchans !
 Beau lieu, puissé-je un jour, plus heureux dans mes
 chants,

Marier, pour décrire et ton charme et ta grace,
 La lyre de Thomson à la lyre d'Horace !

Par M. le Chev. DUPUY des ISLETS.

Sous le règne de la Monarchie et de la bonne littérature en France, l'auteur de ce fragment nous étoit déjà connu par des poésies fugitives où respiroient la facilité, la grace et le bon goût. Mais aujourd'hui c'est une Muse exercée dans la retraite, perfectionnée par dix ans de travaux et d'étude, qui attache à toutes ses productions le cachet du grand maître : on y trouve, outre le talent d'un excellent versificateur, ce coloris bril-

tant qui
 annonç
 Nous d
 d'un po
 gleterre
 cupe en
 qu'adm
 lui, so

AMÉ
 à sa viv
 détails
 étoit d
 qu'on
 l'excus
 moyen
 pour S
 jetoit
 tions
 autres
 blâma
 dence
 lui mo
 Qu
 lui pa
 certitu
 soin,
 ses pr
 donne
 voir d

tant qui faisoit dire à M. de la Harpe, *que l'auteur annonçoit le talent le plus distingué pour les vers.* Nous désirons ardemment la prompte publication d'un poëme descriptif des plus beaux jardins d'Angleterre, dont M. le Chev. Dupuy des Islets s'occupe en ce moment ; et nous ne doutons point qu'admirateur de Thomson, il n'anime, comme lui, son sujet par des images vivantes.

L. V.

SUITE D'AMÉLIE,

CONTE MORAL.

AMÉLIE, restée seule, alors se livra librement à sa vive affliction : plus elle examinoit les horribles détails qu'on venoit de lui donner, plus son cœur étoit déchiré ; mais il est si dur de condamner ce qu'on aime, que le cœur vole au devant de l'excuse, et adopte avec avidité jusqu'aux moindres moyens de justification. Plus péniblement affectée pour Sinval que pour elle-même, tantôt elle rejetoit tout l'odieux de sa conduite sur les séductions de sa rivale, tantôt jugeant du cœur des autres par le sien propre, elle se reprochoit une blâmable crédulité, et ne vouloit voir qu'imprudence et indiscrétion, où la calomnie avoit voulu lui montrer du dérèglement et de l'injustice.

Quelques jours passés dans cet état d'anxiété lui parurent plus douloureux que ne l'eût été la certitude. Aimer Sinval étoit pour elle un besoin, l'excuser un devoir ; et quels que pussent être ses procédés, elle étoit bien assurée de tout pardonner, et déterminée à ne rien laisser appercevoir dans ses manières envers lui qui pût mériter

un reproche légitime. Mais en pardonnant même, elle craignoit encore d'être injuste; car un pardon auquel on n'a point donné lieu devient presque un outrage. Elle résolut donc de sortir de son incertitude.

Son enfance avoit été confiée aux soins d'une parente dont la conduite soutenue avoit été pour Amélie un exemple vivant de toutes les vertus qui constituent la femme de bien. M^{me} de Brécy, élevée à St. Cyr, en étoit sortie à l'âge de seize ans, pour épouser un ancien militaire dont la fortune considérable sembloit devoir compenser les infirmités et les désagréments. Condamnée dès le premier instant de son mariage à être la garde-malade d'un homme chagrin que ses débauches anciennes avoient réduit à l'état le plus souffrant, que ses habitudes avec des femmes peu délicates avoient rendu soupçonneux, jaloux et grossier; cette femme aimable avoit passé du couvent dans une prison d'autant plus rigoureuse, que les principes qu'elle devoit à une éducation soignée lui imposoient impérieusement l'obligation d'épargner à son époux jusqu'au moindre sujet de plainte. Par cette conduite soutenue pendant dix-huit ans que ses soins attentifs, sa vigilance infatigable prolongèrent la vie de son époux, elle étoit parvenue à ramener ce caractère, auparavant indomptable, à une douceur, une reconnoissance que l'on n'auroit pu attendre de l'homme le plus indulgent et le plus sensible. En mourant, M. de Brécy, dans un testament rempli des expressions du respect le plus sincère, de l'attachement le mieux mérité, avoit institué son épouse légataire universelle. M. de Brécy, cadet d'une famille illustre, mais par les dispositions de la loi foiblement partagé, avoit été l'artisan de sa fortune: il avoit, dans sa jeunesse, reçu

d'un pa
legs dé
voit lui
et par
presque
bloit lu
M. de
incond
bien v
n'avoit
ces ma
conçu;
possess
à les r
regard
vant q
moine
pour
bienfa
Amél
dispos
elle, a
Am
par se
faire
trouv
de so
et ce
veno
conso
cuter
dit tr
délica
peut-
mina
la je

d'un parent éloigné un legs considérable : mais ce legs déposé chez un banquier par le testateur ne devoit lui être remis qu'à l'âge de quarante-cinq ans, et par ce moyen s'étoit accru au point de doubler presque le capital. Tout par conséquent sembloit lui permettre d'en librement disposer. Mais M. de Brécy avoit un frère aîné qui, ruiné par son inconduite, avoit laissé des enfans dans un état bien voisin de la misère : la vertueuse veuve n'avoit pas cru devoir accepter un don qui privoit ces malheureux orphelins de l'espoir qu'ils avoient conçu ; et dès le moment que la loi l'eut mise en possession des biens de son époux, elle s'étoit pluie à les remettre aux neveux de M. de Brécy qu'elle regardoit comme les siens propres, ne se réservant qu'un revenu annuel qui, joint à son patrimoine accru par la mort d'une sœur, lui suffisoit pour une existence aisée. C'est cet ange de bienfaisance et de paix qui, depuis le moment où Amélie avoit perdu ses parens, s'étoit chargée de disposer son ame encore neuve à la vertu, et, par elle, au bonheur.

Amélie, qui n'avoit jamais cessé de se diriger par ses conseils, n'avoit pas cru d'abord devoir lui faire connoître la cruelle circonstance où elle se trouvoit ; elle mettoit un trop haut prix à l'estime de son amie, pour risquer de l'enlever à Sinval, et ce motif avoit décidé son silence. Mais elle venoit de former un projet qui avoit ramené la consolation dans son cœur ; elle brûloit de l'exécuter : elle craignoit que l'enthousiasme ne la rendit trop confiante en des mesures qui flattoient sa délicatesse, et dont par conséquent elle n'avoit peut-être pas apperçu les dangers ; elle se détermina à consulter Madame de Brécy. Heureuse la jeune épouse qui possède une amie véritable, et

sait en sentir le prix ! Si la nature lui a conservé une mère vertueuse, c'est là que son cœur doit puiser des leçons, des avis, des consolations ; c'est là qu'elle est toujours assurée de trouver des conseils désintéressés, une sympathie toujours active, toujours prête à adoucir toutes les inquiétudes, à calmer tous les maux. Si elle a le malheur d'être isolée, livrée à sa propre sagesse, qu'elle cherche une amie qui la dirige : mais alors que la vertu éprouvée, que la maturité de l'âge fixe son choix ; qu'elle s'attache à la plus vertueuse, à la plus estimée, et encore qu'elle y mette la plus scrupuleuse discrétion. Que d'entremetteuses ! que d'intrigantes curieuses, pour une véritable amie ! que de D'Arzilli pour une De Brécy !

Nous avons dit que, malgré la promesse exigée par Amélie, Madame D'Arzilli avoit, sous le sceau du secret, communiqué sa découverte à tous ceux qu'elle connoissoit, et il est aisé de prévoir que Madame De Brécy n'avoit point été exempte de sa discrète confidence. Cette vertueuse femme, quoiqu'elle eût repoussé avec dédain ce qu'elle nommoit une infâme calomnie, étoit trop sincèrement attachée à sa jeune parente, pour n'avoir pas vérifié des faits qui l'intéressoient d'aussi près : cependant elle avoit respecté son silence, et ne lui avoit pas communiqué la fatale certitude qu'elle avoit acquise. Admirant la discrète retenue d'Amélie, elle lui savoit gré de ne lui avoir rien confié d'un secret où l'honneur d'un autre étoit si compromis ; mais elle ne put cacher son admiration, quand cette intéressante femme vint en rougissant, comme d'une faute qu'elle eût commise, lui confier, avec le plus modeste embarras, la situation où elle se trouvoit, le parti qu'elle avoit pris, et la conjurer de la diriger par ses conseils.

Madame De Brécy approuva le plan dans tous ses points, mais ne consentit pas qu'Amélie l'exécutât elle-même, et se chargea de remplir fidèlement ses intentions. Dès le lendemain, Madame De Brécy se fit conduire chez la nourrice mercenaire qui s'étoit chargée de l'enfant : elle s'annonça comme une parente du père de cet infortuné, qui venoit de sa part le retirer de l'état d'abandon où il étoit. Elle n'eut pas de peine à déterminer à le lui remettre cette femme, qui, malgré l'étalage pompeux de la tendresse qu'elle avoit pour ce cher petit, de la peine qu'elle avoit à s'en séparer, trouva, en y réfléchissant, qu'elle étoit bien pauvre elle-même, que la foible somme qu'elle avoit reçue ne lui eut guères permis de pourvoir suffisamment aux besoins de cet enfant si charmant et si délicat, et qui, tout bien calculé, jugea, mais sans le dire pour cette fois, qu'il valoit mieux recevoir cinquante louis de plus et en être déchargée, que le garder et ne rien recevoir. Madame de Brécy, fière de ce dépôt si désiré, le porte elle-même à sa voiture, et va le remettre à une nourrice fidelle et sure dont elle s'étoit pourvue la veille.

Amélie, dans les inquiétudes et les alarmes, comme si elle-même eût eu une faute à réparer, attendoit avec impatience le retour de sa tante, chez qui elle s'étoit rendue. Chaque voiture qu'elle entendoit l'attiroit aux fenêtres ; elle brûloit d'apprendre le succès de son projet : enfin Madame de Brécy arrive ; Amélie s'empresse de voler à sa rencontre, mais elle la voit seule, et son cœur se serre de tristesse. Elle s'étoit flattée d'un espoir qu'elle voit tout-à-coup s'évanouir : elle se promettoit la douce satisfaction d'être utile à Sinval dans son fils, de se venger de Mademoiselle de Vaudricourt, en la remplaçant dans ses

devoirs ; et cette douce illusion lui échappoit. La pâleur de la mort étoit sur son visage ; elle eut à peine la force de regagner l'appartement dont elle étoit sortie. Madame De Brécy se hâta de finir cet état d'angoisse, et lui détailla toutes les mesures qu'elle avoit prises. Il en étoit une qui avoit pu échapper à la sensible Amélie, mais que n'avoit point oubliée Madame De Brécy. En se chargeant de cet enfant isolé sur la terre, en lui donnant des besoins que jamais peut-être il n'eût autrement connus, il falloit lui assurer les moyens d'y satisfaire. Amélie ne pouvoit contracter aucun engagement à l'insçu de son mari, et elle ne vouloit pas qu'il soupçonnât même les soins qu'elle prenoit de son fils. Madame De Brécy y avoit pourvu. Amélie seule devoit hériter de sa fortune, qui, par son économie et sa sage administration, pouvoit être regardée comme une richesse pour une famille honnête du second ordre : mais pour Sainval et Amélie, c'étoit une bien foible addition à ce qu'ils possédoient déjà, et ce qu'ils devoient espérer d'ailleurs. Madame De Brécy avoit institué son héritier universel ; cet enfant qu'elle venoit d'adopter au nom d'Amélie ; et le tems de passer chez son notaire pour ordonner la rédaction de cet acte, avoit seul retardé son retour. A ce trait de bienfaisance, Amélie éperdue se jette au col de sa tante et l'arrose des larmes de la reconnaissance. Ame généreuse, lui dit sa tante attendrie, tu me laisses encore loin de toi : continues, mon Amélie, continues dans ces nobles sentimens, et sois assurée que tant de vertu trouvera sa récompense.

Il est inutile de dire combien de fois ces deux amies visitèrent cet infortuné : c'étoit le rendez-vous de leurs promenades autant que la discrétion

le per
découv
prodig
qui d'a
peu da
bloit
d'amit
sance,
col de
tromp
l'enfan
ces co
payées
lui fal
Il s
pour S
défere
rema
taine,
absolu
un sac
exiger
chée
vére
désapp
éprou
eût ét
les eff
foible
deven
de dor
gie.
eu ou
avoit
licat,
quoiqu

le permettoit ; et chaque fois la sensible Amélie découvroit en cet enfant de nouveaux charmes, lui prodiguoit de nouvelles caresses ; et ce sentiment qui d'abord n'étoit que de la pitié, devint peu-à-peu dans son cœur une véritable tendresse : il sembloit que l'enfant échauffé par les témoignages d'amitié qu'il recevoit, brûloit déjà de reconnoissance, et de ses petits bras pressoit avec ardeur le col de sa bienfaitrice. La nourrice elle-même s'y trompoit, et croyoit Amélie la véritable mère de l'enfant qui lui avoit été confié. Mais combien ces courtes jouissances d'un cœur généreux étoient payées cher par les sacrifices continuels qu'il lui falloit s'imposer dans sa propre maison !

Il s'en falloit bien que M^{lle} de Vaudricourt eût pour Sinval ces tendres ménagemens, ces égards de déférence et d'attachement qu'il dédaignoit de remarquer dans Amélie. Capricieuse et hautaine, ses desirs étoient des ordres ; ses volontés absolues n'admettoient aucune représentation, et un sacrifice devenoit pour elle un motif pour en exiger un second. La vanité seule l'avoit attachée à Sinval ; l'obstination l'avoit fait persévérer dans une liaison que tous ses alentours désapprouvoient. Sans la contradiction qu'elle éprouvoit à cause de lui, depuis long-tems Sinval eût été congédié ; mais on le lui rendoit cher par les efforts même qu'on fesoit pour l'exclure. La foiblesse même qu'elle avoit à se reprocher étoit devenue pour cette femme impérieuse, un moyen de dominer sur un cœur honnête, mais sans énergie. La moindre représentation se transformoit en outrage : elle sentoit, disoit-elle, combien elle avoit donné de droits contre elle à un être peu délicat, mais dont elle sauroit bien secouer le joug, quoiqu'il dût lui en coûter. — Sinval n'avoit rien

perdu de sa première ivresse ; au contraire, la délicatesse venoit se joindre à l'attachement, à l'habitude, et resserroit de plus en plus sa chaîne : le reproche sur-tout d'abuser de la foiblesse le tenoit subjugué ; et le cœur déchiré de son injustice, il étouffoit jusqu'à la plainte. Mais, aussi tremblant devant le maître impérieux qu'il s'étoit donné, il sembloit, par sa froideur et son insouciance, se dédommager dans l'intérieur de sa maison de l'asservissement qu'il éprouvoit ailleurs. Il n'étoit ni dur, ni exigeant ; rarement il se permettoit quelque propos qui pût directement blesser. Mais sont-ce donc ces grands torts que la passion excuse, que la vivacité arrache quelquefois, qui troublent la paix, et détruisent le plus souvent le bonheur des familles ? Non, il est pour des cœurs sensibles, des maux mille fois plus cuisans, et dont souvent leurs auteurs ne s'aperçoivent pas : cette négligence habituelle, ces froids dédains, cette indifférence dans les procédés, cette inattention qui ne s'aperçoit pas même des inquiétudes, qui ne songe pas si l'on peut être offensé, cette insensibilité d'un cœur sur lequel glissent les attentions soignées, les déférences habituelles, les sacrifices continus qu'un époux délicat, qu'une compagne vertueuse, s'imposent sans les faire valoir ; voilà les véritables peines, voilà les vrais tourmens. Epoux, voulez-vous être constamment heureux ? conservez l'un pour l'autre les mêmes égards que vous trouvâtes si doux au premier instant. L'amour est un enfant, il faut sans cesse s'en occuper, ou il s'endort, le froid le déchire, et la négligence le fait périr.

Peignez-vous Amélie, uniquement occupée de son époux, n'ayant qu'un désir, celui d'acquérir, pour le ramener à elle, les qualités aimables qu'elle

suppo
moine
ménag
ment
d'autr
gnie
elle n
tous
tendre
de son
froide
mens
son é
fatiga
sema
puiss
ennu
val ?
tourn
rer s
fioit
confu
étoit
les b
ne pr
chiré
une
paix
Il
drice
tous
circu
ne fi
ill'a
gran
qui

supposoit dans sa rivale ; attentive à deviner le moindre désir, s'occupant dans son absence à lui ménager quelque surprise agréable, pour le moment où il rentrera ; n'ayant d'autre jouissance, d'autre joie, et, pour ainsi dire, d'autre compagnie que son fils, que jamais, ou presque jamais elle ne quittoit, et qui ne recevoit que d'elle seule tous les services que nécessitoit son âge encore tendre : elle le présente aux baisers, aux caresses de son père, et elle ne trouve dans ses yeux que froideur et indifférence ; il se refuse aux sentimens de la nature, ou en est importuné ; il évite son épouse et son enfant comme une compagnie fatigante et pénible ; et quelquefois il est des semaines entières, sans que la sensible Amélie puisse le voir. Etoit-ce dureté de cœur, étoit-ce ennui réel, qui déterminoit cette conduite de Sival ? Non, son cœur étoit juste, et c'étoit-là son tourment. Il ne pouvoit s'empêcher de comparer son épouse avec cette femme à qui il la sacrifioit si injustement, et ce parallèle le couvroit de confusion. La vue de l'innocence qu'il offensoit étoit un supplice ; il cherchoit à s'y soustraire ; et les brusqueries qui lui échappoient quelquefois ne provenoient que de l'embarras d'un cœur déchiré de remords, et qui craint de s'en délivrer par une action vigoureuse qui ramèneroit pour lui la paix qu'il ne connoît plus.

Il savoit que ses liaisons avec M^{lle} de Vaudricourt étoient connues de tout le public ; il savoit tous les bruits que la malignité se plaisoit à faire circuler ; et il s'étoit plusieurs fois étonné que rien ne fût encore parvenu aux oreilles de son épouse : il l'attribuoit à l'extrême retraite où elle vivoit, à sa grande application à remplir ses devoirs de mère, qui ne lui permettoient de se prêter qu'aux décences

de société absolument indispensables. Un événement qu'il n'avoit pas prévu semble fixer son incertitude, et préparer de nouveaux chagrins à Amélie.

Le père de Sinval, vieillard vénérable, vivoit dans une de ses terres à quelque distance de la ville. Long-tems il avoit ignoré la conduite d'un fils qui lui étoit bien cher, et qui jusqu'alors ne lui avoit donné aucun sujet d'inquiétude. Amélie se flattoit bien que jamais il ne seroit instruit de ce fatal secret ; mais il étoit au pouvoir de Madame D'Arzilli, et alors comment se promettre le silence ? Cette femme indiscrete passoit quelques semaines dans une campagne voisine de celle du vieux Sinval : un secret étoit pour elle un fardeau ; et dès la première fois que devant elle le vieillard prononça le nom de son fils, elle ne put s'empêcher de détailler, avec le ton de la pitié et de l'intérêt, jusqu'aux moindres circonstances, appuyant sur-tout sur la vive douleur qu'éprouvoit l'innocente Amélie, dont elle se plut à exposer les rares qualités, en partie par justice, mais bien plus encore par opposition à Mademoiselle De Vaudricourt et par malignité.

Le vieillard fut d'autant plus étonné des nouvelles qu'il apprenoit, que dans les lettres fréquentes qu'il recevoit d'Amélie, il n'avoit apperçu aucune trace de cette désunion, ou de cette douleur qu'on lui annonçoit être connue de tout le monde. Jamais le ton de ces lettres n'avoit varié ; par-tout même tendresse d'expression en parlant de son mari : pas le moindre mot qui annoncât le mécontentement ou la tristesse. Son enfant, son mari, étoient le sujet de toutes ses lettres ; mais sous toutes les formes variées que peut fournir l'attachement le plus vif, on ne voyoit qu'amour et bon-

heur.
femme
même
serve
répète
par c
écrivit
avoit
de vo
const
qu'il
bien p
La
princ
d'une
ports
gnoit
étran
qu'un
âge,
parlo
ni de
elle m
cusat
lable
ment
sout
de ré
A
prise
le vi
amor
pect
fils,
mor
facti
tend

heur. Il ne pouvoit concevoir qu'une jeune femme pût à un tel point être maîtresse d'elle-même. Il étoit tenté de s'alarmer de tant de réserve et de dissimulation, sur-tout en entendant répéter que la désolation d'Amélie étoit extrême, et par conséquent sensible aux étrangers. Il en écrivit à la sage Madame De Brécy, pour qui il avoit la plus respectueuse confiance, et qu'il pria de vouloir bien ne lui rien cacher dans une circonstance où il étoit si vivement intéressé, puisqu'il s'agissoit du bonheur d'un fils qui lui étoit bien plus cher que lui-même.

La femme vertueuse à qui Amélie devoit ses principes, ne pouvoit en ce moment agir que d'une manière digne d'elles. Sans nier les rapports qu'on avoit faits au vieillard, elle témoignoit sa vive surprise de ce qu'on les avoit si étrangement dénaturés. L'erreur de Sinval n'étoit qu'un goût momentané presque inévitable à son âge, et dont il tireroit une leçon utile. Elle ne parloit ni des suites qu'avoit eues cette liaison, ni de la conduite d'Amélie envers sa rivale; mais elle repoussoit fortement ce qu'elle appelloit l'accusation d'être plongée dans une douleur inconsolable: elle la peignoit, telle qu'elle étoit naturellement, toujours douce, toujours aimante, sans soupçons, et par conséquent n'ayant besoin ni de résignation, ni d'indulgence.

Au travers de toutes les précautions qu'avoit prises la sage discrétion de Madame De Brécy, le vieillard démêla une partie de la réalité: son amour s'en accrut pour Amélie, ainsi que son respect pour sa vertueuse institutrice; mais pour son fils, il crut qu'un père devoit lui épargner des remords, et le rappeler à ses devoirs et à la satisfaction de lui-même. Nous avons dit qu'il aimoit tendrement son fils; il en étoit adoré. Jamais

Sinval n'avoit eu rien dans le monde qu'il préférât à l'approbation de son père, et rien ne put égaler la douleur qu'il ressentit en lisant la fatale lettre qui lui apprenoit que son père étoit instruit d'un désordre qu'il eût voulu se cacher à lui-même. La lettre étoit dictée par la plus vraie sensibilité, mais aussi par la plus sévère délicatesse. C'étoient les représentations d'un ami profondément affligé ; mais aussi c'étoient les expressions de la probité qui ne dissimule point, qui ne connoît de ménagemens que pour la foiblesse, et n'en admet aucuns pour le désordre. Il peignoit avec la plus vive chaleur, l'outrage fait à la vertueuse Amélie ; mais aussitôt repoussoit loin d'elle le soupçon de s'être plainte de son époux : c'étoit, disoit-il, une amie de sa famille qui avoit cru devoir l'instruire d'un mal auquel elle ne doutoit pas que la tendresse paternelle ne pût apporter un remède. Cette précaution que la justice dictoit au sage vieillard, eut un effet bien différent de celui qu'il espéroit, et produisit le mal même qu'il vouloit prévoir.

L'homme coupable est toujours soupçonneux ; et Sinval, que la discrétion de son épouse étonnoit, passa tout d'un coup aux conjectures les plus injustes, que bientôt la prévention, le besoin qu'il avoit de la trouver coupable, changèrent en certitude. Il ne douta point que cette Amélie, si discrète envers lui, ne l'eût fait dénoncer à son père par son amie Madame De Brécy. Cette opinion s'affermissant de plus en plus par toutes les réflexions que suscitoit une colère injuste, il entre chez son épouse, et dans les termes les moins ménagés il l'accable des reproches les plus douloureux. L'hypocrisie, la duplicité, la délation, l'accord avec une artificieuse intrigante pour le perdre auprès de son père, furent les moindres inculpations

qu'il se
tion, sa
sous pe
mais au
qu'il tr
mille ;

Cett
prévues
lui ôta
se retir
apperc

NO

ATH
ou
de
Pé

LA
mani
nèbr
Athé
cout
les
pouv
men

“
“ l
“ P
“ c
“ b
“ l
“ P

qu'il se permit. Sans écouter aucune explication, sans permettre un seul mot, il lui défendit, sous peine d'une rupture éternelle, d'avoir désormais aucune relation avec Madame de Brécy, qu'il traite de corruptrice, de boutefeux de sa famille; et il sortit.

Cette atroce incartade qu'Amélie n'avoit point prévue, dont elle n'entrevoit pas même la cause, lui ôta toute espèce de sentiment; et quand Sinval se retira, elle étoit évanouie sans qu'il daignât s'en appercevoir.

(*La fin au Numéro prochain.*)

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ATHENIAN LETTERS, etc.—*Lettres Athéniennes, ou Correspondance Epistolaire d'un Agent du Roi de Perse, résident à Athènes pendant la Guerre du Péloponnèse.*

(Suite du Numéro précédent.)

LA 12^e respire l'amour de la gloire et de l'humanité. C'est l'exposition d'une cérémonie funèbre ordonnée par le peuple en l'honneur des Athéniens qui avoient péri pour leur patrie; coutume établie dans ce gouvernement, et que les Romains avoient imitée d'eux. Nous ne pouvons nous refuser de citer ici quelques fragmens de cette lettre.

“ Les Athéniens,” dit l’auteur, “ ont une loi qui règle, que tous ceux qui mourront pour la défense de la patrie, seront, à la fin de chaque campagne, inhumés aux frais du public, et que leurs enfans seront entretenus par l’état jusqu’à ce qu’ils aient atteint l’âge viril. “ La première année de la guerre vient de finir,

“ et déjà l’hiver s’avance sur nous ; en consé-
 “ quence, la cérémonie prescrite par la loi eut
 “ lieu il y a peu de jours : et j’ai eu le plaisir d’en
 “ suivre tous les détails. Pour vous dire libre-
 “ ment mon opinion ; j’avouerai que jamais la
 “ pompe et la magnificence de Suse n’a su m’é-
 “ mouvoir et m’intéresser autant que la simpli-
 “ cité modeste de cette solennité républicaine.
 “ Voici comme tout se passa :

“ Trois jours environ avant les funérailles, on
 “ avoit rassemblé les ossemens de tous les guer-
 “ riers qui avoient péri dans les combats ; on les
 “ avoit placés sous une tente dressée à ce dessein,
 “ afin que chaque citoyen pût aller les visiter et
 “ leur payer le dernier tribut : autour de la tente,
 “ la terre étoit jonchée de fleurs et de plantes
 “ odorantes ; et chaque citoyen en apportoit de
 “ nouvelles pour les consacrer aux mânes de
 “ son ami. Le quatrième jour il a été envoyé
 “ par chaque tribu un chariot et un cercueil de
 “ cyprès pour y renfermer ses morts. En mé-
 “ moire de ceux dont on n’avoit pu trouver les
 “ corps, un de ces chars portoit un simple céno-
 “ taphe. Toute la marche annonçoit la décence
 “ et la profonde tristesse. La pompe funèbre
 “ étoit suivie d’une multitude de citoyens et d’é-
 “ trangers : les parens des défuncts s’étoient rendus
 “ au lieu de la sépulture pour y pleurer. Il étoit
 “ impossible de retenir ses larmes ; et la douleur
 “ qui se peignoit sur tous les visages, sembloit
 “ l’expression fidelle d’un sentiment commun.
 “ Dans cet ordre on arriva au lieu destiné à ces
 “ sépultures publiques. C’est un fauxbourg
 “ agréable, nommé le *Céramique*. Là les cer-
 “ cueils furent confiés à la terre. Le monu-
 “ ment érigé à la valeur de ces citoyens étoit
 “ orné de colonnes, de trophées, et d’inscriptions,

“ comme c’est l’ordinaire pour les tombeaux des
 “ personnes les plus distinguées. La cérémonie
 “ s’est terminée par un discours à la louange de
 “ ceux qu’on venoit d’inhumer. C’est Périclès
 “ que l’on avoit chargé de cette tâche. Il est
 “ impossible à celui qui ne l’a pas entendu de se
 “ faire une idée de la force et de la solidité de
 “ ses pensées, de la grace et de la dignité de
 “ son action, de l’élégance et de la simplicité
 “ de sa diction.

“ Ses concitoyens lui ont donné le surnom
 “ d’*Olympien*, voulant, sans doute, par-là faire en-
 “ tendre que, comme leur dieu Jupiter, il tonne
 “ quand il parle. Je puis ajouter, que la mé-
 “ lodie de sa voix, son air, sa contenance, la dis-
 “ position même de ses vêtemens, renferme un
 “ charme, une majestueuse gravité, qui tout à la
 “ fois enchante et étonne son auditeur.

“ Le but de son discours étoit d’animer le
 “ courage et la fermeté des vivans, par la consi-
 “ dération et l’éloge de la valeur de ceux qui
 “ n’étoient plus ; d’allumer dans le cœur de ses
 “ concitoyens le feu du patriotisme, en exaltant
 “ les motifs généreux, qui portent les braves
 “ aux combats. Il leur dit, que de pareils
 “ hommes, même en tombant au milieu de leurs
 “ efforts, en avoient fait assez pour la gloire de
 “ leur pays et pour eux-mêmes, et que, pour une
 “ vie passagère, ils s’assuroient une existence éter-
 “ nelle, non par l’éclat et les témoignages de re-
 “ connoissance qui accompagnoient leur sépul-
 “ ture, mais dans les cœurs de tous les âges à
 “ venir ; car l’univers entier est le monument où
 “ se conserve la gloire de l’homme vertueux
 “ Il termina son discours par une
 “ adresse pathétique à tous les âges, à tous les

“ sexes, et renvoya ainsi son auditoire le cœur
 “ pénétré.

“ Quand Périclès descendit de la tribune, le
 “ peuple suivit jusqu’à sa maison, avec les plus
 “ vives acclamations; et la douleur que chacun
 “ avoit jusqu’alors témoignée pour la perte de ses
 “ proches, se tourna tout-à-coup à l’éloge de
 “ leurs actions et de leur bonheur. La valeur
 “ de ces guerriers fut tracée sous les formes les
 “ plus chaudes par l’imagination exaltée de leurs
 “ amis; ceux même qui avoient été leurs con-
 “ currens dans les sentiers de la gloire, ou qui
 “ avoient porté envie à leur réputation, tant
 “ qu’ils vivoient, maintenant leur accordoient
 “ une affection sans fard et une louange sans ré-
 “ serve. Chacun se montrait empressé d’être
 “ utile aux veuves et aux enfans orphelins de
 “ ceux qu’ils regrettoient; et la ville d’Athènes,
 “ avec la tendresse d’une véritable mère, témoigne
 “ aux rejetons de ses braves défenseurs les sen-
 “ timens qu’elle ne peut leur offrir à eux-mêmes
 “Imitons en ceci la république d’Athènes, et
 “ ne rougissons point d’emprunter des établissemens
 “ utiles même de nos plus ardens ennemis. L’homme
 “ qui hasarde sa vie dans la chaleur du combat, et qui
 “ peut s’assurer à ses derniers momens que ses obsèques
 “ seront un deuil pour ses concitoyens, que ses amis
 “ payeront publiquement à sa mémoire le juste tribut
 “ de leurs éloges, que ses enfans seront élevés par les
 “ soins et sous la surveillance du public, peut-il hésiter
 “ un moment? peut-il alors calculer, s’il fait bien de
 “ sacrifier sa vie, quelque précieuse qu’elle soit, à sa
 “ gloire, au service de ses enfans, à la prospérité générale
 “ de son pays?”

La 13^e offre une esquisse de la Constitution d'Athènes. La 16^e est le tableau de la peste qui désola cette ville l'an 430, av. J. C. et de ses effets physiques et moraux sur les Athéniens. Cette peste, si admirablement décrite dans Thucydide, liv. 2. avoit pris naissance en Ethiopie; elle parcourut l'Egypte, la Lybie, la plus grande partie de la Perse; elle avoit ravagé Lemnos, lorsque tout-à-coup elle s'introduisit à Athènes. Le peuple, toujours porté aux soupçons les plus atroces, s'imagina que l'ennemi avoit empoisonné les puits, citoit avec complaisance de vieux oracles dont l'ambiguïté prêtoit aux interprétations, et enfin accusa Périclès même de l'avoir occasionnée. Nous regrettons de ne pouvoir ici donner le vigoureux tableau de ces calamités et de ces injustices. Les hommes de tous les tems se ressemblent; et il n'est rien de nouveau à découvrir au moral, même pour la calomnie.

Nous nous hâtons d'arriver à la 38^e lettre, pour en extraire un morceau intéressant sur Pythagore, sa doctrine, et ses établissemens.

“ Dans notre course philosophique,” dit Cléanthe, “ nous avons déjà reconnu la secte de Thalès; il nous reste maintenant à examiner celle de Pythagore. Ce célèbre philosophe, né dans la quatrième année de la 43^e Olympiade, étoit, suivant l'opinion générale, le fils d'un sculpteur de Samos; mais l'obscurité de sa famille ne l'empêcha pas d'être élevé sous un des plus grands hommes de son tems, Phérécyde de Scyros, qui le premier enseigna l'immortalité de l'ame. A la mort de ce philosophe, Pythagore se décida à remonter jusqu'aux sources même de la science, et à re-

“ chercher une nouvelle instruction dans ces par-
 “ ties du monde qui semblent avoir été le berceau
 “ de toutes les connoissances. Animé par le
 “ desir généreux de s'intruire, il se soumit à
 “ cette longue et pénible suite d'institutions
 “ préparatoires qu'il falloit nécessairement par-
 “ courir pour être admis en Egypte au bien-
 “ fait de l'initiation : quand il fut profondé-
 “ ment instruit des sciences qui sont cultivées
 “ dans les collèges des prêtres de Thèbes et de
 “ Memphis, il continua ses voyages dans l'Orient,
 “ conversant avec les Mages et les Bramines
 “ Indiens, associant leur doctrine à celles qu'il
 “ avoit acquises en Egypte. Il étudia ensuite
 “ les loix de Minos en Crète, et celles de Ly-
 “ curgue à Sparte. Après avoir ainsi employé,
 “ de la manière la plus utile, les premières an-
 “ nées de sa vie, il n'est pas étonnant qu'il soit
 “ revenu à Samos familier avec tout ce que l'art
 “ ou la nature ont de plus curieux dans les pays
 “ étrangers, orné de tous les avantages que
 “ donne l'habitude laborieuse et régulière d'une
 “ éducation savante, et sur-tout rempli de cette
 “ connoissance des hommes si nécessaire à qui-
 “ conque veut acquérir quelque ascendant sur
 “ eux.

“ Pythagore, accoutumé à la liberté, ne put
 “ supporter le gouvernement arbitraire de Po-
 “ lycrate, alors tyran de Samos ; il se retira à
 “ Crotone en Italie ; il y ouvrit une école de
 “ philosophie. La gravité et la sainteté de ses
 “ mœurs, l'importance de ses préceptes, la
 “ singularité de ses établissemens, répandirent
 “ bientôt sa réputation et son influence dans
 “ l'Italie et dans la Grèce. Entre autres moyens
 “ qu'il employa pour acquérir le respect et la

[III]

" confiance à sa doctrine, il se cacha dans une
 " caverne, et fit courir le bruit de sa mort. Il
 " en sortit quelque tems après ; et comme pen-
 " dant sa retraite, ses amis lui avoient donné con-
 " noissance de tout ce qui se passoit à Crotone, il
 " prétendit l'avoir appris de ceux qui étoient
 " venus le joindre au pays des ombres. Des
 " disciples accoururent de tous côtés pour se
 " mettre sous sa direction ; il les forma en es-
 " pèce de république, dont aucun n'étoit admis
 " à être membre qu'il n'eût constaté sa patience
 " et sa docilité par les plus sévères épreuves ; il
 " les distribua en deux classes, l'une du dedans,
 " et l'autre du dehors ; il confia à la première les
 " doctrines les plus sublimes et les plus secrètes,
 " et à la dernière les plus simples et les plus po-
 " pulaires.

" Ainsi ce grand homme devint en état de
 " joindre le caractère de législateur à celui de
 " philosophe, et de se montrer sous un de ces
 " rapports le rival de Lycurgue et d'Orphée,
 " tandis que sous l'autre il égaloit Phérécide et
 " Thalès. Il avoit, en cette double qualité,
 " pour modèles, les prêtres de l'Egypte ses in-
 " stituteurs, qui ne sont pas moins célèbres par
 " l'influence directe qu'ils avoient sur l'adminis-
 " tration de leur pays, que par leurs institutions
 " religieuses. A leur exemple, Pythagore donna
 " des loix à la république de Crotone, et d'un
 " état de luxe et de dissolution ramena les
 " citoyens à l'ordre et à la sobriété : tant qu'il
 " vécut, il fut fréquemment consulté par les Etats
 " voisins comme arbitre de leurs différends, ré-
 " formateur de leurs mœurs ; et, depuis sa mort,
 " qui arriva l'an 4 de la 70^e Olympiade, dans un
 " tumulte excité contre lui par un nommé Cylon,

“ l’administration des affaires à Crotone a tous
 “ jours été confiée à quelques-uns de ses disciples,
 “ parmi lesquels, pour établir une vérité sans in-
 “ formation ultérieure, il suffisoit de l’appuyer
 “ de l’autorité du maître (Pythagore).

“ Les plus célèbres dogmes de la philosophie
 “ de Pythagore sont ses principes sur la nature
 “ de la divinité, par la transmigration des âmes,
 “ système qu’il emprunta des Bramines ; enfin
 “ sur la formation du monde. Sur le premier
 “ objet, il enseignoit que Dieu étoit répandu
 “ dans toutes les parties de l’univers, comme
 “ une espèce d’âme universelle, qui s’insinuoit
 “ dans toutes les parties de la matière, et animoit
 “ toutes les créatures vivantes, depuis le plus vil
 “ des reptiles jusqu’à l’homme, qui possède une
 “ plus grande portion de l’esprit divin.—La mé-
 “ tempsychose étoit fondée sur cette maxime, que
 “ l’âme, étant d’une céleste origine, ne pouvoit
 “ être anéantie, et par conséquent, qu’en aban-
 “ donnant un corps, nécessairement elle passoit
 “ dans un autre corps, et que fréquemment elle
 “ expioit ses premières habitudes sous la forme
 “ humaine.—Il prétendoit avoir reçu des dieux,
 “ la faculté particulière de se ressouvenir des
 “ corps que son âme avoit habités.—Dans son
 “ système du monde, la troisième des doctrines
 “ particulières à son école, il supposoit que le
 “ soleil est en repos au centre de l’univers ; et
 “ que la lune, la terre, et les autres planètes, tour-
 “ nent autour de lui en différens orbites : il se
 “ disoit profondément instruit des propriétés mer-
 “ veilleuses des nombres, et il soutenoit que
 “ quelques-uns de ces nombres avoient une force
 “ et une signification spéciale ; mais je ne sais si
 “ cette prétention étoit une de ses singularités.

“ per
 “ que
 “ fut
 “ me
 “ pas
 “ nat
 “ au
 “ do
 “ réc
 “ que
 “ ren
 “ le
 “ sag
 “ loi
 “ qu
 “ et
 “ d’e
 “ vo
 C
 inté
 la li
 tradu
 réco
 l’aur
 L
 ces
 gén
 épro
 de r
 Ang

*
 et l
 s’é
 tenu
 Elér

“ personnelles, ou l'invention exagérée de quel-
 “ ques-uns de ses sectateurs.—Il est certain qu'il
 “ fut grand géomètre, et qu'il découvrit le fa-
 “ meux problème qui porte son nom.* Il n'étoit
 “ pas moins versé dans la connoissance de la
 “ nature, quoique je n'ajoute aucune confiance
 “ aux merveilleux secrets qu'on dit qu'il possé-
 “ doit. Je ne veux point vous fatiguer par le
 “ récit de semblables fables.— Je conclurai ce
 “ que j'ai dit de Pythagore par cette circonstance
 “ remarquable, qu'il fut le premier qui se donna
 “ le titre modeste de philosophe, ou d'ami de la
 “ sagesse, tandis que ses prédécesseurs s'intitu-
 “ loient sages, prenant avec arrogance un nom
 “ que la voix publique a seule le droit d'accorder,
 “ et s'imaginant posséder, ce que la plupart
 “ d'entr'eux poursuivirent toute leur vie sans pou-
 “ voir l'atteindre.”

C'est à regret que nous quittons cet ouvrage
 intéressant, dont l'acquisition seroit précieuse pour
 la littérature Française. Il nous semble qu'une
 traduction soignée seroit accueillie du public, et
 récompenseroit de son travail l'ami des lettres qui
 l'auroit entreprise.

Devenus, en quelque sorte, associés aux suc-
 cès et à la gloire de l'Angleterre, par l'intérêt
 général et la protection inaltérable que nous avons
 éprouvée, nous croyons remplir les vœux de ceux
 de nos compatriotes qui n'entendent pas la langue
 Angloise, en leur faisant de tems en tems con-

* Ce problème, dont la découverte fut si flatteuse à Pythagore
 et lui causa tant de joie, est le 47^e du 1^{er} liv. d'Euclide, et
 s'énonce ainsi : Dans le triangle rectangle, le carré de l'hypo-
 ténuse est égal aux carrés des côtés qui contiennent l'angle droit.
 Elémens de Simpson, 1781, p. 40.

noître les productions littéraires d'une nation qui tiendra toujours un rang distingué dans l'histoire de l'univers, par son caractère original et ses succès ; dans l'histoire des sciences et des arts, par ses chefs-d'œuvres, ses découvertes et ses travaux utiles. Heureuse la nation chez qui ceux qui sont destinés à traiter un jour des intérêts publics, s'y préparent dès leur jeunesse par de pareilles études ! c'est le vrai moyen d'entretenir cet esprit public, cet orgueil national source de tous les succès. On le voit se peindre dans toutes les productions de l'esprit, se soutenir avec éclat et noblesse dans toutes les opérations du Gouvernement et des individus qui par leurs talens, leur éducation, leurs emplois, font véritablement ce tout respectable que l'on nomme le Peuple Anglois. (C.)

IRMA, ou les Malheurs d'une jeune Orpheline ; histoire Indienne, publiée par la Cit. Guenard. Nouv. édit. Delhy. Paris, 1800. 2 vol. 12^o. Importée par L'Homme.

“ O Toi à qui le sang m'avoit unie avant que
 “ nous le fussions par les liens de l'hymen, c'est
 “ dans ton sein que je veux déposer les douleurs
 “ dont mon ame a été déchirée pendant les lon-
 “ gues années de ma captivité. . . . Oui, mon père,
 “ je vais raconter ce que tu as souffert : tes mal-
 “ heurs, les crimes de tes persécuteurs, serviront
 “ de leçon. Ils apprendront aux hommes des
 “ siècles suivans, que les vertus privées ne suffi-
 “ sent pas sur le trône, et qu'il n'est point d'atro-
 “ cités où des tyrans ne puissent se porter.”

Tel est le début de ce petit ouvrage qu'Irma est censée adresser au Prince que sa famille, dans des tems plus heureux, lui avoit destiné pour époux. Nous allons en donner une courte esquisse avant d'exprimer quel degré d'intérêt, de vérité, ou d'utilité nous avons cru y appercevoir.

Premier fruit de l'hymen de la Reine, Irma étoit les délices d'un père " dont l'ame sensible avoit " reçu toutes les vertus d'un digne chef de famille : " heureux pour lui, s'il n'eut été qu'un Satrape ! Il " partageoit ses affections entr'elle et un frère que " la Reine lui avoit donné depuis. Sa mère s'occupoit à développer dans sa fille les talens et les " graces. Qui en avoit jamais eu autant que cette " mère ? " Vivant au sein du bonheur dans sa famille, elle ne soupçonnoit pas que le malheur pût l'atteindre, lorsqu'une foule immense de peuple révolté vint à Rema, demandant à grands cris la mort de la Reine, et menaçant les jours du Roi même. C'est là que commence la longue suite de ses infortunes. Le Roi, son épouse, ses enfans, et Selabina, la digne sœur du Roi, se déterminent à rentrer dans la capitale " avec les chefs des conjurés, qui conduisoient un peuple aveuglé, et " dont on avoit exaspéré les passions par une " disette factice. " Bientôt le calme se rétablit, et Irma se livra aux douces illusions de son âge ; elle se flattoit du retour prochain de celui qu'elle aimoit et que les troubles avoient forcé de sortir du royaume avec son père. " Les Indiens conservoient leur idolâtrie pour le sang de leurs " Rois, " et tout sembloit annoncer le retour de l'union entre Sbiloüs et son peuple ; ce vœu unanime eût été rempli sans la perfidie de Sæbralna, ennemi du Souverain, quoiqu'issu de son sang. L'or de Sæbralna fut prodigué. On entourait le

Roi de pièges. “ Enfin on le mit tellement entre
 “ la volonté du peuple et sa propre conscience,
 “ qu’on lui fit entrevoir comme le seul moyen
 “ de sûreté pour l’Etat, dont il préféroit le bon-
 “ heur au sien, le projet de se retirer à l’extrémité
 “ de l’empire.” Blodinna, qui étoit chargé de
 surveiller les actions du Roi, facilita sa fuite,
 afin de la trahir. Cette malheureuse tentative ne
 servit qu’à aggraver les malheurs de Sbilouïs et de
 sa famille. Depuis ce jour il n’exista plus pour
 eux que des lueurs de bonheur. Cependant le
 code des loix étoit achevé, Sbilouïs le jura. “ Avoit-
 “ il la volonté de l’enfreindre ? ” s’écrie la sen-
 “ sible Irma : “ Dieu me préserve de cette affreuse
 “ idée ! Sbilouïs parjure ! qui peut l’avoir connu
 “ et le croire ? Mon père vit des fautes dans ce
 “ code ; mais il se flatta que le tems et l’ex-
 “ périence les feroient disparoître, et qu’il ne
 “ resteroit que les avantages qu’on devoit en es-
 “ pérer ; et je ne doute point que si le Roi eût été
 “ secondé, il n’eût joui du prix de ses sacrifices.”
 Passant sous le silence des faits que la postérité
 seule peut juger, Irma arrive à ce jour terrible où
 des brigands farouches, venus des parties les plus
 méridionales de l’empire, excitoient le peuple au
 carnage : la garde fidelle d’étrangers qui veilloit
 autour du trône est attaquée ; les citoyens qui
 d’abord s’étoient rangés auprès d’elle l’abandon-
 nent ; le Roi est entraîné au sénat avec sa famille,
 et le crime triomphe avec barbarie. Trois jours
 entiers Sbilouïs est détenu, comme prisonnier,
 dans le lieu même où il avoit cherché protection ;
 il n’en sortit que pour être enfermé dans une tour,
 où l’on ne laissoit parvenir le jour même qu’avec
 épargne. La faction de Sæbralna, peu contente
 de cette réclusion, crut qu’une mort prompte étoit

plus utile à ses projets. Elle médite d'envelopper le Roi dans la ruine de ses partisans, et d'égorger le Monarque sur des monceaux de ses sujets. Les prisons sont forcées, le sang ruisselle; mais le massacre, par des circonstances imprévues, ne put s'étendre jusqu'à ceux dont on avoit conjuré la mort; et les barbares indignés "se contentèrent de
" porter sous les fenêtres de la Reine la tête sanglante d'une Princesse du sang royal, qui étoit
" tombée sous leurs poignards, et dont les restes
" palpitans avoient été *comblés* d'outrages."

Les vexations de toute espèce se pressoient sur eux dans leur affreuse prison: sans cesse sous l'inspection directe de deux hommes dévoués à leur persécuteurs, ils ne pouvoient même jouir des douceurs du repos ou de la confiance. Un seul des officiers subalternes qui avoient accompagné le Roi dans sa grandeur, lui fut laissé dans son infortune: " Il s'étoit venu donner à nous," dit la reconnoissante Irma avec une générosité et une affection dignes de faire l'admiration de tous ceux à qui ces tristes événemens seront connus. " Orilba
" étoit son nom. . . . Son cœur digne du premier
" rang fut dans notre délaissement l'asyle de nos
" douloureuses pensées. Puisse le ciel le récompenser, et lui donner le sort le plus doux !" Ce domestique fidèle devint bientôt le seul agent de leur correspondance.

Quelques mois se passèrent dans un état de tranquillité apparente. On ne vit jamais une si touchante union que celle qui régna parmi ces infortunés pendant tout le tems qu'on leur permit d'exister ensemble. Mais un homme dont le nom seul appelle l'indignation des tems futures, Ximacelem, vint associer ses projets à ceux de Sæbralna, pour lui faire jurer la mort du plus juste et

du meilleur des hommes, sûr de détruire bientôt l'idole de boue qu'il encensoit, et de s'élever à la puissance sur la ruine de tous les deux. Il fut décidé que Sbilouïs seroit jugé. " Là cessèrent ces heures, si non heureuses au moins tranquilles, où mon père se plaisoit à nous former aux vertus, à développer les talens que nous avions reçus. Un décret ordonna que nous serions séparés de lui ; et je ne le revis plus qu'au moment terrible qui nous priva pour toujours du plus tendre des pères." Sbilouïs alors ne correspondit plus avec sa famille, avec tout ce qui lui étoit cher, que par l'intermédiaire du fidèle Orilba, qui, bravant tous les dangers, portoit à ces infortunés les lettres qu'ils pouvoient écrire en trompant l'active inquiétude de leur surveillans. Ces lettres peignoient les mouvemens de l'ame toujours noble, toujours généreuse de Sbilouïs ; elles contenoient les conseils les plus salutaires, les vœux les plus tendres pour leur tranquillité, les souhaits les plus sincères pour la prospérité du peuple ingrat qui le persécutoit ; il y détaillait avec douceur les différentes circonstances de sa procédure, de son jugement, de sa condamnation. Enfin, l'auguste malheureux, le respectable père obtient de ses bourreaux la permission de faire ses derniers adieux à sa famille. Quel est le cœur de bronze qui ne se sent pas ému au tableau de la vertu, de la noblesse condamnée par les plus dégradés, les plus lâches des scélérats, s'élevant au-dessus du crime et de l'humanité par sa constance, par cette qualité qui fait l'attribut spécial de la divinité, la pitié pour la foiblesse, et le pardon pour les coupables. Telle est la dernière scène de ce Monarque adorable : il va périr, et il verse les consolations avec les avis : sa douceur, sa clémence, est

inaltéra
qui épi
cevoir
vertu s
" fin i
" auto
" droi
" avo
" sui
" la v
" vei
" cer
" pie
" ser
" me
" un
" pr
" pè
" je
tendr
et de
dans
peu-
dern
leur
l'orc
pou
nier
par
dem
con
un
d'I
aux
elle
un

inaltérable; et à travers une porte vitrée, les lâches qui épient ses derniers actes ne peuvent apercevoir que les signes désespérans pour eux de la vertu sublime, de la générosité d'un héros. "Enfin il se lève: je passai machinalement mon bras autour de son corps; ma mère tenoit sa main droite; et des mains qui leur restoient libres, ils avoient pris celles de mon frère; ma tante les suivait ainsi jusqu'à la porte. Mais quand je la vis s'ouvrir, un froid mortel passa dans mes veines; et quand j'entendis mon père prononcer Adieu! je tombai sans connoissance à ses pieds.... Je restai plusieurs jours presque sans sentiment et sans vie; enfin je commençai à me souvenir que j'avois revu mon père.... et un soir que ma mère et ma tante pleuroient auprès de mon lit, je m'écriai: Vous pleurez; mon père est mort: elles ne répondirent rien.... je retombai dans un affaissement général." Les tendres soins, les douces précautions de sa mère et de Selabina, parvinrent enfin à ramener le calme dans cette âme tendre et profondément affligée, et peu-à-peu elle fut en état d'entendre la lecture des derniers actes de son père, dont le fidèle Orilba leur avoit fait passer jusqu'aux moindres détails par l'ordre de Selabina, avec une lettre de Sbilouïs pour Rainelord son épouse adorée. C'est la dernière communication que Orilba dûit leur faire parvenir. On le força de sortir de cette triste demeure. Mais Orilba n'avoit pu donner les circonstances du trépas de ce martyr de la justice: un inconnu remplit cette triste tâche. La santé d'Irma se rétablit enfin; et dans les occupations auxquelles elle se livroit avec sa tante et sa mère, elle sembloit trouver quelque soulagement, quand un nouvel incident trouble leur tranquille douleur.

Un émissaire de Sæbralna vint proposer de la part du traître à la veuve de Sbilouïs, d'épouser cet assassin de son mari ; promettant à ce prix la liberté aux prisonnières, et le trône au fils de Sbilouïs : rejeté avec horreur, "l'ambassadeur, voyant qu'il n'avoit rien à espérer, sortit en jurant la "perte de Rainelord." Néanmoins les prisonniers n'éprouvèrent pendant long-tems aucun changement dans leur sort. Cette longue captivité, que rien n'interrompoit, donnoit quelquefois lieu à des conversations où chacune exposoit ses sentimens, ses craintes, ses désirs, ses espérances. Dans une de ces entretiens, Selabina ayant dit, "C'est de la magnifique profusion du "prédécesseur de notre aïeul que sont sortis tous "les maux de Sarace ;" Irma témoigna tout son étonnement d'entendre ainsi parler du grand Sbilouïs, qu'on lui avoit toujours peint comme un héros. Selabina, profitant de l'absence de Rainelord, lut à sa niece un mémoire que, peu de jours avant sa captivité, lui avoit remis un homme instruit, sur la cause des maux qui désoloient l'Inde. Ce mémoire remontoit jusqu'au règne du grand Sbilouïs. Alors, disoit l'auteur, les guerres civiles, qui venoient de se terminer, avoient développé de grands caractères, et porté à de grands essais, à de grandes entreprises. Sbilouïs aima les arts, aima la gloire, aima les plaisirs somptueux ; et les peuples, éblouis par l'éclat de ses victoires, n'apperçurent combien elles étoient coûteuses que lorsqu'ils furent accablés sous le poids des impôts qu'elles nécessitoient.—Sbilouïs, par un zèle exagéré chassa de ses Etats des sectaires qu'il haïssoit, et avec eux s'enfuirent les arts, les manufactures et le commerce. Il entreprit de donner un nouveau trône à l'un de ses descendans ; et sa gloire étoit

étoit
vant a
à un c
grand
para p
tre, s
dans u
du règ
sance,
Ce P
guerr
des ca
narqu
sinat
dessé
rupte
des di
grand
deux
haine
Mon
tueux
"I
"Ro
que c
dont,
les g
Rain
respe
fance
l'Asi
semb
ment
trop l
les n
class

étoit flétrie son royaume épuisé, lorsque, survivant à toute sa famille, il laissa un trône ébranlé à un enfant à peine sorti du berceau. Cet enfant grandit sous une régence qui pallia, si elle ne répara pas le délabrement des finances. Le Ministre, successeur du Régent, économe et prudent, dans une longue paix, travailla à guérir les maux du règne précédent ; mais pour prolonger sa puissance, il inspira au jeune Roi le goût des plaisirs. Ce Prince se livra aux femmes ; et de-là, des guerres sans nécessité, des dépenses sans utilité, des cabales, des intrigues qui dégoûtèrent le Monarque, et foulèrent toutes les classes. Un assassinat projeté et exécuté par un furieux, aigrit et dessécha encore son cœur. Des Ministres corrupteurs et corrompus abusèrent de sa facilité ; des divisions religieuses, des altercations avec les grands Juges, partageoient la nation Indienne en deux partis : par-tout étoit le mécontentement et la haine, lorsqu'une maladie imprévue conduisit le Monarque au tombeau, et appela au trône le vertueux Sbilouïs.

“ Le peuple, chez qui, dans ce tems-là, aimer les Rois étoit un instinct naturel.”... ne s'occupait que des qualités estimables du jeune Monarque, dont, à l'envi, on célébroit les vertus, ainsi que les graces enchanteresses et l'aimable bonté de Rainelord son épouse : il s'entoura des amis du respectable père qu'il avoit perdu dans son enfance, et dont la perte avoit été un deuil pour toute l'Asie. Il rétablit les grands Juges, dont le retour sembloit désiré des peuples. Mais ce rétablissement même enhardit l'audace ; les innovations trop brusques de Ministres d'ailleurs gens de bien, les réformes précipitées, indisposèrent toutes les classes, et firent disparaître tout le bien qu'on

avoit déjà fait, et celui qu'on pouvoit espérer. La nuit interrompit ici la lecture du mémoire dont la sévère surveillance des geoliers empêcha longtemps de reprendre la suite : une des visites faites par ces barbares leur découvrit un turban, qu'ils prétendirent avoir été apporté de l'extérieur ; et cette circonstance redoubla encore leurs horribles précautions. Une lettre de l'inconnu trompa cependant leur active recherche. Elle apprenoit le discredit de Sæbralna, et l'union étroite de Ximatelemavec Sæmra, qui donnoit au premier de ces deux monstres, tout l'ascendant que peut obtenir par la terreur une hypocrisie sanguinaire et audacieuse, pour qui les plus grands crimes ne coûtent rien dès qu'ils peuvent lui être utiles. Elle annonçoit aussi qu'uniquement attentifs à leur établissement du moment, ils paroisoient ne pas s'occuper de la Reine. L'infortunée Rainelord avoit trouvé quelques consolations dans la respectueuse sensibilité de deux agens des rebelles, qui proposèrent de travailler à leur procurer les moyens de sortir de la tour, et de se retirer en Perse. Cette lueur d'espérance ne fut qu'un éclair, et deux bêtes féroces furent substituées à ces ames sensibles. Dès-lors Rainelord se prépara à mourir, et s'occupa uniquement à déterminer les réponses qu'elle auroit à faire à ses bourreaux déguisés en juges ; elle se retiroit dans la tourelle pour se disposer à ce double objet ; et ces momens de solitude laissèrent à Irma et à sa tante, qui ne croyoient pas ses alarmes fondées, la facilité de continuer la lecture du manuscrit de Selabina qu'elles avoient interrompue à l'endroit où commençoit le détail des premières opérations du règne de Sbilouïs. “ Qui n'auroit dit, en voyant ceux
 “ dont il s'étoit entouré à son avènement à la

“ cour
 “ lui
 “ bon
 “ simp
 “ de c
 “ faire
 “ cour
 “ mili
 “ n'ét
 “ plai
 “ but
 “ qu'i
 “ san
 “ cor
 “ cœ
 vexat
 tère u
 toient
 novat
 “ So
 “ sor
 “ esp
 “ qu
 “ no
 “ n'e
 “ qu
 “ pin
 du R
 tenta
 Mais
 tions
 avec
 Rain
 soit ;
 elle
 cusa

" couronne, que les jours les plus sereins alloient
 " luire sur l'Inde ? Un Roi qui ne vouloit que le
 " bonheur du peuple, qui n'avoit que des goûts
 " simples, qui ne croyoit point qu'il lui fût permis
 " de disposer des trésors de la nation pour satis-
 " faire des fantaisies, ni payer le luxe insolent des
 " courtisans ; qui ne se trouvoit heureux qu'au
 " milieu de sa famille, et dont les délassemens
 " n'étoient que des travaux manuels, où il se
 " plaisoit à exceller, ou des promenades dont le
 " but étoit toujours quelque acte de bienfaisance
 " qu'il cherchoit même à dérober à la connois-
 " sance de ceux qui en étoient l'objet. Mais la
 " corruption du dernier règne avoit gangrené les
 " cœurs." Ceux qui vouloient se venger des
 vexations de Sbilouïs le grand portèrent au minis-
 tère un homme que sa naissance et sa croyance écar-
 toient des emplois, mais dont les partisans des
 novateurs avoient prôné les talens outre mesure.
 " Son intelligence mercantile lui avoit attiré une
 " sorte de réputation. Il y joignit celle de bel-
 " esprit par les écrits que rédigeoit son épouse, et
 " qu'il adoptoit modestement. Chærina fut donc
 " nommé Directeur des finances auxquelles il
 " n'entendoit rien, et devint l'ame d'une faction
 " qui avoit déjà formé le projet de renverser l'em-
 " pire." Sous prétexte d'économie, la garde noble
 du Roi fut supprimée ; et l'on écarta ou mécon-
 tenta tous ceux que l'on désespéroit de corrompre.
 Mais le novateur vaniteux, rebuté des contradic-
 tions, se retira ; ses successeurs le remplacèrent
 avec une rapidité surprenante. On attribua à
 Rainelord les mauvais choix dont le public gémis-
 soit ; et la faction essaya contr'elle les poisons dont
 elle vouloit infecter les peuples, et suscita une ac-
 cusation atroce que ne supportoit pas l'examen de

la raison, et dont la calomnie fut démontrée jusqu'à l'évidence : mais on avoit obtenu son but. Le peuple s'étoit accoutumé à examiner avec inquiétude, et sans respect, les actes du Trône, et les détails de la Famille Royale. (Ici la lecture fut encore une fois interrompue.)

L'état d'incertitude où se trouvoit Rainelord, se communique à ses compagnes ; et pendant plusieurs jours elles ne purent trouver ni l'occasion ni le courage d'en reprendre la lecture. Le calme qui continua de régner autour d'elles les ayant rassurées, Irma reprit le manuscrit. Fatigué, y disoit-on, de toutes les intrigues qui lui déroboient la vérité qu'il desiroit, Sbilouïs étoit devenu farouche. " Il reprochoit à Rainelord les mauvais choix qu'il lui attribuoit, la consultoit sur les nouveaux, pour la brusquer encore s'ils ne réussissoient pas." L'inquiétude naturelle aux Indiens, le loisir de la paix, le goût pour les modes du Japan apportées par Sæbralna, les éloges excessifs de la constitution de ces insulaires, faisoient désirer une assemblée générale. Tel étoit l'état de l'Inde, lorsque Rainelord fit nommer au ministère Lecona, son ami. " Doué de l'esprit le plus brillant, il parloit des affaires les plus sérieuses avec une telle facilité qu'on le croyoit toujours au-dessus d'elles. On lui recommanda sur-tout d'écarter de Sbilouïs tout ce qui pouvoit lui faire envisager le déficit. . . . de manière à ne point faire craindre qu'il fût nécessaire de mettre de nouveaux impôts, dont le *Monarque n'entendoit jamais parler sans le plus violent chagrin.*" Le mal empira par cette méthode. Sbilouïs consentit à consulter les plus sages de l'Inde. Lécona y propose un plan de finances brillant, mais dont les charges tombèrent

sur les r
trer ; S
rarement
s'enorgu
semblée
Cour ; i
Sbilouïs
plein de
qu'un r
" secte
" cutio
" tude
" race
" form
" la m
" porte
" form
" devo
" qui
" le co
" touj
" et p
" leur
" de
" Vai
" inte
" son
" log
" av
L'ass
la mé
" poi
" la
" mo
" mo
" se

sur les riches: les grands Juges refusent d'enregistrer; Sbilouïs les exile. Le Peuple, *qui connoît rarement ses vrais amis*, prend leur défense: ils s'enorgueillissent de cet appui, demandent l'assemblée générale. Ils croyoient embarrasser la Cour; ils furent pris dans leurs propres artifices. Sbilouïs consentit. Un Brame sans talens, mais plein de vices, successeur de Lecona, n'avoit duré qu'un moment, et Chærina fut rappelé. " La
 " secte philosophique vit dans son retour l'exé-
 " cution de ses projets, et les sectaires la certi-
 " tude d'être enfin vengés par les malheurs de la
 " race de Sbilouïs. . . Chærina disposa tellement la
 " forme de l'assemblée, qu'il étoit impossible que
 " la monarchie pût résister aux coups qu'elle lui
 " porteroit. . . . Il s'associa avec Sæbralna, et
 " forma l'odieux projet de perdre celui à qui il
 " devoit tout, qui l'honoroit du titre de son ami,
 " qui avoit en lui la plus extrême confiance, dont
 " le cœur devoit lui être connu, celui qu'il avoit
 " toujours vu occupé du bonheur de son peuple,
 " et prêt à tout lui sacrifier. . . . *Il écrivit avec cha-*
 " *leur pour sa défense, lorsqu'il le vit sur les marches*
 " *de l'échafaud où ses menées l'avoient conduit.*
 " *Vains et inutiles efforts! il falloit seconder les*
 " *intentions droites de son maître quand cela étoit en*
 " *son pouvoir, plutôt que d'attendre à en faire l'apo-*
 " *logie, lorsque le bruissement des passions qu'il*
 " *avoit allumées ne permettoit plus de l'entendre.*"
 L'assemblée se forme; et dès les premiers momens la mésintelligence y éclata. " Si l'assemblée n'eût
 " point été influencée par ceux qui vouloient, non
 " la régénération, mais l'anarchie, elle se fût
 " montrée plus généreuse, et auroit non-seule-
 " ment rendu la liberté à l'Inde, mais de plus con-
 " servé à l'empire un père dans la personne de

“ Sbilouïs. . . Mais dans le moment où toutes les
 “ affections devoient se réunir pour concourir à
 “ sauver l'Etat, on ne vit que division et fausseté;
 “ bientôt une révolte ouverte éclate; et l'Indien
 “ peuple doux et aimable s'étonna lui-même des
 “ excès où il se porta.” Le plus jeune des frères
 du Roi quitta alors le royaume, emmenant avec lui
 ses enfans.

A cet endroit Irma ne put cacher son trouble;
 Selabina retira le manuscrit, que jamais depuis
 elle ne consentit à lui montrer : on reçoit cepen-
 dant une lettre de l'inconnu, qui annonce le pro-
 jet d'enlever le fils de Rainelord, pour le faire
 élever dans les principes actuels. A cette nouvelle
 Rainelord tombe évanouie : il est impossible de
 décrire cette scène de douleur, de peindre cette
 malheureuse mère couvrant de ses caresses l'en-
 fant aimable qu'on va lui enlever, se décidant
 elle-même à ce sacrifice, et toute entière alors
 à la noblesse de son cœur, allumant dans celui
 de son fils un enthousiasme généreux par la lec-
 ture de la lettre de son vertueux père. Au
 milieu de ces douloureuses précautions, les ma-
 gistrats du peuple entrent : “ elle fit un effort qui
 “ étoit au-dessus de la nature pour commander
 “ au désespoir qui déchiroit son ame; elle les re-
 “ çut avec dignité, mais sans hauteur. Ce n'étoit
 “ point une princesse outragée, c'étoit une mère
 “ qui ne vouloit point aigrir ceux qui alloient
 “ être dépositaires de l'objet de ses chères affec-
 “ tions : elle le leur recommanda dans les termes
 “ les plus touchans, et étouffant les sanglots qui
 “ gonfloient sa poitrine, elle serra son fils dans
 “ ses bras, le couvrit de baisers; puis, sans at-
 “ tendre que l'on réitérât l'ordre d'une séparation
 “ qui brisoit son ame, elle le remit elle-même

“ aux
 “ rôle.
 “ assis
 “ resta
 “ fût
 “ ferm
 “ elle
 “ pres
 Dep
 ment
 prolon
 se pass
 rât sur
 lettre
 succès
 vont l
 ni cac
 lettre
 de sa
 pouva
 l'air d
 pelle
 pour
 de Xi
 et Sel
 de sa
 comp
 tyran
 “ Qu
 “ ser
 “ la
 “ pla
 subir
 fortu
 recte
 mal
 au lit

“ aux magistrats, sans proférer une seule pa-
 “ role. L’enfant les suivit: Rainelord étoit restée
 “ assise en suivant des yeux l’enfant. elle
 “ resta dans la même situation jusqu’à ce qu’il
 “ fût parvenu à la porte; mais à peine fut-elle
 “ fermée, que tombant tout-à-coup de son siège,
 “ elle demeure sur le carreau sans mouvement et
 “ presque sans vie.”

Depuis cette époque elle n’eut plus un mo-
 ment de repos; et cette pénible situation, en se
 prolongeant, détruisit tous ses charmes. Un mois
 se passa sans recevoir rien de l’inconnu qui éclai-
 rât sur la situation de l’enfant. On trouve une
 lettre qui annonce qu’attribuant leurs mauvais
 succès aux trahisons de Rainelord, les Indiens
 vont la mettre en jugement. Selabina n’osant
 ni cacher ni annoncer cette nouvelle, laisse la
 lettre sur la table: Rainelord la lit, y voit l’arrêt
 de sa mort, ne le dissimule point à Irma, qui ne
 pouvant contenir sa douleur et son effroi, perce
 l’air de ses cris. Rainelord l’affermit, et lui rap-
 pelle les engagemens que son père a contractés
 pour elle. Au milieu de la nuit les satellites
 de Ximacelem viennent chercher Rainelord. Irma
 et Selabina accourent au bruit. Irma aux genoux
 de sa mère la supplie de lui permettre de l’ac-
 compagner, implore cette faveur des satellites du
 tyran; mais Rainelord la relevant avec vivacité,
 “ Que faites-vous? La fille des Rois, vous abais-
 “ ser à la prière! *sachons mourir, mais conservons*
 “ *la dignité du rang où la fortune nous avoit*
 “ *placés.*” Elle part, espérant aller seulement
 subir un interrogatoire; et jamais depuis, ses in-
 fortunées amies n’en reçurent de nouvelles di-
 rectes. Un soir Selabina, en rentrant, prétexta un
 mal de tête violent qui l’obligeoit de se mettre
 au lit: les agens des factieux alors retirés et en-

dormis, Selabina lit à Irma une lettre de Rainelord, écrite par une main étrangère, et qu'elle venoit de recevoir. Navrée de douleur, altérée de vengeance aux récits qu'elle contient, Irma n'avoit été ramenée qu'avec peine à des sentimens plus doux par les conseils de la vertueuse Selabina, quand une lettre de l'inconnu annonce le jugement de Rainelord, et que lui-même suivi, épié, craint de ne pouvoir continuer la correspondance, qui réellement cessa dès ce moment. Entrevue douloureuse entre Irma et son infortuné frère, qui par frayeur persiste dans les horribles accusations qu'on lui avoit commandées contre sa mère. " Toutes ses affections " alors se concentrèrent dans sa vive amitié pour " Selabina." C'est d'elle qu'elle apprit ces arts consolans qui tout à la fois forment l'esprit et nourrissent le cœur. Trois mois s'étoient ainsi écoulés, lorsqu'elles apprirent la juste punition de Sæbralna. Irma en ressentit un mouvement de joie, mais Selabina n'y vit qu'un sujet de douleur. " Ah! j'avoue, quelque mal que nous ait " fait Sæbralna, que je n'en suis pas moins pé- " nétrée de terreur, en pensant au sort qu'il s'est " préparé; et quand sa vie eût dû encore prolon- " ger mes souffrances, j'eusse désiré que la " sienne eût été assez longue pour que son re- " pentir eût pu désarmer la colère du Ciel." C'étoit ainsi que cette angélique Princesse, par sa douceur céleste, développoit dans l'ame d'Irma les principes de la morale la plus sublime.

De noirs pressentimens agitoient leurs nuits; un songe affreux avoit troublé l'ame d'Irma, lorsqu'on vint arracher la vertueuse Selabina des bras du sommeil, pour la conduire à ce tribunal de sang où les vertus étoient des crimes: une seconde fois l'infortunée Irma se jette aux pieds des

bourreau
Restée
elle rede
objets.
espoir,
meil;
toutes s
celem l
nouveau
maceler
lui offr
mille:
l'horre
tude la
pagne,
la plus
la satis

Les
une rig
roit un
" dans
" au s
" n'ai
" pro
" au p
" ton
retire,
d'Irma
décidé
noeud
dans
jour,
geolier
l'exte
la fin
mais

bourreaux de sa famille, et leur demande la mort. Restée seule en proie à une douleur frénétique, elle redemandoit à grands cris Selabina à tous les objets. Deux jours entiers, livrée à son désespoir, elle se refusa tous les alimens et le sommeil; un désir irréflechi de la mort dirigeoit toutes ses actions, lorsqu'un émissaire de Ximacelem la força de prendre quelques alimens. De nouveaux malheurs l'attendoient. Le féroce Ximacelem, deux fois différentes, eut l'audace de lui offrir une main teinte du sang de toute sa famille: le monstre, écumant de rage à la vue de l'horreur qu'il inspiroit, condamne Irma à la solitude la plus rigoureuse, sans lumière, sans compagnie, et prescrit de ne lui donner de la nourriture la plus grossière qu'autant qu'il en falloit pour la satisfaire.

Les ordres de Ximacelem étoient exécutés avec une rigueur inflexible, lorsqu'un soir lui-même paroit une troisième fois. " Irma, dit-il, j'ai pesé dans ma sagesse si ta mort ou ta vie importoit au salut de l'Inde: j'ai vu que tu devois vivre; je n'ai point d'objection à entendre. . . Demain je proclame l'existence d'un Dieu, et jè te montre au peuple comme l'épouse que j'ai choisie, et ton frère comme le fils que j'adopte." Il se retire, laissant la femme qui l'accompagnoit près d'Irma. Jamais horreur égala la sienne: mais décidée à mourir plutôt que de se soumettre à ces nœuds exécrables, elle avoit passé plusieurs mois dans cette horrible position, dépérissant chaque jour, lorsqu'un matin, à la place de sa terrible geolière, elle en vit entrer une autre, dont tout l'extérieur sollicitoit sa confiance: elle en apprend la fin de Ximacelem, et que sa captivité va désormais être adoucie. Cette femme, nommée Rant-

chène, se montre une amie tendre, et lui fait retrouver dans sa société, les consolations qu'elle dut tant de fois à Selabina. Mêmes talens, même douceur jointe à la déférence et à la soumission. C'est d'elle qu'avec mille tendres précautions, elle apprend la mort de Rainelord et de Selabina. L'infortunée, abattue comme d'un coup de tonnerre à cette terrible nouvelle, ne dut qu'à la touchante amitié de Rantchène de pouvoir surmonter cet excès de malheur. Sa captivité de jour en jour devenoit plus supportable, lorsqu'un hasard lui apprit la maladie de son frère : c'est encore au zèle de Rantchène qu'elle dut la permission de le voir ; elle le trouve expirant, lui prodigue ses caresses, sans pouvoir en être reconnue ; mais la crainte de compromettre les magistrats officieux qui lui avoient procuré cette faveur, la force de s'en séparer. Elle rentre dans sa tour, en un état d'anéantissement complet : tant de secousses répétées amènent un sommeil fatigant dont elle ne sort que pour apprendre le lendemain la mort de cet enfant infortuné : cette nouvelle perte réveille le sentiment de ses anciennes douleurs ; mais la fidèle Rantchène ne l'abandonna ni le jour ni la nuit ; et lorsque sa tristesse eut pris un caractère plus modéré, elle la raffermît par la considération de la possible vie que ce malheureux enfant étoit destiné à passer, par les suites affreuses des horribles traitemens de ses geoliers, qui avoient encore plus affoibli les facultés de son ame que la santé de son corps. Loin de la calmer, ces tristes réflexions ne servoient d'abord qu'à approfondir ses regrets ; mais enfin ces représentations sages eurent leur effet. Sa situation s'améliora par degrés, et elle jouit de tous les agrémens que Rantchène pût lui procurer, jusqu'au moment où un

agent du
devoit
importan
fut pour
prévoy
Sbiloüs
ment dé
devenir
Enfin le
bienfait
Perse a
et elle e
de son
le Roi
s'offrir
ment r
dans la
des avi
arrivée
mens v
de se s
ce n'e
souten
père, a
enfin m
si dou
réunis
Te
trouve
cueill
jours
ce po
qu'ell
elle a
tunes
qu'el

agent du Gouvernement vint lui annoncer qu'elle devoit être échangée pour certains prisonniers importans détenus en Perse. Cette nouvelle ne fut pour elle qu'un changement d'alarmes; elle prévoyoit que la destination que le vertueux Sbilouïs avoit faite de sa main ne fut absolument dédaignée par le Roi de Perse, et craignit de devenir le prétexte à de nouvelles prétensions. Enfin le jour de l'échange arriva; mais dès-lors ce bienfait fut empoisonné pour elle : le Roi de Perse avoit exclus de sa suite la bonne Rantchène, et elle eut peine à obtenir pour compagne la fille de son ancienne gouvernante. Dans sa route vers le Roi de Perse, une consolation bien pure vint s'offrir : un des soldats de sa garde se fit secrètement reconnoître pour le généreux inconnu qui dans la prison avoit fourni à la famille infortunée des avis, des renseignemens si précieux. A son arrivée en Perse elle trouva ses funestes pressentimens vérifiés : elle fut encore une fois contrainte de se séparer de sa compagne ; et restée sans appui, ce n'est qu'après une résistance douloureuse et soutenue que conformément aux desirs de son père, aux recommandations de sa mère, elle fut enfin rendue à celui que son cœur s'étoit fait une si douce habitude d'aimer, et que tant de motifs réunis lui rendoient plus cher que la vie.

Tel est le tissu de ce roman, où la vérité se trouve mêlée à une foule de bruits populaires recueillis souvent avec injustice et partialité, et toujours sans discrétion et sans choix. Si l'auteur de ce petit ouvrage a réellement les sentimens qu'elle annonce, pour l'ange de douceur dont elle a voulu sous une allégorie tracer les infortunes, comment a-t-elle pu oublier le respect qu'elle lui devoit, qu'elle se devoit à elle-même,

jusqu'à se permettre d'énoncer des assertions aussi destituées de fondement et de vérité contre les objets respectés par celle dont elle fait si hautement profession d'honorer la sublime résignation ? Avec une délicatesse telle que plusieurs endroits de son ouvrage l'annonce, avec le courage de vérité qui respire dans la plus grande partie de ses récits, comment s'avilir jusqu'à resasser des calomnies dégoûtantes dont ont rougi ceux même qui ont osé se les permettre, telle qu'est l'horrible cause assignée à la mort du Dauphin père de Louis XVI. Ah ! jamais on n'accusa Louis XV d'être mauvais père : jamais on ne lui avoit reproché de dureté dans sa famille ; et c'est une femme, une femme sensible qui se fait l'écho d'une calomnie sortie des boursiers sanglans du Jacobinisme ! Nous ne parlerons point de ces inculpations tant de fois répétées contre la mémoire d'un de nos plus grands Rois, et plus souvent encore réfutées ; mais ces ordres horribles donnés aux troupes qui campoient à l'Orangerie, ah ! la canaille infernale du 6 Octobre n'y croyoit pas elle-même. Mais cet attachement honteux des premiers Ordres à leurs privilèges pécuniaires a été publiquement démenti par le généreux sacrifice qu'ils en avoient fait d'un bout de la France à l'autre, même avant les Etats-généraux ; et dans ces Etats même quels sacrifices ultérieurs ne furent pas spontanément offerts ! Les maximes républicaines sur la souveraineté sont sans doute le passeport que l'auteur a dû prendre pour faciliter la publication de son ouvrage, et nous ne nous y arrêtons pas ; mais, malgré ces défauts, disons que nous avons eu plus d'une fois besoin de poser le livre pour interrompre une lecture trop douloureuse. Est-ce le talent de l'auteur qui produit cet

cet inté
mal on
inégal
il jailli
rend qu
affaîssé
d'une
C'en e
tourne
Quelq
d'un tr
connoî
cet éga
et de s
de sa
pas at
avoit n
turée
ame ;
son fr
qu'il a
refuse
la sub
bina p
C'est
blier le
imprim
vrage
est un
trogra
plie.
tels qu
leur tr
liation
repous
qui re
feint-

cet intérêt ? Non : le livre est foiblement écrit, mal ordonné, l'allégorie trop évidente, le style inégal et incorrect. Mais, l'intérêt sort du sujet ; il jaillit à chaque ligne, et la force de la vérité rend quelques détails si touchans, que le cœur affaîssé a besoin de repos, ou que le sentiment d'une douleur mêlée d'indignation force de crier, C'en est assez ; et malgré soi cependant on retourne à cette lecture agréable et déchirante. Quelques endroits présentent des tableaux si vrais, d'un trait si pur, qu'on ne peut s'empêcher d'y reconnoître la nature : nous indiquons sur-tout à cet égard le moment de la séparation de la Reine et de son fils, la dernière entrevue de Sbiloüs et de sa famille. Malheur au cœur qui ne seroit pas attendri à la peinture de l'état où l'affliction avoit réduit Rainelord, de cette vieillesse prématurée qui avoit usé son corps sans affoiblir son ame ; à la description de l'entrevue d'Irma et de son frère mourant, au récit des maux horribles qu'il avoit soufferts ! Quel est l'être humain qui refusera le tribut de la vénération la plus pure à la sublime commisération de la vertueuse Selabina pour la mort funeste du criminel Sæbralna ? C'est bien ici que le fond de l'ouvrage en fait oublier les défauts : mais considéré seulement comme imprimé et publiquement distribué à Paris, cet ouvrage fait époque dans l'histoire de la révolution, et est un signe bien caractéristique du mouvement rétrograde de l'opinion. François, la question se simplifie. L'homme juste peut-il comparer des maîtres tels que ceux qui sont peints ici, avec l'usurpateur de leur trône ? Pour nous, plutôt périr dans l'humiliation et la misère, que de paroître même ne pas repousser la flétrissante indulgence d'un homme qui recueillant le fruit de tous les crimes qu'il feint de désavouer, et s'appropriant les forfaits de

tous les scélérats qui l'ont précédé, ose s'asseoir sur le trône de ses maîtres, de ses bienfaiteurs, et teint du sang de ses concitoyens ose encore proclamer l'humanité, et, boutefeu de l'Europe, profaner le nom sacré de la paix. (C.)

NOUVELLES POLITIQUES.

FRANCE.

Paris, 13 Avril.— Redouté par les Jacobins sanguinaires qui se taisent, persiflé par les Royalistes qui s'en accommodent, loué par les indifférens qui ne cherchent qu'un bonheur de situation, notre Gouvernement a pris une de ces physionomies qui trompent tout le monde, sans déplaire à personne : il semble même qu'il ne lui manque, pour être aimable aux yeux du François fidèle et sage, que deux caractères essentiels qu'il n'aura jamais ; *la solidité et la légitimité.* C'est par l'attrait des plaisirs bruyans qu'on veut effacer le souvenir des maux passés : et ce léger appareil, sur des cœurs et des esprits aussi légers que les nôtres, ne guérit pas, mais cicatrise légèrement nos profondes blessures. Des fêtes publiques et particulières, des théâtres et des bals masqués sur-tout, voilà ce qu'il nous faut, et ce que le Premier Consul a eu l'art de nous donner à profusion : Paris, les Provinces et les Corps constitués, les assemblées publiques, les sociétés particulières, tout présente en effet la spectacle d'une grande mascarade : les braves citoyens de Rober-spierre ne sont plus que des dames et des demoiselles à la Cour de Bonaparte ; et dans son antichambre on ne voit que des grands Seigneurs travestis en citoyens : les d'Ormesson, les Bé-

thune Charost, ont endossé la *toge* municipale : les Barrère, Carnot et Boulay paroissent doux comme des agneaux : on trouve enfin dans les mêmes corps administratifs, au milieu des mêmes cercles, assis à la même table et sous le même travestissement, des hommes de tous les caractères, de tous les rangs, de tous les règnes de la révolution ; et le royaliste et l'anarchiste se reconnoissent mutuellement et vivent en paix sous le masque et la livrée qu'ils portent. On doit appercevoir dans cette métamorphose l'ouvrage d'un homme qui, tantôt enfant du Pape qu'il appelle son *saint père* en Italie, tantôt sectateur du *grand prophète Mahomet*, qu'il invoque en Egypte, attache à ses discours, à ses actions, à tout ce qui l'environne, l'empreinte de la fausseté, de la duplicité ; et qui vient de prescrire la même conduite à son Pro-consul dans le département du Var, en lui disant : *Priez à dîner l'ancien Premier Président du Parlement ; mais priez aussi l'Ex-Président du Tribunal Révolutionnaire.* Ce qui suit est encore une preuve de la bonne foi, de la vérité, et de la sincérité qu'on doit attendre de lui.

Extrait de la Lettre de Bonaparte au Grand Visir. Caire, 17 Août 1799.

“ Quoique mon armée soit aussi nombreuse que le sable de la mer, pleine de valeur, aguerrie au dernier point, et victorieuse ; quoiqu'elle soit complètement pourvue de tout ce qu'elle pourroit avoir besoin, que j'aie des châteaux et des forteresses les plus sûres, et que le centre

Extrait de la Lettre de Bonaparte à Kleber. Alexandrie, 22 Août 1799.

“ Si, par des événements incalculables, toutes les tentatives étoient infructueuses, et qu'au mois de Mai vous n'ayez reçu aucun secours ni nouvelle de France ; et si cette année, malgré toutes les précautions, la peste étoit en Egypte et vous tuoit plus de 1500 soldats, perte con-

et les limites du désert soient fortifiés par des bouches à feu ; quoique je n'aie aucune crainte ni appréhension, que je n'aie à m'en garder de rien, et qu'il soit impossible que je sois vaincu, etc.

“ La France s'est rapprochée, par sa religion, de la croyance Musulmane... que la sacrée bannière du Prophète ne soit donc pas portée contre les François... qui croient comme les Mahométans, en disant : *Il n'y a de Dieu que le vrai Dieu.*

“ L'intention de la République Française a toujours été de détruire les Mameloucks, et non pas de faire la guerre à la Sublime Porte : certes nous n'avons jamais eu le projet de lui enlever l'Egypte.

“ J'ai donné la liberté à tous les prisonniers Mahométans détenus à Malthe... Cette conduite, et celle que j'ai tenue envers tous les gens de la Porte qui étoient en Egypte, envers les bâtimens du Grand Seigneur, et envers les bâtimens du commerce portant pavillon Ottoman, n'est-elle pas un sûr garant des intentions de la République Française ?

sidérable, puisqu'elle seroit en sus de celle que les événemens de la guerre nous occasionneroient journellement, je pense que, dans ce cas, vous ne devez pas vous hasarder à soutenir la campagne prochaine, et que, etc.

“ Quelque chose que vous fassiez, les Chrétiens seront toujours nos amis. Il faut les empêcher d'être trop insolens... ce qui nous rendroit les Turcs irréconciliables. Il faut endormir le fanatisme, en attendant qu'on puisse le déraciner.

“ Vous savez apprécier aussi bien que personne, combien la possession de l'Egypte est importante à la France. Cet empire Turc s'écroule de tous côtés ;... et l'évacuation de l'Egypte seroit pour nous un malheur...

“ Tâchez de réunir cinq à six cents Mameloucks que, lorsque les vaisseaux François seront arrivés, vous ferez arrêter dans un jour au Caire, ou dans les autres provinces, et embarquer pour la France. Au défaut de Mameloucks, des otages d'Arabes, des Cheicks-el-Belled, qui, par une raison quelconque, se

“ Si
le jour
éteindre
absurde
jour ser
té par
heureux

Extrait
nonc
Meu

“ L
témoir
tion,
Gouve
notre
paix,
l'obten
pas fo
sa glo
des au

Ce
conva
inspir
réelle
toire
plus
C'est
sur-t
nombr
quér
leur
contr
tôt
hâté

“ S’il dépendoit de moi, le jour où je pourrois éteindre une guerre aussi absurde que messéante, ce jour seroit réputé et compté par moi comme le plus heureux de ma vie.”

Extrait d'un Discours prononcé par Boulay de la Meurthe.

“ Le monde entier sera témoin de notre modération, et de la perfidie du Gouvernement Anglois : le nôtre désire sincèrement la paix, et fera tout pour l’obtenir ; mais il ne veut pas fonder sa grandeur et sa gloire sur la destruction des autres peuples.”

Cependant le Gouvernement d’un homme convaincu d’une si audacieuse fourberie paroît inspirer quelque confiance ; et sa modération, réelle ou factice, n’attire pas moins sur le territoire de la République trois classes d’émigrés, les plus *hardis*, les plus *souffrans*, le plus *crédules*. C’est du fond de l’Allemagne septentrionale sur-tout qu’ils nous sont arrivés en si grand nombre, et avec une telle publicité, que les acquéreurs de biens nationaux, tremblans pour leur propriété nouvelle, ont murmuré hautement contre la tolérance aveugle des Ministres : aussitôt celui de la police, le Jacobin Fouché, s’est hâté de rassurer les citoyens alarmés, en leur an-

trouveroient arrêtés, pourroient y suppléer.

“ Je vous enverrai des comédiens pour commencer à changer les mœurs du pays.... il faut consolider ce magnifique établissement d’où dateront de grandes révolutions.”

Extrait du Moniteur, Journal officiel de Bonaparte.

“ Que le Peuple Anglois, du sein de la famine qui le dévore, se soulève enfin : qu’il renverse un gouvernement oppresseur, ennemi de son repos, comme de celui des nations : qu’il accepte la paix, et il trouvera dans les François des amis, des libérateurs.”

nonçant, par une proclamation adressée à tous les Préfets, qu'il n'y a point d'amnistie pour les Emigrés ; que le pacte social le veut ainsi ; que rien ne sera fait contre les intérêts de la République, ni par conséquent en faveur des Emigrés. Cette déclaration formelle du Gouvernement n'a tranquillisé que les plus confians acquéreurs : le plus grand nombre conserve ses inquiétudes, et ne se dissimule point que, si Bonaparte ne les invite pas à revenir, il ne les recherche point non plus, quand ils sont arrivés, et ne les poursuit pas suivant toute la rigueur des loix. Le dirai-je enfin ? les véritables principes du Premier Consul et son but ultérieur sont encore une énigme pour tous les partis républicains ou royalistes : ce qui fait trembler les uns fait tout l'espoir des autres ; et chacun se dit en particulier : Ne seroit-il donc pas possible que Bonaparte, éclairé par l'exemple du passé sur l'inconstance de la fortune et des faveurs populaires, dégoûté des chances toujours incertaines d'une horrible et longue Révolution, maître aujourd'hui, ou de rester pendant dix ans le Premier Consul d'une République chancelante et odieuse par les attentats qu'elle a commis, ou de devenir pour jamais le plus grand, le plus illustre sujet d'une vaste et puissante Monarchie où la munificence royale et la gratitude publique, en le comblant de toute sorte de biens et d'honneurs, l'environneroient de cette véritable gloire qui fait seule les grands hommes, ne préférât quelque jour ce dernier état solide et glorieux, à cette première situation, dangereuse et précaire ? Ah ! malheur à nous, disent les Jacobins qui conservent encore l'espérance de régner bientôt après l'avoir détruit, malheur à nous, s'il raisonne en sage et agit en

héros !
 Consul,
 bras cou
 des aut
 Tels
 rance q
 dedans
 cable c
 presque
 caractè
 homme
 de tou
 rassent
 Pourqu
 ont-ils
 y est-i
 où les
 messe,
 divin
 les Cl
 Bourne
 sont-i
 gouver
 de to
 rentr
 leries
 quoi,
 gions
 au ré
 chais
 et re
 se tr
 trati
 quoi
 simp
 l'esp

héros ! Victoire et gloire immortelle au Premier Consul, disent les Royalistes de leur côté, si son bras courageux devient le restaurateur du trône et des autels, et le sauveur de la patrie !

Tels sont les sentimens de crainte et d'espérance que fait naître dans le cœur des François du dedans et du dehors l'inconséquente et l'inexplicable conduite du Premier Consul : et cette erreur presque générale, si c'en est une, fondée sur le caractère connu et sur les véritables intérêts de cet homme extraordinaire, semble offrir la solution de tous les problèmes qui étonnent et qui embarrassent aujourd'hui la France et l'Europe entière. Pourquoi les Royalistes des provinces de l'Ouest ont-ils fait la paix ? Pourquoi le culte catholique y est-il publiquement exercé dans les campagnes, où les prêtres, qui n'ont fait ni *serment* ni *promesse*, célèbrent et chantent publiquement l'office divin ? Pourquoi tous les Chefs des armées royales, les Chatillon, les Scépaux, les d'Autichamp, les Bourmont, les George, et beaucoup d'autres, sont-ils à Paris tranquilles sous la protection du gouvernement républicain ? Pourquoi ces émigrés de toutes les époques et de tous les caractères, rentrant en foule, sont-ils accueillis au Thuilleries et menacés dans les proclamations ! Pourquoi, sous les drapeaux et dans les rangs de ces légions nouvelles, tant de Noblesse intéressée plutôt au rétablissement du Trône qu'au maintien de sa chaises curules ? Pourquoi tant de noms célèbres et respectables, tant de noms ignobles et odieux, se trouvent-ils confondus sur ces listes d'administrations et de magistratures populaires ? Pourquoi.... ? La réponse à toutes ces questions paroît simple et réduite à ces deux mots ; *la crainte et l'espérance*.

En attendant que l'expérience et le tems nous dévoilent tous ces mystères politiques, Bonaparte poursuit l'exécution de ses plans militaires : la première colonne de l'armée de réserve part d'ici le 24 Mars, pour se rendre à Dijon, où le commissaire Du Breton est déjà rendu avec 200 bouchers et autant de boulangers. Au lieu de la diviser en petits corps faciles à contenir et à surveiller, on a commis l'imprudence de la faire marcher en masse, sous le commandement du Général Chambarlhac : aussi rien n'égale les crimes, les dévastations et le pillage qu'elle a commis sur sa route ; et les plaintes ont été si générales et si vives, que le Ministre n'a pu s'empêcher de promettre aux habitans des indemnités pour lesquelles il fera, dit-il, des retenues sur la paye des corps qui se seront rendus coupables de tels excès. Mais si rien n'égale la fureur et le délire des *réquisitionnaires* qui bon gré mal gré vont se battre à la frontière, sans savoir ni pour qui, ni pour quoi ; rien ne peut de même égaler la folie et l'égoïsme des habitans de cette capitale, qui se livrent au plaisir, comme si la France n'étoit pas couverte de plaies encore saignantes, et qui dansent au milieu des décombres et sur des précipices cachés, tandis que le sang et les larmes de leurs concitoyens coulent en abondance au dedans et au dehors de leur patrie. Jamais bal masqué, sous le règne de la Monarchie dans toute sa splendeur, ne fut plus brillant, plus nombreux, plus magnifique, que ce lui qui a eu lieu à l'Opéra le 30 Mars.

Le 31 du même mois, le Corps Législatif se réunit en comité secret : sa séance est rendue publique à deux heures, et le Président dit : " Nous nous séparons après avoir fait, si non les meilleures loix, du moins les plus nécessaires

pour la
toyers
saires p
le code
viver l
dier au
citoyen
Législa
tion n
prospé
33 de
naire c
memb
est au
qu'à r
La
ront l
de ce
meill
donne
tion c
de 10
et de
cevr
servi
exac
Cett
mis
auss
le t
dan
par
pros
tern
de

pour la marche du Gouvernement. Dans nos foyers nous réunirons les connoissances nécessaires pour former un bon code civil, réformer le code pénal, perfectionner le code rural, raviver le commerce, rétablir les colonies, et remédier aux finances. Promettons à nos chers concitoyens que le repos accordé par la loi au Corps Législatif sera un travail continuel et une méditation non interrompue pour leur bonheur et leur prospérité. J'annonce, conformément à l'article 33 de la Constitution, que la session extraordinaire de l'an huit est terminée." Alors tous les membres se sont retirés ; et notre atelier de loix est aujourd'hui fermé pour toute l'année, ou jusqu'à nouvel ordre du Premier Consul.

La puissance et la sagesse de notre Consul sauront bien suppléer à ce petit défaut, et se passer de ces corps délibérans. Il a la force : c'est la meilleure part ; et cela lui suffit. Il vient d'ordonner, par un décret du 1 Avril, l'organisation d'un corps de vétérans nationaux composé de 10 demi-brigades, de cinq bataillons chacune, et de six compagnies par bataillon. On n'y recevra que les officiers ou soldats ayant 24 ans de service, ou des blessures considérables : c'est exactement la formation de nos anciens invalides. Cette mesure n'effrayera pas beaucoup nos ennemis : mais ce qui ne leur paroîtra peut-être pas aussi indifférent, c'est le retour de Carnot, sur le théâtre des affaires publiques : cet homme dangereux, si connu par ses talens militaires et par ses sentimens républicains—ce régicide qui, proscrit par les Jacobins même, et retiré sur un territoire royal, se glorifioit encore hautement de sa haine pour les Rois, vient d'être nommé

au ministère de la guerre, à la place de Berthier, qui va commander l'armée de réserve, à Dijon. Il paroît que le prudent Bonaparte ne veut point quitter Paris, ni laisser, au milieu d'un peuple si habile en révolutions, le seul des trois corps constitués dans lequel il a le moins d'amis, c'est-à-dire le Sénat Conservateur, qui, pendant l'absence du Premier Consul, pourroit bien ne pas veiller trop soigneusement à la conservation de sa chaise curule : il reste donc pour y veiller lui-même ; et son Lieutenant, Berthier, part le 10 Avril pour Bâle, où il va conférer avec le Général Moreau sur les opérations de la campagne qui va s'ouvrir. Il est, dit-on, attendu le 15 à Dijon.

Quoique la guerre de la Vendée soit terminée, et que la tranquillité paroisse entièrement rétablie dans les campagnes, on laisse encore beaucoup de troupes dans les provinces de l'Ouest ; et les armemens de l'Angleterre, qui effrayent tant la Hollande, nous forcent également à prendre des mesures défensives sur nos côtes. On forme un camp de 6000 hommes, sur les dunes de Dunkerke ; et un autre de même force entre Blankenbourg et Ostende, pour couvrir le grand canal, et la superbe écluse de Uikkens. On nous écrit de Brest, que les deux flottes combinées sont prêtes à mettre à la voile, et qu'elles ont à bord un grand nombre de troupes : on les porte, contre la vraisemblance, jusqu'à 24,000 hommes de débarquement. Quoi qu'il en soit, ces armement maritimes, la création de nouvelles armées, la défense de nos côtes, la formation du camp de Dijon, et l'ouverture de la campagne, tous ces préparatifs de guerre demandent des finances, et

les nôtre
projet
Tribun
Tribun
voilé d
bien ho
sité des
tions,
système
prouvé
tembre
lions p
vérités
avoue
source
chère
charg
aussi f
Marm
parte
ter la
toire,
qui p
Le
de l'a
Gén
a reç
heur
Fran
mier
fets
com
le d
nag
M
cipa

les nôtres sont épuisées. Dans la discussion du projet que le Conseiller Fermont a présenté au Tribunal pour le service de l'an neuf, les deux Tribuns Guinard et Fabre de l'Aude ont dévoilé de tristes vérités, et découvert des plaies bien honteuses. L'un a démontré que la nécessité des poursuites, pour la rentrée des impositions, coûte 50 millions par an ; tant notre système de finances est vicieux. L'autre a prouvé que depuis le 1 Vendémiaire [22 Septembre] le trésor public reçoit à peine 15 millions par mois. Notre Gouvernement sent ces vérités mieux que personne, quoiqu'il ne les avoue pas ; et il s'empresse de chercher des ressources chez nos alliés et dans le sein de sa chère fille la République Batave. Bourgoïn est chargé de négocier à Hambourg un emprunt aussi fort qu'il le pourra ; tandis que le Général Marmont, porteur d'une belle lettre de Bonaparte à la Municipalité d'Amsterdam, va solliciter la même faveur, non pas auprès du Directeur, qui n'a rien, mais chez tous les négocians qui peuvent encore avoir quelques ducats.

Les insurgés du Midi, et particulièrement ceux de l'Ardèche, inquiètent le Gouvernement ; et le Général Ferino, à la tête de la septième division, a reçu ordre de marcher contre eux. Qu'il est malheureux, pour la cause royale, de n'avoir en France ni Chef, ni union, ni ensemble ! Le Premier Consul s'occupe de l'établissement des Préfets et de leurs Conseils : il commence à parler de complots contre sa personne, soit pour connoître le degré d'intérêt qu'il inspire, soit pour se ménager le prétexte du rétablissement de la terreur.

Nos armées sont en mouvement, et les principales forces de celle du Rhin se concentrent à

Bâle. On parle ici d'un avantage obtenu sur un détachement Autrichien près de Bregentz ; mais on se tait sur une affaire rapportée dans la gazette officielle de Turin, où le Général Otto, à la tête des habitans de Fontana Buona, nous a tué ou fait prisonniers 2000 soldats, et 113 officiers ; et cet échec a forcé Massena de se retirer à Recco. Ses troupes manquent de tout à Gênes : il a fait demander des vivres à Nice, où la disette n'est pas moindre : enfin, ses magasins, ses trésors, son armée, et son agonisante République Ligurienne, sont dans un si pitoyable état, que les membres du Gouvernement donnent leur démission, et se retirent pour n'avoir point à répondre des suites affreuses de l'explosion qui se prépare.

SUÈDE.

Stockholm, 15 Mars.—Il y a eu pendant le mois dernier à Gothemburg et dans l'Ostrogothie quelques mouvemens populaires occasionnés par la rareté des grains, et dirigés contre tous les distillateurs, mais plus particulièrement contre Mr. Blonberg, qui jouissoit pour cela d'un privilège exclusif : sa maison fut subitement attaquée, démolie, rasée, avant que la force armée eût pu y porter aucun secours. Cet événement pouvoit avoir des suites beaucoup plus fâcheuses : mais la sage fermeté des magistrats a tout arrêté : le privilège a été retiré, et l'ordre est parfaitement rétabli. Peut-être est-il fâcheux qu'on doive son rétablissement à la condescendance du Prince plutôt qu'au repentir du peuple.

C'est sous la direction du savant Conseiller Edelkranz, qu'on vient d'établir une ligne de télégraphes entre Gothembourg et Marstrand : et dès qu'ils ont été élevés, le Gouvernement Danois a envoyé un architecte pour en examiner la construction, et faire les mêmes établissemens à Korsor et à Niborg, sur les deux rives du grand Balt.

La bonne intelligence qui a régné jusqu'ici entre notre Cour et celle de Pétersbourg se consolide et s'accroît tous les jours : nous n'abandonnerons point encore notre système de neutralité ; et la Russie même depuis quelque tems ne nous fait plus ni promesses ni menaces pour nous attacher à la Coalition. La convocation de la Diète, et le couronnement du Monarque, nous occupent uniquement : ces deux événemens ont opéré sur nos fonds publics la hausse considérable de 20 pour cent. Avant de partir d'ici pour Norkopink, Sa Majesté expédia plusieurs couriers qui ont pris la route de Pétersbourg ; et des invitations furent envoyées à tous les Ministres étrangers ainsi qu'aux grands Seigneurs de la Cour, pour assister à l'ouverture de la Diète : c'est aujourd'hui qu'elle s'est faite avec toutes les solennités ordinaires. Notre Monarque, dans son discours plein d'une noble éloquence et de la plus tendre affection pour ses peuples, expose les besoins pressans de l'Etat ; et en rappelant les propres paroles de Gustave III, à la dernière Diète, il n'oublie pas les efforts que ce généreux Prince se disposoit à faire pour combattre la Révolution Française, quand une mort tragique l'enleva : mais il n'y a pas un seul mot qui indique le projet de tendre au même but et de suivre la même politique : le

Duc Régent, après la mort de son frère, lui a donné une autre direction, et notre Cabinet ne s'en est pas égaré depuis.

La Diète offre cependant une nouveauté remarquable et bien diversement considérée dans ses suites par ceux qui cherchent à pénétrer les causes de la chute ou du maintien des empires : c'est qu'on n'y compte que 200 députés de la Noblesse, au lieu de 7 ou 8 cents qu'ils étoient dans les dernières Diètes : le Clergé lui-même n'y a que 52 représentans, y compris les 12 Evêques : tandis qu'on y trouve 100 membres de la Bourgeoisie, et 180 des Paysans ; ce qui surpasse de beaucoup le nombre accoutumé. Vous voyez que notre Gouvernement se popularise, malgré l'exemple malheureux de la France, de la Pologne même, et de tous les dangers qui accompagnent toujours les innovations. Dieu veuille que nous n'ayions pas sujet de nous en repentir !

Le nouveau couronnement du Roi et de la Reine est signalé dans nos annales par un grand acte de justice, selon quelques-uns, et de clémence, selon quelques autres. M. D'Armfeld, compromis dans l'affaire relative à l'assassinat de Gustave III, s'étoit retiré à Naples ; et l'asile qui lui avoit été accordé par Sa Majesté Sicilienne, nous avoit un peu indisposé contre cette Cour : mais notre Monarque vient de rendre ses bonnes grâces à cet officier Suédois ; et Sa Majesté, soit de son propre mouvement, soit par l'intervention de Paul I, l'a rétabli dans ses premiers emplois, en le nommant son Adjudant et Lieutenant-Général de ses armées.

Lis
très-ri
trembl
et don
palais
ment
Le 28
moins
la vill
ment
aucun
l'inter
avec t
tout c
furent
les av
pour
Ta
cet or
verne
contr
ragan
de pe
ses ef
notre
puiss
liare
en fa
au ca
du P
drid
traité
soit

PORTUGAL.

Lisbonne, 2 Avril.—L'hiver, sans avoir été très-rigoureux chez nous, s'est terminé par un tremblement de terre que nous appelons ici léger, et dont la secousse verticale a renversé un vieux palais et quelques maisons voisines : cet événement eut lieu le 27 Février, à neuf heures du soir. Le 28, à deux heures du matin, une autre secousse, moins forte que la première, se fit ressentir dans la ville : les habitans alarmés sortirent promptement de leurs maisons, et personne ne périt ; aucun édifice ne fut même endommagé. Dans l'intervalle des deux secousses, la pluie tomba avec tant de force et d'abondance que des chariots tout chargés, et des pierres d'une masse énorme, furent entraînés à plus de 50 toises du lieu où on les avoit déposés : enfin nous en avons été quitte pour une grande frayeur.

Tandis que nous échappions aux horreurs de cet ouragan, terrible fléau de la nature, le Gouvernement François préparoit et rassembloit contre nous à Madrid tous les élémens d'un ouragan politique auquel nous aurons peut-être plus de peine à échapper : il fait depuis long-tems tous ses efforts pour armer l'Espagne contre nous ; et notre dernier traité avec la Russie lui a fourni de puissans moyens d'instigation. Un secours auxiliaire de 6000 hommes est stipulé de notre part en faveur de cette Puissance, par l'article sixième, au cas qu'elle fût attaquée. A la sollicitation du Premier Consul de France, la Cour de Madrid nous a fait demander communication du traité, nous a chicané sur tous les articles ; et, soit de son propre mouvement, soit par l'influ-

ence tyrannique du Gouvernement François, elle a paru considérer le sixième comme une mesure hostile, ou du moins contraire à ses intérêts et aux conventions existantes entre elle et nous. Les couriers se sont rapidement succédés à cette occasion de Lisbonne à Madrid, et de Madrid à Lisbonne : les explications ont été longues et vives de part et d'autre : et pendant ce tems-là quelques changemens de garnisons, quelques mouvemens de troupes effectués en Espagne, ont donné lieu de croire que sa Majesté Catholique, cédant au vœu de la France, alloit tenter une invasion sur notre territoire : les mauvais sujets de ce pays-ci, qui le désirent ardemment, n'ont pas manqué de l'annoncer comme certain ; mais rien n'est plus douteux. Nos rapports avec Cour d'Espagne, les liens du sang qui nous unissent à elle, et ses propres intérêts, ne permettent pas de croire à une telle rupture, que les François sollicitent depuis long-tems, et qu'ils n'obtiendront qu'après avoir aveuglé, ensorcelé, et pout ainsi dire *jacobinisé* tout le Cabinet de Madrid.

Le 19 du mois dernier, nous avons vu sortir de ce port et dans le meilleur ordre notre grande flotte composée de 162 voiles, et escortée par trois frégates : elle est destinée pour le Brésil, où elle porte, pour le compte du commerce et pour celui du Gouvernement, toute sorte de marchandises et de provisions nécessaires.

Le 26 du même mois, M. le Marquis de Niza, après avoir croisé quelque tems dans la Méditerranée, est rentré dans notre port avec sa petite escadre composée de quatre vaisseaux de ligne et autant de frégates.

DANNEMARK.

Copenhague, 28 Mars.—Nous avons éprouvé ici comme en Suède une disette de grains telle que le Gouvernement a cru devoir prendre des mesures et en défendre l'exportation : et grâce à cette sage précaution, il n'y a eu ici ni émeute, ni rébellion.

Le resserrement de nos liens avec la Prusse nous affermit de plus en plus dans le système de neutralité que nous avons adopté : mais cela ne nous empêche pas de nous prémunir contre la doctrine révolutionnaire, et de lui ôter les moyens de pénétrer chez nous : des livres qui en étoient infectés commençoient à se répandre, lorsque notre Gouvernement, instruit de ce fait, a proclamé une loi répressive contre la liberté de la presse. Elle a trouvé des contradicteurs, comme on devoit s'y attendre : le Baron de Wedel Jarisberg a fait et publié presque aussitôt une représentation sur cette nouvelle ordonnance ; mais elle est restée sans effet.

Le Sund étoit si complètement gelé le 11 de ce mois, que les voyageurs passoient facilement en voiture sur la glace d'Elsinoer à Elsinburg : le froid a continué avec la même rigueur jusqu'au 24 ; mais depuis cette époque nous avons les jours du plus beau printemps.

Pour encourager la pêche de la baleine au Groenland, notre Monarque vient d'accorder une prime de huit rixdales par tonne : et sa Majesté a déjà désigné la frégate le Triton, Cap. Bergen, pour les convois de la Méditerranée, et la Freya, Cap. Krabbe, pour ceux des Indes Occidentales.

HOLLANDE.

La Haye, 8 Avril.—L'histoire de notre République, depuis son établissement, n'offre aucun exemple de préparatifs de défense aussi multipliés et aussi formidables que ceux dont nous nous occupons. Plus de 7000 paysans ont été arrachés à leurs travaux pour former des camps retranchés, pour élever des fortifications et des redoutes par-tout où le Général François les juge nécessaires. Des batteries ont été dressées jusque dans nos plus petits isles : et l'on construit un grand nombre de chaloupes canonnières qui seront équipées par les matelots rendus d'après la capitulation d'Alkmaar, et placées le long de nos côtes, et à l'embouchure de l'Escaut, de la Meuse, et des grandes rivières qui baignent notre territoire. Nos dépenses sont énormes : et encore faut-il, en sus, payer 6,000,000 l. à la République Française, suivant un nouveau traité du 15 de Janvier dernier. Aussi la misère est à son comble dans ce pays-ci ; et les vols et les assassinats s'y multiplient d'une manière effrayante. Cependant les emprunteurs sont encore à nos portes ; et telle est la lettre qu'a reçue la ville d'Amsterdam :—" Bonaparte, Premier Consul de la République Française, aux Membres de la Municipalité et des Notables de la ville d'Amsterdam.... L'Europe désire la paix, et depuis trois mois les efforts de la République n'ont point eu d'autre objet. Les maux inséparables de la guerre ont été trop long-tems soufferts : mais l'année ne s'écoulera sans soulager l'humanité et rétablir le commerce. J'ai pris toutes les précautions nécessaires pour rendre cette campagne dé-

cisive :
besoin
dinaire.
efforts
vous, c
Marmo
vous pr
faites p
d'Amst
assurée
sant le
sterdan
de rec
si déci
crois
des pr
person
avanta
Marm
ront
tion."
A
Citoy
Paris
opéra
cent
bijou
malg
com
laire
part
teur
tant

cisive : mais, pour m'assurer une telle issue, j'ai besoin de 10 ou 12 millions de secours extraordinaire. Comme dans une cause commune les efforts doivent être réciproques, je m'adresse à vous, citoyens : je vous ai envoyé le Général Marmont, Conseiller d'Etat, et je l'ai chargé des vous présenter un plan d'après lequel les avances faites par le commerce et les habitans de la ville d'Amsterdam au Gouvernement François, seront assurées de la manière la plus solide. Connoissant les bonnes dispositions des habitans d'Amsterdam et de leurs magistrats, je n'hésite point de recourir à leur zèle, dans une circonstance si décisive : les momens sont précieux, et je crois devoir leur adresser, sans intermédiaire, des propositions qui, sans blesser leurs intérêts personnels, leur assureront une part méritoire aux avantages qui doivent en résulter. Le Général Marmont leur présentera des sûretés qu'ils sauront apprécier, et dont je leur garantis l'exécution."

A cette lettre en étoit jointe une autre du Citoyen Shemmelpenninck, notre Ministre à Paris, qui engageoit les négocians à seconder les opérations du négociateur : et malgré les six pour cent d'intérêt qu'on offroit, malgré le reste des bijoux de la couronne qu'on a présenté pour gage, malgré les intrigues de quelques Jacobins, la recommandation de Shemmelpenninck, les circulaires de Marmont, et les garanties de Bonaparte, l'emprunt n'a pas eu lieu, et le négociateur s'en est allé comme il étoit venu, emportant beaucoup d'humeur et point d'argent.

RUSSIE.

Pétersbourg, 30 Mars.—Notre Cour semble rompre peu à peu tous les liens qui l'attachoient à la Coalition : elle vient de licencier l'armée de Condé, qui, loin de retourner en Pologne, comme quelques journaux l'avoient annoncé, passe à la solde Angloise et va se rapprocher du théâtre de la guerre : on apprend de Stutgard qu'elle va renforcer l'armée du Général-Klinglin dans le voisinage de Rastadt et d'Offenbourg ; et que son illustre Chef est déjà rendu au quartier-général de Donaueschingen : elle pourra faire de là quelque heureuse incursion en Alsace.

Sur l'autorité de deux lettres, l'une de Posen, du 28 Mars, et l'autre de Milnik, du 11, plusieurs gazettes d'Allemagne ont annoncé la mort du Général Suwarrow, comme étant arrivée presque subitement le 2 Mars, dans une de ses terres, près de Kobrin en Pologne. Mais ce fait est plus que douteux, puisque ni la Gazette de Vienne, ni la nôtre du 30 du même mois, n'en disent rien : il n'est pas non plus parlé de sa disgrâce, que les papiers François ont publiée avec peu de certitude, quoiqu'elle soit plus vraisemblable. Nous remarquons depuis quelques semaines moins d'activité dans les préparatifs de guerre, moins d'armemens dans nos ports, et moins de mouvemens parmi nos troupes. Si les différends qui ont eu lieu à Ancône, et la reprise de Malthe au nom de sa Majeste Sicilienne, ont changé la politique de Paul I, il existe une autre cause plus puissante que celles-ci peut-être ; c'est l'ambition sans mesure du Cabinet de Vienne, ses prétentions, bien ou mal fondées, sur

plusie
placer
il y a
être ;

Vien
que ce
Conse
pagne
sur le
servat
des g
des l
Polog
de B
N
que
fils,
de S
Il a
com
les C
et H
seur
de la
agin
que
trou
ray,
Rhi
esc
ann
To

plusieurs parties de l'Italie, et son refus de remplacer à Turin le Roi de Sardaigne sur son trône. Il y a là bien des raisons, bien des erreurs peut-être; mais aussi bien des excuses.

ALLEMAGNE.

Vienne, 9 Avril.—Malgré les bruits de paix que certaines gens se plaisent à répandre, notre Conseil Aulique fait les préparatifs d'une campagne vigoureuse et peut-être décisive; il forme sur les frontières de la Bohême une armée d'observation, à l'exemple des François, composée des garnisons de la Bohême, de l'Autriche, et des levées nouvelles qui se font en Hongrie, en Pologne, et dans la Moravie: le Général Comte de Bellegarde en aura, dit-on, le commandement.

Nous apprenons de Stuttgart, en date du 27, que le Général Kray, ayant pour adjudans son fils, et le Lieutenant-Colonel Weiretter, favori de Suwarrow, visite toute la ligne de son armée. Il a divisé en deux corps les troupes qui, sous le commandement du Général Petrasch, occupoient les Grisons et le Voralberg; les Généraux Reuss et Hiller les commanderont séparément: les chasseurs Tyroliens borderont leur frontière du côté de la Suisse; les paysans armés paroissent devoir agir une seconde fois contre Mayence; et tandis que les Autrichiens remontent vers Kehl, les troupes de l'Empire, aux ordres du Général Stzarray, vont former une ligne serrée sur les bords du Rhin. Tous ces mouvemens ont occasionné des escarmouches et quelques affaires de poste, qui annoncent l'ouverture prochaine de la campagne. Toute communication est interrompue entre

Francfort et Mayence : les armées sont en présence ; et nous nous attendons à quelque action considérable. Déjà notre armée d'Italie a poussé les François jusqu'à Villa di Bona, et les piquets Autrichiens s'avancent jusqu'à Isola, dans la vallée de Scrivia. Le Général Melas avoit ses quartiers-généraux le 23 Mars à Alessandrie, et le siège de Gênes va être poussé vigoureusement.

ANGLETERRE.

Londres, 17 Avril.—Au moment où nous espérons voir la campagne s'ouvrir d'une manière brillante pour nous et pour nos alliés, un nuage épais est venu obscurcir la politique de l'Europe ; et nous ne connoissons plus ni les intentions présentes des Cours Impériales, ni leurs mécontentemens réciproques, ni leurs résolutions définitives. Douze mille Bavares, quelques corps Suisses, et l'armée de Condé, voilà le nombre de troupes que nous paroissions, jusqu'ici, devoir entretenir sur le Rhin. Mais nous agissons en Italie avec des forces plus imposantes : le 12 du mois dernier, notre Amiral a commencé le blocus des villes de Toulon, Marseille, Nice, et toute la côte de la rivière du Levant : il a fait un petit débarquement dans les environs de Finale, pour reconnoître le pays, pour chercher un point propre à effectuer une descente ; et la prompte reddition de Gênes sera autant le fruit de nos travaux, que des efforts du Général Mélas qui la presse vivement par terre.

Soit à cause des vents contraires, ou de l'incertitude que nous avons sur les dispositions ultérieures de Paul I, l'expédition projetée ne se con-

tinue
qu'aup
lerie se
même
partis
Torba
l'Irlan
vient
lages,
quent
prépar
dans c
Lime
des m
circon
Colo
d'éto
sonn
pour
sang
unio
Pa
Très
pital
Cle
enfin
et p
dans
gieu
cult
en
mo
dan
stre
du
son

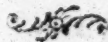
ne pas dans nos ports avec autant d'activité qu'auparavant : cependant 5 compagnies d'artillerie se sont embarquées le 12 à Woolwich, et le même jour les 7 vaisseaux chargés de troupes, et partis de Deal le 8, ont été forcés de relâcher à Torbay. Il est probable qu'ils sont destinés pour l'Irlande, où la présence de forces imposantes devient plus nécessaires de jour en jour. Les pillages, les meurtres, les incendies, y sont plus fréquentes que jamais ; et tandis que les plus grands préparatifs se font pour former plusieurs camps dans diverses parties de ce royaume, on établit à Limerick une cour martiale, pour le jugement des malfaiteurs qu'on y amène de tous les comtés circonvoisins : elle est présidée par le Lieutenant-Colonel Atherton ; et l'on remarque avec autant d'étonnement que de douleur, que sur 100 prisonniers dans un seul petit comté, 88 sont détenus pour assassinat. Que de crimes à punir, que de sang à répandre, avant que l'heureuse et paisible union des deux pays soit achevée !

Par un admirable effet de la miséricorde du Très-Haut, et de la générosité d'une Nation hospitalière et bienfaisante, les Princes François, le Clergé, la Noblesse, et tous les Emigrés Catholiques enfin, pour la gloire immortelle de l'Angleterre, et pour l'ineffaçable honte de la France, trouvent dans Londres des secours, des consolations religieuses, et l'exercice majestueux et public de leur culte, tandis que leurs malheureux compatriotes en sont privés dans Paris. Le Samedi, 5 de ce mois, M^{gr} l'Archevêque de Narbonne a célébré dans la Chapelle Catholique Française de *King-street*, et en présence de S. A. R. MONSIEUR, Frère du Roi, et des quatre autres Princes du Sang qui sont ici, un service solennel pour S. A. R. Ma-

damé Adelaïde de France, morte à Trieste le 17 Février. S. A. R. et leur A. S. ont également assisté, les jours du *Vendredi Saint* et de *Pâques*, à l'office divin célébré dans la même chapelle par M^{gr} l'Evêque d'Angoulême. O tems ! ô mœurs ! ô bonté infinie de la Providence !

Nous apprenons aujourd'hui comme certain qu'un traité vient d'être conclu entre l'Empereur d'Allemagne et le Roi de Sardaigne, par lequel S. M. I. reconnoît les droits de ce dernier à tous les domaines qu'il possédoit avant la guerre, et s'engage de lui restituer à la paix tout ce qui sera occupé par les Autrichiens. Par un autre traité entre l'Angleterre et la Sublime Porte, ces deux Puissances s'engagent réciproquement à ne point conclure une paix séparée avec l'ennemi commun.

Le Lord Duncan s'est formellement démis du commandement de la flotte du Nord ; et l'on assure que Lord Bridport, forcé, par le dérangement de sa santé, à faire la même chose, va être remplacé provisoirement par Sir Alan Gardner. Nous apprenons aussi avec douleur que 250 hommes ont été pris à bord d'un transport faisant voile pour la Méditerranée ; ce qui nous montre la nécessité de ne transporter nos troupes que sur des vaisseaux de guerre.



M E R C U R E

DE

FRANCE.

N^o III.

30 AVRIL, 1800.

CHARADE.

MON premier, l'œil hagard, errant à l'aventure,
Par d'insensés discours combattant la raison,
D'un être dégradé promène la figure.

Mon second, endurant la faim et la froidure,
De foibles charités recueillant la moisson,
A la porte des gens cherche sa nourriture.

Le coursier d'Albion, à superbe encolure,
Sous l'écuyer danseur qui s'accroche à l'arçon,
N'a rien de mon dernier, dans sa paisible allure.

L. T.

O

ÉNIGME.

SANS végéter, sans avoir vie,
 Sans être verbe ni pronom,
 Par mon usage, et par mon nom,
 Je suis lecteur un amphibie.
 Soit pourpre ou gris, soit rouge ou verd,
 J'ai nom d'été, j'ai nom d'hiver;
 Soit vieille ou jeune, ou laide, ou belle,
 A tout venant j'ouvre mon aile,
 Et lui présente un toit penchant.
 Je sers de canne, ou j'entre en poche,
 Ou par un anneau je m'accroche
 Au doigt qui m'agite en marchant.



LOGOGYPHE.

J'AI six pieds : quand chez moi quelqu'un a du
 talent,
 On le suit; on l'admire; on l'écoute en silence.
 Retranchez mon premier, vous aurez l'instrument
 Que porte avec rigueur l'austère pénitence :
 Otez deux, et voyez l'ordinaire séjour
 Du hardi souverain de la gent volatile :
 Tirez trois, et craignez les accès d'une bile,
 Qui s'émeut, gronde, éclate, et frappe tour à tour.
 Alors réduite à deux, dominante, ou tonique,
 J'occupe avec mes sœurs un rang dans la musique.

Par un ABONNÉ.

Le mot de la Charade, au N^o dernier, est *fer-*
railleur ; celui de l'Enigme est *canon* ; celui du
 Logogryphe est *mode*, où l'on trouve *ode* et
dame.

VÉNUS DORMANT.

Au fond d'un bois que le mystère,
 Sembloit consacrer au plaisir,
 Vénus dormoit sur la fougère,
 Sous le couvert d'une gaze légère,
 Que soulevoit l'haleine du Zéphir :
 L'Amour, du haut des cieux, appercevant sa mère,
 Crut voir Zélis ; il vole sur la terre,
 Et déjà son trait est lancé :
 Vénus s'éveille à la blessure ;
 Ah ! c'est mon fils, dit-elle, j'en suis sure ;
 Je le connois au coup qui m'a percé :
 Pardon, répond l'Amour ; mais Zélis est si belle,
 Qu'en vous voyant je vous ai *pris* pour elle.

*Par l'Auteur des "Nouveaux Entretiens
 " sur la Physique."*

MES SOUVENIRS,

TRADUITS DE LORD LITTLETON.

Jadis les Muses, l'art de plaire,
 Dictoient seuls mes tendres couplets ;
 De l'Amour je bravois les traits ;
 Au sentiment ne croyant guère,

En revanche le jouant bien.
 Dans un pathétique entretien,
 Aux pieds d'une aimable novice,
 Avec quel feu, quel artifice,
 Je chantois cet heureux lien,
 Qui des amans fait le délice.
 Amour, Amour, souverain bien,
 Disois-je, sublime folie,
 Sans ton charme l'homme n'est rien !
 Toi seul es l'ame de la vie.
 Mais, hélas ! où trouver un cœur
 Digne de ton parfait bonheur ?
 Quelle félicité suprême,
 De partager et ses désirs,
 Et ses chagrins, et ses plaisirs,
 Et de se fondre enfin soi-même,
 Tout entier dans l'objet qu'on aime !
 Profitant de l'émotion
 D'une amante alors attendrie,
 Par une déclaration
 Je dénouois la comédie.
 Feignant alors, par modestie,
 Qu'on rejetoit ma passion,
 Je passois dans ma frénésie
 Au plus tragique désespoir :
 Puis je tirois un long mouchoir...
 Souvent pour m'empêcher de rire.
 Séduite de très-bonne foi
 Par cet exagéré délire,

La belle plaignoit mon martyre,
Et ne rêvoit plus que *de* moi.

*Par Miss A. R * * *.*



ROMANCE D'IRMA,

Air, Triste Raison, etc.

QUELS sons plaintifs, quelle douce harmonie,
Pour un moment ont charmé mes douleurs !
Ils font goûter à mon ame attendrie
La volupté de répandre des pleurs.

Faut-il, hélas ! qu'à peine à mon aurore,
Il ne soit plus pour moi d'autre plaisir ?
Telle une fleur que le midi colore,
Et qu'un seul jour voit naître et se flétrir.

Au pied des murs où languit ma jeunesse,
La liberté fait retentir les airs :
O mon pays ! le chant de l'allégresse
Peut-il s'unir au triste bruit des fers ?

J'ai tout perdu, ma famille et mon père :
Par leurs leçons j'apprenois à t'aimer ;
Et cependant, O douleur trop amère !
C'est en ton nom que je les vis frapper !

Sans me venger, mon cœur, dans le silence,
Va dévorer cet affreux souvenir,

Dans mes sanglots, Ciel, vois mon innocence,
O mon pays ! je ne puis te haïr.

Par le C. T.....

LA RECONNOISSANCE,

QUESTION HISTORICO-MORALE.

SUR un patin glissant un enfant suspendu
Essayoit en tremblant son adresse novice :
De chute en chute il s'est enfin rendu,
Jusqu'au milieu d'un affreux précipice,
Dont la terrible et noire profondeur
Se déroboit sous une glace épaisse,
Que de l'hiver endurecit la rigueur :
Mais tout-à-coup là voila qui s'abaisse,
Craque et s'entr'ouvre ; et notre pauvre enfant,
Dans un instant, dispaçoit à la vue.
De tout côté s'élève un cri perçant :
De spectateurs accourt une cohue.
En doléance, en longs gémissemens,
En bons conseils, tous remplis de sagesse,
Nul n'est avare à de pareils momens :
Mais des secours ! ce n'est pas qui s'empresse
A les donner — je ne sais pas nager —
C'est à mourir — la froidure est extrême —
Eh ! mes amis, en ce pressant danger,
Il faudroit moins se consulter soi-même.
L'enfant périt ; allons le secourir.
Nul ne s'émeut. mais on voit accourir

Un villageois que ce malheur attire.
 Il est au bord... il glisse... il est dans l'eau...
 Et puis s'enfonce... il reparoît, respire ;
 Puis disparoît, et revient de nouveau :
 Mais il triomphe, il soutient, il ramène
 Ce tendre enfant demi-mort, sans haleine :
 Il le réchauffe, et ses soins empressés
 A ses amis se hâtent de le rendre.
 L'enfant renaît ; les dangers sont passés.
 Un fils unique ! en un age aussi tendre !
 L'avoir perdu ! quel est donc le malheur
 Qui peut, hélas ! égaler cette perte ?
 Rien n'en console ; il faut l'avoir soufferte,
 Pour en sentir l'horrible pesanteur !
 Il est sauvé..... pour son libérateur,
 Comment jamais bien acquitter son cœur ?
 N'en doutons point ; ils sont dans l'opulence,
 De cet enfant les parens bienheureux :
 Du villageois connoissant l'indigence,
 Sur sa famille ils vont de l'abondance
 Verser à flots les secours généreux.
 Le père arrive ; il rayonne de gloire.
 O bon Ambroise, il te cherche des yeux ;
 Sa bourse s'ouvre, et tu vas être heureux.
 De l'argent ! c'est trop peu pour ce trait méritoire,
 Mais enfin c'est-là tout ce qu'il connoît de mieux.
 Combien lui donna-t-il

Par M. le Chev. DU JAULNAY.

La fin du vers est la réponse à trouver, fondée
 sur un fait véritable, que nous ferons connoître au
 prochain N°.

PRIÈRE DE JEANNE GRAY,

Au moment où on lui annonce sa Sentence de Mort.

PROSTERNÉE et levant ses bras chargés de fers,
 Au Maître Souverain des Cieux et des Enfers
 Elle adresse humblement cette ardente prière:
 Toi qui créas, d'un mot, la nuit et la lumière,
 Et qui du haut des cieux règles seul nos destins,
 Tout ce dont jouit l'homme il le tient de tes mains.
 Toi seul peux l'élever et l'abaisser de même:
 Tout manifeste en lui ta puissance suprême:
 C'est toi qui du néant nous porte quelquefois
 Aux postes dangereux dont tu chasses les rois:
 A la fleur de mes ans, j'ai, dans un court espace,
 Epruvé tes faveurs, essuyé ta disgrâce.
 En vain contre ces coups j'oppose ma vertu:
 Ah! je sens défaillir mon courage abattu:
 Donne-moi, Dieu puissant, la force peu commune,
 Qui fait triompher l'homme au sein de l'infortune:
 Si dans le feu de l'âge, au milieu des grandeurs,
 Dans le cercle empesté des vils adulateurs,
 Si dans l'enchantement d'une Cour éclatante,
 Tu m'as vue à tes pieds toujours humble et trem-
 blante,
 Ne m'abandonnes pas au fort de mes malheurs:
 S'il t'offensa, Seigneur, en montant sur le trône,
 C'est moi qui, sur son front, ai placé la couronne:
 Et si ton bras vengeur doit frapper l'un de nous,
 Que le coupable seul soit en butte à tes coups.

Guilfort est innocent : de ta grâce ineffable
 Qu'il recueille ma cendre, et que par ses hauts faits
 Il étende en tous lieux la gloire des Anglois :
 Jette aussi sur mon père un regard favorable :
 Aime, autant qu'il m'aima, ce vieillard vénérable.
 Si d'amis aussi chers les jours sont respectés,
 Sous la hâche fatale adorant tes bontés,
 Ma voix célébrera ta clémence infinie ;
 Et je te bénirai, même en perdant la vie.

Par M. le Chev. de Bor....y.

N. B. Il s'est glissé, par l'inadvertence du Copiste, deux fautes considérables dans la traduction du Cantique d'Ezéchias, insérée au N° II. Après les avoir corrigées à la main autant qu'il nous a été possible, nous nous hâtons de les indiquer à nos lecteurs.—P. 89, strophe 3^e, vers 8^e, et sous le poids de ma souffrance,—*lisez* : et dans l'ennui de ma souffrance.—P. 90, strophe 5^e, vers 8^e, tu peux à ma *langue* mortelle,—*lisez* : tu peux à ma *langueur* mortelle—strophe 6^e, vers 3^e, je sens que le mal se consume,—*lisez* : je sens le mal qui se consume—strophe 6^e, vers 10^e, à l'*immortelle* vérité—*lisez* : à la céleste vérité.

FIN D'AMÉLIE,

CONTE MORAL.

SORTANT enfin de cette affreuse crise, Amélie fut long-tems sans pouvoir se former une idée des choses étranges qui venoient de se passer : jamais Sinval n'avoit pris avec elle un ton aussi sévère, des manières aussi dures, et jamais on

n'avoit été plus injuste. Des reproches aussi peu mérités révoltèrent d'abord sa sensibilité; son amour-propre se souleva; mais bientôt le calme revint dans son cœur, une profonde tristesse y resta seule: c'est alors qu'elle put examiner avec impartialité chacune des accusations intentées contre elle, et qu'elle se convainquit qu'elle n'y avoit pas donné le plus léger prétexte. Le sentiment de son innocence la disposa à pardonner: elle fut indulgente et soumise, parce qu'elle étoit sans reproches. Mais sa vertueuse amie..... Nous pouvons pardonner des maux qui nous sont personnels; on peut même trouver une jouissance à le faire.... Mais voir outrager ceux qui nous sont chers, ceux dont toute la vie nous commande le respect, les entendre couvrir des calomnies qu'ils ont le plus soigneusement travaillé à éviter, c'est alors qu'on éprouve une douleur mêlée d'une espèce d'indignation que rien ne peut adoucir.

Partagée entre l'obéissance qu'elle devoit à son mari même injuste, et la reconnaissance, la justice même qu'elle devoit à la vertu outragée, à l'auteur de tout ce qu'elle trouvoit en elle de sentimens honnêtes, elle se décide pour son devoir d'épouse. Sure de l'approbation de son amie pour le sacrifice rigoureux qu'elle s'imposoit, elle lui écrivit pour lui apprendre ce qui venoit de se passer. Cette lettre arrosée de ses larmes fut vingt fois déchirée, vingt fois recommencée: elle craignoit d'accuser son mari, elle craignoit également de laisser croire à son amie qu'elle eût pu la soupçonner de quelque indiscretion; et cette désolante perplexité sembloit ne lui permettre aucune expression. Enfin elle est terminée cette épouvantable lettre dont les derniers mots étoient: " Ah! pour le plus grand crime, on " ne pourroit me punir plus rigoureusement.

" J'ai
" plus
" me
" plus
" il n
" J'ai
" ver
" oh,
" je v
" bien
" pou
" lie
" j'ob
A
Brecy
venir
dome
la let
" C
" d'A
" et
" çon
" et
" Ha
" V
" ter
" de
" ce
" m
" m
" m
" ca
" d
" te
" à
" H
" re

" J'ai appris de vous que le déguisement étoit
 " plus dangereux que l'aveu même d'une faute ; et
 " me voilà privée de vos conseils, au moment le
 " plus difficile de ma vie. - J'ai résolu d'obéir, et
 " il ne me reste pas même la liberté d'écrire.
 " J'aimerois mieux aller ouvertement, vous trou-
 " ver, et désobéir en face. *Toute communication!* —
 " oh, le terrible mot ! rien n'est excepté. Agenoux
 " je vous conjure, ma mère, mon infatigable
 " bienfaitrice, employez tout ce que la prudence
 " pourra vous suggérer, pour sauver votre Amé-
 " lie du plus horrible désespoir. J'obéirai ! oui,
 " j'obéirai ! — Ah ! c'est plus que de mourir ! "

A la réception de cette lettre, Madame De
 Brecy ne tarda pas à reconnoître d'où pouvoit pro-
 venir la fatale méprise ; et une heure après un
 domestique partoît pour porter au père de Sinval
 la lettre suivante.

" Qu'avez-vous fait, Monsieur ? la résignation
 " d'Amélie entretenoit le calme dans sa maison,
 " et vous avez tout détruit. Son mari la soup-
 " çonne de vous avoir fait dénoncer sa conduite,
 " et c'est moi qu'il accuse de cette dénonciation.
 " Hâtez-vous de réparer cette erreur funeste.
 " Vous le devez à la justice ; vous le devez à la
 " tendresse pour Amélie ; vous le devez à l'amour
 " de votre fils. Vous êtes un heureux père, et
 " cette occasion doit vous convaincre de l'attache-
 " ment et du respect de Sinval. Quel prix il
 " met à votre estime, puisqu'au premier signe de
 " mécontentement, il sort à un tel point de son
 " caractère ordinaire. Il n'y a rien à redouter
 " d'un cœur où l'autorité paternelle conserve un
 " tel empire. Cet événement peut rendre Sinval
 " à son épouse. Elle est si noble en tout ceci.
 " Hâtez-vous. Je me reproche de retarder votre
 " réponse par le tems que vous perdez à me lire."

Le courier eut ordre de faire toute diligence. Le vieillard étonné de ce qu'il apprenoit, mais ne connoissant de bonheur que celui de ses enfans, répond aussitôt en quatre mots. "Je pars ; je "serai arrivé avec le courier." Et il ne prit que le tems de faire préparer sa voiture, et le septuagenaire suivit à deux heures de distance l'express qu'on lui avoit envoyé. Mais que de choses s'étoient passées dans ce court délai !

Sainval en quelque sorte effrayé du rôle qu'il avoit joué, et dont son cœur avoit horreur, alla dans un jardin public, très-écarté, se repaître de ses réflexions lugubres. Il est un terme bien court à la prévention dans un cœur naturellement honnête et sensible. Quand la douleur que lui avoit causée la lettre de son père fut un peu calmée, il examina les actions de son épouse, les compara avec les procédés qu'il lui imputoit, il les trouva si contradictoires que bientôt il s'accusa, sinon d'injustice, du moins de témérité : plus il réfléchissoit, plus la prévention se dissipoit. Il relisoit la lettre : pas un mot qui pût donner lieu à ses soupçons. Quelle situation pénible que d'avoir à rougir devant son cœur ! Sinval en frémit. Un mouvement de tendresse alloit le ramener vers son épouse, lorsqu'un de ces hommes qu'on appelle trop souvent amis, et qui ne sont pas même des camarades agréables, le rencontrant par hasard, l'engagea pour le reste de la soirée. Vers l'heure où finit le spectacle, ils se rendirent à l'opéra : c'étoit là qu'avoit commencé le fatal délire de Sinval ; c'étoit là qu'il devoit se terminer.

Depuis plusieurs mois, un jeune officier, que l'hiver avoit ramené à la ville, s'étoit introduit chez Mademoiselle De Vaudricourt, et sembloit fixer tous ses égards : elle n'en étoit cependant pas éprise ;

prise ; mais il avoit trompé vingt femmes ; il traînoit avec lui une espèce de scandale, par l'irrégularité de ses mœurs dont il faisoit parade, par l'indécente manière dont il énonçoit ses jugemens sur le sexe en général ; et la vanité d'être distinguée, le desir de fixer cet être si redoutable aux autres, donnoit du piquant à cette liaison : d'ailleurs il n'étoit pas sans esprit ; mais décisif, hardi, il tranchoit sur les objets les plus graves, comme sur une mode, sur une plaisanterie de société, et cette assurance avoit subjugué l'esprit de Mademoiselle de Vaudricourt : elle en avoit trop pour ne pas sentir ses ridicules ; mais elle avoit trop peu de caractère pour ne pas attribuer à une espèce de mérite, ce qui n'étoit dans le fait que l'audace et la présomption d'un homme qui n'estime pas assez pour se gêner. Mais ce qui lui tint lieu d'un mérite bien réel, c'est que ses assiduités déplurent à Sinval, et qu'il fit dans cette occasion, avec crainte de choquer et d'offenser, des représentations très-modestes, sur ce qui faisoit le scandale et l'entretien du public. Tel étoit l'homme qui, dans ce moment, au spectacle, près de Mademoiselle de Vaudricourt, attiroit sur lui et sur elle tous les regards des spectateurs, par son indécent maintien, par son babil insupportable et ses éclats de rire tumultueux. L'ami qui avoit accompagné Sinval le lui fit appercevoir, et tous deux se rendirent à la loge de Mademoiselle De Vaudricourt. L'apparition de Sinval eut l'air de déplaire à celui qui jusqu'alors ne lui avoit montré qu'une froide indifférence ; et lorsque Sinval demanda en souriant, quelle pouvoit être la cause d'un rire aussi prononcé que celui qui lui avoit fait appercevoir qu'il étoit là, il n'en reçut qu'une de ces réponses à demi aigres qu'on ne

peut pas prendre pour une insulte, et qui cependant dénotent au moins peu de considération : mais Mademoiselle De Vaudricourt donna la solution de l'énigme, en contant aussitôt l'histoire scandaleuse que le nouvel ami venoit de lui apprendre. Il ne s'agissoit d'autre chose que d'un enfant qu'une femme avoit eu, et élevoit à grands frais à l'insçu de son mari, qui la croyoit une Lucrèce. Cette histoire fut répétée avec des gestes, des minauderies, des rires étouffés, qui décontenançoient Sinval. Il ne pouvoit dissimuler son embarras, sur-tout lorsqu'à chaque question il se voyoit évidemment déjoué. Enfin notre aimable, d'un air d'attendrissement ironique, lui dit : " Et pourquoi s'inquiéter tant d'une chose si ordinaire ? il vous faut prendre l'affaire gaîment et en homme de courage. " — " Oui, Monsieur, " répondit Sinval ; " mais auparavant corriger l'audacieux, qui a l'impudence de calomnier la vertu même : heureusement que le nom respectable d'Amélie n'est pas sorti de votre bouche impure ; mais pour être retardée, la vengeance n'en est pas moins assurée. " Il sortit, et lançant sur la Demoiselle De Vaudricourt le regard du plus profond mépris, il se retira chez l'ami qui ne l'avoit pas quitté, et qui, quoique parent de Mademoiselle de Vaudricourt, n'en partageoit pas moins la juste indignation de Sinval.

A peine le jour commençoit à paroître, et déjà Sinval étoit avec son ami à la porte de l'offenseur : il n'étoit pas rentré ; ils se firent ouvrir, et restèrent à l'attendre ; enfin il arriva. — " Désaveu par écrit, Monsieur, ou la mort, " furent les seules paroles de Sinval. " Ce que j'ai dit, " répondit l'autre, " n'est point susceptible d'un désaveu : ce sont des fadaïses et des propos qu'on échange en

“ société, mais qu’on ne croit pas, et dont on ne s’offense point entre gens du monde, croyez-moi ; laissons cela ; déjeûnons ensemble, et restons amis. ” — “ Moi, votre ami, Monsieur ! ah, c’est le plus cruel outrage ! partons. ” — Et ils allèrent à quelque distance vuider une querelle bien pénible pour Sinval : un coup porté en même tems perça les deux combattans ; mais Sinval fut le moins blessé, et l’autre ne survécut pas deux heures à son retour en sa maison.

Quel spectacle pour Amélie, quand une voiture inconnue s’arrêtant à sa porte, remit chez elle Sinval, sans connoissance, expirant, et ne donnant plus aucun signe de vie ! Elle n’attend pas que le chirurgien soit arrivé : elle-même aide à transporter le précieux fardeau, déterge sa plaie, la suce, et par ses soins empressés le rappelle à la vie. Il la voit, fixe un moment ses yeux sur elle ; mais ne prononce aucun mot. C’est en cet instant qu’arrive le vieux Sinval, avec les chirurgiens qu’on avoit appelés de toutes parts. Ceux-ci exigent qu’on se retire, et l’inconsolable Amélie n’obéit à cet ordre cruel qu’avec la crainte de la mort. Le vieillard étoit resté avec eux : il accourt annoncer à sa fille, que, d’un avis unanime, les chirurgiens déclaroient que le coup n’étoit pas mortel, mais que la situation du malade exigeoit le plus grand repos. Il fallut toute l’autorité paternelle pour la faire souscrire à cette exclusion momentanée ; et tout ce qu’on pût obtenir d’elle, c’est qu’elle ne se montreroit point à lui jusqu’au moment où les médecins le permettroient ; mais elle persista à demeurer dans son appartement, en un lieu d’où il ne pût la voir, mais où elle seroit témoin des soins qu’on lui rendroit.

La blessure n'étoit pas mortelle; mais la plaie du cœur étoit bien plus profonde, et l'agitation de l'esprit se joignant à l'affoiblissement des organes, il se déclara bientôt une fièvre très-inquiétante et dont les médecins ne dissimulèrent pas le danger. Une aliénation d'esprit totale l'empêchoit de reconnoître ceux qui le servoient; alors Amélie se crut dégagée de sa parole, et ne laissa plus à aucun autre l'avantage de le servir. Pendant huit jours entiers que dura le danger, elle ne s'absenta pas un instant d'auprès de lui : jour et nuit à son poste, aucun des services qu'exigeoit l'état du malade, ne répugnoit à sa tendresse. Enfin, un changement parut; la situation s'améliora, la fièvre cessa, mais l'esprit restoit aliéné; et ce furent les caresses, la douceur, l'infatigable vigilance d'Amélie qui le rappelèrent à la raison; et aux tendres soins qu'il en recevoit, Sinval reconnut bientôt que c'étoit d'elle qu'ils venoient, et que le cœur les dictoit.

Cependant le père, qui ne vouloit pas même que son fils eût le tort de croire qu'il avoit à pardonner, profita du premier instant où la convalescence paroissoit se décider, et permettoit quelques explications, pour écarter d'Amélie jusqu'à l'ombre du soupçon. Mais quand il détailla la conduite de M^{me} de Brécy, qu'il lui lut les deux lettres qu'il en avoit reçues; " Ah ! s'écria Sinval, mon père, mon vertueux père, puis-je " espérer le pardon ? Ah ! j'étois trop coupable, je " méritois de mourir ! mais, mon père, quel " peut être le fondement de l'horrible calomnie " qui m'a réduit à l'état où je suis ? " Cette question fut une énigme pour le vieux Sinval, qui n'avoit pas connu la cause de la querelle, sur laquelle la mort de son adversaire avoit répandu

un voi
de leve
sibilité
Sinval
ayant
occasio
mais d
sonne,
alors
lard ét
de Bré
Ces tr
jecture
plus c
fit ap
moind
qu'An
tombe
terreu
est-ce
les t
Enfin
lard l
nant
mari :
" sur
" rép
" et
" —
" tic
" ma
" pas
" de
" ve
" do

un voile que l'ami de Sinval s'étoit bien gardé de lever : il ne déguisa point à son fils l'impossibilité où il étoit de lui répondre à cet égard. Sinval étoit fatigué ; et le lendemain les médecins ayant cru que l'agitation de la veille avoit pu occasionner la foiblesse présente, défendirent, mais d'un ton précis, de le laisser parler à personne, pas même à Amélie. Du moins avoit-elle alors une consolatrice auprès d'elle. Le vieillard étoit allé, au nom de son fils, chercher M^{me} de Brécy, et l'avoit rendue à sa vertueuse élevée. Ces trois êtres si intéressans s'épuisoient en conjectures, lorsqu'enfin Sinval devenu beaucoup plus calme, du consentement des médecins, les fit appeler. Alors, il leur contoit jusqu'aux moindres détails de sa dernière aventure, lorsqu'Amélie s'écriant, *Ab ! c'est moi qui le tuois !* tombe évanouie. Cet événement frappe Sinval de terreur et de surprise ; il ne sait qu'en augurer : est-ce remords ? est-ce indignation ? Tous les tourmens à la fois déchirent son cœur. Enfin les soins de M^{me} de Brécy et du vieillard la rappellent à elle-même ; elle peut maintenant répondre aux questions empressées de son mari : “ Mais cet enfant qu'on ose vous attribuer ? “ sur quel fondement ?—Parce qu'il est à moi, “ répond Amélie.—A vous ?—Oui, je l'ai adopté, “ et j'espère que vous voudrez bien me le laisser. “ —Amélie, ma complaisance pour vous, la justice, peuvent me faire adopter bien des choses : “ mais expliquez-moi tout ceci ; vous n'agissez “ pas ordinairement sans pouvoir rendre compte “ de votre conduite.—Oui, Sinval, oui, je ne “ veux plus avoir de secret pour vous : l'enfant “ dont on vous a parlé doit la naissance à deux

“ personnes dont l’une m’est bien chère ; fruit
 “ d’une passion malheureuse, il étoit dès sa nais-
 “ sance condamné à l’abandon et à la misère :
 “ j’ai su sa situation déplorable, et j’ai résolu de
 “ l’y arracher.—Charité bien louable, dit Sinval ;
 “ mais je n’y vois pas votre prudence ordinaire :
 “ des milliers d’enfans pouvoient également exci-
 “ ter votre charité. Il a fallu un motif particulier
 “ pour faire préférer celui-ci.” Alors Amélie
 fondant en larmes, se jette à genoux devant son
 lit, et couvre de baisers une de ses mains qu’elle
 vient de saisir :—“ Amélie, vous prenez l’air
 “ d’une coupable ! Quel mystère y a-t-il donc ?—
 “ Un mystère... oui, Sinval, il y en a un. Votre
 “ cœur ne l’a-t-il donc pas deviné ? J’aime trop le
 “ père pour ne pas adorer l’enfant. M^{lle} de Vau-
 “ dricourt peut oublier son fils : je dois être la
 “ mère de celui de Sinval.”

C’en étoit trop pour Sinval, et ses sens en tu-
 multe ne lui laissoient aucune expression possible :
 enfin il s’écria, “ Grand Dieu ! suis-je éveillé ?
 “ peut-il exister dans la nature un être aussi par-
 “ fait ?” Amélie ne peut le laisser dans cette
 agitation ; mais se relevant avec empressement,
 elle passe les bras autour de son col : “ Mon
 “ cher Sinval, pardonnez-moi d’avoir découvert
 “ un secret qu’on m’apprit malgré moi. Ne
 “ suis-je pas la moitié de vous-même, et ne devez-
 “ vous pas compter sur moi dans toutes les cir-
 “ constances et dans tous les instans ?”—C’en
 “ est trop, femme adorable ; comment pouvoir
 “ jamais m’acquitter ?—En oubliant tout, en me
 “ rendant votre cœur.—Il est entièrement à toi ;
 “ reçois-en le serment. La raison, la justice,
 “ la vertu, m’en font la loi.”

Je n
 Sinval :
 “ de vo
 “ que
 “ acqu
 sauva d
 Sinval
 le reste
 heur sa

M^{lle}
 connoi
 inutile
 bout de

“ J’a
 point v
 connoi
 mon re
 doit l’
 momen
 rière é
 épouva
 vertu
 religio
 sité m
 que le
 fait tr
 sente
 celles
 trop d
 vent c
 dernie
 pentin

Ce
 de...

Je ne peindrai point la situation du vieux Sinval : il étoit immobile d'admiration. — " Ange de vertu, que vous rendez mon fils coupable, " que vous le rendez heureux ! comment nous " acquitter ? " — En m'aimant, Papa ; et elle se sauva de confusion dans les bras de M^m de Brécy. Sinval reprit chaque jour de nouvelles forces ; et le reste de sa vie fut un long amour et un bonheur sans mélange.

M^{lle} de Vaudricourt avoit disparu : personne ne connoissoit le lieu de sa retraite ; Amélie avoit inutilement fait toutes les recherches, lorsqu'au bout de dix-huit mois elle reçut la lettre suivante.

" J'ai tout appris, Madame, et je ne profanerais point vos regards purs par l'expression de ma reconnaissance : vous ne devez voir que celle de mon repentir ; jamais il ne sera aussi étendu que doit l'être celui que vos vertus m'imposent. Au moment où vous recevrez cette lettre, une barrière éternelle sera entre moi et le monde que j'ai épouvanté par mes foiblesses. J'étois née pour la vertu : une détestable vanité m'a perdue ; mais la religion m'offre une consolation, et votre générosité me dégage de l'inquiétude. Quel fardeau que le remords ! et cependant, Madame, il me fait trouver des charmes dans ma situation présente ; il allège les devoirs d'une règle pénible à celles qui n'ont pas besoin d'indulgence, mais trop douce pour celles qui, comme moi, ne trouvent d'espoir que dans la résignation. Agréez ce dernier témoignage de mon respect, de mon repentir.

ALPHONSINE DE VAUDRICOURT."

Cette lettre, datée du Couvent des Carmélites de.... renfermoit une donation authentique et

absolue de tous ses biens à Amélie; mais cette vertueuse femme ne voulut point en profiter: M^{me} de Brécy avoit pourvu à ce qu'elle ne fût pas nécessaire. Les biens furent remis aux parens de M^{lle} Vaudricourt: on ne réserva que les effets disponibles, qui furent colloqués pour l'enfant; et souvent Amélie et M^{me} de Brécy allèrent s'édifier près d'Alphonsine; mais jamais Sinval ne les y accompagna, jamais elle ne se permit de voir un fils dont sa vie entière devoit, disoit-elle, expier la naissance.

C.

Nouveaux Entretiens sur la Physique destinés à l'Instruction des Jeunes Personnes, dédiés à sa Grace M^{me} la Duchesse de Devonshire, par A. de Prunes, 2 vol in-8°. Dulau et C^e, L'Homme, De Boffe, et Boosey.

LE Chev. de ... étoit allé passer quelques mois à la campagne chez son parent le Marquis de L'un et l'autre aimant passionnément la chasse, y consacroient presque tout leur tems. Une fameuse partie avoit été arrangée pour le jour de la fête de St. Hubert; mais un brouillard malheureusement survenu pendant la nuit, les força de la différer, au grand déplaisir sans doute de quelques gentilshommes du voisinage, qui dès la veille s'étoient rendus chez le Marquis.

Le Chevalier (en s'approchant de la fenêtre). C'est vainement que nous espérons voir le tems s'éclaircir; le soleil ne paroîtra pas.

La Marquise (occupée à broder dans le fond du salon). Pour cela, non.

Louise *.—Maman, d'où naissent ces vilains brouillards ?

La Marquise.—De l'humidité qui s'élève du sein de la terre, ma chère enfant; c'est ce qu'on appelle des exhalaisons.

Louise.—Eh, pourquoi ces exhalaisons s'élèvent-elles un jour par préférence à un autre ?

Le Chevalier.—Elles s'élèvent toujours à-peu-près également, ma chère Louise ; mais elles ne deviennent sensibles que lorsque leur épaisseur occasionnée par le froid les rend trop pesantes pour que l'air puisse les élever à la hauteur des nuages.

Louise.—Qui dissipe les brouillards ?

Le Chevalier.—Les rayons du soleil, lorsqu'ils peuvent pénétrer jusqu'à la terre, l'échauffer, diviser les petites parties d'eau dont le brouillard est composé.

Julie.—Je sais que les nuages sont des brouillards, et que des nuages naît la pluie : mais qui détermine leur chute ?

Le Chevalier.—Une cause contraire à celle qui dissipe ici-bas les brouillards, ma chère cousine.

Julie.—C'est-à-dire la réunion des petites parties d'eau qui augmente leur pesanteur ?

Le Chevalier.—A merveille !

Louise.—Mais pourquoi cette eau ne tombe-t-elle pas tout à la fois, et tombe-t-elle goutte à goutte ? Le ciel est donc percé comme un crible ?

Le Chevalier (venant s'asseoir entre les deux sœurs). La question est trop aimable ! non, ma chère enfant, le ciel n'est pas percé comme un crible ; et les nuages, je vous l'assure, sont à bien

* Louise étoit la plus jeune des deux demoiselles ; elle avoit alors douze ans, et Julie sa sœur en avoit seize.

des millions de lieues au-dessous de la hauteur où certains philosophes ont supposé que le ciel est placé. La réunion de petites parties d'eau qui forme la pluie ne se faisant que successivement, la pluie ne tombe que successivement; et comme cette eau est obligée de traverser une grande quantité d'air, avant que d'arriver jusqu'à la terre, la résistance qu'il lui oppose, la force à se diviser. Vous pouvez, ma bonne amie, en faire vous-même l'expérience : jetez un verre d'eau, du haut de la tour sur la terrasse; je vous promets qu'il ne parviendra qu'en pluie sur la tête de celui qui la recevra, et plus la tour sera élevée, plus la pluie sera fine.

Cette conversation, qui se soutint long-tems sur le même ton, fut pour les auditeurs un juste sujet d'éloges; ils ne pouvoient se lasser d'admirer tour à tour les judicieuses observations de Julie, la gaieté spirituelle et naïve de Louise, et l'extrême facilité du Chevalier. Quant à la Marquise, elle étoit restée immobile, les bras étendus sur son métier, et ne détournant ses regards de dessus ses filles et le Chevalier, que pour les porter sur son mari. Celui-ci de son côté, assis dans un large fauteuil les jambes croisées, oublia sans doute, pour quelques instans, et peut-être pour la première fois de sa vie, ses chiens, ses lièvres et ses renards.

Le Chevalier (se levant et s'approchant du Marquis). Ma foi, mon ami, c'est grand dommage, si ces demoiselles ne reçoivent pas quelques instructions de physique! jamais on n'eut plus de pénétration, d'esprit et de raison.

Julie rougit modestement en baissant les yeux; Louise, plus vive et moins timide, dit tout bas au

Chevalier
" Appr
Le C
tion, mo
le désire
en doct

On
valut de
même m
toutefo

Le C
d'écrire
physiqu
jamais
s'étonn
mens c
piroit
sa mén
avoit p
étoit d
assure

Tel
sur la
tion c
tibles,
quer,
C'est
de F
l'instr
dével
de ter
tion,
qu'ils
seign
la m
l'aut

Chevalier, en le tirant doucement par le bras,
 “ Apprenez-nous la.”

Le Chevalier.—J’accepte avec joie ta proposition, mon aimable Louise; et puisque Julie paroît le désirer aussi, dès ce soir je m’érige pour vous en docte professeur.

On juge aisément combien cette promesse valut de remerciemens au Chevalier. Le Marquis même ne crut pas devoir les lui épargner, pourvu toutefois que la chasse n’en souffrît pas.

Le Chevalier, qui chaque soir prenoit le soin d’écrire les conversations qu’il avoit eues sur la physique avec les demoiselles.... ne se permit jamais d’y changer un seul mot: que l’on ne s’étonne pas si l’on y trouve quelquefois des fragmens d’ouvrages déjà connus. Comme il n’aspiroit point à la gloire d’être auteur, il laissoit à sa mémoire la libre disposition de tout ce qu’elle avoit pu s’approprier par le passé, son but unique étoit d’instruire ses cousines en les amusant, et l’on assure qu’il y réussit.

Telle est l’introduction des Leçons élémentaires sur la Physique, que l’on propose par souscription chez Dulau et C^o... et dont quelques articles, que l’auteur a bien voulu nous communiquer, nous ont donné l’idée la plus avantageuse. C’est la methode d’Algarotti unie au ton agréable de Fontenelle, avec ce mérite de plus, que de l’instruction physique l’auteur sait faire sortir des développemens moraux et religieux, qui, semés de tems en tems, forment un repos pour l’attention, acquièrent un nouvel intérêt par la place qu’ils occupent, rompent la monotonie de l’enseignement par la variété qu’ils répandent, et par la manière ingénieuse et piquante avec laquelle l’auteur les expose.

Nous ne parlerons point ici de l'utilité réelle de cette sorte d'ouvrages, de l'avantage sur-tout qui résulte de cette méthode pour faciliter aux jeunes personnes des études qui font la principale partie d'une éducation soignée, sans lesquelles on est étranger au milieu de scènes majestueuses que nous présente l'univers, insensible à toutes ses merveilles, et sans cesse exposé à devenir la victime ou de folles terreurs, ou d'un charlatanisme imposteur ; d'une sottise crédulité ou de sophismes corrupteurs. Le monde est plein du Dieu qui le produit par sa seule volonté, dont la puissance seule le soutient et le conserve, et sans lequel on ne fait que balbutier sur les phénomènes les plus simples de la nature. Suivre le mécanisme admirable des choses créées, observer l'ordre merveilleux qui les enchaîne, les harmonies qui lient chaque partie à l'ensemble et les unissent entre elles, c'est s'élever par degrés à la connoissance et à l'amour du Créateur, dont tout annonce la sagesse et prêche la bonté ; c'est par la plus juste des conséquences former son esprit à la soumission, et son cœur à la vertu *. C'est sous ce rapport essentiel qu'il faut présenter à la jeunesse l'étude de la physique, c'est sous ce point de vue qu'elle est vraiment grande et intéressante ; c'est aussi sur ce plan que l'auteur de l'ouvrage que nous annonçons paroît avoir constamment marché. Nous ne craignons point que l'intérêt que nous ne pouvons nous empêcher de prendre aux succès de nos compatriotes ait en quelque sorte déterminé notre jugement ; nous le disons, parce que ce sera toujours notre règle constante de

* Nous aurons occasion de développer cette vérité, en rendant compte d'un ouvrage que nous avons actuellement sous les yeux.

dire ce que nous pensons, et comme nous le pensons ; et quels que soient nos sentimens particuliers sur les auteurs des ouvrages que nous annoncerons, c'est la vérité, la seule vérité qui doit l'emporter sur toutes les considérations, sur toutes les affections du cœur : *Amicus Plato, magis amica veritas*. Les Leçons de Martyn, et tous les ouvrages que nous connoissons en ce genre, nous paroissent inférieurs à celui-ci, qui a du moins de plus le mérite de contenir les nouvelles découvertes.

Au reste, un extrait du premier entretien fera encore mieux connoître la manière de l'auteur et la méthode qu'il a suivie.

Le Chevalier.—La physique, Mesdemoiselles, telle que j'ai le dessein de vous la présenter, ne sera pas pour vous, je l'espère, une de ces études qui deviennent ennuyeuses et fatigantes par la sécheresse du sujet et le travail de la mémoire ; ici tout plaît, tout intéresse : ce sont les différens ressorts de la nature dont le jeu va se développer à vos yeux.

Louise.—Quoi ! de la même manière que ceux de la montre que vous ouvrites l'autre jour pour nous en expliquer la composition ?

Le Chevalier.—Précisément ; c'est la montre dont nous allons étudier le mouvement, et pour en connoître la cause suivre tous les rouages jusqu'au grand ressort. Celui de la nature, Mesdemoiselles, c'est l'Etre suprême. Créateur de ce vaste univers, il préside sans cesse à ses propres ouvrages. Tout nous annonce en lui une puissance infinie qui étonne, une sagesse profonde à qui rien ne se dérobe, et une bonté qui mérite toute notre reconnaissance. Ces merveilles que nous avons sans cesse sous les yeux, parlent au

cœur autant qu'à l'esprit; en éclairant l'un, il est juste qu'elles touchent l'autre: aussi ce que nous apprenons, en nous élevant au-dessus du simple vulgaire, doit faire naître en nous des sentimens plus vifs, et nous rendre plus attentifs à nos devoirs. N'espérez pas néanmoins, dans l'étude que nous entreprenons, découvrir la cause de tous les effets; il en est un grand nombre que la Divinité a jugé convenable de nous cacher. Là doit s'arrêter notre curiosité: en vain lui permettrions-nous de prendre un libre essor; le seul fruit qu'elle recueillerait de cette hardiesse serait la conviction de son impuissance.

“ Comme je m'aperçus que ce que je venois de dire avoit été parfaitement senti de Mesdemoiselles ***, et que leur attention étoit entière, je repris en ces mots :

“ Le monde, mes chères cousines, ou pour mieux dire, l'univers, car la petite planète que nous habitons n'est qu'un point dans le nombre infini de globes que nos yeux suffisent à peine pour nous faire appercevoir, l'univers donc n'existe pas de toute éternité. L'opinion de la plus saine partie des philosophes, tant anciens que modernes, se trouve sur ce point parfaitement d'accord, non-seulement avec notre religion sainte, mais encore avec celle de tous les peuples connus. Ces philosophes sont convenus que le monde a dû avoir un commencement; mais c'est ici que l'extravagance humaine s'est montrée dans son plus grand jour. Les uns, fabriquant à leur gré la généalogie des astres, ont fait du soleil un volcan qui de son sein avoit vomi la terre; de la terre la lune étoit éclosée: ainsi, mes chères cousines, cette lune si brillante à nos yeux n'est-encore dans la grande famille du ciel qu'à la seconde génération.

Julie
récente

Louise

Le C

surée, s
demois
nobles
des pe
au sol
march
aujour
à la
sophes
sard;
coura
conde
contin
encore
jours
qui se
arrêté
pour
ensui
les a
voyon

Ju
Prom

Le

quoi
Il a p
nuyé
de v
sans
heur
déta

Julie (avec hauteur). Voilà une noblesse bien récente pour une dame d'un si grand éclat.

Louise (malignement). Elle a celui de l'or.

Le Chevalier.—Elle a de plus une conduite mesurée, sage, et réglée sur celle de ses parens, Mesdemoiselles, ce qui vaut cent fois mieux que la noblesse et l'or : aussi dès sa jeunesse, la plupart des peuples la choisirent-ils, par préférence même au soleil son grand-père, pour régler chez eux la marche du tems. Les orientaux comptent encore aujourd'hui par mois lunaires... Mais revenons à la formation de l'univers. D'autres philosophes ont soutenu que ce fut le produit du hasard ; qu'une petite partie de matière, en parcourant l'espace, avoit été rencontrée par une seconde, qu'elles s'étoient unies, et que celles-ci, continuant à voyager de compagnie, en avoient encore rencontré une troisième ; qu'enfin toujours courant à l'aventure, toujours ramassant ce qui se trouvoit sur leur chemin, elles ne s'étoient arrêtées que quand la masse avoit été assez grosse pour former un monde tout entier, que ce monde ensuite animé par le feu avoit produit les plantes, les animaux, les hommes, et tout ce que nous voyons.

Julie.—Mais voilà précisément la fable de Prométhée !

Le Chevalier.—A peu de chose près. Mais à quoi pourrez-vous comparer le système de Buffon ? Il a prétendu qu'un beau matin une comète ennuyée de son état d'inaction eut aussi la fantaisie de voyager : mais jeune encore probablement et sans expérience, elle alla, comme une étourdie, heurter les bords du soleil, et du choc elle en détacha une enorme masse de verre en fusion.

car, Mesdemoiselles, vous saurez que, selon Buffon, le soleil n'est autre chose que du verre.

Louise.—La belle lanterne !

“ Cette bouffonnerie, dont Julie ne put s'empê-
 “ cher de rire ainsi que moi, nous força de
 “ changer de propos pour quelques instans ; mais
 “ voyant que le calme étoit revenu, je repris
 “ ainsi :—”

Cette matière acquérant de la solidité et de la rondeur comme la boulette de pain que vous roulez dans vos doigts, devint le noyau de notre globe.

Julie.—Voilà, je vous l'avoue, un système appuyé sur une base bien fragile !

Le Chevalier.—Ecoutez jusqu'au bout. La chaleur de ce noyau donnant la vie à la nature, le monde ne doit durer qu'autant que cette chaleur se conservera ; et comme le noyau refroidit tous les jours, Buffon, en calculant par comparaison avec un boulet de canon rougi, le tems qu'il lui faudra pour être froid, a fixé géométriquement l'époque où le pauvre genre humain doit être entièrement gelé.

Louise.—Oh, Ciel ! Je vais mourir de peur aux approches de l'hiver.

Le Chevalier.—Ne vous effrayez pas, mon enfant, il doit s'en écouler bien des milliers avant celui-là.

Je vous fais grace, Mesdemoiselles, d'une infinité d'autres systèmes, non moins bizarres, enfantés tour à tour par l'orgueil philosophique. Il vous suffit, je pense, de ce que je viens de vous dire, pour vous convaincre à quel point notre pauvre raison s'égare, lorsque nous la laissons aller sur sa bonne foi.

Julie.—Sur sa bonne foi tant qu'il vous plaira. Mais si la raison se trouve ici pour quelque chose, je dois assurément être bien folle, car je vous avertis que je ne saurois l'y reconnoître. Toute votre physique ressemble-t-elle à celle-là?

Le Chevalier.—Gardez-vous de le croire! Dieu, comme je vous l'ai dit en commençant notre entretien, Dieu, selon les vrais philosophes, est la cause première de toutes choses.

Julie.—Ce qui m'étonne toujours, c'est qu'il ait pu se trouver des hommes assez insensés pour n'être pas convaincus de cette vérité.

Le Chevalier.—Croyez qu'aucun homme n'a douté dans le fond de son cœur qu'il existât un Dieu: et ce qui le prouve, c'est que chez tous les peuples connus, au nord comme au midi, partout les voyageurs ont trouvé un culte établi, des autels et des prêtres. La croyance d'un Dieu tient à nous comme le sentiment de notre existence.

Louise.—Sans doute! la mythologie ne nous apprend-elle pas que les idolâtres, les païens reconnoissent un Dieu suprême sous le nom du Destin?

Le Chevalier.—Oui, ma chère enfant; et cette Divinité étoit même si fort respectée chez eux, qu'elle leur paroissoit trop sublime pour être représentée par aucune image sensible. Je ne sache pas qu'aucun temple, ou qu'aucune ville ait jamais été dédiée au Destin....Mais laissons la mythologie, et revenons à la physique.

Quelquefois à l'instruction morale l'auteur joint de jolis vers commé en cet endroit. Louise vient à l'aide d'une forte loupe, d'examiner le nez de sa sœur, pendant une explication sur la porosité des corps, et frappée du nombre infini de trous

qu'elle y apperçoit, elle rend la loupe en disant :—
 “ Mon cousin ! n'allez pas confier ce vilain in-
 “ strument au Monsieur avec lequel maman veut
 “ la marier, elle lui paroîtroit si laide, si laide !

Le Chevalier.—Eh ! qu'importe, mon enfant ?
 ce n'est pas la beauté qui fait le bonheur d'un
 ménage ; elle dure si peu !

Un instant suffit à la rose nouvelle
 Pour se voir enlever l'éclat et la fraîcheur :
 La beauté sur ce point, trop semblable à la fleur,
 Peut en un jour passer comme elle.

Mais la douceur, mais les graces de l'esprit, et
 la bonté du cœur, sont des charmes sur lesquels la
 sévérité du tems n'eut jamais de prise.

(C.)

LE PSALMISTE ; ou *Traduction en Vers des*
Pseaumes. Par M^{gr} l'Archevêque d'Aix.—
 Londres, Dulau et Co.

IL n'y a point dans une nation de morale sans
 religion : il n'y a point de littérature sans morale.
 La France devenue l'empire de l'irréligion est
 devenue la proie de tous les crimes, comme
 de tous les malheurs. Quel sera le terme des
 malheurs et des crimes, si la source n'en est
 jamais tarie ? Il n'y a point d'objet plus digne des
 soins de tous les hommes éclairés que celui de
 faire revivre, au milieu des calamités publiques, les
 vertus que la religion donne, et les mœurs formées
 par les vertus.

C'est un principe qui n'est pas contesté par les
 hommes de lettres les plus égarés dans leurs opi-
 nions, que les plus belles productions de la littéra-
 tures sont émanées de ces sentimens vertueux,

déposés
 ruption
 sont ce
 plus sen
 qui dev
 jours n
 inaltéra
 peut p
 donnés
 sions
 gravées
 truire.

On
 truits
 disparo
 voient
 les pri
 oublie
 fonder
 de la
 mens ;
 épouv
 ment

On
 qui pa
 douce
 arts,
 irrélig
 d'ent
 ces te
 dans
 des s
 vérité
 nous
 fusio
 somn

déposés et conservés au milieu même de la corruption dans le cœur de tous les hommes. Ce sont ces sentimens exprimés, décrits et rendus plus sensibles par tous les charmes du langage, qui deviennent intéressans pour nous ; objets toujours nouveaux de notre admiration, et sources inaltérables et pures de nos plaisirs : le vice ne peut pas plaire aux esprits même les plus désordonnés, s'il n'est pas mêlé de ces impressions non effacées que l'auteur de la nature a gravées dans nos âmes, et que rien n'a pu détruire.

On ne conçoit pas comment des hommes instruits ont pu former le funeste projet de les faire disparaître du cœur de tout un peuple : ils ne pouvoient pas se dissimuler qu'ils renversoient tous les principes de la vertu, quand ils vouloient faire oublier ceux de la religion ; ils sapoient tous les fondemens de leurs propres succès, les fondemens de la littérature, comme de tous les gouvernemens ; ils entassoient dans leur plan destructeur ces épouvantables débris qui devoient couvrir également le sol de la république, ou de la monarchie.

On ne peut pas croire que ces mêmes hommes qui passèrent leur vie dans l'étude naturellement douce et paisible des sciences, des lettres, et des arts, eussent conçu toutes les horreurs que leur irréligieuse révolution devoit produire. Plusieurs d'entr'eux ont préparé, peut-être sans le savoir, ces terribles changemens. Telle nous avoit paru dans tous les tems la liaison intime et nécessaire des sciences et des lettres avec l'amour de la vérité ; et celle des vérités et des vertus, que nous ne pouvions pas croire, à la monstrueuse confusion des connoissances et des crimes. Nous sommes détrompés, sans doute, par des exemples

déplorables. Nous ne pouvons pas croire encore que le plus grand nombre ait succombé. Nous accusons des crimes ceux qui ont fait les crimes; nous accusons d'erreurs ceux qui les ont occasionnées sans les prévoir, ceux qui couroient à leur perte, et que la vue du spectre affreux a tout-à-coup arrêtés sur le bord de l'abîme: sans doute ils ont favorisé les premiers progrès de la révolution, mais c'est au fond d'eux-mêmes que leur conscience est responsable des suites; et c'est cette humiliante responsabilité dont les hommes doivent affranchir enfin la saine littérature, amie des vérités et des vertus.

Il faut faire, pour réparer les torts de la séduction, ce qu'on a fait pour séduire les esprits, et pour corrompre les opinions et les mœurs. Il n'y a point de forme sous laquelle des auteurs célèbres n'aient tenté de répandre leurs maximes empoisonnées. Ils ont bien su les introduire dans les ouvrages de la plus aimable, la plus noble et la plus savante littérature. Pourquoi ne pourroit-on pas employer avec le même succès les connoissances et les talens aux progrès des vertus et des mœurs? Pourquoi la religion, source des sentimens doux et des idées sublimes, ne seroit-elle pas rappelée dans l'esprit des hommes par ces mêmes moyens qu'il a fallu dénaturer pour la détruire? On l'a calomniée pour la faire haïr. Il faut faire sentir tout ce qu'elle inspire pour la faire aimer.

Telle est la noble tâche que la révolution trop bien secondée par l'abus des talens semble avoir réservée à ceux qui veulent en faire usage. Il est digne des hommes de lettres les plus célèbres en France, et hors de France, de former cette entreprise qui devient la plus belle des conjurations. Tel est l'effet de cette étonnante révolution.

C'est u
vertu
néglig
une co
se fait,
faire.
noissan
lumièr
en résu
protect
précien
peuple
de tou
table p
C'e
Lille
sacrée
plus v
térêt,
objets
cable
n'en
l'élég
moins
le plu
Fran
Pseau
dispo
publi
d'add
tions
term
qu'il
créés
A
qu'e

C'est une conjuration qu'il faut pour montrer la vertu replacée sur sa véritable base : on a trop négligé l'influence des hommes instruits. C'est une contradiction de leur attribuer tout le mal qui se fait, et de ne pas croire au bien qu'ils peuvent faire. Ce seroient tous les talens, toutes les connoissances réunies qui formeroient un centre de lumières ; et sans doute, dans une grande nation, il en résulteroit le doux et paisible gouvernement protecteur de la morale et de la religion. C'est le précieux avantage de cette cause devenue celle des peuples comme celle des rois, qu'elle est inséparable de tout ce qu'il y a de bon, de saint et de respectable parmi les hommes.

C'est dans ces mêmes vues que M. l'Abbé de Lille a mêlé les descriptions des cérémonies sacrées dans un poëme célèbre par les images les plus variées, par des sentimens du plus tendre intérêt, par les plus aimables peintures de tous les objets de l'imagination, et par le charme inexplicable de cette versification exacte et sévère qui n'en flatte pas moins l'oreille par la facilité, l'élégance et l'harmonie. M. de la Harpe, non moins renommé par ses jugemens pleins du goût le plus naturel et le plus éclairé sur la littérature Française, vient de donner une traduction des Pseaumes ; et c'est pour concourir à ces louables dispositions que M. l'Archeveque d'Aix a laissé publier un ouvrage dont le premier objet étoit d'adoucir l'impression du malheur par les consolations que la religion peut donner. C'est en ces termes que le Prélat a lui-même expliqué les vues qu'il se propose dans le recueil de poësies sacrées qu'il donne au public.

A ces observations que nous donnons telles qu'elles nous ont été communiquées par M. l'Ar-

chevêque même, et que nous adoptons dans toute leur étendue, nous nous permettrons seulement d'ajouter que les désirs de M. l'Archevêque d'Aix ont été couronnés d'un plein succès, que sa traduction scrupuleusement fidelle conserve toute la majestueuse et sublime simplicité de l'original, sans rien perdre de l'intérêt: c'est de ce ton que le grand Corneille traduisoit l'imitation de Jésus, et le grand Racine les hymnes de l'Office; et ces deux illustres devanciers du Prélat à l'Académie Française ne désavoueroient pas le parallèle.

(D.)

HISTOIRE NATURELLE.

I. **O**N a découvert l'automne dernier sur quelques montagnes de la Prusse méridionale une plante qui donne une très-belle espèce de soie. Elle croît à la hauteur de trois ou quatre pieds, sur des montagnes arides couvertes de buissons. Elle a des racines semblables à celles du chien-dent: ses feuilles ont la forme d'un cœur, et sont d'un vert clair: sa tige est de la grosseur d'un tuyau de plume, et recouverte d'un duvet soyeux très-serré. Le fruit ressemble à celui de la plante-à-soie de Syrie, avec cette seule différence, que les gousses qui contiennent la semence et la soie sont plus pointues et plus petites: on ne peut distinguer la soie de celle de Syrie.

Un agriculteur François d'une grande célébrité, Cadet de Vaux, a dernièrement publié quelques réflexions sur la rareté toujours croissante de l'eau, qu'il attribue à la destruction des bois: il dit que dans quelques endroits auparavant fertiles de la

France
extraor
d'impre
qu'ils
arrond
Cette
démie
c'est à
d'Alle
progre
les vig
Nous
Journ
merce
par M
que de
s'étoit
l'agri
réuni
divisé
par l
abat l
taillis
s'atta
gran
ferme
cons
déco
trou
mêm
but

*
mêm
du G
Pratt

France cette circonstance a produit une stérilité extraordinaire. Ses observations ont fait tant d'impression sur différens corps administratifs, qu'ils ont fait planter les communes de leurs arrondissemens. (*Morning Chronicle*, N° 9643). Cette observation n'est pas neuve: en Italie l'Académie *del Cimento* l'a faite il y a long-tems*; et c'est à cette même cause, à la coupe des forêts d'Allemagne qu'on a attribué l'augmentation progressive du froid, et l'altération survenue dans les vignobles de ce pays depuis le siècle d'Auguste. Nous nous souvenons même d'avoir lu, ou dans le *Journal d'Agriculture*, ou dans le *Journal de Commerce* une dissertation à cet égard très-bien faite par M. *Pingeron*. Nous pouvons même assurer que depuis long-tems en une grande province on s'étoit apperçu du tort irréparable que faisoit à l'agriculture la manie que l'on avoit prise de réunir en grandes pièces, des champs sagement divisés et couverts de haies plantées d'arbres par la sagesse de nos ancêtres, mais le luxe abat les futayes, l'avarice y substitue de maigres taillis; et la mode, ce fléau destructeur quand il s'attache aux choses utiles, est venu substituer les grandes tenues, les grandes pièces, aux petites fermes, aux divisions que l'observation avoit consacrées. La fureur de généraliser ce qu'on a découvert utile en quelque'endroit, la paresse qui trouve plus commode de tout diriger par une même méthode, que de tout ramener au même but d'utilité par des méthodes différentes, mais

* Come, premier Duc de Toscane en 1539, avoit pour la même raison défendu de couper des bois sur la cîme des Alpes du Grand Duché de Toscane. V. à ce sujet *Corso di Agricoltura Prattica*, Firenze, 1789, in-12°, tom. 4.

analogues aux tems, aux lieux, aux circonstances, trouveront toujours des apologistes et des partisans. Ces voitures aériennes qui semblent voler aux environs de Londres, combien dureroient-elles en Brecknockshire, ou dans les montagnes de Galles ? Nous ne désespérons cependant pas de les entendre un jour vanter et regretter dans les pays inégaux de la Bretagne du Bas Poitou, etc. etc.

3. Nous croyons que le fait suivant ne sera pas sans intérêt pour les curieux de la nature. Le 24 de Février à Mardon, près de Woolle, en Northumberland, une brebis appartenant à T. Reed, Ec^r, a mis bas cinq agneaux, dont quatre sont encore vivans; le cinquième n'étoit qu'un embryon, quoiqu'à-peu-près formé: ce qui accroît l'étonnement, c'est que la même brebis a donné un égal nombre de petits, chacune des deux années précédentes. (*Courier*, N^o 2386.)



Manuel du Voyageur à Londres; ou Recueil de toutes les Instructions nécessaires aux Etrangers qui arrivent dans cette Capitale; précédé du grand Plan de Londres. Par l'Abbé Tardy. L'Homme. 5 sh.

IL ne faut point confondre ce Manuel avec la foule d'autres ouvrages semblables que l'on rencontre tous les jours: celui-ci présente une utilité réelle et de tous les momens. C'est un véritable guide, qui prenant l'étranger à l'instant où il arrive à Londres, ne se borne pas à le promener, comme presque tous les autres, de rue en rue, de monu-
ment

ment en monument ; mais le dirige dans toutes les opérations de la vie, l'instruit des mœurs, des coutumes, des loix, des précautions à prendre, des réglemens auxquels il faut se conformer, et supplée en peu de lignes à ce qu'il n'apprendroit que par une longue, coûteuse et pénible expérience, dans un pays sur-tout dont il n'entend pas la langue. Avec ce Manuel, l'homme arrivé d'hier peut lui-même faire aujourd'hui ses affaires, ou du moins y veiller de manière à n'être trompé sur aucun point. Rapports des monnoies courantes avec celles de tous les pays de l'Europe, comparaison des mesures de longueur ou de capacité à l'étalon ou à la capacité de celles de France, valeur des fonds publics, manière de les acheter, de les colloquer, indication des principaux gens d'affaires, des principales maisons de banque ou de commerce, établissemens particuliers aux François Emigrés, tout est indiqué, tout est énoncé clairement et en peu de mots ; et depuis les alimens du corps, jusqu'aux ressources de l'esprit, depuis le traiteur jusqu'à la bibliothèque publique, il n'est aucun article intéressant ou utile qui n'ait été prévu. Après avoir ainsi satisfait aux besoins indispensables de ceux pour qui il écrit, le rédacteur s'occupe de leur agrément et fait connoître sommairement, quels sont dans cette capitale, et dans ses alentours, les lieux où le public se rassemble, les maisons, les châteaux, les parcs qui méritent l'examen du voyageur, et appellent sa curiosité. Ce livre nous semble indispensable non-seulement pour ceux qui arrivent à Londres, mais même pour ceux qui y résident déjà depuis long-tems ; et il n'en est aucun qui ne convienne, quelque long qu'ait été son séjour, qu'il y a dans ce court Volume, mille objets es-

sentiels sur lesquels il étoit dans une parfaite ignorance. Pour un ouvrage de cette espèce, la disposition, l'exactitude, l'utilité des différens articles font le principal mérite; mais il semble les réunir tous, quand il y joint encore la pureté et l'élégance d'expression; et dans ce Manuel il y a des descriptions faites avec goût, telles que celles de Vauxhall, de Ranelagh. Quelquefois de courtes notices, ou quelques anecdotes relatives, font connoître l'historique des monumens, des établissemens que l'auteur indique, et par-tout il a mêlé adroitement l'utile à l'agréable.

A tous ces détails l'auteur a joint un plan de Londres très-net et très-bien exécuté. Mais il nous semble que le format du livre rend difficile l'usage de ce plan, et qu'il seroit peut-être plus commode de le détacher du livre pour le porter a part monté sur une toile, et serré dans un étui.

M. l'Abbé Tardy étoit déjà connu avantageusement du public, par un Dictionnaire de Prononciation Française à l'usage de ceux qui étudioient cette langue. On le trouve aux mêmes adresses. (C.)

La Religion prouvée par un seul Fait. Nouv. édit. dédiée à son A. R. Monsieur. Londres, Dulau, Deboffe, et Hurst; in-12°, 47 p.

LA religion prouvée par un seul fait, paroît d'abord un paradoxe: mais quand on considère que le fait dont il s'agit est un événement qui arrive, et un effet qui est produit contre les loix de la nature et par une vertu supérieure aux forces des créatures, et que ce fait s'opère au nom du Dieu que l'on invoque et que l'on atteste, alors l'au-

thentic
règles d
morale;
en résu
l'auteur
hommes
comme
séquen
miracle
persécut
après a
continu
sertatio
imprim
12°.
l'a ram
de tou
du pro
plan.
été an
feuille
d'y re
édition
qu'un
de R
contr
plus c
le lib
Fran
libell
dégot
écriv
la ré
canon
tion.

thenticité de ce fait étant appuyée sur toutes les règles de critique propres à opérer une certitude morale, équivalente à une certitude physique, il en résulte nécessairement, comme le conclut l'auteur, *que Dieu a parlé et donné des loix aux hommes* ; et que celui qui admet ce seul fait comme incontestable ne peut se refuser aux conséquences.—Ce fait que l'auteur établit ici est le miracle de ces confesseurs d'Afrique qui sous la persécution du barbare Hunéric, Roi des Vandales, *après avoir eu la langue coupée jusqu'à la racine, continuèrent à parler*. Nous avons déjà une dissertation théologique très-étendue sur cet objet imprimée chez Humblot, à Paris, 1758, 1 vol. in-12°. Mais l'auteur a resserré cette discussion, et l'a ramenée à un argument clair et précis, dégagé de toutes les recherches de critique que l'auteur du premier ouvrage avoit cru nécessaires à son plan. La première édition de ce petit essai ayant été annoncé avec les éloges qu'il mérite dans les feuilles publiques du tems, il nous paroît inutile d'y revenir. L'auteur a joint à cette nouvelle édition, un examen très-chaud des calomnies qu'un écrivain sous la direction et dans l'esprit de Robespierre, le Sieur Prudhomme, a vomies contre un de nos plus grands Rois, Louis IX, plus connu sous le nom de St. Louis. C'est dans le libelle atroce intitulé *Les Crimes des Reines de France depuis le commencement de la Monarchie*, etc. libelle entrepris pour légitimer le plus lâche, le plus dégoûtant, le plus inutile des assassinats, que cet écrivain sans pudeur a eu la bêtise de dire, contre la réclamation de l'univers entier, que *ce Roi canonisé fut un des plus mauvais qu'ait eu la nation.... qu'elle* (sa mère Blanche de Castille)

Discours de Monseigneur l'Archevêque et Primat de Normandie, Commandeur de l'Ordre du Saint Esprit, etc. etc., prononcé le Samedi, 5 Avril 1800, en présence de Monsieur, Frère du Roi, à l'occasion du Service célébré pour Madame Adélaïde de France. Londres: Dulau et C^e.

IL faudroit copier cet éloquent discours en entier, si l'on vouloit citer tout ce qu'il renferme d'intéressant, nous en indiquerons ici quelques morceaux, non comme les plus brillans, mais parce qu'ils serviront à faire connoître le ton patriarchal, l'éloquence noble et majestueuse, les sentimens généreux du Prélat qui en est l'auteur.

Il n'est aucun François qui n'ait connu les vertus privées, les qualités aimables, le noble dévouement de cette auguste Princesse, qui ne se servit de son ascendant sur l'esprit du Roi, son père, que pour l'intérêt du peuples, pour le bien général. Voici comme le Pontife trace ce caractère respectable :

“ Une attention fine, délicate et vigilante, à
 “ saisir toutes les nuances d'amabilité, d'utilité,
 “ de bienfaisance, la rendoit l'objet des hommages
 “ et des applaudissemens de tous ceux qui avoient
 “ le bonheur de l'approcher. Je retracerois ici
 “ les délices de sa société intime et privée, si je
 “ ne craignois de faire revivre des souvenirs
 “ trop chers et dès-lors trop cruels.—Quel hé-
 “ roïsme de courage ainsi que d'amour et de piété
 “ filiale ne deploya-t-elle pas, lorsque, ne pou-
 “ vant douter du danger auquel elle s'exposoit,
 “ elle prodiguoit les soins les plus tendres et les
 “ plus assidus au Roi, son auguste père, attaqué
 “ de la maladie contagieuse qui enleva à la

“ France le Monarque qu’elle avoit honoré du
 “ nom de Bien-aimé ! Elle obéissoit alors, notre
 “ malheureuse patrie, à la respectable habitude de
 “ quatorze siècles, qui lui avoit mérité l’honora-
 “ ble distinction d’être réputée *la nation de l’uni-*
 “ *vers la plus passionnée pour ses Rois !*”

Mais tout cœur François répondra à ce cri du
 sentiment national que le sensible Prélat répète
 tant de fois, présente dans toutes ses applications
 dans toutes ses conséquences.—“ Dieu et le Roi :
 “ c’étoit de tout tems votre devise, braves et
 “ vaillans Chevaliers François, et elle étoit gravée
 “ profondément dans vos cœurs avant de devenir
 “ l’ornement de vos bannières. . . . C’est cette
 “ double impulsion qui nous fait encore répandre
 “ des larmes de tendresse et d’admiration, en par-
 “ courant les fastes qui nous transmettent les dif-
 “ férens genres d’héroïsme qui ont illustré nos
 “ Monarques, depuis le Père des Bourbons jus-
 “ qu’à celui qui *par son courage, sa constance,*
 “ *l’étendue de ses lumières, sa profonde connois-*
 “ *sance des droits des empires, et de ceux des parti-*
 “ *culiers,* se montre si digne et si capable de faire
 “ goûter à la France et à l’Europe entière le bon-
 “ heur, le repos et la paix dont elles sont privées
 “ depuis tant d’années.”

Mais cette judicieuse apostrophe sera adoptée
 de tous les vrais sujets du Roi ; et en exprimant
 les sentimens de notre gratitude le vénérable
 Prélat a acquis des droits à notre reconnoissance.

“ François, rappelez-vous que, s’il nous est
 “ permis de rendre publiquement des honneurs
 “ funèbres à l’auguste Adelaïde, tante de votre
 “ Roi, nous sommes redevables de ce triste mais
 “ précieux avantage à la nation si honorablement,
 “ si magnifiquement hospitalière qui nous a reçus

“ dans
 “ vers,
 “ Roi,
 “ à la
 “ nation

Notre
 commen
 et si vi
 émigré

“ Di
 “ adou
 “ toute
 “ time
 “ donc
 “ ting
 “ céléb
 “ nel o
 “ crit

NO

Pét
 la froi
 la cau
 nous a
 qu’apr
 ment
 l’Euro
 appro
 et tro
 suiva
 que d

“ dans son sein Publiions donc dans tout l’uni-
 “ vers, *qu’être dans le malheur, qu’être fidèle à son*
 “ *Roi, sont les titres les plus puissans aux égards,*
 “ *à la sensibilité et aux bienfaits de cette généreuse*
 “ *nation.*”

Notre extrait insensiblement s’allonge; mais comment ne pas citer cette réflexion si pathétique et si vivement sentie de tout le Clergé de France émigré?

“ Dieu de concorde et de paix, elles sont donc
 “ adoucies ces préventions les plus amères de
 “ toutes, celles qui naissent de l’opposition de sen-
 “ timens en matière religieuse.... Qu’il nous soit
 “ donc permis de consacrer ce témoignage dis-
 “ tingué de l’intérêt que prend à nos malheurs la
 “ célèbre Université d’Oxford, par le tribut solem-
 “ nel d’éloge et de reconnoissance qu’il nous pres-
 “ crit et qu’il nous inspire. (P.)

NOUVELLES POLITIQUES.

R U S S I E.

Pétersbourg, 5 Avril.—Rien n’égale aujourd’hui la froideur et l’indifférence de notre Cabinet pour la cause noble et généreuse en faveur de laquelle nous avons pris les armes, pour ne les déposer qu’après avoir assuré son triomphe indispensablement nécessaire à l’indépendance et au salut de l’Europe. Ceux qui jugent de tout, sans rien approfondir, vont nous accuser d’inconséquence, et trouver notre magnanimité bien versatile: mais suivant la politique du jour, c’est être conséquent que de tendre perpétuellement à un but d’intérêt

quelconque, et c'est être magnanime que d'y parvenir par quelque voie que ce soit. Ce principe, faux ou vrai, bon ou mauvais, explique tout ce qu'il peut y avoir de louche et de contradictoire, en apparence, dans notre conduite, et dans celle de plusieurs autres Puissances continentales. On a beau crier de toutes parts que les trônes s'ébranlent, que les mœurs se corrompent, que les liens sociaux se brisent, et que les Etats vont s'écrouler, si les têtes couronnées ne s'arment pas contre l'ennemi commun : l'intérêt seul alors, et non la présence du danger, dirige toutes les Cours dans leurs plans divers ; et soit que par des traités honteux on se tienne prudemment à l'écart, soit qu'on entre offensivement en campagne, ou qu'on se renferme dans les limites d'une neutralité armée, ce n'est jamais la crainte de perdre, mais le désir et l'espoir de gagner et de s'aggrandir, qui préside aux conseils des unes et aux opérations des autres. Pour nous, avouons-le ingénument, nous ne paroissions point avoir eu d'autres maximes politiques depuis le commencement de la révolution Française jusqu'à ce jour : nous avons pendant dix ans foudroyé la France dans nos manifestes, sans tirer un seul coup de canon : nous avons toujours soigneusement et publiquement accrédité un Ambassadeur auprès d'un Prince malheureux auquel il eût beaucoup mieux convenu d'envoyer une armée nombreuse qu'un Ministre plénipotentiaire ; et après avoir entendu répéter chaque année par toutes les gazettes de l'Europe, la nouvelle du mouvement de nos troupes qui ne bougeoient pas, et leur arrivée sur le Rhin, tandis qu'elles n'étoient pas même en marche pour s'y rendre, nous avons enfin jugé convenable de combattre aussi pour la cause commune, sans ce-

pendan
Si notr
la Mon
nous se
guerre
mais to
livré p
isles d
à la fo
et l'es
ment
de nos
unis a
nouve
neutr
imitoi
lieues
au tri
warro
choit
suiva
sée a
Rois,
et rel
bases
que
et se
dir,
si ar
C
malh
de l
Frol
rité,
y re
d'au

pendant perdre de vue notre intérêt particulier. Si notre unique objet eût été le rétablissement de la Monarchie Française, et le salut de l'Europe, nous serions sans doute encore sur le théâtre de la guerre, ou peut-être n'y serions-nous jamais allés : mais toute l'Italie conquise et bouleversée, Malthe livré par trahison, l'Égypte envahie, et quelques isles de l'Archipel usurpées, nous offroient tout à la fois et la gloire d'établir des Princes détrônés, et l'espoir d'obtenir, par forme de dédommagement ou de convenance, quelque petite portion de nos conquêtes. Nous nous sommes donc réunis alors à la Coalition : nous avons contracté de nouvelles alliances, menacé les Gouvernemens neutres, déclaré la guerre à l'Espagne qui ne nous imitoit pas, envoyé deux armées à deux cents lieues de nos frontières, et contribué puissamment au triomphe des Coalisés. Déjà le Général Suwarrow à la tête de ses troupes victorieuses touchoit aux limites de la France ; et la campagne suivante, c'est-à-dire celle de cette année, poussée avec la même vigueur, alloit rétablir tous les Rois, exterminer les Jacobins, sauver l'Europe, et relever la Monarchie Française sur ses anciennes bases, quand, par une résolution aussi prompte que fatale aux Alliés, nous rappelons nos armées, et semblons perdre, avec l'espoir de nous aggrandir, la volonté de servir la cause que nous avons si ardemment embrassée.

Ce seroit une grande erreur que d'attribuer ce malheureux événement à la conduite extraordinaire de l'Archiduc Charles à Zurich, et du Général Frolich à Ancône. Le Roi de Sardaigne, à la vérité, retenu à la porte de sa capitale sans pouvoir y rentrer en maître ; l'occupation de ses États et d'autres parties de l'Italie par les Autrichiens, qui

les gardent et les gouvernent provisoirement ; ont sans doute contribué pour quelque chose dans un changement si subit : mais l'Isle de Malthe en est la véritable cause. Notre Gouvernement l'avoit ambitionnée, soit pour s'établir un commerce et une marine dans les Echelles du Levant, soit pour avoir occasion de s'ouvrir un passage libre de-là dans la Mer d'Azof aux travers des Dardanelles, et promenant ses vaisseaux du centre de la Méditerranée par l'Océan jusque dans la Mer Blanche, environner ainsi l'Europe entière, et la tenir pour ainsi dire serrée dans le cercle de ses forces continentales et maritimes : il n'avoit pas considéré sans doute que cet inexpugnable rocher, par sa position topographique, pour la sûreté, pour la liberté même du commerce dans cette Mer Méditerranéenne, et pour le maintien de l'équilibre entre les Etats Européens, ne doit jamais appartenir qu'à un corps essentiellement indépendant et neutre, tel que celui des Chevaliers qui l'occupoient, ou du moins à une foible Puissance du second ordre. Ce fut pour préparer d'avance et légitimer en quelque sorte cette espèce d'usurpation, que notre Souverain se fit nommer Grand-Maître d'un Ordre religieux dont les sentimens et les opinions diffèrent des nôtres en plusieurs points : Sa Majesté Impériale distribua ensuite des croix de Chevaliers et de Commandeurs de Malthe, comme si elle eût usé d'un droit incontestable : et dès qu'il lui est contesté, dès que les alliés se disposent à reprendre cette isle au nom du Roi de Naples, comme Seigneur Suzerain, et jusqu'au rétablissement, sans doute, du corps religieux et militaire auquel elle appartient légitimement, nous abandonnons la Coalition, rappelons nos armées, tergiversons avec les Puis-

sances
cher d
No
étions
somm
moins
paroit
mene
points
Froli
Autri
mais
vient
Hom
de co
pour
Cour
vern
mala
nier.
l'aug
de s
quel
Suw
qu'o
de s
vell
vern
rieu
et d
lice
l'im
por
les
affa

sances belligéarntes, et paroissions nous rapprocher des neutres.

Nous voilà donc revenus au point d'où nous étions partis l'année dernière ; et peut-être sommes-nous plus mécontents, plus aigris, et moins disposés à servir la cause commune. Il paroît que l'Empereur d'Allemagne cherche à ramener et à satisfaire notre Monarque sur plusieurs points. Non-seulement il a disgracié le Général Frolich, et fait punir exemplairement les officiers Autrichiens qui avoient maltraité nos troupes, mais encore on assure que notre Vice-Amiral vient de faire son entrée publique à Ancone. Sir Home Popham, après avoir surveillé, en qualité de commissaire, l'embarquement de nos troupes pour l'expédition de Hollande, avoit reçu de sa Cour l'ordre de se rendre auprès de notre Gouvernement : mais retenu à Tornea par une longue maladie, il n'est arrivé ici que le 25 du mois dernier. Peut-être ses efforts, réunis à ceux que l'auguste et malheureux Louis XVIII, fait auprès de son auguste protecteur, Paul I, opéreront-ils quelques changemens dans nos projets. L'illustre Suwarrow, qui n'est ni mort ni disgracié, quoi qu'on en dise, pourra beaucoup influencer sur l'esprit de son Souverain, et donner une direction nouvelle à la politique et aux forces de notre Gouvernement. En attendant le développement ultérieur de nos plans, nous n'avons de remarquable et de nouveau, relativement à ce pays-ci, que le licenciement de l'armée du Prince de Condé, l'immobilité de nos troupes, la tranquillité de nos ports, l'inactivité du Ministère de la guerre, et les grands mouvemens qu'on observe dans celui des affaires étrangères.

PRUSSE.

Berlin, 15 Avril.—Depuis notre Traité de Bâle avec la République Française, qui, en nous donnant la paix, nous a cependant en quelque sorte forcés de conserver l'attitude pénible et dispendieuse d'un peuple toujours prêt à commencer la guerre, notre Gouvernement est devenu l'objet de toutes les discussions politiques, la matière de toutes les nouvelles du jour, et en même tems le foyer de toutes les intrigues. Les premières Puissances de l'Europe nous ont souvent engagés à rentrer dans la coalition contre la France : les François à leur tour ont toujours eu près de notre Cabinet d'habiles intrigans dont les raisons, pesées au poids de l'or, triomphèrent en tout tems des efforts de leurs ennemis : et c'est ainsi que nous sommes demeurés neutres, et spectateurs tranquilles d'une lutte meurtrière entre deux Puissances dont les combats nous plaisent, et dont l'épuisement nous renforce. Nous nous repentirons un jour peut-être de n'avoir pas continué de prendre une part active dans cette guerre simple et facile à terminer dès son origine, mais aujourd'hui complexe et presque inextinguible, tant est grande la force et l'animosité des François révolutionnaires, et tant sont foibles les liens qui unissent les Puissances coalisées. Aussitôt que Bonaparte eut pris les rênes du gouvernement, il nous envoya le Général Bournonville, comme Ambassadeur, et les Citoyens Bignon et Callard comme premier et second Secrétaires de Légation. On assure qu'il a employé auprès de notre Ministère les sollicitations les plus pressantes pour l'engager à une médiation armée qui rendît la paix à l'Europe, en confirmant l'usur-

pation

pation du Premier Consul. Les ouvertures portoient la restitution de Malthe et du Piémont, en retenant pour la France les Pays-Bas Autrichiens et la rive gauche du Rhin. La Suisse et la Hollande devoient être l'objet d'arrangemens ultérieurs ; et quelques villes d'Allemagne, avec leurs districts, auroient été donnés à la Prusse, qui, au cas de refus de la part des Coalisés, se seroit déclarée pour la France, et battu pour elle contre l'Empereur et les autres Puissances belligérantes. Mais toutes ces propositions ont été rejetées à notre Cour : un subside exactement payé vaut mieux pour elle que la possession incertaine de quelques villes Anséatiques données par ceux qui ne les possèdent pas : et malgré les intrigues employées auprès du Conseiller Beyne, que l'on regarde ici comme le principal auteur de notre neutralité, notre Gouvernement paroît déterminé à la maintenir sur le même pied et aux mêmes conditions qu'auparavant.

Cependant les rues de cette capitale sont couvertes de soldats : on lève continuellement de nouvelles recrues qui arrivent en foule : on les exerce tous les jours sur les places publiques ; et tous les séquestriés ont reçu l'ordre de rejoindre leurs régimens. Le Duc de Brunswick étoit ici le 5 de ce mois ; il se disposoit à partir pour aller faire la revue de notre armée d'observation en Westphalie ; et le Landgrave de Hesse-Cassel, Gouverneur de Wesel, s'est déjà rendu à son poste pour le recevoir : on assure que le Général Schladen, commandant de cette même armée, a fait renforcer tous les postes qui se trouvent situés sur la frontière Batave, et le long de la rive droite du Rhin : on annonce même la formation très-prochaine d'un camp entre Wesel et

Emmerick; et le départ si précipité du Gouverneur de cette première place, avant le moment de la revue générale, semble venir à l'appui de cette nouvelle. Tous les émigrés Hollandois qui se trouvent ici, et ceux de notre nation qui s'intéressent, par quelque motif que ce soit, au sort futur de la Hollande, ont vu arriver avec le plus grand plaisir, dans cette capitale, le 5 du courant, S. A. S. le Prince Héréditaire d'Orange. Il vient d'Angleterre, et est chargé, dit-on, d'une mission importante auprès de notre Cour. Il se répand aujourd'hui qu'un de nos Ministres d'Etat, le Marquis de Lucchesini, va partir incessamment pour Paris en qualité d'Ambassadeur extraordinaire, puisqu'on ajoute que M. De Sandoz-Rollin y conservera toujours son même caractère: mais nous ne saurions garantir une pareille nouvelle, quoiqu'elle paroisse fondée et accréditée de plus en plus les bruits de paix qui se répandent et se soutiennent plus que jamais. Bournonville a de fréquens entretiens avec nos Ministres: l'on croit que la France voudroit profiter de la division qui règne entre les deux Cours Impériales pour se reconcilier avec celle de Pétersbourg, par la médiation de la nôtre: et il ne seroit pas étonnant de voir bientôt adopter par le Nord de l'Europe avant la fin de l'année un nouveau système politique, et former de nouvelles alliances.

S U È D E.

Stockholm, 3 Avril.—Quoique nous ayons fermement résisté l'année dernière aux insinuations du Cabinet de Pétersbourg qui fit alors tous ses efforts pour nous attacher à la coalition, nous ne

pouvons pas nos dissimuler que le dernier traité conclu avec la Russie ne lui donne sur nous la plus grande influence. Nous nous sommes mis à son égard dans une espèce de dépendance de protection qui pourra nous gêner un jour ; et nous croyons nous appercevoir déjà que M. De Budberg, Ambassadeur de Sa Majesté Impériale, acquiert tous les jours dans la Diète la plus grande considération, et une espèce d'influence trop marquée. Cependant il n'y sera traité que des affaires de finances, suivant l'usage ; et le Roi ne l'a convoqué que pour deux principaux points, savoir, l'émission du papier-monnaie faite pendant la dernière guerre, et la hausse du change sur l'étranger. Il s'agit donc de relever notre crédit public, et de procurer à notre papier plus de confiance et de solidité, dans un moment sur-tout où toutes les denrées étrangères sont au plus haut prix, et notre navigation tellement entravée que le commerce de cabotage est presque nul, et nous prive ainsi d'une grande quantité de numéraire qui devrait être en circulation. Nous espérons cependant que la Diète secondera les efforts de notre Monarque, et trouvera le moyen de remédier à ces inconvéniens. On remarque avec satisfaction qu'il règne entre elle et Sa Majesté beaucoup plus d'harmonie qu'on ne devoit s'y attendre, d'après le choix de plusieurs députés des différens ordres. Au reste, la manière dont se font ici les élections assure nécessairement au Roi la plus grande prépondérance. La Diète est ordinairement composé d'environ 1500 membres, divisés en quatre corps qui votent séparément, et par ordre. Tous les chefs de familles nobles sont députés nés, et forment le corps de la Noblesse : tous les Evêques sont également députés en vertu de leur titre, et nécessairement dévoués au

Monarque qui les a revêtus de cette dignité ; c'est ce qui forme le corps du Clergé : les Bourgmestres, qui tiennent pareillement leurs emplois des bienfaits du Roi, sont presque tous élus membres de la Diète, et forment le corps de la Bourgeoisie : enfin les habitans de la campagne qui vivent sous la dépendance des Curés et des Seigneurs, se laissent diriger dans leurs élections, et ne viennent là que pour la forme ; c'est ce qui compose le corps de paysans. Il est difficile qu'une telle assemblée, qui d'ailleurs ne peut délibérer que sur les propositions du Souverain, soit jamais inquiétante et dangereuse. C'est aujourd'hui, 3 du mois, que Sa Majesté a été solennellement couronné à Norkopink, et qu'elle a reçu le serment de la Noblesse et des grand Officiers de l'Etat.

ALLEMAGNE.

Vienne, 13 Avril.—Tous ceux qui ne voient la paix et le salut de l'Europe entière que dans la plus vigoureuse continuation de la guerre, regrettent vivement qu'au lieu de poursuivre nos victoires et d'accabler les François du nombre et de la supériorité de nos armées triomphantes, nous leur ayons laissé le tems de se rallier en Italie, de se fortifier en Suisse, de se former en seconde ligne à Dijon, et de ramasser, par la force ou par la persuasion, sur toute la surface du territoire immense qu'ils occupent encore, des secours pécuniaires, des contributions et des conscrits capables de ranimer leur audace et de réparer leurs pertes : nous avons, à la vérité, profité du même délai pour remédier aux nôtres ; mais nous

n'avon
tionné
procu
douteu
nous f
100 c
partis
et de
dt du
et les
dans
consi
sous
autre
No
troup
par l
et oc
plus
comm
puis
trouv
resk
Prin
heim
Klin
l'En
Ras
man
qu'a
du
env
lay
et c
dan
Son

n'avons point acquis une masse de forces proportionnée aux moyens de résistance qu'ils se sont procurés; et notre supériorité est aujourd'hui douteuse, malgré les préparatifs immenses que nous faisons. Plus de 113 pièces d'artillerie et 100 chariots de munitions sont dernièrement partis d'ici pour Ulm, par la voie d'Augsbourg; et de là on doit les envoyer à nos armées d'Italie et du Rhin: et c'est pour les renforcer au besoin, et les soutenir l'une et l'autre, qu'on rassemble dans les environs d'Udine un corps de troupes considérable, que l'on porte à 45,000 hommes, sous les ordres de l'Archiduc Palatin, et un autre de 20,000 hommes à Brannan.

Notre armée sur le Rhin, en y comprenant les troupes de l'Empire et les différens corps soldés par l'Angleterre, se monte à 120,000 hommes, et occupe, dans l'ordre suivant, une frontière de plus de cent lieues d'étendue. Son aile gauche, commandée par le Général Stzarray, s'étend depuis Franckfort jusqu'à Baden sur la Murg, et se trouve composée du corps du Général Szentersky, posté autour de Franckfort; de celui du Prince du Hohenlohe, posté aux environs de Mannheim et de Heidelberg; et de celui du Général Klinglin, qui, renforcé des nouvelles levées de l'Empire, se trouve placé dans les environs de Rastadt. Son centre, que le Général Kray commande en personne, s'étend depuis la Murg jusqu'au Lac de Constance, et se trouve composée du corps du Général Kienmayer, situé dans les environs d'Offenbourg; de celui du Général Guilay, placé près de Fribourg et dans le Brisgau; et de celui du Prince Ferdinand d'Autriche, situé dans les environs de Schaffouse jusqu'à Lindau. Son aile gauche, qui s'étend depuis le Lac de

Constance jusqu'aux baillages Suisses limitrophes de l'Italie, est formé du corps des braves émigrés François et Suisses, aux ordres du Prince de Condé, dans les environs de Lindau; et de celui du Général Prince de Reuss, qui occupe le pays des Grisons; et de celui du Général Hiller, situé dans le Vorarlberg. Enfin, le corps de réserve, composé de plusieurs bataillons de grenadiers Autrichiens, est placé dans les environs de Villengen. Le Général en chef vient d'ordonner de vider autant que possible tous les hôpitaux militaires de la première ligne, et de faire transporter dans l'intérieur du pays tous les malades qui pouvant l'être sans inconvénient. Toute la cavalerie Autrichienne qui se trouvoit en quartier dans les environs de Tubingen, est arrivée sur les frontières de la Suisse, et les corps Tioliens ont remonté vers le pays des Grisons. Tout annonce donc de ce côté l'ouverture de la campagne, et déjà les Autrichiens ont agi contre les François qui s'occupoient à retirer quelques pontons et bateaux qu'ils avoient sur le canal de Frankenthal; ceux-ci ont tiré alors sur Mannheim; et l'affaire alloit devenir plus sérieuse, quand une conférence de généraux a arrêté le feu de part et d'autre.

Notre armée d'Italie, presque aussi forte que celle du Rhin, puisqu'on la porte à 110,000 hommes, a son quartier général à Alexandrie: c'est dans les environs de cette place que le Général Mélas rassemble des forces considérables. Cependant on n'a rien encore entrepris contre Gênes; quoiqu'il y ait de tems à autre quelques affaires de poste qui se terminent à notre avantage, et resserrent de plus en plus les François sur la côte et sous les murs de cette ville. Mais nous sommes plus heureux et plus actifs vers la fron-

tière
quer
petite
l'autr
de Su
Croi
qu'au
tiller
priso
qui
étion
qu'à
ensu
nous
mée
nos
E
arm
elle
pro
qu'
et n
met
réu
ren
pre
d'h
M
rég
Co
ten
cor
Al
les
et
m

tière de Savoye. Notre commandant a fait attaquer le poste avantageux du Mont Cénis par trois petites colonnes : l'une s'avança par Chamois, l'autre par le petit Cénis, et la troisième par la route de Suze. Les villages de l'Hôpital et de la Grande Croix furent cernés à la pointe du jour et pris presque aussitôt avec 12 pièces de canon, et le corps d'artillerie qui les occupoit. Nous fîmes également prisonnier un détachement de la 15^e demi-brigade, qui venoit renforcer les postes dont nous nous étions emparés : nos troupes s'avancèrent jusqu'à Lanslebourg et Termignon, et se replièrent ensuite au poste important du Mont Cénis, qui nous procure le double avantage d'inquiéter l'armée Française sur ses flancs, et de faciliter toutes nos opérations militaires contre la Savoye.

En même tems que notre Cour renforce ses armées et les met sur le pied le plus respectable, elle ne néglige pas ses alliances, et se prépare de prompts secours en cas de besoin ; car on assure qu'il vient d'être conclu entre l'Electeur de Saxe et nous un traité par lequel S. A. E. s'engage de mettre toutes ses troupes en campagne et de les réunir aux nôtres, aussitôt que les circonstances le rendront nécessaire. L'Angleterre de son côté prend toutes sortes de mesures pour nous secourir d'hommes et d'argent. Son Chargé d'Affaires, Mr. Wickham, étoit le 11 de ce mois occupé à régler les articles d'un traité du subside avec la Cour du Prince de Wirtemberg ; et c'est le Lieutenant-Colonel Autrichien Prohaska qui le seconde dans tout ce qui a rapport aux troupes Allemandes soldées par la Grande Bretagne.

Au reste, notre crédit public se consolide tous les jours : la confiance est plus grande que jamais ; et ce qui semble contribuer le plus à son accroissement, c'est que l'intérêt des fonds placés sur la

Banque n'est point sujet au nouvel impôt établi sur les revenus: enfin le papier sur le Gouvernement est tellement recherché, que le prix en rehausse tous les jours, et souvent on en manque.

L'Archiduc Charles est arrivé ici le 3, et ne paroît point, aux yeux de beaucoup de personnes, aussi malade qu'on l'avoit cru. Cependant, il est parti le lendemain pour Prague, accompagné du Duc Albert de Saxe-Teschén. Deux jours après, M. le Duc de Berri quitta cette capitale pour se rendre à Naples, où il doit épouser, dit-on, la troisième Princesse, fille de sa Majesté Sicilienne.

TURQUIE.

Constantinople, 18 Mars — Quoique l'Egypte soit aujourd'hui dégagée du joug des François, et que nous n'ayons aucune partie de notre empire à reconquérir ou à défendre, notre Cour fait néanmoins les plus grands préparatifs de guerre: elle a ordonné de nouvelles levées de troupes dans toutes les provinces, et des armemens considérables dans nos ports. Le 10 de ce mois, une flotte de 11 vaisseaux de ligne, 6 frégates, et 2 corvettes, avec un grand nombre de transports, étoit prête à faire voile pour l'Egypte, sous les ordres du Capitan Pacha. Des forces si redoutables, dirigées vers une province prête à être évacuée par l'ennemi, ont excité une surprise générale, et donné lieu à des conjectures si étranges, et à des discours si ridicules, que la Porte a expressément défendu, par un firman, de s'occuper dans les lieux publics des opérations du Gouvernement. Cependant on croit généralement

ici, et chacun se le dit en particulier, que la destination de cette flotte est d'escorter l'armée Française, au sortir de l'Egypte, et de l'empêcher de débarquer en Italie. Quant aux troupes qui sont à bord, elles serviront à rétablir l'ordre dans cette province reconquise, à favoriser le plan de la nouvelle organisation qu'on veut y établir, et à s'opposer aux entreprises des anciens Beys, qui non-seulement veulent rentrer dans leurs possessions par la force des armes, mais encore les étendre au-delà de leurs premières limites. Déjà, contre le désir de notre Cour, Murad Bey et Ibrahim Bey ont repris leurs anciens Gouvernemens ; tandis que les Arabes, de leur côté, se soulèvent tout à la fois et contre eux, et contre notre Gouvernement : de manière que la pacification de ce malheureux pays sera pour nous une tâche plus difficile, et coûtera sans doute beaucoup plus de sang que sa conquête.

Les François n'ont point attendu l'époque indiquée pour l'évacuation de la ville du Caire : ils ont craint une révolte contre eux de la part des habitans, et se sont hâtés de la rendre à l'armée Ottomane. Le 4 Février, le Lieutenant du Grand Vizir entra dans cette place à la tête de 6000 Turcs, et le Grand Vizir y a fait lui-même depuis son entrée triomphante. On vient de publier ici quelques documens officiels sur les conventions faites pour l'évacuation de l'Egypte : ils jettent pour nous un nouveau jour sur cette opération, et nous montrent Sir Sidney Smith comme principal médiateur dans cette affaire. Voici la première note qu'il reçut des Commissaires Poussielgues et Desaix :

“ Comme il paroît que la conquête de l'Egypte a été la principale cause qui a rallumé les flammes

de la guerre dans toute l'Europe, le Général en chef Kleber est d'avis que l'évacuation de cette province fera un grand pas de fait vers la paix générale si ardemment désirée par toutes les nations. Nonobstant sa position avantageuse en Egypte, il s'est d'autant plus empressé à faire les premiers pas vers cet objet, qu'il n'entretient pas le moindre doute que le Gouvernement François n'ait toujours eu intention de rendre l'Egypte à la Sublime Porte. Le Général Kleber a observé avec plaisir que le Commodore Smith possède la confiance de tous les partis pour négocier cette importante affaire. Sa grande pénétration le mettra en état d'apprécier les prétentions respectives.

“ La présente guerre conduite plus long-tems ne peut que devenir très-désavantageuse à l'intérêt politique et au système général de la plupart des Puissances belligérantes, quel qu'en soit le succès. Sous ce point de vue l'Angleterre court les mêmes risques que la République Française. Si l'Egypte est évacuée dès aujourd'hui plutôt que dans deux ans, l'intérêt de la Porte Ottomane sera pleinement satisfait. L'évacuation de ce pays fournira de plus à l'Angleterre un grand avantage, en écartant toute inquiétude concernant les Indes Orientales : enfin cette évacuation détruira pour toujours l'idée que la France ait adopté un nouveau système politique, dangereux en lui-même, et dont les conséquences auroient été la ruine de l'Empire Ottoman, en même tems que la perte des Colonies Angloises dans les Indes, et celle de leur commerce avec l'Empire Ottoman et la Russie. Mais en offrant dès maintenant l'évacuation de l'Egypte simplement parce qu'elle est plus convenable en ce moment qu'elle ne

le seroit ci-après, et parce qu'il paroît meilleur d'en faire un moyen de paix, que de l'attendre d'une guerre sanglante et prolongée, l'armée Française, forte par sa situation et ses victoires, a droit de demander une indemnité honorable et proportionnée aux avantages auxquels elle renonce. Les Plénipotentiaires soussignés proposent d'évacuer l'Égypte aux conditions suivantes :

“ 1°. La Porte rendra à la France toutes les possessions qu'elle peut lui avoir prises durant la guerre. 2°. Les relations entre la France et l'Empire Ottoman seront rétablies sur le même pied qu'elles l'étoient avant la guerre. 3°. L'armée Française évacuera l'Égypte avec armes et bagages, quand les moyens nécessaires pour cette évacuation lui auront été procurés, et se retirera dans les ports qui seront convenus.”

(Signé) **POUSSIELGUES et DESAIX.**

A bord du Tigre, le 8 Nivose, an 8,

(29 Décembre, 1799).

(Conforme à l'original) **SIDNEY SMITH.**

A cette Note sir Sidney Smith répondit :

“ Le soussigné a réfléchi sur la Note qu'il a reçue hier des Commissaires François ; et considérant que les propositions qu'elle contient s'étendent beaucoup plus loin qu'il n'étoit convenu entre son Excellence le Grand Vizir et lui, il réserve sa réponse définitive pour le tems où il aura eu une conférence avec son Excellence lors de son arrivée au camp de Gaza, où il se rendra immédiatement. Cependant il croit ne pouvoir répondre mieux à la franchise que Messieurs les Commissaires ont montrée qu'en leur communiquant la réponse qu'il compte soumettre à la considération du Grand Vizir, en attendant qu'elle leur soit

remise en due forme. C'est aussi pour les mettre en état de faire telles modifications ou changemens qu'ils jugeront nécessaires, le soussigné étant incliné à prêter une oreille favorable à toutes propositions propres à amener un arrangement définitif tant qu'elles ne seront pas contraires aux engagements formés entre la Grande-Bretagne et la Porte le 5 Fev. 1799. Le Général Kleber insiste sur ce qu'il ne soit rien proposé à l'armée Française qui puisse porter atteinte à son honneur, ou à celui de la Nation Française ; le soussigné avoue le principe et a droit de le réclamer également. Mais comme rien n'est plus contraire aux principes d'honneur que de ne pas remplir les conditions contractées par des engagements solennels, il croit de son devoir, par la communication des articles d'un Traité contenus dans le plan de réponse ci-joint, de mettre les Commissaires François en état de considérer duement l'étendue des obligations qu'il renferme.

(Signé) SIDNEY SMITH."

*Abord du Tigre, Cap Carmel,
le 30 Décembre, 1799.*

*Note délivrée aux Commissaires François en réponse
à leur Note du 29 Décembre, approuvée par le
Grand Vizir.*

"La Porte n'ayant point été l'agresseur en cette guerre, n'ayant entretenu aucune vue ni de s'aggrandir, ni de continuer la guerre toutefois qu'elle seroit suffisamment assurée de son existence, indépendance et tranquillité, conformément au 8^e article du Traité avec la Grande-Bretagne, signé le 5 de Janvier 1799 ; elle n'a pas d'objection à rétablir les choses sur le même pied où elles étoient avant la première attaque des François.

" 20. Les

“ 2°. Les Commissaires François envoyés par Général Kleber n'ayant pas du Gouvernement François de pleins pouvoirs pour conclure la paix, ils ne peuvent de suite rien stipuler en son nom, ni conclure un Traité de Paix définitif. Mais pour répondre cependant aux premières propositions faites par l'armée Française, la Porte n'hésite point, relativement à ses premières liaisons avec la France, à exprimer son regret d'avoir été forcée par une attaque de s'armer pour sa défense. Comme la conquête de l'Egypte a jusqu'ici été un obstacle à une paix générale, l'évacuation de ce pays doit nécessairement mener à sa conclusion. La Sublime Porte de son côté s'efforcera par tous les moyens en son pouvoir de contribuer à la paix générale, en envoyant un Ministre Plénipotentiaire à tout Congrès qui pourroit être tenu à cet égard. Sous ce rapport tout le monde sera redevable à la modération du Général Kleber et de l'armée sous ses ordres.

“ 3°. La garantie des domaines Ottomans par l'Angleterre ne semble pas requérir un renouvellement formel, puisque le Traité du 5 Janvier n'exprime qu'une ancienne réciprocité d'intérêt qui a toujours réglé depuis plusieurs années la conduite réciproque des deux Puissances, qui continue à exister, et qui tend naturellement à consolider leurs relations et leur sûreté mutuelles.

“ 4°. Quoique des mesures aient été prises pour entourer l'armée Française de tout côté, cependant sa bravoure, son courage, la réputation lui restant encore toute entière, l'autorise à croire qu'elle seroit encore capable de résister quelque tems. Par conséquent les François ne sont point du tout dans une situation qui les oblige à capituler ; et ils ont droit de conserver leurs armes et

bagages. Les moyens d'évacuer l'Egypte leur seront procurés. Les ports de leur destination ne peuvent être autres que ceux de la France, et l'on ne choisira que ceux qui sont sujets à la quarantaine, comme l'exige la sureté de la France, et celle de toute l'Europe.

(Signé)

SIDNEY SMITH.

Abord du Tigre, Cap. Carmel,

30 Décembre, 1799.

Ces pièces officielles de la négociation entre Sir Sidney Smith et le Commandant de l'armée Française relative à l'évacuation de l'Egypte, causent une grande sensation parmi les Ambassadeurs étrangers ici ; et la curiosité publique est vivement excitée, au sujet de la conduite que tiendront les Puissances coalisées en cette circonstance.

Si les négociations avoient eu lieu avec le Grand Vizir directement, on croit généralement que les conditions de l'évacuation de l'Egypte par les François ne leur auroient pas été si favorables, ou qu'il n'y auroit point eu de traité : d'autres soutiennent que Sir Sidney Smith avoit conçu de l'armée du Grand Vizir une opinion telle qu'il a jugé plus à-propos d'accepter les propositions des François, que d'attendre le résultat d'une attaque faite contre eux par cette même armée.

Cependant, au moment où nous rentrons dans cette partie de l'Empire Ottoman qui nous avoit été enlevée, nous apprenons d'un autre côté qu'un nouveau rebelle, qui se dit descendant des anciens Cham de Crimée, s'est montré dans la Turquie Européenne : il est, dit-on, à la tête d'un parti nombreux qui compte déjà plus de 15,000 combattans. A l'exemple des révoltés de tous les pays, il a recours à ces espèces de vols

militaires que les François ont nommé *contributions* : il ruine et pille ainsi quelques parties de la Vallachie, et s'annonce comme un prétendant légitime au trône de Constantinople. Cette nouvelle rebellion inquiète peut-être, ou du moins occupe notre Gouvernement, et plusieurs Conseils d'Etat ont déjà été tenus à ce sujet.

ITALIE.

La campagne n'étoit point encore ouverte ici le 1 Avril, ni sur le Rhin, le 13 du même mois : on cesse de s'en étonner quand, en rapprochant cette année de toutes les autres, on trouve qu'elle ne s'ouvrit que le 30 Avril, en 1792 ; que la rage révolutionnaire la continua presque tout l'hiver en 1793 ; qu'elle ne recommença cependant qu'au 15 Avril en 1794 ; qu'aucune affaire importante n'avoit eu lieu avant le 30 du même mois, en 1795 ; qu'en 1796 on ne se battit point en Allemagne avant le 1 Juin ; & qu'en 1797, les Généraux Hoche et Moreau passèrent le Rhin, l'un à Kell, l'autre à Bonn et Neuwied, le 17 du mois d'Avril, tandis que Bonaparte, s'avancant contre l'Archiduc Charles, étoit parti de Mantoue le 15 de Mars : tout ceci nous prouve qu'il n'y a que des circonstances impérieuses, telles qu'une invasion subite, ou les convulsions d'une rage révolutionnaire, telle que celle de Robespierre, capables de faire entrer une armée nombreuse en campagne avant que l'herbe ne soit reverdie, et que les champs n'offrent quelque fourage. Cependant, le Général Melas, qui ne tardera pas sans doute à attaquer l'ennemi, pour ne pas se laisser surprendre, a publié, vers la fin de Mars, la proclamation suivante :—

" Peut-être l'ennemi nous attaquera-t-il plutôt
 " que nous ne comptons, et nous rappellera ainsi
 " au chemin de l'honneur, où nous avons, dans la
 " dernière campagne, cueilli les lauriers de la
 " victoire, dont l'admiration de nos chers con-
 " citoyens, et la satisfaction de notre Souverain
 " auguste, forment la plus belle récompense.
 " Ce seroit mal reconnoître les sentimens et les
 " nobles efforts des Généraux et des officiers de
 " cette armée, que de douter qu'ils n'aient mis à
 " profit le repos dont nous jouirons peut-être
 " encore quelques jours, en prenant toutes les
 " mesures nécessaires pour ouvrir cette nou-
 " velle campagne avec autant d'ardeur pour la
 " gloire que la précédente. La proximité de
 " l'ennemi que nous avons en face, et les mouve-
 " mens qu'il a faits sur différens points, nous ont
 " forcé de concentrer nos cantonnemens, et de les
 " resserrer dans un petit espace. Je regrette
 " infiniment que le triste état des provinces ac-
 " cablées du fardeau de la guerre, et un concours
 " de circonstances malheureuses, m'aient empêché
 " de pouvoir accorder à une partie de l'armée
 " les commodités et le repos qui étoient si néces-
 " saires : mais j'espère que les commandans des
 " différens corps auront expliqué aux troupes
 " l'impérieuse nécessité des circonstances, ranimé
 " leur courage, et donné l'exemple de cette per-
 " sévérance qui entre dans nos devoirs comme
 " chefs, et qui est en même tems une des prin-
 " cipales vertus militaires. L'attention de notre
 " reconnoissante patrie est fixée sur nous :
 " l'ennemi sent encore la plaie de ses défaites :
 " la terreur et le découragement l'accompagnent ;
 " et, dans l'instant même où notre pays attend
 " de nous de nous de nouvelles preuves de valeur,

" la si
 " vell
 " satis
 " ferr
 " l'at
 " tou
 " vas
 " dou
 " jus
 " sou
 " vic
 " Gê
 que r
 pas l
 contr
 contr
 gent
 tage
 tant
 mur
 roit
 de F
 men
 jour
 vou
 tran
 ladé
 situ
 Gé
 hor
 pos
 rag
 res
 hal
 on
 Fr

“ la situation de l'ennemi nous garantit de nou-
 “ velles victoires, et des droits au mérite et à la
 “ satisfaction de notre Souverain. J'ai la plus
 “ ferme confiance que nos actions répondront à
 “ l'attente de nos compatriotes : la fortune qui a
 “ toujours accompagné nos braves soldats dans les
 “ vastes plaines de l'Italie, nous suivra sans
 “ doute sur les Appennins, sur les Alpes, et
 “ jusqu'aux frontières du territoire ennemi ; elle
 “ soutiendra notre courage, et nous conduira de
 “ victoire en victoire.”

Gênes, 1 Avril.—Les plus terribles ennemis
 que nous ayons à combattre aujourd'hui ne sont
 pas les Autrichiens ; c'est la famine, et les maladies
 contagieuses. Depuis le payement de la nouvelle
 contribution levée par le Général Massena, l'ar-
 gent est ici fort rare, et le pain l'est encore davan-
 tage : tout annonce que l'épidémie qui a fait
 tant de ravage à Nice, est actuellement dans nos
 murs ; et ce qui nous porte à croire que ce pour-
 roit bien être la même peste, c'est que le district
 de Portorica, situé près de l'hôpital, est principale-
 ment infecté de cette maladie, et perd tous les
 jours beaucoup d'habitans : et comme si l'on
 vouloit faire remonter ce fléau à sa source, on
 transporte continuellement des blessés et de ma-
 lades d'ici à Loano, et de Loano à Nice. Notre
 situation extérieure n'est pas plus rassurante. Le
 Général Suchet s'est avancé à la tête de 3000
 hommes du côté de Céva, pour reconnoître les
 positions de l'ennemi et se procurer quelque fou-
 rage ; et il a repris ensuite les positions de Ga-
 rescio, Ormea, et Bagnasco. L'insurrection des
 habitans de la campagne s'accroît tous les jours :
 on compte déjà 122 villages soulevés contre les
 François ; et leur commandant, nommé Lévéroni,

a engagé, par une proclamation, tous les autres districts de la côte de Gênes à suivre cet exemple. On assure même que les habitans de la Vallée de Polcevera ont envoyé pour la troisième fois des députés au Général Melas, pour le prier de faire avancer son armée, afin qu'ils puissent imiter l'exemple des braves habitans de Fontana Buona, et se lever en masse contre les François. Notre Gouvernement alarmé a député les citoyens Schiaffini et Terrani, pour traiter avec les insurgens; mais, quoi qu'on en dise, nous conservons peu d'espérance de succès. Il paroît que le plan de Massena est de transporter son quartier-général à Albenga: il concentrera son principal corps d'armée dans les districts de l'ouest, le long de notre côte; et fera occuper les positions avantageuses de Cairo, Maltere, San-Spirito, et Casseira, afin de tenter une invasion dans le Piémont par les provinces d'Acqui et de Mondovi. Cette manœuvre auroit le double avantage de couvrir Savone, et d'assurer les derrières de son armée, au cas qu'elle fût forcée d'abandonner le territoire Génois. Heureux jour où nous en serons délivrés!

FRANCE.

Paris, 24 Avril.—Tout le monde ici, par un motif bien différent et suivant le parti qui l'entraîne, s'étonne que les Puissances coalisées de l'Europe nous reprochent l'instabilité de nos principes et nos révolutions fréquentes, devenues pour ainsi dire périodiques; tandis qu'elles éprouvent elles-mêmes presque tous les ans quelque révolution nouvelle dans leurs coalitions. Il est vrai que nos loix ne sont point solides; mais

leurs an
davanta
nous ne
la vérité
que le
milieu
jamais
François
plaigne
sont pl
lutions
tems
des R
duit,
double
ennem
la for
mier
de pr
Franc
Ce
que t
auprè
avons
espér
tout
si les
protè
de n
l'am
que
l'esp
form
crai
tren
ne

leurs alliances mutuelles ne paroissent pas l'être davantage : notre force est dans leur désunion ; nous ne triomphons que par leurs discordes : et la vérité la plus incontestable aujourd'hui, c'est que le système révolutionnaire ne se soutient au milieu de nous que parce qu'elles ne se sont jamais entendues pour le détruire. Parmi les François du dedans et du dehors, les uns s'en plaignent, les autres s'en félicitent, et tous en sont plus malheureux. Les deux dernières révolutions qui viennent de s'opérer presque en même tems de part et d'autre, c'est-à-dire la retraite des Russes, et l'arrivée de Bonaparte, ont produit, en faveur de la République Française, le double avantage de jeter la division parmi les ennemis, et de concentrer chez elle l'autorité, la force et la puissance entre les mains d'un Premier Consul : ce n'est pas là sans doute le moyen de procurer à l'Europe une paix solide, et à la France son ancien et légitime Gouvernement.

Cependant, comme le danger se trouve presque toujours à la porte du plaisir, l'inconvénient auprès du remède, et le mal à côté du bien, nous avons, dans ce nouvel état de choses, beaucoup à espérer pour le maintien de la République, mais tout à craindre en même tems pour sa destruction, si les Princes François, et les Puissances qui les protègent, veulent mettre à profit les dispositions de nos armées, l'esprit public de la France, et l'ambition de Bonaparte : nous sommes plus près que jamais de la Monarchie : sans en avoir l'esprit, notre Gouvernement en a toutes les formes : et ceux d'entre nous qui la détestent par crainte, ou qui ne l'aiment pas par système, tremblent aujourd'hui que les Cours de l'Europe ne reconnoissent le Roi Louis XVIII ; que les

Puissances coalisées ne le mettent à la tête de sa petite armée sur les frontières du Royaume; qu'elles ne renoncent par un manifeste au démembrement de nos provinces; qu'elles ne déclarent avoir pour but unique le rétablissement de la paix, du trône et des autels; et qu'en proclamant enfin l'oubli de toutes les fautes, le pardon de tous les crimes, on n'environne le Premier Consul d'une gloire et d'une fortune aussi brillante que solide, telle qu'il peut la désirer et la mériter par ses hauts faits. Comme il existe dans la nature un principe essentiellement attractif entre les corps homogènes, il est aussi dans le cœur de tous les hommes, nés sous les mêmes climats, et enfans d'une même patrie, un sentiment d'attrait, une impulsion puissante qui tend à les réunir avec d'autant plus de force qu'ils ont été plus long-tems séparés: les divisions, l'inimitié, la haine, tout cède à cette espèce d'attraction nationale; et c'est par elle que les soldats de César et de Pompée se rapprochèrent, se virent, s'embrassèrent même avec plaisir, après s'être mutuellement combattus avec tant de cruauté: ainsi quels heureux effets ne pourroit-on pas attendre de l'armée de Condé rapprochée de celle de Dijon!

En attendant que ce dernier pas, ce pas décisif vers le but d'une paix générale, beaucoup plus désirable qu'elle n'est peut-être réellement désirée, le Gouvernement travaille constamment à réorganiser les administrations intérieures, et à renforcer ses armées: voilà ses principales opérations officiellement publiées.

CONSULAT.

Par un arrêté du 11 Avril, Bonaparte nomme les Sous-Préfets, les Maires, les adjoints, les

Conse
Loire, d
l'Aveyr
Bouvet
Par un
de réqu
seront
tions d
costum
Greffe
tous le
en hab
leur, a
les uns
plumet
cheapa
d'or, d
un au
tion d
—par
payem
les in
d'amo
nomm
l'artil
arrêté
comm
sulair

Le
que f
gislat
ils on
présic
tition
loi d
jour.

Conseillers de Préfecture des départemens d'Eure et Loire, de la Manche, des Pyrénées, du Finistère, de l'Aveyron, de la Loire, parmi lesquels on remarque Bouvet, Lescure, Le Brun, Valadier, et Ferrand.— Par un autre du même jour, il ordonne que les bons de réquisitions, présentés par les contribuables, seront reçus comme à compte sur leurs contributions de l'an huit.— Par un autre du 13, il règle le costume des Présidens, Vice-présidens, Juges, Greffiers et Commissaires du Gouvernement dans tous les Tribunaux de la République : il consiste en habits noirs et manteaux courts de même couleur, avec une bande tout autour, pourpre pour les uns, et bleu pour les autres : les chapeaux et plumets à la Henri IV, sont remplacés par des chapeaux à trois cornes, relevés avec des gances d'or, de velours ou de soie suivant l'emploi.— Par un autre arrêté du même jour, il fixe l'installation du Tribunal de cassation pour le 20 d'Avril ; — par un autre arrêté du même jour, il règle le paiement des cautionnemens, et ordonne que les intérêts en soient acquittés par la caisse d'amortissement : — par un autre arrêté du 14, il nomme le Général Marmont, Commandant de l'artillerie de l'armée de réserve : — et par un autre arrêté du 15, il donne enfin au Général Lannes, le commandement et l'inspection de la Garde Consulaire.

TRIBUNAT.

Les Tribuns, dont les fonctions sont en quelque façon paralysées par la vacance du Corps Législatif, ne se rassemblent que deux fois par mois : ils ont tenu leur séance le 10 d'Avril, sous la présidence du Citoyen Berenger.— On lit une pétition de divers notaires qui réclament contre la loi des cautionnemens. *On passe à l'ordre du jour.*— On en lit une autre contre la loi des di-

vances. *On passe à l'ordre du jour.*—On en lit une troisième contre le citoyen Roume, Agent du Gouvernement à S. Domingue, et contre le Général Toussaint-Louverture, accusés d'organiser la guerre civile dans la colonie. *Renvoyé au Gouvernement.* — Plusieurs membres demandent des congés, qui leur sont accordés.—Le Président annonce ensuite que deux motions d'ordre sont déposées sur le bureau : plusieurs membres veulent qu'on en fasse lecture demain ; d'autres, après demain : Girardin veut la renvoyer au 20 d'Avril ; Guinguené, au lendemain 11 : enfin, après quelques débats, elle est remise au 12, et la séance est levée.

SÉNAT CONSERVATEUR.

Le 13 Avril, les Membres réunis au nombre prescrit, et sous la présidence de Roger-Ducos, procèdent à la nomination des Commissaires de la comptabilité nationale ; et les Citoyens Brière de Surgy, Colliat, Féval, Goussard, Regardin, Sanlot, et Saucourt, sont successivement élus.

Tandis que nos corps constitués sont en vacance, tous les corps militaires entrent en campagne : les Généraux Murat et Marascot sont déjà rendus à Dijon ; et si le Premier Consul y va, ce qui est encore fort incertain, il emmènera à sa suite tous les Membres du Gouvernement et les Ministres. Les conscrits arrivent en foule tous les jours à l'armée de réserve : on les porte au nombre de 40,000 hommes : la légion Italienne compte 6000 combattans : les magasins se remplissent de provisions ; et les manufactures du Forès fournissent les fusils nécessaires pour l'armement de ces nouvelles troupes.

Le Général Moreau a fait transporter, le 13 de ce mois, son quartier général de Bâle à Colmar :

les murs
un très-
réquisit
Rhin.
400 ré
Meurth
relever
taux de
sacs d'a
pour la
jours m
dans le
de 22,0
richard

Il s'
d'Italie
on la p
loin de
nombre
l'affoib
tous le
Cepen
tance
de nos

Les
solum
partem
sont as
prise
exercé
dans
peuve
des lo
Telle
ment
Admin

les murs de Zurich sont hérissés de canons ; et un très-grand nombre de chevaux ont été mis en réquisition pour transporter des pontons sur le Rhin. Tout annonce l'ouverture de la campagne : 400 réquisitionnaires du département de la Meurthe travaillent, depuis le 18 du courant, à relever les fortifications de Kehl : 12000 quintaux de foin, 1400 quintaux de paille, et 6000 sacs d'avoine, ont été tirés de ce même département pour la cavalerie nombreuse qui accroit tous les jours notre armée, dont le dépôt général fixé dans les environs de Nancy, et fort, dit-on, de 22,000, sera commandé par le Général Mont-richard.

Il s'en faut de beaucoup que notre armée d'Italie soit en aussi bon état que celle du Rhin : on la porte à 40,000 hommes ; mais elle est bien loin de pouvoir mettre en campagne le même nombre de combattans. Les maladies et la misère l'affoiblissent tellement que nous nous attendons tous les jours à apprendre sa retraite sur Nice. Cependant, jusqu'à ce jour nulle affaire d'importance n'a été entreprise, ni soutenue par aucune de nos armées.

Les insurrections de l'intérieur paroissent absolument éteintes : on ne dit rien de celles du département de l'Ardèche ; et les côtes de l'Ouest sont assez tranquilles. Mais on remarque avec surprise que le culte Catholique y est publiquement exercé, tandis qu'il est rigoureusement proscrit dans d'autres provinces par les Préfets, qui ne peuvent être considérés que comme les organes des loix, ou de la volonté du Gouvernement. Telle est la proclamation que *le Préfet du département de la Haute Garonne* vient d'adresser aux *Administrations Municipales, et aux Agens Muni-*

cipaux de l'arrondissement de la Sous-préfecture de Toulouse :—“ Je suis instruit, Citoyens, qu'il s'est élevé des doutes sur la question de savoir si on peut admettre à faire la promesse exigée par la Constitution de l'an huit, ceux des ministres des cultes qui ont refusé de prêter les sermens prescrits par les loix antérieures, et s'ils n'ont pas le droit d'exercer librement leur culte. Je dois vous déclarer que la faculté de donner la promesse constitutionnelle se restreint à ceux qui, dans les années précédentes, ont prêté tous les sermens exigés d'eux. On doit refuser cette faculté à tous les autres : ainsi ils demeurent absolument dans l'état où ils étoient avant l'an huit, et l'exercice de leur culte leur est toujours interdit, comme il l'étoit par les loix antérieures, auxquelles les loix nouvelles n'ont dérogé en rien à cet égard.—Salut et fraternité.—J. E. RICHARD.”

Il est bien à craindre que cette proclamation ne serve d'exemple à tous les Préfets de la République qui ont sans doute à cet égard des instructions particulières, et différentes suivant l'esprit général des départemens qu'ils gouvernent : ainsi la tolérance de tous les cultes religieux, si solennellement promise, n'est qu'un piège tendu à la crédulité : et nous voyons avec douleur que le Gouvernement actuel maintient, comme tous ceux qui l'ont précédé, la proscription de la religion Catholique et des prêtres inas-sermentés.

ANGLETERRE.

PARLEMENT BRITANNIQUE.

Londres, 28 Avril.—L'objet qui dans ce moment a principalement fixé l'attention du public, est la discussion

discuss
à l'An
mence
exacte
exposé
propos
toutes
observa
l'étrang
ment
d'un pe
momen
et de la
actes d
ne pe
la pros
la conf
pour c
mesuré
faire g
mais qu
quand
tent, et
Nou
sions r
grands
l'instru
tiennen
jour.
Lun
se form
résoluti
royaum
politiqu
dence,

discussion touchant le projet d'Union de l'Irlande à l'Angleterre. C'est à cette époque que commence le compte que désormais nous rendrons exactement d'une session dont nous n'avons pas exposé les premières opérations, et dont nous nous proposons de réunir, lorsqu'elle sera terminée, toutes les décisions dans un même tableau; en observant toujours cette discrétion indispensable à l'étranger qui ne connoît jamais qu'imparfaitement la Constitution, les rapports, les besoins d'un peuple chez qui il n'existe que depuis un moment; en ne nous écartant jamais du respect et de la prudence que doit apporter à l'examen des actes d'un Corps Législatif, l'honnête homme qui ne peut jamais oublier que le bonheur des nations, la prospérité publique et individuelle repose sur la confiance pour les représentans de la Nation et pour ceux qui gouvernent; qu'une réflexion peu mesurée, une opinion témérairement hasardée, peut faire germer et produire des maux incalculables, mais qu'il en résulteroit toujours un vrai malheur quand elles ne feroient que produire un mécontent, et présenter un appui à la mauvaise volonté.

Nous croyons devoir omettre toutes les décisions réglementaires; et nous nous bornons aux grands résultats qui appartiennent à l'histoire et à l'instruction de tous les tems. Les détails appartiennent aux feuilles qui se distribuent chaque jour.

Lundi 21.—La Chambre des Pairs délibéra de se former en comité, afin d'examiner les différentes résolutions relatives à l'Union projetée des deux royaumes, pour ne former plus qu'un seul corps politique dont les intérêts seroient remis à la prudence, à la sagesse d'un seul et même Parlement.

Cette formation en comité fut décrétée à la majorité de quatre-vingt-deux contre trois opposans.

A la Chambre des Communes, Mr. Pitt, dans un discours d'introduction, établit que l'acceptation du projet d'Union, d'abord repoussé par le Parlement d'Irlande, avoit été le produit de la réflexion & de l'examen plus approfondi de leurs véritables intérêts; que la circonstance même d'une acceptation subséquente à des premières difficultés portoit le caractère évident de la discussion réfléchie et de la liberté: que la partie la plus éclairée, que les classes de citoyens les plus intéressées au maintien de l'ordre et de la prospérité nationale, avoient unanimement reconnu qu'une Union Législative étoit conforme à l'honneur et au véritable intérêt de leur pays; que s'il s'étoit élevé quelque opposition, s'il s'étoit manifesté quelque résistance, il suffisoit, pour juger quel degré de crédit on devoit y ajouter, d'examiner de qui provenoient cette opposition et cette résistance; qu'on y trouvera sans doute quelques honnêtes gens égarés, prévenus par un orgueil national mal-instruit, par des préjugés qu'ils n'ont point cherché à éclairer, par des défiances vagues et sans motif; mais qu'en général on verra cette opposition soutenue et alimentée par des Protestans fanatiques, par des Catholiques *bigots*, sans éducation, que leur ignorance met à la disposition du premier intrigant qui veut les séduire, et dont les préventions, les alarmes, sont adroitement et fausement entretenues par une troisième classe d'opposans, qui fait également servir à ses vues et la religion Protestante et la religion Romaine, qu'elle déteste également, mais dont elle se sert pour entretenir les haines, échauffer les passions, et amener les divisions qui favoriseroient ses desseins.

Ce so
la dét
mais
ment
mens
les pl
tifs à
pour
doctr

Le
sans
à l'a
tenda
Maje
jusqu
dois f
des
qui,
Peup
n'av
n'av
3,00
avoit
Irlan
émis
plus
Gou
géné
l'arr
un p
dans
étoit
C
sim
l'E

Ce sont les Jacobins du dedans et du dehors, dont la détestable influence se fait encore trop sentir, mais dont le but réel est de détruire le Gouvernement par les mains même de ceux que leurs sentimens, s'ils n'étoient pas influencés, en rendroient les plus fermes appuis, les Jacobins qui, attentifs à saisir toutes les occasions, savent en profiter pour semer le mécontentement et insinuer leur doctrine désorganisatrice.

Les trois premières résolutions furent admises sans division; mais au débat qui suivit, Mr. Grey, à l'appui d'un amendement qu'il avoit proposé, tendant à ce qu'on présentât une adresse à Sa Majesté *pour demander que l'examen fût différé, jusqu'à ce que les vrais sentimens du Peuple Irlandois fussent plus évidemment constatés*, fit une revue des preuves individuelles, des faits invincibles, qui, suivant lui, prouvoient que le vœu du Peuple Irlandois n'avoit pas été écouté, ou n'avoit pas été entendu. Il prétendit qu'il n'avoit pas été reçu en faveur de l'union plus de 3,000 pétitions, et que 707,000 habitans en avoient fait contre le projet. Dans le Parlement Irlandois même, parmi les membres qui avoient émis leur vote en faveur de l'union, il comptoit plus de 116 membres qui tenoient des places du Gouvernement; il y trouvoit même des officiers généraux Anglois employés dans l'état-major de l'armée, et qui ne possédoient pas dans l'Irlande un pied de terre en propriété; et il conclut que dans le fait la presque généralité de la Nation étoit formellement décidée contre l'union.

Ces objections répondues et détruites par le simple établissement des faits du Chancelier de l'Echiquier, par la qualité des personnes qui

avoient voté pour, et par le caractère de celles qui étoient supposées avoir signé les pétitions nombreuses, ne se soutenoient pas devant cette réflexion si simple, que le peuple, le peuple vraiment respectable et à consulter, étoit celui qui avoit un intérêt direct au maintien & à la prospérité de la chose publique; et que quand cette portion respectable qui fait véritablement la nation s'est une fois prononcée, on doit compter pour bien-peu les réclamations que des gens intéressés arrachent à des hommes ouverts par leur prévention et leur pauvreté à tous les genres de séduction. La Chambre se divisa sur l'amendement de M. Grey; et la proposition tomba, à une majorité de deux cents contre trente.

Vendredi 25, au soir, M. Grey reprit son errément, mais d'une manière indirecte; il craignoit que l'admission de tant de membres nouveaux dans le Parlement Impérial ne mît en danger la représentation et l'indépendance du Parlement Britannique; & à cet égard il proposa la motion d'engager le Comité à *prendre quelque mesure efficace pour garantir et assurer l'indépendance du Parlement Britannique*; et mêlant à la question présente le projet depuis si long-tems en agitation d'une réforme parlementaire et d'un changement dans la représentation, il proposa de retirer les franchises aux quarante bourgs les moins peuplés de l'Angleterre, afin que le nombre proposé des Irlandois à admettre fût réduit à 35, et que par ce moyen l'addition des membres au Parlement Impérial ne fût que de cinq.

Lord Hawkesbury répondit avec éloquence et précision à ce projet; et dans cette réponse judiciaire et concluante, il fit une observation bien frappante, et qui démontra de manière à ne pas

admett
l'admin
actuell
le tau
même
baissé
menta
surven
cessain

La

34; n
un am
ble et
jets q
un gr
ment
timer
pays.
pluss
M. C
ples
cant
qu'es
de L
plus
Lor
fonc
et c
pèse
ples
égal

I

fut
ord
Ru
ses

admettre de réplique, que loin d'être éloigné de l'administration par l'effet de la représentation actuelle, le peuple en étoit plus rapproché, puisque le taux fixé par la loi étant toujours resté à la même expression numérique, se trouvoit avoir baissé en proportion décuple par l'effet de l'augmentation de richesse nationale et par la baisse survenue dans les valeurs numériques, suite nécessaire de l'accroissement du numéraire.

La motion tomba, à la majorité de 176 contre 34; mais une observation bien consolante pour un ami de l'humanité, c'est le ton vraiment noble et majestueux de cette discussion sur des objets qui intéressent de si près le bonheur de tout un grand peuple; c'est cette sagesse de raisonnement et d'expression, c'est cette pureté de sentiment qui annonce véritablement l'ami de son pays. Il est peu de morceaux d'une éloquence plus simple, plus pure, plus vraie que le début de M. Grey dans la seconde discussion; peu d'exemples d'une précision plus serrée, plus convaincante que le discours du Chancelier de l'Echiquier; d'une clarté plus lumineuse que la réponse de Lord Hawkesbury. Que peut-on imaginer de plus noble et de plus vrai que la déclaration de Lord Fitzwilliam, dans sa digression sur l'impôt foncier, considéré comme secours extraordinaire et comme impôt permanent! C'est ainsi que se pèsent et se ménagent les vrais intérêts des peuples: c'est ainsi que vainqueurs et vaincus ont également droit à la reconnaissance publique.

Il y a six semaines que notre Gouvernement fut instruit que l'Empereur Paul I avoit donné ordre au Comte de Viomenil, de remmener en Russie les troupes de cette nation qui sont à Jerses et à Guernsey. Aussitôt un courier fut dé-

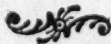
pêché pour solliciter la révocation de cette mesure, et nous avions l'espérance de l'obtenir : mais nous ne la conservons plus aujourd'hui, depuis que les dépêches arrivées de Pétersbourg, Vendredi soir, nous ont été connues. Il paroît que Sir Charles Whitworth, notre Ministre à cette Cour, a encouru la disgrâce de Sa Majesté Impériale, pour avoir rendu visite à l'Ambassadeur de Vienne, Monsieur le Comte De Cobenzel. ce Souverain lui a fait dire que sa conduite lui déplaisoit extrêmement, et qu'il avoit ordonné d'écrire à Londres pour demander son rappel : c'est en vain que notre Envoyé a sollicité la permission d'expédier un courrier à sa Cour, pour expliquer sa conduite : cette faveur lui a même été refusée. Quoiqu'on ne puisse considérer cet événement que comme une disgrâce personnelle qui dans toute autre circonstance ne devroit point altérer la bonne intelligence des deux Cours, ni influencer sur les points essentiels de la guerre et de nos alliances réciproques, nous ne devons pas nous dissimuler cependant qu'il est d'un mauvais présage pour le maintien de la confiance et de l'harmonie qui régnoit entre elles. Nous espérons cependant que la sagesse et la magnanimité de notre Gouvernement triomphera de ces difficultés imprévues ; et que toute querelle minutieuse, toute rupture sera prudemment évitée dans un moment où le salut et la cause générale de l'Europe font à toutes les têtes couronnées un vrai point d'honneur, pour ne pas dire un devoir, de sacrifier toute espèce de mécontentement et de considération particulière.

Jeudi dernier, 24 de ce mois, l'Amiral Gardner est sorti de la baie de Torbay, à bord du *Royal Sovereign*, et à la tête d'une escadre com-

posée de
trois po
la *Gloir*
le *Tém*
l'*Impétu*
nada,
l'*Excell*
rough,
Saturne
Triomp
la des
roit la
crette
vaissea
troupe
d'entre
le mêm
Sam
porté
Georg
de sor
que. l
devan

posée de 33 vaisseaux de ligne, dont huit sont à trois ponts, savoir : *la Ville de Paris*, *le Barfleur*, *la Gloire*, *le London*, *le Neptune*, *le Saint George*, *le Téméraire*, *le Château de Windsor*, *le César*, *l'Impétueux*, *l'Achille*, *l'Ajax*, *la Bellone*, *le Canada*, *le Cumberland*, *la Défense*, *l'Eléphant*, *l'Excellent*, *l'Hector*, *le Magnifique*, *le Marlborough*, *le Ramilies*, *le Robuste*, *la Résolution*, *le Saturne*, *le Superbe*, *le Stately*, *le Terrible*, *le Triomphe*, *le Vénérable*, et *le Guerrier*. On ignore la destination de cette escadre : mais on pourroit la croire destinée à protéger l'expédition secrète depuis si long-tems projetée, puisque les vaisseaux de guerre et de transport chargés de troupes, que la contrariété des vents avoit forcé d'entrer à Torbay, ont fait voile avec elle et dans le même moment.

Samedi dernier, un courier de l'Amirauté a porté l'ordre à quatre autres vaisseaux, *le Royal George*, *le Capitaine*, *le Centaure*, et *la Défiance*, de sortir de Torbay, pour joindre la grande flotte que l'Amiral Comte de St. Vincent trouvera devant Brest.



N

Pou

Je s

Tu

T'e

M E R C U R E

DE

FRANCE.

N° IV.

10 M A I, 1800.

PIÈCES FUGITIVES.

L'HIRONDELLE.

BABILLARDE hirondelle,
D'une aurore nouvelle
Pourquoi viens-tu sitôt annoncer le retour ?
Tais-toi, tais-toi, cruelle :
En vain ta voix m'appelle ;
Je sais ce qui t'invite à devancer le jour.
Des plaisirs de la veille,
Le souvenir t'éveille :
Tu vas recommencer tes amoureux ébats,
Ah ! loin de ton amante,
Si l'aurore naissante
T'exiloit comme moi, tu ne chanterois pas.

Par M. LE CLERC, *Auteur des*
Idylles et Contes Champêtres.

A UN VIEILLARD AMOUREUX.

IL faut se rendre à la raison :
 Vous êtes trop vieux pour les belles ;
 L'amour n'est guères de saison,
 Quand on parle plus avec elles
 De *pituite*, que de chanson.
 D'Ovide disciples fidèles,
 Quelques vieillards, de grand renom,
 Dans l'art léger des bagatelles,
 Ont, il est vrai, donné le ton :
 De l'Amour dérobant les ailes,
 Au tems jadis Anacréon,
 Dans sa vieillesse un peu fripon,
 Charmoit, dit-on, les plus cruelles :
 Mais un vénérable Barbon
 Ne doit pas chercher ses modèles
 Sur le Parnasse et l'Hélicon ;
 Écoutez plutôt mon sermon :
 " A votre âge on perd ses prunelles,
 " A lorgner un jeune tendron ;
 " D'un vieillard l'amoureux jargon
 " Ne réduit pas des cœurs rebelles :
 " Le souffle du froid aquilon
 " Fait mourir la rose nouvelle :
 " C'est pour Zéphir même infidelle,
 " Que refleurit rose et bouton."

Par une jeune François.

 LES SONGES.

SALUT, songes amis, dont le charme magique
 D'un sommeil accablant égayant les pavots,
 Sait maintenir par un prestige unique
 L'âme éveillée au milieu du repos ;

Il n'est point de soucis que votre main n'efface :
 Vous franchissez les tems, vous remplissez l'espace ;
 Tout l'univers obéit à vos loix,
 Votre domaine est la nature entière ;
 Aux morts qui nous sont chers vous rendez la
 lumière ;

Et les absens accourent à votre voix.
 Gracias à vous ! je le vois, je l'embrasse
 Ce tendre ami si précieux à mon cœur :
 Près de moi je le sens ; voilà ses traits, sa grace :
 En le voyant, je renaiss au bonheur.
 Sur les bords fortunés de ma chère patrie,
 Avec lui je puis donc encor m'entretenir.
 Je lui montre l'endroit où pour toute la vie
 Nous jurâmes jadis de toujours nous chérir.

Voilà ce bienheureux rivage
 Où sans soupçons, sans soucis, sans désirs,
 S'écoula notre premier âge,
 En d'innocens loisirs.

De nos premiers devoirs le doux apprentissage
 Au sein de l'amitié s'y changeoit en plaisirs . . .
 Je t'y retrouve aussi, toi, mon vertueux maître,
 Dont l'exemple encor plus que l'exacte leçon
 M'enseignoit le bonheur qu'il y a d'être bon.
 Prodigue de tes soins, sans vouloir le paroître,
 Etant toujours égal tu m'apprenois à l'être
 Le voici cet enfant dont tu soutins l'espoir ;
 Jouis en ce moment de sa reconnoissance ;
 C'est de toi qu'il apprit à chérir son devoir ;
 Et s'il y fut fidèle au sein de la souffrance,
 C'est à toi qu'il le doit. Oui, même en ton absence,
 De tes avis que dictoit la prudence,
 Le souvenir vint régler son vouloir.
 Séjour que si long-tems à l'injuste fortune
 Redemanda mon amour éperdu,
 Je vous revois ; à ma plainte importune
 Vous êtes donc enfin rendu !

Espoir heureux à mon heure dernière,
 Je pourrai donc encor me consoler,
 En m'assurant qu'aux cendres de mon père
 Mes cendres iront se mêler !
 Je l'apperçois... ô mon père, ô vieillard vénérable !
 Bénissez votre enfant....

De vos avis, d'un appui respectable,
 Si jeune il fut privé ! mais en ces doux momens
 Il vous revoit, et dès-lors il oublie
 L'ennui cruel de croître sans parens.

Et vous qu'à mon bonheur le sentiment allie,
 Enfans chéris, vous qu'adopta mon cœur,
 J'ai retrouvé mon père, un ami, ma patrie ;
 Je vous retrouve aussi... pour moi plus de malheur,
 Charmante El****re, et toi précieux E****le,
 Dont les rares talens, dont l'aimable candeur,
 Dont l'heureux caractère et la vertu facile
 De votre vieux ami faisoient l'espoir, l'honneur ;
 Rien ne pouvoit calmer ma douleur trop amère.
 Nous voilà réunis : ne nous séparons plus...
 Qui vois-je près de vous ? C'est lui, c'est votre frère ;
 Et toi, Fa****et aussi ! je n'ai plus rien perdu.
 On a donc des enfans, sans avoir été père !
 Ah ! mon cœur me l'atteste, et les torrens de pleurs
 Qui coulent de mes yeux ont aussi des douceurs.
 Le plus doux sentiment vient inonder mon ame ;
 Ce sont des larmes de bonheur.

Songe heureux, pourquoi fuir ? trop aimable imposteur,

Au plaisir qui m'enflamme
 Pourquoi donc m'arracher ? Revenez, votre erreur
 De bien des maux adoucit la blessure :
 Par vous seul j'existois : en mon heureux sommeil
 Le sentiment, l'amitié, la nature,
 Sur mes vives douleurs étendoient l'appareil :
 Je jouissois d'une volupté pure.
 Hélas ! j'ai tout perdu par mon triste réveil ! (D.)

Exp
 Mon p
 Et qu
 Toujo

C
 Je fla
 Il n'e
 Qua
 Ami
 Si le
 Il cr
 J'ai
 Sou
 Des
 Ce
 Des
 Jam
 Du
 Un
 Ma
 Je
 For

E
 Et

CHARADE.

EXPRIMANT à la fois le haut prix, la tendresse,
 Mon premier est en tout semblable à mon dernier :
 Et quand on a perdu ce qui est mon premier,
 Toujours avec ardeur à mon tout l'on s'empresse.

Par un Abonné.

 ÉNIGME:

CONSOLATEUR puissant, dans l'affreuse disgrâce,
 Je flatte encor le cœur du plus doux souvenir.
 Il n'est point de tourmens dont l'horreur ne s'efface,
 Quand pour me conserver il faudra les souffrir :
 Ami de la vertu souvent je la remplace.
 Si le cœur révolté n'écoute plus sa voix,
 Il craindrait même alors de transgresser mes loix.
 J'ai mon plus beau séjour, j'exerce mon empire
 Sous les loix d'un Monarque, et soutiens la valeur
 Des appuis de son trône. A moi seul il aspire,
 Ce guerrier que ne peut atteindre la frayeur.
 Des efforts généreux auteur et récompense,
 Jamais par le succès ne réglant la balance,
 Du traître fortuné je ternis la splendeur ;
 Un seul de mes regards punit son insolence :
 Mais l'homme vertueux par le crime abattu
 Je le suis, le relève ; au sein de l'indigence,
 Fort de mon témoignage, il n'a plus rien perdu.

(D.)

 LOGOGYPHE.

EN moi sous même nom que de rapports divers !
 Et sous tous ces rapports également je sers.

Au commerce, aux combats, au voyageur utile
 Je brave le courroux des autans et des flots.
 Dans les temples hardi, d'un architecte habile
 J'annonce le talent. En toi-même ? .. en repos
 J'unis tout, et je cours même au travers des os.
 Quand tu n'es plus ; souvent sous le scalpel docile
 D'un sage observateur j'occupe les travaux ;
 A suivre mes rameaux j'exerce son adresse ;
 Et pour me découvrir inventant des liqueurs,
 De mes replis secrets il sait avec finesse
 Démêler les circuits à l'aide des couleurs.
 Je marche sur huit pieds ; mais suivant qu'on les
 place,

Ma nature est diverse, et je change de sort.
 Prends-en trois, et je suis le principe efficace
 Par qui seul tout existe et sans qui tout est mort.
 De trois pieds fais un son, je change d'existence ;
 Je suis un élément dont l'active puissance
 Sert à me transporter sous mon premier rapport.
 Prends-en quatre, et je suis utile à ton ménage :
 Je suis à table, au lit, à ton buffet, d'usage ;
 M'as-tu trouvé ? pas encor. En ton ancien langage
 Ce dernier contenu se nommoit très-souvent
 Par le mot si commun que tu cherches à présent.

*Le mot de la charade au dernier N^o est fou-
 gueux ; celui de l'énigme, parapluie ; celui du logo-
 gryphe, chaire, où l'on trouve haire, aire, ire et re.*

Anecdote. — Le Financier P...s de M....l
 avoit un fils unique bien connu depuis par ses goûts
 bizarres et ses dépenses ridicules, qui dans son
 enfance tomba dans un étang glacé où il devoit
 périr : un malheureux ouvrier père de famille le
 sauva au péril de sa vie. Le père millionnaire lui
 donna par reconnoissance *un seul écu pour boire.*
 Réponse à la question historique. V. Mém. de
 Bachaumont.

Extrai

VÉN

APP

et par

nous a

vif ser

si dan

est un

dans d

nous t

faire p

qui lu

ment

l'état

se tr

notre

C'est

nous

un t

ange

chois

marc

le se

pres

pris

gran

Il

vous

geu

sans

hom

tion

auss

Ma

*Extrait du Discours prononcé par Pie VII, dans
le Consistoire secret tenu le 28 Mars.*

VÉNÉRABLES FRÈRES,

APPELÉS par la volonté impénétrable de Dieu, et par votre suffrage, au gouvernement de l'Eglise, nous avons accepté la dignité pontificale avec un vif sentiment de crainte et d'inquiétude : en effet, si dans les tems heureux de l'Eglise le pontificat est une charge pénible, que ne doit-elle pas être dans des tems difficiles ? et quels sont ceux où nous nous trouvons ? Nous savons ce qu'un Pape doit faire pour la conservation et le bien du troupeau qui lui est confié ; mais nous ne savons pas comment il doit s'y prendre, dans un moment où l'état ecclésiastique est si persécuté, et où l'Eglise se trouve dans la captivité. Cette idée afflige notre cœur, et elle ne nous laisse aucun repos. C'est dans des circonstances aussi tristes que vous nous avez choisis pour chef suprême de l'Eglise ; un tel fardeau seroit redoutable même pour un ange :—et parmi quels hommes nous avez-vous choisis ? Parmi ceux qui, pour la plupart, ont marché avec un courage vraiment héroïque dans le sentier de la foi, à cette même époque, où presque tous ont été dépouillés de leurs biens, emprisonnés, bannis, exposés à la mort et aux plus grands outrages.

Il y avoit parmi vous des hommes sages, à qui vous eussiez pu confier l'église dans ces tems orageux : pourquoi l'avez-vous confiée à un homme sans expérience ? Vous aviez dans votre sein les hommes les plus pieux : comment votre pénétration n'a-t-elle pas apperçu, dans une circonstance aussi publique, notre néant et notre insuffisance ? Mais il a fallu que nous seuls fussions choisis par

vous de préférence à tout autre, parce que, pour gouverner l'Eglise, le Tout-puissant se sert de la prudence des foibles, afin de se jouer de l'audace des forts. Mais, plus les moyens dont il se sert manquent de force, plus il paroît, ainsi que l'enseigne St. Chrysostome, que l'Eglise a son appui dans le Ciel, et que par-tout le Très-haut la soutient.

Souvenez-vous, mes chers frères, du premier état de cette Eglise. Si dans ces tems un pêcheur nommé Pierre et quelques Apôtres, sortis de Galilée ont été appelés par Dieu du sein de l'obscurité à l'éclat et à la lumière, pour jeter les fondemens de la foi ; si leurs saints exploits ont répandu par-tout l'univers la gloire de leurs noms, ce ne sera donc pas une chose nouvelle, quoiqu'il y ait toujours lieu de s'étonner, qu'après une longue et cruelle tempête l'adorable providence de Dieu, et la bonté de l'Empereur, dont la protection et les sollicitudes pour la gloire de l'Eglise sont d'un si heureux présage, nous aient ménagé pour asyle cette isle de St. Georges-Majeur, afin d'y délibérer sur le choix d'un nouveau Chef Suprême des fidèles. Puisque Dieu nous a tirés de ces enceintes solitaires où nous avons été instruits à la pratique de ses saintes lois, n'est-ce pas une nouvelle preuve qu'il se sert de notre foiblesse pour montrer que ce n'est point par nous, mais par lui, que l'Eglise est gouvernée ?

Oui, le Tout-puissant dirigera lui-même son troupeau. Pour nous, pleins de confiance en la vigilance d'un tel Chef, pénétrés du sentiment de notre foiblesse, nous contenterons-nous de nous reposer entièrement sur la Providence, sans surveiller le troupeau de Jésus-Christ ? A Dieu ne plaise ! Plus nous nous sentons foibles, plus nous

ferons
à espé
Dieu q

Vou
tuation
préserv
funest
qui no
en sag
par la
de vo
arrach
faut d
du co
avez
sacré
nous
doce
bless
fert.
autan
véran
point
et ill
sa lo
sus-
foi !
t-il p
mais
men
grac
son
ver
véra
M
aus

ferons d'efforts, comme si nous n'avions rien à espérer, rien à attendre de la providence d'un Dieu qui veille sur son Eglise.

Vous savez quelle est maintenant sa triste situation, quels moyens doivent être employés pour préserver le troupeau de Jésus-Christ d'une si funeste dépravation des mœurs. Vous donc, vous qui nous surpassez en âge pour la plupart et tous en sagesse, assistez-nous, nous vous en conjurons par la miséricorde de Jésus-Christ; assistez-nous de vos conseils, montrez-nous ce qu'il nous faut arracher, ce qu'il nous faut planter, ce qu'il nous faut détruire et ce qu'il nous faut édifier; soutenez du concours de vos forces le fardeau que vous nous avez imposé. Nous vous donnons notre promesse sacrée, que votre aide, vos conseils, votre appui, nous seront toujours agréables. Certes, le sacerdoce a reçu dans ces derniers tems de profondes blessures; mais c'est pour sa gloire qu'il a souffert. Peut-être dans aucun tems l'Eglise ne fut autant ornée de trophées remportés par la persévérance de ses défenseurs. Je ne rappellerai point vos triomphes; mais ceux de notre très-saint et illustre prédécesseur sont immortels, à cause de sa longue patience à souffrir pour l'amour de Jésus-Christ. Combien grande ne fut donc pas sa foi! Quel courage, quelle constance ne déploya-t-il pas, non-seulement dans la défense de l'Eglise, mais dans le trépas même, après avoir constamment bravé par la foi tant de dangers, tant de disgrâces et tant de douleurs! Est-il possible d'y songer, sans être embrasé d'ardeur pour toutes les vertus, et sur-tout pour la patience et la persévérance?

Mais Dieu auroit-il réservé à son Eglise un sort aussi triste et aussi fâcheux, sans avoir des vues

sacrées ? Non ; il vouloit éprouver la foi et la fermeté du sacerdoce, et il nous somme de montrer au monde que nous avons tiré un grand avantage de cette calamité. Nous devons prouver que l'image de notre Rédempteur, et la véritable grandeur de l'Eglise, ne résident point dans les biens qui nous ont été enlevés, dans la pompe qui excita la haine et les calomnies de nos ennemis dans tout ce qui tient plus aux mondains qu'aux successeurs de Jésus-Christ ; mais dans le mépris des biens temporels, l'humilité et la modestie, la patience et la charité.

Nous n'en dirons pas davantage. Nous reconnoissons, vénérables frères, ce que nous vous devons pour l'indulgence avec laquelle vous avez jugé notre foiblesse. Pleins de confiance dans l'assistance divine et dans vos conseils, nous chercherons à remplir nos obligations. Nous prions donc le Très-haut qu'il daigne bénir nos entreprises, et manifester sa divinité et sa toute-puissance dans le gouvernement de son troupeau, en raison de notre foiblesse. (*Gazette de France.*)

Nouvelles Littéraires.

Lettres d'un Voyageur à l'Abbé Barruel ; ou, Nouveaux Documens pour ses Mémoires, nouvelles Découvertes faites en Allemagne, Anecdotes sur quelques grands Personnages de ce Pays, Chronique de la Secte, etc. Londres, 1800. 191 p. Dulau, Boosey, De Boffe.

PAR-TOUT où la cause de l'Autel et du Trône a besoin de défenseurs, on est toujours sûr d'en-

tendre
Penda
expos
tachen
princi
tique
son tr
manoe
le plus
de co
semer
sur le
rare p
les A
tenu
arden
qui p
il av
desse
pouss
épuis
enco
son p
avon
vain
ait
ruel
velli
port
que
bles
con
état
cita
La
nan

tendre un Barruel répondre à cet honorable appel. Pendant qu'un loyal Chevalier de ce nom se trouve exposé aux persécutions des rebelles pour son attachement bien connu à l'honneur et aux vrais principes, un vertueux et respectable ecclésiastique de la même famille consacre sans relâche son travail, sa santé, ses veilles, à la recherche des manœuvres ténébreuses qui ont inondé de sang le plus beau des royaumes, et qui menacent encore de couvrir l'Europe des débris de tous ses établissemens les plus sacrés. Déjà dans ses *Mémoires sur le Jacobinisme*, il avoit développé avec la plus rare patience, la triple conspiration formée contre les Autels, les Trônes, et la prospérité sociale. Soutenu dans ce pénible travail par le zèle le plus ardent, il n'avoit négligé aucune des circonstances qui pouvoient appuyer, ou éclairer ses assertions ; il avoit répandu une lumière effrayante sur les desseins des ennemis de la société. Les preuves poussées jusqu'à la démonstration sembloient être épuisées ; cependant M. l'Abbé Barruel ajoute encore aujourd'hui un nouveau degré d'évidence à son premier travail, et les cinq lettres que nous avons sous les yeux suffiroient seules pour convaincre un esprit impartial. Qu'un voyageur les ait réellement écrites, ou que M. l'Abbé Barruel ait choisi ce cadre, pour présenter ses nouvelles découvertes, comme nous serions assez portés à la croire, peu importe au public, pourvu que les faits qu'on lui rapporte soient indubitables, que les sources d'où l'auteur les tire soient connues, pourvu que le lecteur soit toujours en état de les vérifier : et dans ces lettres par-tout la citation, l'autorité se trouve jointe à l'assertion. La preuve établie dans la première lettre, concernant la coalition formée contre les principes reli-

gieux, est empruntée d'un ouvrage qui eut en 1778 un cours extraordinaire dans toute l'Europe, et que personne ne s'avisa de contredire. Dans cet ouvrage l'auteur avoit dès-lors tracé en caractères évidens tout le plan que l'on a vu s'exécuter, tous les projets que l'illustre Burke a dénoncés aux nations, et dont M. l'Abbé Barruel a poursuivi les auteurs et les complices, sous toutes les formes et sous tous les déguisemens qu'ils ont successivement empruntés. Mais dans la discussion de ce témoignage, M. l'Abbé Barruel a rapidement et invinciblement répondu à cette odieuse calomnie tant de fois répétée par les ennemis du Clergé, *que celui de France étoit, par ses exemptions et ses immunités, un fardeau imposé à la nation.* Il n'est plus permis désormais aux gens de bonne foi de douter que de tous les Ordres de l'Etat, le Clergé de France étoit l'ordre qui contribuoit le plus puissamment aux besoins publics, et que ses prétendues immunités n'étoient dans la réalité qu'un mot, et ne signifioient, par le fait, qu'une manière d'imposer et de percevoir différente de celle établie pour les autres classes de la société ; manière simple et sage qui épargnoit aux contribuables l'écrasante surcharge des fraix de perception, et permettoit de fournir avec moins de dépense des secours plus abondans.

Les autres lettres servent à confirmer de plus en plus la certitude de l'existence actuelle des illuminés en Allemagne, de l'influence terrible qu'ils y conservent, même auprès de ceux qui sembleroient le plus intéressés à réprimer leurs machinations perfides. Quand on lit un morceau confidentiel écrit en 1789, où tous les maux de la France et de l'Europe étoient annoncés en détail et presque à jour nommé ; quand, par la cor-

respondance

respon
plus
de ma
mune
nation
reille
nous
pour
dang
attaq
ceux
mani
et l'u
apath
distin
discu
et tr
fense
nanc
ses e
que
save
pose
l'hor
com
qu'il
selle
que
qu'u
daci
tort
un c
effo
refu
mai
tent

resondance même des factieux, on voit que la plus grande partie de l'Allemagne étoit travaillée de manière à ne pouvoir échapper à la ruine commune, on ne peut s'empêcher de frémir d'indignation et d'horreur ; et l'on sent combien une pareille accusation devoit être appuyée de preuves, nous ne disons pas, pour être crue, mais même pour excuser l'homme généreux qui, à travers les dangers de toute espèce, avoit le courage d'aller attaquer, même au milieu de leurs protecteurs, ceux qu'il avoit reconnus être les ennemis de l'humanité. Que d'obstacles n'avoit-il pas à vaincre ! et l'un des plus dangereux étoit cette affligeante apathie qui fait le caractère dominant, le trait distinctif du siècle où nous vivons. La moindre discussion fatigue, la moindre recherche épouvante ; et tremblant à l'ombre du danger, on craint d'offenser le méchant qu'on reconnoît. Une contenance ferme, un accord unanime, le feroit pâlir ; ses efforts seroient annulés, et il ne lui resteroit que la honte et le remords. Mais les pervers savent seuls se réunir ; ils font bande, ils en imposent par leur attitude, par leur audace, et l'homme de bien s'isole : il est trop souvent prêt à composer avec celui qu'il méprise, encore plus qu'il ne le craint. Dans une convulsion universelle, lorsque l'intérêt général est en danger, lorsque tous les rapports sociaux sont blessés, lorsqu'une coalition épouvantable de l'impiété audacieuse, de la révolte systématique, de l'hypocrisie tortueuse, se resserre de plus en plus ; se taire est un délit, s'isoler une lâcheté : mais s'opposer aux efforts de ceux qui veulent nous éclairer, mais refuser d'entendre les avis qu'ils nous répètent, mais repousser la conviction qu'ils nous apportent, c'est un délire inconcevable. Nous avons

vingt fois entendu dire: M. l'Abbé Barruel nous accable de preuves, ses mémoires sont fatigans par les détails. Et les mêmes personnes l'auroient accusé de se livrer à de fausses alarmes, de répandre de vaines terreurs, s'il n'avoit, pour ainsi dire, amoncelé les preuves et exprimé l'évidence sous le poids des faits. On ne répétera plus cette question désolante, Et que nous importent les illuminés d'Allemagne? Quoi! cette partie de l'Europe n'est-elle pas assez intéressante? ne renferme-t-elle pas des êtres assez précieux, pour que vous desiriez qu'on l'éclaire sur ses dangers, qu'on la préserve des maux dont elle seroit exposée à devenir la victime, pour qu'on tâche de faire sortir de leur léthargie les Princes dont la bonté même fait le danger, et dont les pavots des traîtres ont endormi la vigilance? Mais ce n'est point à l'Allemagne seule que se borne l'influence des illuminés. Il est désormais impossible de nier quelle étroite correspondance a constamment régné entre l'illuminisme et la Révolution Française. Le concours simultané et si vif de crimes en France et d'essais au dehors, les rapports directs des chefs et des agens des deux partis, la déposition de Tassard, et tous les rapprochemens qui viennent se concentrer en un seul point, d'où jaillit la plus grande lumière, ne permettent plus de douter de l'unité de vue, de l'unité de plan, de l'unité de crimes: cette vérité a été reconnue de quelques-uns des Princes même qui d'abord avoient été séduits par ces ténébreux sectaires; les Frédéric-Guillaume, les Léopold, entrevirent le précipice qui se creusoit sous tous les trônes, et tremblèrent de la crainte qu'il ne fut plus tems de le combler.

Ces Lettres font une suite nécessaire des *Mémoires sur le Jacobinisme*, elles en complètent la preuve. Elles ne sont certainement pas écrites du

style
d'ouv
d'opp
force
main
trône
tativ
le c
fard
c'est
créd
à l'
mêm
acce
l'ép
coeu
dup
la s
nité
seul
N
part
éga
crim
rain
de
cles
un
de
mé
qu
l'ex
la
gli
Co
ab

style des *Helviennes* ; mais ce n'est ni le même genre d'ouvrage, ni le même motif. Il n'est plus tems d'opposer le charme d'une raison aimable à des forcenés qu'enhardit le silence, et pour qui le crime maintenant triomphant et presque assis sur le trône devient un engagement à de nouvelles tentatives. C'est l'alarme qu'il faut sonner. Quand le crime semble recueillir le succès, quand il se farde des couleurs de l'humanité, de l'indulgence, c'est alors que le danger redouble ; il trompe la crédulité, et offre un prétexte spécieux à l'égoïsme, à l'avaricieuse indolence : il endort la vertu même. Alors il ne s'agit plus de moduler ses accens, de symétriser des phrases ; il faut semer l'épouvante, il faut aller éveiller, au fond des cœurs engourdis, tous les intérêts que l'hypocrite duplicité cherche à étouffer ou à rassurer : c'est la société qu'on attaque en entier, c'est l'humanité entière qu'il faut appeler à la défense des seuls vrais biens.

Nous ne cacherons cependant pas que, sans partager en rien ces vaines condescendances, ces égards assassins qui ont fait jusqu'ici le succès du crime, nous ne voyons qu'avec peine les souverains cités, désignés comme fauteurs des ennemis de leur trône. Illustres infortunés ! que d'obstacles ils ont à surmonter, pour appercevoir même un rayon de la vérité que les méchans mettent tant de soins et d'adresse à leur cacher ! Leurs vertus même deviennent pour eux des pièges, dans lesquels on veut les enlacer ; et c'est toujours sous l'extérieur de la compassion pour l'humanité, de la bienveillance, que l'intrigante hypocrisie se glisse près d'eux, pour les infecter de ses poisons. Combattons le monstre jusques dans son repaire ; abattons les obstacles qu'on entasse autour des

Princes ; traînons à leurs pieds les ennemis des trônes et des peuples, les imposteurs qui voudroient les égarer ; arrachons, sans pitié, le masque brillant dont ils veulent se couvrir ; réduisons-les à leur hideuse nudité ; nous aurons servi la justice et les Princes : mais tremblons de faire soupçonner aux peuples que ceux qu'ils doivent respecter les trahissent, ou les égarent. Jamais le Peuple n'entend précisément ce qu'on veut lui dire. La prévention, la jalousie, la terreur, la pusillanimité, l'avarice, sur-tout l'avarice, le rend injuste, et l'injustice est presque toujours atroce.

A l'avantage de la conviction, qui fait le mérite essentiel d'un pareil ouvrage, ces lettres joignent celui de faire connoître quelques-uns des principaux hommes de lettres de l'Allemagne et l'état actuel de la littérature et de la philosophie en ce pays. (D.)

Dictionnaire des Homonymes. Par L. Philipon La Madelaine. Paris. Deferriere pour Moutardier. Importé par L'Homme, De Boffe et Boosey.

DANS toutes les langues formées, quelque riches qu'elles soient d'ailleurs, il se trouve plusieurs mots qui avec les mêmes sons expriment des idées différentes, ou des rapports divers. C'est ce qu'on nomme Homonymes, de deux mots Grecs qui signifient *pareil son*. Mais ces homonymes ne sont pas tous de même espèce : il en est qui, avec le même son, et presque la même signification, ne diffèrent que dans les rapports qu'ils indiquent ; et ces rapports

ne peuvent être fixés dans l'esprit de l'auditeur ou du lecteur, que par la nature même de la substance que les homonymes servent à modifier. Tel est, par exemple, en François, le mot *sain*, dont le sens est quelquefois, *qui jouit de la santé*, comme en cette circonstance : " L'exercice
 " et le travail rendent les hommes *sains* et vigoureux.—Il suffit d'aider la nature dans son
 " développement, sans jamais la contraindre par
 " des précautions exagérées, ou l'accabler par des
 " remèdes, pour conserver les enfans *sains* et gais." Quelquefois par une nuance distincte, quoique toujours dans la même acception, *sain* signifie *entier*, *sans altération*, comme dans cette phrase : " Malgré
 " l'orage et la chaleur, nos vivres s'étoient conservés *sains*.—Dans la plus extrême vieillesse,
 " sous le poids de la douleur et du besoin, il
 " avoit conservé toutes ses facultés entières, un
 " esprit *sain*, une mémoire *saine* ; cet homme a
 " des vues *saines*, des intentions droites." Et quelquefois il signifie *salubre*, *qui donne la santé*.
 " Voulez-vous conserver l'enfant qui vous est
 " cher ? nourrissez-le d'alimens peu recherchés,
 " sans apprêt, mais *sains* et choisis ; qu'il habite
 " un lieu *sain*, qu'il respire un air *sain*. L'exercice, un régime austère et soutenu, sont plus
 " *sains* que toutes les prescriptions de la médecine." Cette classe d'homonymes se nomme en termes de grammaire *analogue*, parce que l'idée radicale à laquelle ils indiquent un rapport commun est la même pour les deux mots. Par exemple, dans le mot indiqué, *sain*, le rapport commun, l'idée radicale est *santé* ; mais dans l'un, elle est présentée comme appliquée à une substance et la modifiant ; et dans l'autre, comme susceptible d'être appliquée à la substance, et de la modifier. Cette

espèce d'homonyme n'offre de difficultés réelles, ni pour l'orthographe, ni pour le sens. Mais l'autre espèce est souvent embarrassante pour l'étranger, pour le national même, par la difficulté de distinguer le vrai sens dans lequel le mot est employé, ou de démêler dans un son qui ne donne à l'oreille aucune différence, quelle doit être l'orthographe souvent arbitraire qui ne permet plus à l'œil de s'y tromper; comme dans ces mots *faîte*, *fête*, qui, prononcés, ont exactement le même son, mais écrits ne doivent plus offrir de difficultés. Et parmi ceux-ci il en est encore que les grammairiens nomment *équivoques*, qui, avec même orthographe et même son, peignent des choses absolument différentes, comme *canon*, qui signifie un instrument de guerre et un règlement de discipline ecclésiastique, ou une décision de dogme; *valet*, qui signifie une espèce de domestique et un instrument de menuisier; *vache*, qui désigne un animal domestique et une espèce de malle qu'on met sur le haut des voitures. Cette dernière espèce d'homonymes peut véritablement tromper l'étranger; *descendez la vache*, *frappez sur le valet*, et autres expressions de cette espèce, peuvent occasionner des quiproquos semblables à celui de l'Abbé Yart, qui, dans son *Idée de la Poésie Angloise*, traduisant un article de Swift, avoit mis sur les stalles de son chapitre douze gros canons au lieu de douze chanoines. Ce sont ces équivoques d'expression qui font tout le mérite des calembours qu'on peut accueillir dans la conversation quand ils se présentent d'eux-mêmes, sans recherche, sans affectation, mais qui employés sans mesure, sont fastidieux et n'annoncent que le faux goût et l'abus de l'esprit.

Un dictionnaire qui classe toutes ces espèces d'homonymes, qui fixe leurs différens sens avec clarté, précision, peut, sous la plume d'un homme de goût et d'esprit, former un recueil très-agréable. L'auteur du Dictionnaire que nous avons sous les yeux, paroît l'avoir senti : mais l'a-t-il exécuté comme il avoit jugé lui-même qu'il devoit l'être ? Nous ne le croyons pas ; et nous le disons à regret, car l'auteur paroît avoir les qualités nécessaires pour y réussir. L'Abbé Girard avoit, dans son excellent traité des Synonymes François, donné un modèle parfait auquel il étoit aisé de se conformer. L'auteur même l'avoit bien conçu, et avoit encore étendu le plan en ajoutant des citations d'histoire naturelle, des vers souvent bien choisis, des anecdotes agréables ; et c'est ce qui fait regretter qu'il n'ait pas donné plus de tems et plus de soins à un ouvrage qu'il étoit en état de rendre très-intéressant et très-utile. Mais un Dictionnaire des Homonymes est encore un ouvrage à faire, même après celui-ci.

Une portion des homonymes vient dans toutes les langues de l'adoption que chaque peuple a faite des mots d'une langue étrangère ; c'est cette origine que l'auteur devoit assigner ; et en remontant jusqu'à l'étymologie, il eût trouvé des observations vraiment philosophiques à faire sur cette merveilleuse facilité de l'esprit humain à adopter et s'approprier, en quelque sorte, les opinions, les idées, et jusqu'aux expressions des idées qu'on lui donne toutes faites : facilité qui ne provient que de l'ennui naturel que cause à l'homme toute espèce de recherche intellectuelle ; facilité qui est la source de sa crédulité, de ses préjugés, de ses erreurs, et qui le rend toujours accessible à toutes les préventions et toutes les impostures que d'a-

droits corrupteurs voudront lui suggérer. Sous ce rapport d'étymologie, les mots que nous avons indiqués, *canon* par exemple, dans les deux sens, ne sont employés à des significations différentes que parce, qu'aucun de ces deux mots n'est François d'origine. Venu du Grec, il conserve la valeur qu'il avoit dans cette langue, et signifie *règlement*, venu du mot Latin *canna*, *roseau* ; il signifie *tuyau*, *cilindre*, *creux*, et par extension cette partie de l'arme à feu où se loge le corps à lancer, et la poudre qui doit lui imprimer le mouvement.

Il est aussi des mots qu'on range dans la classe des homonymes, et qui ne peuvent légitimement être réputés tels. Tout mot, par exemple, qui, écrit différemment, se prononce encore différemment, ne peut produire d'équivoque ni à l'œil, ni à l'oreille, et ne peut, par conséquent, se ranger dans la classe des homonymes. Tels sont, par conséquent, les mots *botte* et *hôte*, que cependant notre auteur emploie comme homonymes ; tels sont *haine* et *aine*, etc. C'est une observation que n'a pas faite M. l'Abbé De Lévizac, dans son excellente grammaire, quand il range au nombre des homonymes *alène* et *haleine*, *bête* et *bette*, *beauté* et *botté*. Où donc dans tous ces mots est l'équivoque possible pour le lecteur ou l'auditeur ? et cependant sans cela point d'homonymes ; car les deux mots *équivoques* et *homonymes* sont exactement l'expression du même rapport dans deux langues différentes.

Nous pourrions pousser plus loin ces observations grammaticales, mais nous ne censurons qu'à regret ; *la critique est aisée, et l'art est difficile*. Nous préférons de citer ici quelques articles qui prouveront combien M. Philipon de la Made-

leine
yeux,

Am

"

" en

" avo

" s'ai

" aim

" ain

" aus

"

" sar

" clo

" ar

" qu

" da

" se

" po

" tr

" no

"

" F

" ci

" ci

" pi

" L

" ti

" d

N

gen

"

" I

" F

leine peut, quand il le voudra, de l'essai sous nos yeux, faire un bon ouvrage.

AIMANT, adj. AIMANT, subst. (*Mineral.*)

“ *Aimant* est le participe du Verbe *aimer* ; on
 “ en a fait un adjectif. Un observateur croit
 “ avoir remarqué qu’entre des personnes qui
 “ s’aiment les moins *aimantes* sont les mieux
 “ aimées. Pourquoi donc la femme la plus
 “ *aimante* ne trouveroit-elle pas toujours un cœur
 “ aussi *aimant* que le sien ?

“ Nos plus utiles découvertes sont dues au ha-
 “ sard. Un Berger, si l’on croit Pline, sent les
 “ cloux de sa chaussure et le fer de son bâton
 “ arrêtés par une roche : Voilà l’homme averti
 “ que l’*aimant* attire le fer. De qui a-t-il appris
 “ dans la suite la propriété qu’a l’*aimant* de
 “ se tourner vers le pôle ? on l’ignore. C’est
 “ pourtant à cette connoissance qui est, dit-on,
 “ très-ancienne à la Chine, que nous devons le
 “ nouveau monde.

“ L’*aimant* se trouve dans les mines de fer, en
 “ France, en Angleterre, en Grèce, mais prin-
 “ cipalement en Norvège.—Les *aimans* artifi-
 “ ciels acquièrent souvent plus de force que la
 “ pierre même qui sert à les aimanter. Du nom
 “ Latin de l’*aimant*, *magnes*, on a formé magné-
 “ tisme, grand mot que des charlatans et des
 “ dupes ont si fort mis à la mode.”

Nous ajouterons encore un exemple d’un autre genre.

AVENIR, s. m. A VENIR, loc. comp.

“ Ces deux façons de parler diffèrent entr’elles.
 “ La première n’a point de détermination et ne
 “ présente qu’une idée vague du futur. La se-

“ conde fixe et attache cette idée, soit à une
 “ époque, soit à un objet.

“ *Avenir* est un nom substantif, à *venir* est une
 “ locution composée d’une particule et d’un verbe.
 “ Toutes les fois qu’*avenir* peut recevoir l’article
 “ *le, de, du*, ou toutes les fois qu’il souffre un
 “ adjectif, il ne forme qu’un seul mot, parce
 “ qu’alors il est nom substantif. On l’oppose
 “ également bien au passé et au présent : sa vie
 “ passée lui présage un heureux *avenir*.

“ L’*avenir* est douteux, le présent est certain.
 “ *Avenir* s’emploie quelquefois au pluriel, mais
 “ rarement. Peines éternelles, bonheur sans fin,
 “ faut-il hésiter entre ces deux *avenirs*? Hors de
 “ là, le mot se sépare ; c’est le verbe *venir* avec
 “ la particule *à* : Qui compte trop sur les années
 “ *à venir*, est souvent exposé à bien des mé-
 “ comptes. Quand Ulysse veut encourager Aga-
 “ memnon à livrer Iphigénie au couteau de Cal-
 “ cas, il lui représente les suites brillantes de ce
 “ sacrifice :

“ Et ce triomphe heureux qui s’en va devenir

“ L’éternel entretien des siècles à *venir*.

“ M. De Voltaire, dans un fragment imité de
 “ l’Anglois, exprime en beaux vers, une bien
 “ grande vérité. Le morceau est si beau, que je le
 “ transcrirai en entier :

“ De désir en regret, de regret en désir,

“ Les mortels insensés promènent leur folie.

“ Dans des malheurs présens, dans des biens à *venir*,

“ Nous ne vivons jamais, nous attendons la vie.

“ Demain, demain, dit-on, doit combler tous nos vœux :

“ Demain vient, et nous laisse encore plus malheureux.

“ Quelli

“ Nul c

“ De ne

“ Et de

“ Ce qu

L’au
 notions

éloigné

son ess

dicieux

finition

du disc

ce mot

varie d

et sa p

ce qu

dans c

dédain

persifi

à l’aut

de la s

puéril

flexion

mier

comm

pour

vent :

étude

dits,

en les

les p

gag

lèges

péter

" Quelle est l'erreur, hélas ! du soin qui nous dévore ;
 " Nul de nous ne voudroit recommencer son cours ;
 " De nos premiers momens nous maudissons l'aurore ;
 " Et de la nuit qui vient, nous attendons encore
 " Ce qu'ont en vain promis les plus beaux de nos jours."

L'auteur a fait précéder son dictionnaire de notions grammaticales dont nous sommes bien éloignés de parler dans les mêmes termes que de son essai sur les homonymes. Rien de moins judicieux que ces prétendues notions. Pas une définition exacte. Il admet six parties élémentaires du discours, dont la cinquième est la *Particule*, et ce mot vague lui est d'une grande ressource ; il varie de sens suivant le besoin que l'auteur en a, et sa plus grande utilité pour lui est de désigner ce qu'il ne peut définir. Il règne en général dans ce précis prétendu de grammaire, un ton de dédain pour les études approfondies, un air de persiflage qui dépare l'esprit qu'on ne peut refuser à l'auteur. Il est tems que les amis du vrai goût, de la saine littérature, renoncent à cette affectation puérile de mépris pour tout ce qui indique la réflexion, l'examen ou le travail. Voltaire, le premier qui ait donné ce dangereux exemple, étoit comme ces ingrats qui décrient leur bienfaiteur pour qu'on ne soupçonne pas ce qu'ils lui doivent : tout en criant contre l'érudition et les études grammaticales, il pilloît sans pitié les érudits, il en copioit, mot pour mot, les recherches en les traitant de pédans ; il meditoit, sans cesse, les principes élémentaires et constitutifs du langage tout en reléguant ces études dans les collèges. Quand M. Philipon de la Madaleine répètera ces expressions usées, il ne fera preuve que

d'un défaut de réflexion ou de connoissances ; et fera regretter qu'il n'emploie pas mieux son travail et ses talens. (G.)

ÉTAT DES SCIENCES ET DES ARTS.

INSTITUT NATIONAL.—La séance du 15 Germinal (2 Avril) n'offre rien ni de nouveau, ni de bien saillant. L'affluence des spectateurs a été extraordinaire : l'objet de tant d'adulations dont intérieurement rougissent ceux même qui les prodiguent, le héros Bonaparte y présidoit. Mais ce qui ne manqua pas d'être frappant pour les spectateurs, c'est que le Jacobin proscrit Carnot s'y trouva, sans s'en appercevoir, près du Triumvir Jacobin Merlin, et peu éloigné de son autre bienveillant ami Lareveillère. Du moins quelque'étonnante que soit cette réunion, ne peut-on pas dire, *sed non ut placidis coeant inimitia*? Ce peut bien être le rapprochement fortuit du tigre et du loup, mais ici point d'agneau.

Lorsque, pour donner une nouvelle preuve du point de dégradation auquel peut tomber un corps de gens de lettres, l'Institut jugea à propos de ~~arrêter~~ arrêter Carnot, Barthelemy, Sicard, Pastoret et Fontanès, bien indignes certainement d'être regardés comme gens de lettres, puisqu'ils avoient offensés les trois terribles maîtres qui déportoient à Cayenne : un membre de l'Institut, le citoyen Salles, réclama contre cette radiation : sa voix ne fut pas écoutée. Aujourd'hui le même citoyen, dans un petit écrit publié à cette occasion, demande une seconde fois qu'ils soient réintégrés ; mais pour ne point contrevenir au règlement

règle
il pro
leurs
dront
Sicar
dont
aimab
conse
vous
group
Vertu
qui,
l'espo
hono
Neuf
Da
liste
qui
lut u
tural
On
De E
" to
" ét
" pr
" tie
" qu
" dé
O
prix
D
lyser
la d
* c
memb

règlement qui fixe à 144 le nombre des membres, il propose de ne point nommer aux places dans leurs classes respectives à mesure qu'elles deviendront vacantes. Sera-t-il entendu cette fois ? Sicard, précieux instituteur des sourds et muets, dont la vie entière fut consacrée à l'humanité, aimable Pastoret, vous qui au milieu des méchans conservâtes de la moralité, seroit-il possible que vous désirassiez bien sincèrement la faveur d'être groupé avec Carnot, avec le fraticide Chénier ? Vertueux Fontanes, vous le seul poète peut-être qui, après le départ de l'Abbé de Lille, restez à l'espoir de la France, vous trouveriez-vous donc honoré d'être le confrère du fripier François de Neufchâteau * ?

Dans cette séance le citoyen Cuvier, naturaliste estimable, auteur d'une *Anatomie comparée* qui se publie maintenant, ami de D'Aubenton, lut une notice de la vie et des travaux de ce naturaliste célèbre, dont la famille étoit présente. On a beaucoup applaudi ce parallèle ingénieux De Buffon et de D'Aubenton :—" Buffon n'écou-
" toit guères que son imagination, D'Aubenton
" étoit toujours en garde contre la sienne. Le
" premier étoit plein de vivacité ; le second, de pa-
" tience. Le premier vouloit deviner plutôt la vérité,
" que la chercher ; le second remarquoit tous les
" détails, et se défioit toujours de lui-même."

On a dans cette séance proposé pour sujet des prix :

Dans la classe de littérature et beaux arts—*Ana-lyser les rapports qui existent entre la musique et la déclamation—Déterminer les moyens d'appliquer*

* Carnot vient d'être rétabli, par une élection à la place d'un membre qui est mort.

la déclamation à la musique sans nuire à la mélodie.
Mémoires à remettre avant le 1 Vendémiaire, an 10.—Prix, une médaille d'or de cinq hectogrammes.

Sciences exactes.—1^{er} Prix: Déterminer par des observations et des expériences anatomiques et chimiques, quels sont les phénomènes de l'engourdissement que certains animaux, tels que les marmottes, les loirs, etc. éprouvent pendant l'hiver sous le rapport de la circulation du sang, de la respiration et de l'irritabilité; rechercher quelles sont les causes de ce sommeil, et pourquoi il est propre à ces animaux.—Mémoires à remettre avant le 15 Messidor, an 10. Prix, une médaille d'or d'un kilogramme.—2^d Prix: Rechercher par des expériences exactes quelle est l'influence de l'air atmosphérique, de la lumière, de l'eau et de la terre, dans la végétation.—Mémoire à remettre avant le 1 Nivose, an 10. Médaille d'un kilogramme.—3^e Prix: Quels sont les caractères qui distinguent dans les matières végétales et animales, celles qui servent de ferment de celles auxquelles elles font subir la fermentation?—Mêmes conditions.

Enfin l'Institut National propose de plus pour prix extraordinaire de cinq hectogrammes d'or—*Quelles sont les cérémonies à faire pour les funérailles, et le règlement à adopter pour le lieu de la sépulture?*—Mémoires à remettre avant le 1 Fructidor prochain.

“ Dans la séance du 15 Germinal, M. de la
“ Harpe a fait l'analyse de Catilina; sujet manqué
“ par Crébillon, mieux écrit que bien traité par
“ Voltaire, et qui confirme cette vérité toujours
“ nécessaire à rappeler aux jeunes poètes, que la
“ politique seule ne peut faire marcher un ouvrage
“ dramatique, parce qu'elle est froide, raisonneuse,
“ et qu'au théâtre il faut de l'action. M. de la

“ Ha
“ Av
“ sen
“ un
“ Ci
“ Vo
“ élo
“ l'
“ l'a
“ par
“ gio
“ H
“ Ca
“ d'A
“ d'u
“ qu
“ po
“ sta
“ po
“ se
“ les
“ co
“ te
“ ce
“ se
“ de
“ ci
“ lo
“ la
“ ca
“ N
M.
qu'i
but
hum
des

“ Harpè a rappelé une anecdote peu connue.
 “ Avant que la tragédie de Catilina fut représentée publiquement, Voltaire la fit jouer sur un théâtre particulier, et se chargea du rôle de Cicéron. Cicéron parlant par la bouche de Voltaire, et en vers de Voltaire, devoit être bien éloquent.” (*Gazette de France*).

“ M. De la Harpe déclare qu’il n’est point l’auteur du sonnet sur la passion à lui attribué par le citoyen Ximenès, doyen des poètes tragiques.” (*Clé du Cabinet*).

Hist. Nat. — Agricult. — Economie. — “ Alex. Cadet de Vaux a communiqué à la Société d’Agriculture de Paris, le projet d’institution d’un hospice anti-hydrophobique; établissement qu’en 1791 cet ami de l’humanité avoit proposé de former à Versailles: mais des circonstances qu’il seroit affligeant de rappeler s’opposèrent à l’exécution de ce projet. L’auteur observe que le préservatif de la rage est connu, les ablutions, les cautérisations: mais on ne connoît pas de remède contre l’hydrophobie, ce terme fatal de la maladie, puisqu’il devient celui de la vie . . . La plus funeste des maladies se trouve livrée aux tentatives infructueuses de l’empyrisme, parce que les meilleurs médecins ne sont point appelés dans le cours d’une longue pratique à traiter des hydrophobes, par la raison que la rage est plus commune dans les campagnes que dans les villes.” (*Moniteur*).

Nous faisons les vœux les plus ardens pour que M. Cadet de Vaux obtienne enfin l’établissement qu’il désire; et nous payons avec plaisir notre tribut de reconnoissance aux vues utiles, aux projets humains qu’il ne cesse d’annoncer. Au milieu des maux effrayans de notre patrie, ce fut tou-

jours pour nos cœurs François une consolation bien douce d'y voir des hommes généreux s'occuper à réparer les maux de l'humanité, et travailler au bien réel et solide de la société, pendant que des fanatiques hurlant la mort détruisoient tout, et outrageant la nature pour le plus grand bien de l'espèce, se baignoient dans les larmes et le sang de la génération présente, pour opérer, disoient-ils, le bonheur de la postérité dont ils éteignoient jusqu'à l'espoir : mais quels que soient nos sentimens pour ceux qui, comme M. Cadet de Vaux, s'occupent à soulager les maux de leurs semblables, nous devons à la vérité de dire que son projet vertueux n'a l'air de la nouveauté que par les suites de l'affreuse révolution qui a déshonoré notre siècle : le bon Roi Louis Seize s'en étoit occupé. Les médecins correspondans de la Société Royale de Médecine avoient reçu du Ministre de l'Intérieur par ordre spécial du Roi, pour le cœur de qui aucune sorte de bienfaisance n'étoit étrangère, l'invitation de rechercher les moyens curatifs de la rage, en tous ses différens périodes, d'en suivre les symptômes, d'examiner et recueillir les différens procédés employés dans leurs Cantons respectifs; et conséquemment à cette invitation, nous avons vu des collèges de médecine se livrer à cette recherche : et sur l'indication de M. Vicq d'Azir, un récipiendaire eut pour sujet à traiter cette question, *an hydrophobis epistastica?*

C'est avec le même plaisir que nous voyons que les essais pour améliorer les bêtes à laine, conduits sous les auspices et la protection du même Monarque, si heureusement commencés par l'Archêveque de Bourges, M. De Phéliepeaux, par M. De la Merville, si sagement dirigés par le

célèbre D'Aubenton, se continuent avec ardeur et persévérance, et répondent à l'espoir que l'on avoit conçu. “ Le citoyen Billart, dans le Canton de “ Nogent sur Voinesse, et possesseur de nombreux “ troupeaux, a pensé qu'il seroit d'un utile exemple de s'occuper du croisement de la race indigène avec des béliers Espagnols: ses soins “ ont été couronnés de succès. Dès la première “ année les laines de ses métis ont donné d'heureux résultats; et tout semble promettre que le “ troupeau de race pure qu'il forme actuellement “ fournira à son tour des preuves de son intelligente industrie.” — Le superbe troupeau de Rambouillet, de race pure, sous la direction du premier Berger François de Lorme, conserve sa beauté, et fournit annuellement des colonies à diverses parties de la République où elles vont améliorer les races.

“ Le citoyen Berthollet, l'un des savans qui “ ont accompagné Bonaparte en Egypte, vient “ de découvrir le principe de l'acide muriatique: “ il va faire paroître incessamment l'histoire de “ cette découverte et des travaux qui l'y ont conduit.” (*Hommes Libres.*)

“ Boudier fils vient d'inventer une méthode de “ graver sur verre, qui peut devenir très-utile aux “ négocians et banquiers pour la gravure des “ lettres de change: elle rend les contrefaçons “ impossibles, et même les surcharges et les substitutions d'une somme à une autre de quelque “ moyen qu'on serve pour enlever l'écriture.” (*Gazette de France.*)

Le Citoyen Louiche Desfontaines réclame contre l'ouvrage prétendu élémentaire intitulé *Voyage dans l'empire de Flore, ou Elémens d'Histoire Naturelle Végétale*, dans lequel ses leçons

sont altérées, défigurées, et qui contient des erreurs et des faussetés évidentes.

LITTÉRATURE. — *Anecdotes.* — “ Quoique
 “ Mercier fasse des incursions dans le domaine de
 “ Lalande, il est impossible de le renvoyer à ses
 “ étoiles, il s’amuse aujourd’hui à faire des répu-
 “ tations littéraires; et comme s’il vouloit de nou-
 “ veau prouver que la géométrie n’entend rien
 “ à la poésie, il a pris pour sujet de ses éloges un
 “ nouveau poëme appelé *Thrasybule*. Ce poëme
 “ fournit beaucoup aux applications Une
 “ mauvaise histoire se fait lire avec intérêt, quand
 “ le héros de cette histoire éblouit par son propre
 “ éclat, ou intéresse par ses vertus; mais un
 “ mauvais poëme ne se fait jamais lire, et celui de
 “ *Thrasybule* n’est pas bon. N’importe: le ci-
 “ toyen Lalande y a trouvé des vers qu’il re-
 “ tiendra facilement, et qu’il citera avec plaisir;
 “ témoin celui-ci :

“ On peut, quoique vainqueur, être encore citoyen.”

(*Gazette de France.*)

“ On a trouvé dans la Bibliothèque de St.
 “ Gall, un fragment de Pétrone : le manuscrit a
 “ été jugé du onzième siècle. Malheureusement il
 “ ne remplit pas encore toutes les lacunes qui se
 “ trouvent dans cet auteur. Un officier de l’Armée
 “ du Rhin vient de faire imprimer à Bâle, chez
 “ J. Decker, ce court fragment; il l’a enrichi
 “ de notes plus savantes qu’orthodoxes, et qu’il a
 “ assaisonnées de plaisanteries dans le goût de
 “ l’auteur, original qu’on sait être très-peu
 “ chaste.” (*Clé du Cabinet.*)

Est-ce une acquisition que ce fragment de l’au-
 teur le plus dégoûtant par sa licence effrénée?
 Car il n’est plus personne qui croie retrouver dans

les sales tableaux de cet écrivain les anecdotes de la Cour de Néron ; et la critique judicieuse a prouvé que le Pétrone, qui a composé cet ouvrage, est différent et bien postérieur du voluptueux Pétrone qui vivoit sous le règne de cet Empereur. Mais quel affligeant objet que celui d'un homme instruit prostituant son talent et ses connoissances à un travail aussi flétrissant que celui d'encherir sur le cynisme du plus effronté des hommes perdus. Voilà donc les heureux effets de cette liberté de la presse si funeste aux auteurs et aux lecteurs ; voilà donc les effets de cette liberté, non de penser, qui est un droit imprescriptible de l'homme, mais de tout dire, qui est le poison, le fléau le plus destructeur de la morale, et par conséquent de la félicité publique et individuelle. Aussi le Gouvernement actuel de la France, dès qu'il a cherché à se donner une base solide, a-t-il été obligé de revenir à une espèce de censure ; déjà elle s'exerce sur les journaux pour les matières d'administration. La *Clé du Cabinet* l'appelle pour les ouvrages de tout genre ; et on vient de l'établir pour les productions du théâtre. Jusqu'ici on paroît n'avoir en vue que la sécurité des gouvernans ; espérons qu'on reviendra à la sureté des familles et au respect pour les mœurs.

“ Le Ministre de l'Interieur vient d'écrire au
 “ Directeur de chaque Théâtre de la Republique,
 “ que dorénavant nul ouvrage dramatique ne
 “ pourra être mis ou remis sur la scène qu'il
 “ n'ait été d'abord soumis à son approbation ;
 “ qu'en conséquence les préfets de police ne per-
 “ mettront l'annonce et la représentation de ces
 “ ouvrages que sur le vû de cette approbation :
 “ l'intérêt du pacte social, dit-il, des mœurs et

“ du goût exige cette mesure.” (*Gazette de France.*)

On dit qu'on a trouvé dans les papiers de Washington une histoire manuscrite de la Révolution Américaine.— Cette révolution est une de celles que l'on peut écrire sans danger cinquante et un ans avant qu'elle soit terminée ; il n'en est pas de même de la nôtre : cependant il y a des hommes qui prétendent l'écrire dès à présent. Ils devraient se rappeler que le malheureux Rabaud St. Etienne écrivit aussi l'histoire de la Révolution Française, aussitôt que l'Assemblée Constituante eut fait sa clôture. Cette histoire est-elle celle de notre Révolution ? A peine en est-elle à la préface. Attendez que les hommes qui ont dominé pendant la Révolution soient morts, et vous trouverez des mémoires particuliers qui vous donneront la clef des événemens ; attendez que les ministres qui gouvernent l'Europe soient morts, et vous obtiendrez la permission de fouiller dans les coins les plus secrets de la diplomatie ; attendez que les mœurs soient changées, et vous oserez peut-être offrir le tableau de celles qui ont amené la Révolution. Jusqu'alors vous rassemblez des faits, mais vous n'aurez pas l'histoire de la Révolution Française : peut-être ne risquerait-on rien en affirmant que l'homme de génie qui doit en étonner la postérité est encore à naître. Nos meilleurs écrivains ne seront à cet homme futur que ce que les nomenclateurs ont été à Buffon, ils lui préparèrent les matériaux, afin qu'il n'eût plus qu'à se livrer à son génie.

BEAUX-ARTS.

LE Citoyen Régnault a présenté au Public trois tableaux, dont le sujet est Alceste délivrée des Enfers, la Mort de Cléopâtre, et les Trois Graces.

Le dessein, l'exécution, le coloris, méritent les plus grands éloges : mais pour l'expression et la poésie, ces trois œuvres sont très-défectueuses. Ce n'est pas seulement un artiste adroit qu'un peintre d'histoire, mais il doit être un homme de génie : son pinceau doit sans cesse éveiller la sensibilité, et porter au cœur les plus vives émotions ; il doit arracher des larmes, et commander une admiration profonde et durable, où il a manqué sa première et sa plus noble destination.

Alceste.—La tête d'Alceste a toute la beauté, toutes les graces de l'antique ; et le peintre, poète en cette occasion, lui a donné toute l'expression qu'on pouvoit exiger d'un être qui vient d'être rappelé à la vie. Mais Hercule n'est qu'un homme ordinaire ; il ressemble à un vigoureux portefaix plutôt qu'à un héros. Régnault a oublié que c'étoit un demi-dieu qu'il avoit à peindre ; et que dans les divinités, la force ne se désignoit pas comme parmi les mortels, par des muscles saillans et des membres d'une force étonnante. Dans ce tableau nous voyons bien un homme robuste, qui emporte une belle femme ; mais ce n'est pas Hercule, fils du Maître de l'Olympe, qui ramène Alceste, enlevée au terrible empire de Pluton.

La Mort de Cléopâtre est absolument destituée de poésie, et n'excite aucune émotion dans l'âme du spectateur. Quel intérêt, quelle émotion, peut inspirer une femme morte, près de laquelle sont étendues, des deux côtés, deux de ses femmes

mortes ou mourantes ? Je m'attendois à voir Cléopâtre approchant de son sein le fatal serpent ; anticipant par ma sensibilité cet affligeant spectacle, je me sentois déjà pénétré de compassion pour son malheur. J'admirois son héroïsme, je regrettois la perte d'un aussi grand caractère, mes yeux déjà s'humectoient de larmes : j'approche, et je ne vois que la mort au milieu de pompeux ornemens ; mes larmes se dessèchent, et je me détourne.

Les Trois Graces.—A côté de Cléopâtre sont les trois Graces. Je ne puis les reconnoître ni à leur maintien, ni à leurs charmes. Je m'attendois à les trouver dans un bosquet enchanté ou dans une isle consacrée à Vénus ; et je les quitte. Je n'ai vu que trois jolies femmes.

Quand je compare ces productions du Citoyen libre Régnault avec celles des *Esclaves* Boucher, Lemoine, Coypel, Vanloo, j'admire les progrès que l'école Française a faits sous l'influence de la liberté ; et au milieu des chefs-d'œuvres de la Grèce, des Raphaël, des Romain, des Caraches, des Corrége, des Titien, des Poussins, des Le Sueur, amassés pour la perfection des artistes, et transportés en France pour leur instruction sur des flots de sang humain, je cherche un pas de fait vers le beau par cette école.

LIVRES NOUVEAUX.

HIST. NAT.—*Zoographie des diverses Régions, tant de l'ancien que du nouveau Continent, etc. Par Louis François Jauffret.* Se donne par livraisons, in-4°, grand format. Les deux premières, qui ont déjà paru, contiennent six cartes zoo-

graphiques, in-4° double. Le prix de ces deux livraisons est pour les souscripteurs, pris à Paris, 15 fr. en noir, et 20 fr. en couleur. La diminution est pour les souscripteurs de 3^{rs} en noir, et de 2 en couleur. Les animaux sont dessinés par De Seve, gravés par Pierron ; et l'édition, très-soignée, sort des presses de Crapelet.

Aidé des conseils de deux zoologistes célèbres, La Cepède et Cuvier, l'auteur a cherché à perfectionner le travail de Zimmerman sur la zoologie géographique, il a voulu être utile à la jeunesse. Nous n'avons pas vu cet ouvrage, et nous sommes forcés de nous borner à ce qu'en dit le papier François dont nous copions l'annonce. Les noms des deux naturalistes indiqués sont un heureux présage ; et le choix que l'on a fait de la méthode de Zimmermann ne pouvoit être plus judicieux : nous ne connoissons de la Zoologie de ce vrai philosophe que son *traité de l'homme*, et c'en est assez pour croire qu'il est difficile de perfectionner son plan, à moins que par-là on ne veuille dire l'étendre et le rendre plus usuel.

BELLES-LETTRES.—*Idylles de Théocrites. Traduites en François, avec des remarques, par Julien Louis Geoffroi, ci-devant Professeur d'Eloquence au College Mazarin. 1 vol. in-8°. Edition-très-soignée. Paris. Georges.*

“ On ne connoît plus la traduction de Longe-
 “ pierre : celles de Chabanon et De Gail en
 “ laissoient attendre une meilleure. L'Abbé
 “ Batteux, dans son cours de littérature, a traduit
 “ quelques-unes de ces Idylles, pour servir de
 “ modèles de ce genre de poëme. M. Geoffroi
 “ vient de remplir cette tâche au milieu des

“ orages révolutionnaires, et sa traduction paroît
 “ supérieure à celles qui l’ont précédée. La pu-
 “ reté, l’élégance, la précision, et, si l’on peut
 “ s’exprimer ainsi lorsqu’il s’agit de prose, la
 “ poésie du style, un discours préliminaire, en-
 “ richi de recherches savantes sur le genre pas-
 “ toral, des réflexions instructives et lumineuses,
 “ rejetées, en forme de commentaires, à la fin de
 “ chaque idylle, assurent d’avance le succès de cet
 “ ouvrage ; et son entreprise et sa brillante exécu-
 “ tion associent la réputation littéraire de
 “ M. Geoffroi à celle des écrivains qui comme lui
 “ ont excellé dans l’art de bien traduire.”—Nous
 qui avons eu le bonheur de connoître M. Geof-
 froy et de recevoir ses leçons, nous ne doutons
 point de la justice de ce jugement que nous
 copions sur une feuille Française. Quand l’ou-
 vrage sera parvenu entre nos mains, nous nous
 ferons un devoir de reconnoissance et de justice
 d’en rendre un compte plus détaillé ainsi que du
 suivant.

Idylles et Contes Champêtres. Par J. B. Leclerc.
 Nouv. édit. 2 vol. in 12°. Paris. Jansen.

Les Papiers de Paris en font le plus grand
 éloge. C’est de cette charmante collection qu’est
 tiré le morceau intitulé l’Hirondelle, que l’on
 trouve à l’article Poésies fugitives.

NOUVELLES

NO

Ba
 civili
 barba
 heure
 venu
 audac
 nation
 le G
 donn
 des m
 fers
 que
 pas p
 habit
 conn
 plora
 Jacob
 gaud
 Basle
 tous
 la dis
 main
 de V
 quent
 signa
 dérat
 arriva
 appon
 clama

NOUVELLES HISTORIQUES ET POLITIQUES.

SUISSE.

Berne, 12 Avril.—Depuis que le peuple le plus civilisé de l'Europe, devenu tout-à-coup le plus barbare du monde entier, a fondu sur notre malheureux territoire, et au nom de la liberté est venu nous enlever la nôtre; depuis que, violant audacieusement chez nous les droits sacrés des nations, et les réclamant toujours en sa faveur, le Gouvernement révolutionnaire de Paris nous a donné des lois que nous ne demandions point, des maîtres que nous ne connoissions point, des fers que nous ne portions point, une constitution que nous ne voulions point, et qui ne convient pas plus à la nature du pays qu'au caractère de ses habitans, il n'est point d'attentats et de fléaux connus sur la terre dont nous n'ayons été les déplorables victimes. Dès que les émissaires du Jacobinisme, sous la direction du Citoyen Mengaud, Ministre de la République Française à Basle, eurent secrettement préparé, en 1797, tous les élémens de l'incendie qui nous dévore, la discorde alluma ses torches, nous déchira de ses mains cruelles, et les malheureux habitans du Pays de Vaud, les plus faciles à séduire, et par conséquent les plus propres à la révolte, donnèrent le signal et parurent vouloir se détacher de la confédération: aussitôt un courier dépêché de Paris arriva à Lausanne, vers la fin de Janvier 1798, et apporta un diplôme du Directoire François, proclamant l'indépendance prétendue de ce petit ter-

ritoire, sous le nom de République Lémanique. Tous les citoyens de ce nouveau corps politique, ainsi nommé du Lac Léman, plus communément appelé Lac de Genève, se hâtèrent alors d'arborer la cocarde verte, en mémoire des Guillaume Tell, Haufiachen et Melchthal, de placer un drapeau de la même couleur sur la maison où s'assembloient les membres du comité de réunion, et de planter enfin l'arbre de la liberté Jacobine sur les ruines de la véritable liberté, aux cris mille fois répétés de *vive le Directoire François ! vive la République Lémanique !* Les habitans de Mulhausen imitèrent bientôt les Vaudois : la même corruption obtint par-tout les mêmes succès, et les rebellions agitèrent et déchirèrent de toutes parts les Cantons confédérés. Ce fléau, premier fruit de notre neutralité et de nos condescendances envers la République Française, n'étoit que l'avant-coureur d'un plus terrible encore, celui de la guerre. Au nom d'un Gouvernement qui se disoit le meilleur ami du nôtre, une armée ennemie aux ordres du Général Brune fondit tout-à-coup, au mois de Mars, sur nous, sur nos troupes, sur notre territoire, massacra les vieillards, les femmes, les enfans, pilla nos cités, ravagea nos campagnes, et parcourant ainsi, le fer et le feu à la main, toutes les provinces de l'Helvétie, recueillit le vœu de leurs habitans pour l'établissement d'une constitution nouvelle. A ce fléau constitutionnel, s'il est permis de s'exprimer ainsi, il s'en joint encore un autre, celui d'être tour-à-tour foulé depuis deux ans par des armées nombreuses, de voir couler des ruisseaux de sang du haut de nos montagnes, et d'établir chez nous le théâtre d'une guerre que nous n'avons point déclarée. Enfin, il est facile de se persuader qu'après tant de maux, et dans un

pays aussi pauvre que le nôtre, couvert de camps et de soldats, la disette et la famine doivent nécessairement arriver à la suite l'une de l'autre. Ce dernier fléau, qui est comme le complément de tous les autres, nous a déjà touchés de près : les Cantons de l'Est sur-tout en ont éprouvé les premières horreurs ; et la postérité saura que les François, qui en sont la seule et véritable cause, ont eu la barbare injustice d'imposer des taxes et des contributions arbitraires sur les secours même que notre position malheureuse arrachoit à la commisération des Autrichiens. Quelques habitans des bords du Lac de Constance avoient obtenu des Généraux Allemands la permission d'acheter au-delà du Rhin, et de transporter chez eux et dans la Suisse méridionale, des bleds qui leur étoient indispensablement nécessaires pour prévenir les horreurs d'une famine prochaine : déjà trois bâtimens chargés de cette précieuse denrée, étoient parties de Constance, et remontant le Rhin, se rendoient à Wallenstad, quand un Général François, nommé Loison, les fit arrêter dans un poste qu'il commandoit, et ne leur permit de passer outre qu'après lui avoir payé la somme de 300 livres tournois. A peine sortis des mains de ce barbare concussionnaire, les conducteurs de ce convoi eurent le malheur de rencontrer un autre poste, commandé par le Général Molitor, qui instruit, comme son confrère, à l'école de l'*humanité* et de la *fraternité* Françaises, leur imposa la même condition, et se fit également compter 300 livres, avant de permettre le passage de ces vivres qu'un ennemi généreux laissoit transporter librement, et même acheter sur son propre territoire. Aussi le joug de pareils alliés, et la misère, concourent tout à la fois à multiplier les

émigrations qui sont aujourd'hui plus fréquentes que jamais. Ce ne sont plus des individus, ce sont des familles entières qui abandonnent tous les jours leur patrie, cherchant ailleurs le repos, la paix et du pain qu'elle ne peut plus leur offrir.

Cependant, il ne faut pas croire que le Gouvernement François ait pitié d'un malheureux peuple qu'il a réduit à ce déplorable état de désespoir et de détresse: les parties occidentales et septentrionales de la Suisse, moins ravagées que les autres, offrent encore quelque appât à sa rapacité. Le Général Moreau, manquant d'argent pour la paye de ses troupes, vient d'imposer à la ville de Basle un million de contributions: les habitans, effrayés d'une pareille demande, s'en sont plaint au Corps Législatif Helvétique, qui leur a défendu d'y satisfaire, en ajoutant même qu'il considéreroit comme traître à la patrie quiconque voudroit contribuer au paiement de cette somme. Le Général François, instruit de ce refus, a fait une nouvelle demande de 1,800,000 livres tournois. Aussitôt de nouvelles plaintes ont été adressées au Gouvernement Helvétique, qui, par sa réponse, a conseillé aux habitans de s'arranger avec le Général Moreau, et de payer le moins possible: enfin ils en ont été quitte pour 1,600,000 livres. C'est ainsi que la France traite ses alliés, tandis que les Généraux Autrichiens ont la générosité de leur permettre quelques relations commerciales avec l'Allemagne par la voie de Lindau, et viennent de leur accorder tout récemment encore le transport de 3000 barils de sel au travers du Lac de Constance.

Pendant qu'on nous dépouille ainsi militairement, que la misère nous accable, et que toutes les horreurs de la guerre nous environnent, la

discorde s'est emparé des premières autorités
 constituées de notre pauvre République. Le Sé-
 nat et le Grand Conseil, où les Jacobins domi-
 nent, s'occupent sans relâche de la Constitution
 nouvelle, et redoutent les intrigues et la puis-
 sance de la Commission exécutive provisoire :
 celle-ci surveille constamment les deux corps lé-
 gislatifs ; et forcée par eux de rendre compte du
 fruit de ses démarches auprès des Puissances bel-
 ligérantes pour obtenir la neutralité de la Suisse,
 elle fit passer à leur comité secret, un message
 qui nous donne une connoissance certaine de la
 situation intérieure et extérieure de la République
 Helvétique, et dit entr'autres choses : " Rien n'a
 " été omis pour obtenir le consentement du
 " Gouvernement François pour la neutralité de
 " la Suisse : missions extraordinaires, adresses
 " pressantes, notes ministérielles, tout prouve
 " notre zèle dans cette importante affaire : nous
 " avons même imploré l'intervention du Roi de
 " Prusse, pour effectuer cette neutralité : le ré-
 " sultat de toutes ces mesures a été, de la part de
 " la France, un refus déterminé de consentir à
 " notre neutralité durant la guerre, et la promesse
 " qu'à l'époque de la paix générale l'article re-
 " latif à une alliance offensive sera annullé. Le
 " Roi de Prusse nous a plusieurs fois donné des
 " preuves de sa bonté et de l'intérêt qu'il prend
 " à notre indépendance, pour laquelle il a inten-
 " tion d'agir dès que les négociations de paix
 " auront commencé. Il ne nous est pas permis
 " d'en dire davantage à ce sujet, parce que ce
 " sont là des affaires de nature à ne pas pouvoir
 " être publiées. Nous avons représenté au Gou-
 " vernement François les calamités de l'Hel-
 " vétie ; nous le répétons tous les jours, et nous

“ avons même refusé le payement de sommes
 “ exorbitantes demandées par quelques géné-
 “ raux. Les agens François avouent eux-
 “ mêmes que nous sommes accablés de maux, et
 “ que nous ne pouvons les attribuer qu'à leurs
 “ prédécesseurs ; ils nous promettent des indem-
 “ nités, et nous engagent à céder pour un mo-
 “ ment à l'impérieuse nécessité des circonstances.
 “ Nos finances sont ruinées : la plus grande
 “ partie des revenus de l'Etat ont été employés à
 “ satisfaire aux réquisitions de l'armée Française.
 “ Notre ruine cependant a été sur-tout effectuée
 “ par nous-mêmes ; la levée de vingt-mille
 “ hommes de troupes, si inefficace dans son ré-
 “ sultat, a épuisé le trésor public par une dé-
 “ pense de près de deux millions, à laquelle il
 “ faut ajouter le payement difficile et tardif
 “ des impositions dans les Cantons même où
 “ les charges mises sur les habitans laissent en-
 “ core quelque ressource. Il faut ajouter à tout
 “ cela, que depuis l'établissement du comité exé-
 “ cutif, sa puissance et son autorité ont dimi-
 “ nué au milieu de vous : depuis ce tems-là, on
 “ a continuellement suivi à son égard un système
 “ de censure et de dégradation ; nous avons été
 “ constamment blâmés ; et les soupçons de toute
 “ la nation se sont élevés contre nous. Renoncez
 “ à vos injustes préjugés : nous demandons votre
 “ confiance, parce que nous sommes fermement
 “ persuadés que nous la méritons.”

Ce tableau fidèle de notre situation présente,
 tracé par des mains intéressées à en adoucir les
 traits plutôt qu'à les exagérer, sort du fond d'un
 comité secret où il devoit être enseveli pour ja-
 mais, et vient dévoiler à nos ennemis notre foi-
 blesse, et aux peuples de l'Europe les maux ter-

ribles qui les attendent s'ils ont la folie de nous imiter. Le message, dont il est extrait mot pour mot, loin d'avoir opéré la réconciliation du Corps Législatif et de la Commission Exécutive, n'a fait qu'accroître au contraire leurs discordes. Les membres de notre Gouvernement provisoire, cherchant, dans ces circonstances orageuses, un appui solide auprès des Consuls François, se sont hâtés d'écrire au citoyen Jenner, leur Ambassadeur à Paris, pour lui ordonner de prier le Premier Consul de fixer son attention sur les projets et les actions des Jacobins Helvétiques, de surveiller cet esprit d'intrigue et de confusion qui règne dans le Corps Législatif, et de leur prêter assistance contre les entreprises au cas de besoin. Le Grand Conseil en ayant été instruit, le 9 de ce mois, par un des premiers commis du citoyen Bugoz, Ministre des Affaires Etrangères, se forma le jour même en comité secret, et discuta long-tems sur cette matière importante : on y lut toute la correspondance du Ministre qui avoit été interceptée. Le citoyen Clavel, Membre du Conseil Exécutif, ordonna l'arrestation de l'infidèle chef de bureau qui avoit si lâchement trahi ses devoirs : il fut interrogé le 10, et avoua son crime. Aussitôt un exprès fut envoyé à Aubonne, où se trouva le citoyen Begoz, avec ordre de le ramener promptement à Berne, et pendant ce tems-là des gardes furent établis dans ses bureaux. Mais la démarche de notre Commission exécutive auprès du Gouvernement François n'avoit pas été infructueuse ; car le 12 il arriva ici un courier de Paris, porteur de dépêches importantes qu'il remit au citoyen Reinhard, Ambassadeur de la République Française auprès de la nôtre ; et aussitôt qu'il en eut pris lecture, il

convoqua l'assemblée extraordinaire des membres du Conseil Exécutif, qui se réunirent à dix heures : il s'y rendit lui-même, et leur déclara alors formellement, au nom de son Gouvernement, " Que le Premier Consul de France ne reconnoîtroit jamais en Suisse d'autre autorité " suprême que celle du Conseil Exécutif, et " qu'il étoit prêt à les soutenir contre toutes les " factions et dans toutes les circonstances nécessaires." Cette déclaration officielle a suspendu les coups dont se menaçoient les deux partis ; mais elle ne les a point désarmés : les esprits sont plus aigris que jamais : on parle hautement d'une nouvelle secousse révolutionnaire, et le public attend avec inquiétude l'issue de ce combat à mort entre le Jacobinisme de nos Législateurs, et le prétendu modérantisme de notre Gouvernement provisoire.



ALLEMAGNE.

Vienne, 16 Avril.—Si les mesures de sagesse et de justice adoptées par notre magnanime Empereur pour appaiser la Cour de Russie, et satisfaire à ses réclamations, n'ont pu rapprocher les nœuds d'une Coalition si glorieuse pour les Rois, et si nécessaire pour le triomphe de la bonne cause ; elles ont du moins produit l'effet heureux d'empêcher une rupture ouverte et violente, dont les conséquences funestes sont incalculables. Tous les tempéramens de douceur et de condescendance employés auprès de Paul I paroissent enfin l'avoir adouci au point qu'il a fait demander à notre Cour de cesser toute recherche et toute poursuite ultérieure relativement à l'affaire du Général Fro-

lich ; et l'on assure même que cet officier ne tardera pas à rentrer au service et à être employé de nouveau. Le Prince de Furstenberg, qui avoit été envoyé à Pétersbourg pour annoncer l'heureuse arrivée à Vienne de Son Altesse Impériale la Grande Duchesse Alexandra Paulowna, est de retour ici depuis très-peu de jours : il a reçu de l'Empereur Paul l'accueil le plus flatteur et le plus distingué ; et la lettre qu'il a remise à notre auguste Souverain de la part de Sa Majesté Impériale est, dit-on, écrite en termes si affectueux qu'il est encore permis d'en attendre quelque secours au cas de besoin. Enfin, au grand étonnement de tout le monde, on assure que notre Ambassadeur en Russie, M. le Comte de Cobenzel, continuera ses fonctions auprès de cette Cour ; et si ces événemens se vérifient, nous serons tentés de croire qu'il en est peut-être du caractère des Cabinets comme du cœur des hommes ; les plus prompts à s'offenser, à s'irriter, sont aussi presque toujours les plus promptement apaisés.

Cependant, notre Gouvernement toujours prévoyant et sage, sans s'arrêter à des espérances de secours qui ne nous reviendront peut-être jamais, et puissamment soutenu par son fidèle allié le Roi d'Angleterre, poursuit avec une infatigable activité les préparatifs d'une guerre formidable. Les hôpitaux de réserve ont été transportés de Lintz à Ulm : nous avons vu passer ici le 11 une seconde division de troupes Hongroises qui, voyageant en chariots, se rendent à Salsburg par Inspruck et par Lintz, et de là se porteront ensuite vers les lieux où leur Général en chef aura jugé leur présence nécessaire. Trois régimens de Houlans, suivis d'un régiment de cuirassiers, passaient à-peu-près dans le même tems à Stutgard, et se

portoient vers Tubingen et Ballingen: enfin dans tous les royaumes héréditaires de S. M. I., on lève des recrues, comme si l'on avoit besoin de former de nouvelles armées; et le Danube, entre Nussdorf et cette capitale, est presque entièrement couvert de bâtimens chargés de toute sorte de munitions et de provisions pour les troupes Autrichiennes.

Par un rescript de S. M. I. il se fait également dans les Etats du Duc de Wirtemberg, une levée des troupes soldées par S. M. B., et qui se réuniront à celles de l'Empire. Une nouvelle assemblée des Etats de ce Prince est convoquée à Stutgard pour le 29 de ce mois; et le Jacobinisme qui depuis long-tems agitoit ces provinces n'y trouvera pas sans doute autant d'adeptes qu'il en avoit dans le grand et le petit comité, auxquels le Duc régnant fait de si justes reproches dans son rescript de convocation, en date de 2 du courant. On y voit combien l'esprit révolutionnaire cherche à corrompre les peuples, et à former des conspirations non-seulement contre les chefs des plus puissant royaumes, mais contre les Souverains des plus foibles Etats.

“ Il y a quelques tems, dit le Duc de Wirtemberg, que nous avons été informés de l'existence d'une conspiration secrète qui ne tendoit à rien moins qu'à verser tous les maux et les calamités d'une horrible révolution sur l'Allemagne méridionale, et sur l'heureux pays de Wirtemberg: au premier moment nous avons été bien éloignés de croire à cette nouvelle. La religion de nos ancêtres que nous professons; la constitution de ce pays qui, par d'excellentes loix, rend ses habitans heureux et satisfaits; la possession d'une douce liberté civile, et même,

“ d’après l’existence des Etats, d’une liberté po-
 “ litique à laquelle on ne peut pas comparer cette
 “ fausse et détestable liberté dont on parle tant,
 “ et qu’on ne sauroit obtenir en outre que par des
 “ chocs et des combats meurtriers ; tous ces
 “ rapports, fondés sur le bonheur de l’humanité,
 “ sont si puissans qu’ils ne permettront jamais
 “ aux fidèles Wirtembourgeois de laisser détruire
 “ leur constitution par la force ; sur-tout après
 “ dix années d’expérience qui nous prouvent in-
 “ vinciblement que la misère et toute sorte de
 “ malheurs sont inséparables des révolutions.
 “ Plus ces observations importantes sont claires
 “ à nos yeux, plus il nous a été pénible et dou-
 “ loureux de découvrir qu’un certain nombre de
 “ nos sujets, quoique peu considérable, se soient
 “ laissés entraîner dans une conjuration si cri-
 “ minelle.

“ D’après le résultat des recherches du co-
 “ mité, il paroît qu’une conspiration si funeste à
 “ l’Etat avoit été formée, et devoit éclater l’an-
 “ née dernière au moment où l’armée Française
 “ seroit parvenu sur le Lech. Quoique les armes
 “ triomphantes des Autrichiens eussent empêché
 “ les troupes Françaises d’arriver jusques-là, ce-
 “ pendant une correspondance criminelle n’a pas
 “ moins continué entre les individus des deux
 “ bords du Rhin jusqu’au mois de Janvier der-
 “ nier, époque à laquelle le comité a commencé
 “ ses négociations. Les rapports faits contre
 “ quelques membres des Etats, et la déclaration
 “ expresse de leurs auteurs relativement au pro-
 “ jet formé d’opérer une révolution avec le se-
 “ cours de la France, ou même sans son inter-
 “ vention directe, en profitant seulement des
 “ chances de la victoire en faveur des armées

“ Françoises, ont justement réveillé notre attention.
 “ Toutes ces circonstances, ajoutées à la conduite
 “ arrogante et aux entreprises audacieuses du
 “ comité, et sur-tout à ces propositions répétées
 “ des Etats qui, malgré l'état de guerre où se
 “ trouvoit l'Empire Germanique, vouloient con-
 “ clure une paix partielle avec l'ennemi, qui, l'an-
 “ née dernière et dans l'espace de moins de trois
 “ semaines, a causé presque trois millions de
 “ dommage dans un pays avec lequel il n'étoit
 “ pas en guerre; enfin, les aveux de ceux même
 “ qui à cette époque étoient pleinement disposés
 “ à favoriser les vues du Gouvernement François
 “ pour une révolution générale, nous ont instruit
 “ de différentes négociations secrètes entretenues
 “ avec la France par le comité des Etats, et à
 “ l'insçu de leur légitime Souverain.....” Que
 faut-il de plus pour convaincre les Potentats et
 les Peuples de la nécessité de détruire au centre de
 l'Europe ce Gouvernement révolutionnaire de la
 France, qui dans tous les tems s'est efforcé de
 bouleverser tous les Etats, et de perdre par les
 intelligences secrètes et la corruption de ceux
 qu'il ne pouvoit atteindre par la force des armes ?

HOLLANDE.

La Haye, 24 Avril. — En nous inoculant leur
 maladie révolutionnaire, les François nous avoient
 promis le bonheur, comme un chirurgien promet
 quelquefois au malade la santé la plus parfaite
 après l'opération douloureuse qu'il lui propose :
 si celui-ci n'atteint pas toujours son but, c'est
 que la nature ne le seconde pas, ou que son art
 l'abuse : mais ceux-là nous ont trompés avec

d'autant plus de perfidie qu'ils connoissoient eux-mêmes par expérience les maux qu'ils nous prépareroient et la profondeur de l'abîme dans lequel ils alloient nous précipiter. Le monstre de la Révolution a bu chez nous beaucoup moins de sang que chez eux ; mais il a pompé notre or et toutes nos richesses : les prétendus législateurs qu'il a vomis sur notre territoire pour consommer notre ruine totale, emploient tous les moyens possibles pour y parvenir. A la suite des réquisitions, des contributions, des impositions qui nous accablent chaque année, arrive enfin la plus révoltante des concussions présentée sous le nom contradictoire et ridicule d'*emprunt forcé*. Soit que la misère générale et la perte irréparable de nos colonies enlèvent aux malheureux Bataves la possibilité d'acquitter ce nouvel impôt ; soit que le dégoût d'une révolution si longue et si ruineuse leur en ôte la volonté ; il est certain que le Gouvernement éprouve les plus grandes difficultés à en opérer l'établissement et la perception : tous les contribuables s'y refusent sous divers prétextes ; et les adresses individuelles ou collectives contre l'emprunt forcé de cette année ont été si multipliées, que le Corps Législatif Batave a été obligé de décréter et de faire publier qu'il n'en feroit plus un objet de délibération. Ainsi, quoi qu'on en dise, le trop crédule Peuple Hollandois, après tant de sang versé, tant d'or prodigué, tant de pertes essuyées, n'aura jamais, sous son Gouvernement nouveau, d'autre égalité que celle de la misère, d'autre liberté que celle de gémir en silence, et d'autre souveraineté que celle d'obéir aux factions qui viendront successivement l'opprimer.

Malgré le dérangement de nos finances et la pénurie du trésor public, notre Directoire Exécutif fait pour la défense de nos côtes les plus grands préparatifs maritimes. On vient de construire et de lancer nouvellement un vaisseau de 64 pièces de canon, dont on poursuit l'armement avec la plus grande activité. On recrute sur les canaux et dans les ports tous les marins propres à former les équipages de nos flottes; mais on remarque avec douleur qu'il ne se présente qu'un très-petit nombre de bons matelots : les meilleurs que nous avions autrefois, se trouvent prisonniers en Angleterre, ou sont entrés au service des autres Puissances.

Sur la nouvelle que la flotte Angloise étoit partie de Deal, et s'avançoit vers nos côtes, nous avons éprouvé le 14 et le 18 de ce mois, deux alarmes si considérables que le Général François Augereau, outre les dispositions militaires qu'il fit pour tranquilliser les esprits, dépêcha un courrier au Premier Consul Bonaparte, pour l'instruire de ce qui se passoit. Mais nos craintes ont été vaines; rien n'a paru sur nos côtes que le corsaire François La Mouche, avec deux prises Angloises, qui vivement chassé par un vaisseau de la même nation, s'est réfugié au travers du Wadden jusqu'à Groningue, où il est entré le 11, quoiqu'on eut jugé cette manœuvre impossible jusqu'alors : cependant, notre Gouvernement redouble d'efforts et d'activité pour la sureté de nos mers et la défense de notre tremblant République. Au cas que la Flandre fût l'objet d'une seconde expédition Angloise, le Gouvernement François, qui s'occupe, je crois, beaucoup moins de nous que de lui-même, a jugé convenable de former un camp de ses propres troupes entre Bois-le-Duc et Maes-

tricht, sur notre territoire: déjà plusieurs ingénieurs et généraux sont partis pour l'exécution de ce plan: et cette position leur paroît d'autant plus avantageuse, que ces troupes pourront se diriger promptement sur la Meuse et sur la Zélande, suivant l'attaque de l'ennemi. Si, au contraire, le Zuyder-Zee, ou le Texel, ou Groningue, étoient menacés, on forme un autre camp près d'Amersfort, défendu par un corps de troupes de réserve, aux ordres du Général Daendels, qui partira dans peu de jours, et doit établir son quartier-général à Elburg.

Quant à nos moyens de défense par mer, c'est l'Amiral de Winter qui en dirige l'organisation. Il a divisé les forces maritimes de la République Batave en trois corps différens, dont le commandant général n'est pas encore nommé: la division de la gauche, aux ordres du Capitaine Hartsink, arrivé de Surinam l'été dernier, protégera Zélande: la division du centre, commandée par le Capitaine Clarisse, se tiendra entre Helvoetsluys et l'Isle de Gorée; et la division de la droite, sous les ordres du Contre-Amiral Meurer, s'étendra depuis le Texel jusqu'au Zuyder-Zee. Ces préparatifs dispendieux n'auront sans doute d'autre effet que d'achever la ruine de nos finances; car ils ne sont ni proportionnés aux forces que l'ennemi peut envoyer contre nous, ni réglés d'après la situation déplorable de notre trésor public.

Tandis que la guerre nous ravage au dehors, la discorde au-dedans nous menace de toutes ses horreurs. Il existe quelque différence d'opinion entre nos deux Corps Législatifs: ils interprètent diversement les loix qu'ils ont rendues, et leurs divisions naissantes passent insensiblement de là aux administrations, et des administrations aux sim-

ples citoyens. Il y a quelques jours que la Municipalité entière d'Amsterdam donna sa démission; la tranquillité publique en souffrit un moment, et le Gouvernement en parut alarmé; mais nos Conseils Législatifs joignirent bientôt leurs efforts à ceux du Directoire, pour l'engager à reprendre ses fonctions jusqu'à l'établissement des administrations communales.

Depuis qu'à la demande, ou plutôt par ordre du Gouvernement François, le nôtre a formé une commission militaire pour juger plusieurs de nos concitoyens qui, à bord de la flotte de l'Amiral Story, sont accusés d'avoir trahi tout à la fois leurs devoirs, leurs sermens, et leur patrie; l'Angleterre a constamment réclamé comme ses prisonniers tous les officiers de notre marine, renvoyés en Hollande sur leur parole, et qu'on veut aujourd'hui traduire ici en jugement pour crime de haute trahison. Jusqu'ici ses efforts aussi justes que généreux ont été sans succès; le Directoire Batave s'obstine à les retenir: tout le monde ici tremble que cet injuste refus n'ait pour nos prisonniers à Londres les plus funestes conséquences; et c'est avec une douleur mêlée de crainte que nous avons vu condamner aujourd'hui même, 24 de ce mois, et conduire à la mort, douze malheureux matelots revenus d'Angleterre, et jugés comme traîtres à la patrie.

FRANCE.

Paris, 3 Mai.—Les véritables et francs Royalistes que renferme encore la France, n'imitent point ceux qui, professant les mêmes sentimens, s'affigent néanmoins des succès de la Coalition, et

dans leurs transports de royalisme incompréhensibles, osent appeler fatales les victoires emportées sur les ennemis de l'autel et du trône. Pour nous, accoutumés depuis le commencement de la révolution à ne point séparer notre cause de celle de nos Rois, nous nous sommes constamment réjouis de leurs triomphes; et la défaite des républicains François a toujours fait l'aliment et le soutien de nos espérances. Cependant nous n'avons jamais cessé de désirer ardemment: nous attendons encore avec la plus vive impatience le moment où les Puissances coalisées déclareront ouvertement au Peuple François qu'elles ne sont armées ni contre sa liberté, ni contre son territoire, mais pour la conservation de l'un et de l'autre sous la forme de son ancienne et paisible monarchie: à l'indispensable nécessité d'un pareil manifeste, on oppose communément cet axiôme du droit des gens, que *nulle Puissance ne doit s'immiscer dans le gouvernement intérieur d'une autre Puissance, ni lui en prescrire la forme*. Mais si ce principe est incontestable en lui-même, il nous paroît au moins inapplicable à la circonstance présente.

En effet, qu'un peuple révolté, sans religion, sans gouvernement régulier, ivre de sang et plongé dans l'anarchie qui favorise tous ses attentats; qu'une troupe de factieux, usurpateurs de l'autorité suprême et bourreaux de leur propre Monarque; qu'un sujet audacieux et rebelle, monté de crime en crime jusque sur le trône de son bienfaiteur, de son auguste maître, réclament hautement en leur faveur cet axiôme de droit, et disent à toutes les Puissances, *Nos loix constitutives, et la forme de notre gouvernement, ne nous regardent point*; cela se conçoit aisément, parce qu'il n'y a rien de sacré sur la terre dont on ne

puisse abuser pour légitimer le fruit de ses forfaits, et pour s'en assurer la paisible jouissance. Mais que les Souverains légitimes s'accordent sur ce point avec les plus criminels usurpateurs ; que ce principe leur paroisse incontestable dans toute la latitude de ses conséquences, et qu'ils lui prétend une force obligatoire qu'il n'a jamais eu, voilà ce qui paroîtra toujours incompréhensible aux publicistes éclairés. C'est-là véritablement une erreur, tout à la fois funeste à l'autorité des Rois comme à la félicité des peuples, et dont il faut montrer la source ; dans ce moment sur-tout, où la paix de l'Europe se trouve essentiellement compromise.

Il est certain que, dans l'ordre de la nature et suivant des conventions expresses ou tacites, mais généralement reconnues, les sociétés politiques ont des droits à remplir mutuellement, comme les citoyens en ont eux-mêmes dans l'ordre civil. Tous les Etats du monde, sous quelque forme de gouvernement qu'ils existent, et considérés individuellement, forment comme les membres d'une vaste et puissante Monarchie qui n'a point d'autre Chef que Dieu lui-même : et tous ces membres divers, particulièrement ceux que renferme un même continent, tel que l'Europe, sont outre cela liés ensemble par des conventions sacrées, par des traités de paix, de commerce ou d'alliance offensive et défensive, qui contiennent le plus souvent des garanties réciproques pour le maintien de leurs droits, pour l'intégrité de leur territoire ou de leur puissance, et pour leur propre conservation. Dans une pareille hypothèse, dont la masse des Etats Européens nous offre la réalité, voyons comment et jusqu'à quel point il est vrai qu'*aucune Puissance n'a le droit de s'immiscer dans le gouvernement intérieur d'une autre Puissance, ni de*

lui en prescrire la forme. Développons le sens de ce principe général, et considérons-le dans son esprit véritable.

Quand des hommes, aliénant leur liberté naturelle pour acquérir la liberté civile, se réunissent un corps politique, et fondent un état nouveau, il est vrai que nulle Puissance n'a droit de leur prescrire la forme de gouvernement qu'ils doivent adopter : quand un peuple, anciennement établi, juge à-propos de changer son régime intérieur et même sa constitution, avec le consentement et la participation de ceux qui, revêtus de l'autorité suprême, ont droit de concourir à ces changemens nécessaires, nul Gouvernement étranger n'y peut intervenir pour approuver ou désapprouver ces innovations, à moins qu'elles ne lui soient préjudiciables. Mais quand une horde de factieux s'élève et triomphe tout-à-coup dans un empire voisin de plusieurs autres États ; quand elle immole son Souverain, en menaçant du même sort toutes les têtes couronnées ; quand elle substitue l'anarchie aux formes régulières d'un Gouvernement attaché à beaucoup d'autres par les liens du sang, des garanties réciproques et des traités solennels ; quand, à la suite de tous ces attentats, un usurpateur se place, par la force ou par la corruption, sur le trône de son Prince indignement égorgé, et dépouille ainsi l'héritier légitime, le principe est alors inapplicable à l'hypothèse : car cet axiôme, conservateur de l'indépendance réciproque des nations civilisées et des Chefs qui les gouvernent, deviendrait, par cette fausse application, le garant de toutes les tyrannies naissantes et des plus criminelles usurpations ; ce qui ne peut jamais être. Les Potentats voisins ont donc, en pareil cas, le droit de dire à l'usurpateur et aux factieux qui l'entourent :

“ Nous ne reconnoissons point en vous le dépositaire de l'autorité suprême : il existoit entre nous et le Gouvernement légitime que vous avez détruit des rapports d'amitié, de commerce, de bonne intelligence et d'utilité réciproque : nous sommes donc intéressés à le faire rétablir sur ses premières bases ; et de cet intérêt même naît le droit que nous exerçons aujourd'hui, non de changer nous-mêmes le régime intérieur de votre Etat, mais d'exiger qu'il reprenne son ancienne et légitime forme, soit pour l'exécution de nos traités avec lui, soit pour notre propre sûreté qui se trouve compromise par l'exemple et le voisinage d'un régicide impuni, et d'une rébellion triomphante. Certes, les loix fondamentales et l'administration civile des Etats voisins ne nous regardent pas, toutes les fois que leurs Souverains légitimes, et depuis long-tems reconnus comme tels, y opèrent les changemens même les plus notables de leur propre et légale autorité : mais ce qui nous regarde, c'est d'accomplir nos promesses, et de réaliser nos garanties envers un Prince que l'on veut dépouiller ; c'est de veiller à la conservation de notre propre trône, en le rétablissant sur le sien ; c'est de ne pas encourager l'infidélité des peuples, l'audace des sujets turbulens, et l'ambition des usurpateurs ; c'est de ne pas accréditer, par le silence et l'inertie d'une neutralité approbative, les principes destructeurs de toute société politique ; c'est de fournir à tous les Chefs des nations, véritables représentans de Dieu sur la terre, comme nous, les secours et l'assistance que nous nous devons mutuellement, comme des parens, des alliés, des voisins doivent se secourir réciproquement contre les

“ vole
 “ lors
 “ les v
 “ bien
 “ ritie
 “ gistr
 “ établ
 “ aup
 “ cour
 “ on
 “ nati
 “ la s
 “ lets
 “ nul
 “ just
 “ rieu
 “ ce p
 Air
 gens,
 se mē
 Puissa
 incont
 ble et
 la Fra
 vent
 est po
 rité.
 en ré
 si ind
 l'Euro
 avec s
 ple de
 qu'il
 celle a
 nir p
 rope

“ voleurs et les assassins qui les attaquent : et
 “ lorsque, dans une maison proche de la nôtre,
 “ les valets ont égorgé leur maître, volé tous ses
 “ biens, enchaîné ses enfans et dépouillé son hé-
 “ ritier légitime, c’est à nous de recourir au ma-
 “ gistrat, et d’appeler la force publique pour y
 “ établir la paix et le bon ordre, tel qu’il y régnoit
 “ auparavant : à leur défaut, nous devons y ac-
 “ courir nous-mêmes ; car, dit Grotius [l. 2. c. 25],
 “ on a droit d’attaquer celui qui, voisin d’une
 “ nation paisible, trouble, agite et bouleverse
 “ la sienne : et quand nous aurons puni les va-
 “ lets, rétabli les héritiers et remis tout en ordre,
 “ nul ne pourra nous accuser de nous être in-
 “ justement immiscés dans l’administration inté-
 “ rieure de cette famille pacifiée, ni d’avoir violé
 “ ce principe, *Chacun est maître chez soi.*”

Ainsi, quoiqu’on lise dans le code du droit des
 gens, que *nulle Puissance ne peut et ne doit jamais*
se mêler du gouvernement intérieur d’une autre
Puissance, ni lui en prescrire la forme, ce principe
 incontestable et vrai en lui-même, est inapplica-
 ble et faux relativement à la situation présente de
 la France : les factieux qui la tyrannisent ne peu-
 vent en tirer aucune conséquence favorable : il
 est pour eux sans valeur, sans force, sans auto-
 rité. Comment le Consul Bonaparte pourroit-il
 en réclamer l’exécution en sa faveur, lui qui l’a
 si indignement violé chez toutes les nations de
 l’Europe, et qui vient de faire déclarer de sa part,
 avec son audace accoutumée, au malheureux peu-
 ple de la Suisse menacé d’une nouvelle révolution,
qu’il ne reconnoîtra dans ce pays d’autre autorité que
celle du corps exécutif qu’il est déterminé d’y mainte-
nir par la force ? Les augustes Potentats de l’Eu-
 rope doivent donc lui répondre, quand il prétend

s'en appuyer, ce qu'au rapport de Grotius, d'après Tite Live, (l. 34) T. Quentius disoit à l'usurpateur Nébide: " Nous avons des traités
 " d'alliance et d'amitié, non pas avec vous, mais
 " avec Pélops, qui est le juste et légitime Roi des
 " Lacédémoniens."

En attendant que cette sage et ferme déclaration de la part des Puissances coalisées proscrive tous les factieux et rende à la France son Souverain légitime, nous jouissons, sous l'usurpateur qui nous gouverne, d'une espèce de repos, comme le voyageur accablé de fatigues trouve agréable le siège le plus incommode. Notre Premier Consul, qui sait tout feindre, donne à son Gouvernement un air de justice et même de clémence qui pourra coûter cher aux François trop crédules. Il a décrété et signé, le 20 du mois dernier, la radiation de 300 émigrés inscrits sur la liste fatale: mais il est bon de faire observer qu'il se trouve parmi eux 114 laboureurs des départemens du Nord, et un grand nombre des membres notés de l'Assemblée Constituante, tels que MM. de Liancourt, de la Fayette, de Lameth, de Beaumetz, Bureau-de-Puzy, Blacours, d'Aiguillon, de Latour-Maubourg, et autres du même bord: le 27 du même mois, et avec l'approbation sans doute du Consul Bonaparte, le citoyen Fouché, Ministre de la Police Générale, a fait publier une proclamation par laquelle il ordonne à tous les Préfets, sur-tout à ceux des départemens de la frontière, de veiller les Emigrés qui tenteroient de rentrer en France, et de déployer contre eux toute la vigueur des loix, en observant que la plus sévère justice peut seule consolider la République.

C'es
 stallatio
 et de pr
 velle n
 de nou
 mais é
 qu'au pa
 suls, la
 couvert
 la patri
 tière si
 voyoit
 imitant
 volonta
 sont co
 qui no
 Préfec
 heures
 pour l'
 à l'arm
 Génér
 chef:
 de son
 les G
 et aus
 tion s
 " vell
 " nou
 " votr
 " gue
 " miè
 " toir
 " la
 depuis
 mais r
 de la y

C'est le 25 Avril que s'est faite à Paris l'installation des trois Tribunaux d'Appel, criminel, et de première instance. Chaque révolution nouvelle nous a toujours procuré de nouveaux juges, de nouveaux administrateurs; et nous n'avons jamais été ni mieux jugés ni mieux administrés qu'auparavant. Malgré l'opulence de nos Consuls, la misère du trésor public se montre à découvert jusque dans l'équipement des défenseurs de la patrie, qui marcheroient tout nus vers le frontière si la générosité de leurs concitoyens ne pourvoyoit à leur vêtement : plusieurs départemens, imitant celui d'Eure et Loire, ont fait partir leurs volontaires vêtus à leurs fraix. Les murs de Paris sont couverts en ce moment d'un avis au public, qui nous annonce que le Secrétaire Général de Préfecture recevra tous les jours depuis deux heures jusqu'à quatre les souscriptions offertes pour l'habillement des volontaires qui se rendent à l'armée de Dijon. C'est le 19 d'Avril que le Général Berthier en a pris le commandement en chef : il a nommé ce jour-là plusieurs officiers de son état-major, parmi lesquels on remarque les Généraux Dupont, St. Crieg et d'Anville; et aussitôt il a fait publier à l'ordre la proclamation suivante : " Officiers et Soldats, une nouvelle campagne est sur le point de commencer : nous devons conquérir la paix. Votre valeur, votre patience à supporter les privations d'une guerre active, et votre exacte discipline, première qualité d'un soldat, assureront la victoire, et produiront par la paix le bonheur de la République." Nous avons en effet appris depuis ce tems-là que la campagne est commencée, mais non pas, comme il le dit, sous les auspices de la victoire. Nos pertes en Italie sont cachées

soigneusement, et les papiers publics sont forcés de ne publier que des exagérations ou des mensonges. Ils donnent comme certain l'arrivée de 22 bâtimens d'Egypte aux isles d'Hières, et nous apprennent en même tems que notre escadre, formée de 17 vaisseaux François, et 15 Espagnols, est prête à sortir du port de Brest : elle a, dit-on, 6000 hommes de troupes à bord, et une grande quantité de munitions, ce qui ne s'accorde pas avec notre détresse : et quand on considère que les Espagnols ont embarqué tous les malades qu'ils avoient à terre, on est disposé à croire que cette sortie ne sera qu'une fuite, ou une tentative nouvelle pour se retirer dans le port de Cadiz.

THÉÂTRE DE LA GUERRE.

C'EST sous ce titre, dont l'expression même indique assez l'objet, que nous nous proposons de rendre compte à l'avenir des opérations militaires et de tous les mouvemens des deux armées ennemies tant en Italie que sur le Rhin : mais pour leur donner cette espèce d'enchaînement, cet ordre succesif de tems et de lieux qui doit distinguer un Journal Historique d'une Gazette Journalière, et pour leur conserver en même tems ce caractère de certitude et d'authenticité qui tient souvent à leur source, nous aurons soin de transcrire les rapports officiels, la correspondance des généraux, et les publications faites sur les lieux, ou dans les environs, en les liant ensemble par des réflexions ou des récrits qui naîtront des événemens même.

La campagne s'est ouverte en Italie le 6 de Avril : dès le commencement du mois, le Général

ral M
il avo
la p
" j'e
" qu
" ba
" et
" tan
" ber
" dés
" dél
" plu
" pa
" fen
" le
" jou
" Je
" ve
" de
" ve
" V
" pro
" sù
" vo
" her
" pa
" en
Dans
tion
des A
ens d
voies
savoi
de s
Géné
Vado

ral Mélas avoit pris ses mesures pour cela. Le 4, il avoit son quartier-général à Acqui, et publia la proclamation suivante. “ Peuples Gênois, “ j’entre sur votre territoire, non pour vous con- “ quérir ni pour vous subjuguier, mais pour com- “ battre un ennemi qui vous a réduit au désespoir “ et à la plus affreuse misère, en vous promet- “ tant, comme à beaucoup d’autres nations, la li- “ berté et l’égalité. L’Empereur mon maître ne “ désire point de conquêtes ; il ne veut que vous “ délivrer d’un joug honteux. Ses vœux les “ plus ardens sont de procurer aux nations une “ paix durable : il protège les propriétés, et dé- “ fend la véritable religion, comme vous pouvez “ le voir dans les pays que nous avons délivrés du “ joug de l’ennemi pendant la dernière campagne. “ Je vous promets, en outre, d’établir un Gou- “ vernement provisoire qui, sous la protection “ de l’Armée Impériale, sera choisi parmi les plus “ vertueux et les plus sages de vos concitoyens. “ Vos ports seront libres ; votre commerce sera “ protégé : voilà, je crois, le meilleur et le plus “ sûr moyen de vous délivrer des calamités qui “ vous ont trop long-tems accablés. Le bon- “ heur et la tranquillité renaîtront dans votre “ patrie désolée : je serai le vainqueur de votre “ ennemi, votre protecteur et votre défenseur. Dans la soirée du 5, son armée occupoit une posi- tion qui, depuis le district de Stura suivant le long des Apennins jusqu’à Carcare, lui facilitoit les moy- ens d’attaquer sur cinq points, et d’arriver par cinq voies différentes à son grand et véritable objet, savoir, de pénétrer dans la rivière du couchant, et de s’emparer, s’il étoit possible, de la ville de Gênes, et des deux forteresses de Savone et de Vado. A la pointe du jour, le 6, trois divisions

se mirent en marche du camp de Carcare, s'avancèrent vers l'ennemi ; et telle fut l'issue de cette affaire, suivant les détails officiels publiés à Vienne : “ Trois mille François, retranchés de la manière la plus avantageuse, occupoient la forte position de la Torre di Cadibona : le Général Mélas chargea la division de Mitrowsky de l'attaquer ; et sa conquête eût été extrêmement difficile, si un bataillon du régiment de Neissky ne l'eût emportée à la pointe de la baïonnette, ce qui décida la victoire en notre faveur. Nous primes 5 pièces d'artillerie, un chef de brigade, 20 officiers, et plus de 200 soldats ; et si le terrain, entrecoupé de vallons et de chemins tortueux, n'eût pas été si favorable à la fuite de l'ennemi, il ne seroit pas parvenu à occuper sa seconde position de Monte Ajuto, où il arriva néanmoins, malgré la difficulté des montagnes et la vive poursuite de nos braves troupes. Pendant ce tems-là le Général Comte de St. Julien, et le Major-Général Lattermann, s'emparoiént successivement de Monte Neggino et de Monte Ajuto ; les troupes du premier poursuivirent l'ennemi sur les trois routes différentes de Vado et de Savone : un chef de bataillon, 12 officiers, plus de 100 soldats, et plusieurs pièces d'artillerie tombèrent entre nos mains.

“ Le 7, au matin, le Feld-Maréchal-Lieutenant Elnitz s'empara du Mont St. Giacomo, tandis que la brigade du Général Eulon occupa Monte Settepani. Le même jour nos troupes occupèrent le fort de Vado, abandonné par l'ennemi dans la nuit précédente, après avoir encloué ses canons : les François qui l'occupoiént se retirèrent à Nice par mer : et le Gé-

“ néral
“ Mon
“ von
“ L
“ Vad
“ ters
“ visio
“ E
“ que
“ dan
“ Ma
“ cita
“ arm
“ not
“ fixe
“ en
“ tou
“
“ Fe
“ att
“ et
“ su
“ C
des p
pant
Cadi
cois
Mas
15,0
poss
par
il pa
des
diffé
et d
le C

“ néral Mélas se trouvant maître de Vado et
 “ Monte Altissimo, assiégea la citadelle de Sa-
 “ vone.

“ Le 8, l'Amiral Keith entra dans le port de
 “ Vado avec deux vaisseaux de ligne, quatre cut-
 “ ters, un brig, et huit bâtimens chargés de pro-
 “ visions.

“ Ensuite le Général Mélas, ayant été instruit
 “ que l'ennemi rassembloit ses principales forces
 “ dans Gênes et aux environs, chargea le Feld-
 “ Maréchal Lieutenant Elnitz du blocus de la
 “ citadelle de Savone, et avec le reste de son
 “ armée poursuivit sa marche le long de Monte-
 “ notte et Monte-Neggino, de manière à pouvoir
 “ fixer son quartier-général à Madona di Savona,
 “ en appuyant sa gauche sur le lac d'Albissola et
 “ tout le long de la petite rivière de Rezo.

“ Le Général Mélas fut alors instruit que le
 “ Feld-Maréchal Lieutenant Ott avoit également
 “ attaqué les ennemis le 6, à Cornua et à Reccio,
 “ et qu'il les avoit chassés de leur second position
 “ sur le Mont Capunardo.”

C'est ainsi que par une manœuvre habile, digne
 des plus grands capitaines, le Général Melas cou-
 pant l'armée Française dans son centre, depuis
 Cadibona jusqu'à Savone, a forcé le Général Fran-
 çois Suchet de se retirer à Finale, tandis que
 Massena s'est replié sur Gênes à la tête d'environ
 15,000 hommes: mais trouvant le Général Ott en
 possession de Toriglia, et se voyant poursuivi
 par le Général Mélas à la tête de 20,000 hommes,
 il paroît, non par aucun rapport officiel, mais par
 des relations authentiques, telles que celles des
 différentes gazettes de Manheim, d'Augsbourg,
 et de Milan, que Massena a successivement perdu
 le Col de Tende, la Boccheta, 9000 hommes, et

même la vie. Telle est la lettre du Comte de Hohenzollern au Commissaire Impérial le Comte de Cocastelli, écrite de son quartier-général de la Boccheta, 9 Avril, à huit heures du soir :

“ Ce matin j’ai donné ordre aux deux régimens
 “ de Kray et Alvinzy, sous le commandement
 “ du Général Rousseau, d’attaquer la Boccheta,
 “ jugée imprenable jusqu’alors. Sept fortes batteries, défendues par des pièces de grosse artillerie, ont été attaquées et prises, l’une après l’autre, à la pointe de la baïonnette par nos braves soldats.” Le Lord Minto, Ambassadeur Anglois à Vienne, a fait passer à sa Cour les détails suivans, relatifs à la même affaire, extraits des dépêches du Général Mélas, en date du 10.

“ Le Général en chef avoit l’intention de s’avancer, le 9, contre Varagio ; mais ayant appris que l’ennemi, renforcé par 3000 hommes de troupes fraîches, se disposoit à défendre vigoureusement son avantageuse position, il défera son attaque au lendemain. La bataille a été sanglante, et la perte considérable de part et d’autre ; mais le courage et la persévérance des troupes de S. M. I. ont enfin triomphé : plus de 200 soldats ont été faits prisonniers, outre quelques officiers de la suite de Massena, qui s’est trouvé lui-même à cette action, dans l’espoir que sa présence augmenteroit le courage de ses soldats : il les conduisit plusieurs fois à la charge, et fut plusieurs fois repoussé : ses troupes fuyant en désordre ont été poursuivies jusqu’à Invrea ; et celles qui prirent leur route le long de la côte ont considérablement souffert du feu de l’escadre Angloise. D’un autre côté, le Général Hohenzollern a attaqué et pris, le 9, l’imprenable position de la Boccheta, avec

“ 200
 “ la r
 “ par
 “ et
 enfin
 Autri
 portar
 l’arm
 Da
 voit
 c’est
 d’apr
 l’une
 du 2
 ont
 Boss
 Fran
 s’éto
 11,
 le pa
 Ce
 bata
 enfi
 qui,
 son
 vie,
 d’au
 mèn
 qu’i
 ces
 cett
 de c
 reç
 dép
 deu
 été

“ 200 prisonniers, et 6 pièces de canon: et dans
 “ la nuit du 7 au 8, le Général Kaim s’est em-
 “ paré du Mont Cénis, de 16 pièces de canon,
 “ et de 200 prisonniers.” La même nouvelle
 enfin a été publiée à Milan; et on ajoute que les
 Autrichiens sont maîtres des points les plus im-
 portans qui formoient le boulevard de Gênes et de
 l’armée Française.

Dans cette position critique Massena ne pou-
 voit que se rendre, ou se battre en désespéré; et
 c’est ce dernier parti qu’il a choisi. Il paroît
 d’après l’assertion de trois gazettes différentes,
 l’une de Bamberg, du 26, l’autre de Manheim,
 du 24, et la troisième d’Augsbourg, du 23, qui
 ont été apportées à Londres, par le Capitaine
 Bosset, de la part de M. Wickham, que le Général
 François, résolu de sortir du mauvais pas où il
 s’étoit engagé, rassembla toutes ses troupes le
 11, et tenta de forcer, à la tête de 15000 hommes,
 le passage de Carasso, à deux lieux de Gênes.
 Ce fut là que les deux armées s’engagèrent; la
 bataille dura huit heures avec un succès différent:
 enfin la victoire se déclara pour les Impériaux,
 qui, à la fin du jour, avoient détruit ou fait pri-
 sonniers 9000 François. Massena y a perdu la
 vie, les uns disent d’une balle reçue à la tête,
 d’autres d’un coup de pistolet qu’il s’est tiré lui-
 même de désespoir; et d’autres assurent enfin
 qu’il n’a été que grièvement blessé. Quoique
 ces variations semblent altérer l’authenticité de
 cette nouvelle, elle acquiert cependant un degré
 de certitude, lorsqu’on apprend que M. Wickham
 reçut à Louisbourg, dans la matinée du 25, une
 dépêche du Général Kray qui lui mandoit que
 deux couriers Autrichiens venant d’Italie avoient
 été assassinés près de Milan; que cet événement

l'avoit empêché de recevoir les nouvelles qu'il attendoit du Général Melas ; mais qu'il avoit appris par différentes voies que Massena avoit été complètement défait le 11 près de Gênes.

Mais en rapportant les autorités en faveur de cette nouvelle, il faut aussi donner à nos lecteurs les rapports officiels du Gouvernement François qui la dément : et loin d'en douter, peut-être y trouveront-ils encore de nouveau motif de crédibilité. C'est ainsi que s'exprime le Général Suchet dans sa lettre au Premier Consul, datée de Melogno, le 15 Avril :

“ Depuis dix jours l'armée d'Italie est aux prises avec l'ennemi. Me trouvant détaché de l'armée du Général en chef Massena, et plus à portée de vous donner des nouvelles de l'armée, je crois devoir vous en rendre compte directement.

“ Le 6 Avril, le Général Mélas attaqua en personne les hauteurs de Savone. Le Lieutenant-Général Soult, qui y commandoit, soutint pendant toute la journée les attaques de l'ennemi sur Cadiburna et Montenotte, afin de pouvoir faire rentrer dans le fort de Savone ce qui étoit nécessaire à sa défense, et de pouvoir effectuer sa retraite sur Gênes ; car dès le commencement de la journée il lui fut très-facile de s'apercevoir que l'ennemi avoit sur lui une trop grande supériorité de forces pour qu'il pût espérer de vaincre.

“ Il jeta 700 hommes de garnison dans le fort de Savone, et le soir opéra sa retraite sur Albissola.

“ Le même jour le Général Miollis est attaqué dans la rivière du Levant ; il est d'abord obligé de se replier : mais le 7, Général Massena s'y porte en personne, bat les Autrichiens, et leur fait 2,500 prisonniers, parmi lesquels le Général-Major Baron d'Aspre.

“ Le 8, le Général Massena attaqua l'ennemi par Sasello et par Albissola : l'affaire dura toute la journée ; et le 9 le Général Massena repoussa vivement l'ennemi, en lui faisant une grande quantité de prisonniers.

“ Les 11, 12, et 13, le Général Massena a eu des affaires très-vives, dont le résultat a constamment été à notre avantage.

“ Il a fait à l'ennemi 4,500 prisonniers, pris 7 drapeaux, et 6 pièces de canon.

“ Cependant dans la journée du 7 j'avois évacué les positions de Saint Jacques, et je m'étois porté sur la ligne de Borghetto.

“ La Madona de la Nave a été prise et reprise plusieurs fois ; les grenadiers Hongrois ont beaucoup souffert à l'attaque de Melogno, où ils ont été vivement repoussés.

“ Voyant que l'ennemi cherchoit à me tourner, je me suis décidé à me porter sur la ligne de Borghetto.

“ Pendant ce tems-là le Général Zablonowsky a complètement battu la division ennemie qui débouchoit par le Tanaro et étoit déjà arrivée à la Pieva ; il lui a fait 500 prisonniers.

“ Le 8, ayant reçu les ordres du Général Massena pour attaquer l'ennemi, je me suis mis en marche le 9. Les troupes ont enlevé à la course et à la baïonnette, la tour et la redoute de Melogno, et fait 400 prisonniers, dont 12 officiers.

“ Les nombreuses redoutes du Settepani ont été enlevées dans les journées du 10. Le Général Compere avec une partie de la 7^e légère, les grenadiers de la 34^e et de la 10^e, favorisés par un brouillard très-épais, ont enveloppé l'ennemi, et fait 1,200 prisonniers des régimens d'Hoff et du Prince d'Orange, parmi lesquels un Major et deux

Lieutenans-Colonels. Un seul drapeau est tombé en mon pouvoir, les autres ayant été cachés dans les rochers.

“ Le 9, le Général Clauzel s'est battu toute la journée sur les mamelons qui avoisinent Saint-Jacques. Il a fait 150 grenadiers Hongrois prisonniers. Le Chef de bataillon, Chevalier, adjoint à l'Adjudant-Général Solignac, a été tué.

“ Nous nous sommes battus toute la journée du 11. Le Général Solignac a été blessé.

“ Le Général Oudinot, Chef de l'Etat-Major Général, portant des nouvelles du Général en chef, vient de me rejoindre. Je suis sur les hauteurs de Finale et de Melogno.

“ Le 104^e demi-brigade vient d'arriver. Nous allons redoubler d'efforts pour une attaque générale et décisive.”

Enfin, le Général Oudinot, Chef de l'Etat-Major, n'ayant pu rejoindre le Général en Chef au travers des postes ennemis, vient se réunir à Suchet, et annonce également par sa dépêche au Premier Consul, une affaire décisive pour le 21 d'Avril. Depuis ce tems, les papiers de Paris, dont les nouvelles pour l'armée d'Italie remontent jusqu'au 22, ne disent pas un mot de cette bataille qui devoit décider du sort de l'une ou de l'autre armée, et n'apportent même pas un seul mot de la part du Général Massena ; ce qui démontre, ou qu'il est mort, comme le soutiennent les gazettes d'Allemagne et d'Italie, ou qu'il est tellement cerné qu'il lui est impossible de communiquer avec la France ni avec l'aile gauche de son armée aux ordres du Général Suchet.

C'est sans doute pour se dédommager de leurs pertes en Italie, que les François ont subitement ouvert la campagne sur le Rhin. Une lettre

de St
de Fra
tin, l'
comm
sion d
tre, au
maître
la gau
prit A
Les
St. Cy
et s'es
nouve
du Go

Lo
denré
qui p
si le p
ferme
obsta
8 sols
1 shi
1 shi
beurr
tion
avoie
tion ;
dans
mais
Stour
sieur
form

de Strasbourg, du 26 Avril, extrait des Papiers de France, porte que la veille, à 4 heures du matin, l'aile droite du corps du Général St. Suzanne, commandée par le Général Souham, prit possession de Marlesheim et d'Offenbourg ; que le centre, aux ordres du Général Le Grand, se rendit maître de Neumehl, Kork at Willstett ; et que la gauche, commandée par le Général Colaud, prit Avenheim et Bichen.

Les mêmes papiers annoncent que le Général St. Cyr a passé le Rhin, le 26, à New Brisach, et s'est emparé de Fribourg : mais aucune de ces nouvelles ne se trouvent dans la Gazette officielle du Gouvernement François.

ANGLETERRE.

Londres, 8 Mai.—Depuis trois mois le prix des denrées a éprouvé une augmentation progressive qui pouvoit avoir les suites les plus désastreuses, si le patriotisme des milices nationales, et la sage fermeté du Gouvernement, n'y eût mis un salutaire obstacle. Le pain étoit monté à 4 *pence*, ou 8 sols tournois la livre ; la viande commune, à 1 *shilling*, ou 24 sols tournois ; celle de choix, à 1 *shilling* 6 *pence*, ou 36 sols tournois : le ris, le beurre, les patates, objets de grande consommation dans ce royaume, enfin, tous les comestibles avoient augmenté de prix dans la même proportion ; ce qui donna occasion à quelques troubles dans les marchés, non-seulement de la capitale, mais dans ceux de la province. A Dudley, à Stourbridge à Hagley, à Sheffield, et dans plusieurs autres lieux, des rassemblemens se sont formés, des excès ont été commis, quelques den-

rées furent saisies par les séditeux et vendues au plus bas prix : mais la fermeté des magistrats a prévenu les effets de ces rebellions : la force militaire a été malheureusement employée, et plusieurs de ces perturbateurs ont été tués ou blessés : quelques chefs ont été arrêtés, et plusieurs de leurs plus criminels complices sont dans les prisons. La tranquillité est par-tout rétablie ; le prix de la viande est diminué ; et l'arrivée prochaine d'une flottille, venant du nord, chargée de bled, offre l'heureuse perspective de voir bientôt réduire le pain à un prix modéré.

Le 27 *Avril*, le Comte de S. Vincent partit de S^{te} Hélène, à bord du vaisseau amiral le *Namur*, de 98 canons, pour rejoindre et commander la grande flotte du de la Manche : sur la démission de l'Amiral Duncan, c'est à l'Amiral Dickson qu'est donné le commandement de la flotte du Nord, et ses lettres de commission viennent de lui être expédiées ; mais il est probable que ces deux escadres n'auront point d'engagement avec l'ennemi. Celui de Brest, s'il entre en mer, ne fera sans doute qu'une sortie fugitive, et celui du Texel qu'une guerre défensive : c'est-là tout ce que peuvent leur permettre leurs finances, et le déplorable état de leur marine.

Le 3 de ce mois, nous avons appris, par la *Louise*, brig de 14 canons, arrivé de Gibraltar, que notre Vice-Amiral Duckworth, commandant l'escadre stationnée devant Lisbonne, a rencontré, à la sortie de la Corogne, 14 bâtimens, richement chargés pour le Mexique, accompagnés de 3 frégates qui les escortoient : après une chasse de 48 heures, et un léger engagement, il s'est emparé de 11 navires et deux frégates, l'une de 36 canons et l'autre de 40, à bord desquelles se

trouvo
Ayres,
pour l'
étoient
partit,
sous d

Nos
dentale
matin,
léans s
Mercu
cette i
Barcel
léans,

28 A
l'articl
règlem
Pairs d
positio
Mercr
tholiqu
que to
Mercr
née su
quelle
des Pa
pond c
Parlen
le rapp
éteints
divisio
pour 7
pour l'

trouvoit un Archevêque destiné pour Buenos-Ayres, et une quantité considérable de vif-argent pour l'exploitation des mines. Toutes ces prises étoient entrées à Gibraltar, lorsque la Louise en partit, et leur valeur n'est pas estimée au-dessous de trois millions.

Nos flottes pour les Indes Orientales et Occidentales sont parties de Torbay le 3; et le 4 au matin, les Princes François de la Maison d'Orléans se sont embarqués à bord de la frégate le Mercure, faisant voile pour Minorque: c'est de cette isle sans doute que L. A. S. se rendront à Barcelonne, où réside Madame la Duchesse d'Orléans, leur mère.



SÉANCE DU PARLEMENT.

28 Avril.—*Ch. des Pairs.*—On s'occupa de l'article de la quatrième résolution, qui traite des réglemens à prendre pour la représentation des Pairs d'Irlande. La majorité en faveur de la disposition fut de 43.—Lord Holland annonce pour Mercredi suivant une motion concernant les Catholiques.—Lord Grenville témoigna le désir que toutes les pétitions fussent préparées pour le Mercredi, afin que la Chambre ne fût point ramenée sur ses pas.—Lord Radnor désirant savoir quelle mesure on prendroit pour la représentation des Pairs Ecclésiastiques, Lord Grenville répond qu'on n'a encore rien arrêté à cet égard au Parlement d'Irlande.—Lord Darnley demandoit le rapport de l'article qui règle que de trois titres éteints le Roi pourroit en remplacer un: sur une division de la Chambre, contre Lord Radnor 40, pour 7.—*Chambre des Communes.*—Règlement pour l'indemnité aux aubergistes chargés du loge-

ment des gens de guerre ; pétitions des manufacturiers contre l'article de l'Union qui concerne l'exportation des laines pour l'Irlande.

29 Avril.—*Ch. des Pairs.*—La séance est remplie par le procès de Lord Galloway et Sir J. Gordon contre les Lords de la Session et l'Avocat-Général du Air en Ecosse.—*Ch. des Com.*—M. Plougher parle contre l'exportation des laines, un message de la Chambre Haute annonce la concession d'une prime pour l'importation des avoines. M. Rose propose un bill pour suspendre les droits sur l'importation des houblons ; on en fait la première lecture, ainsi que de celui pour incorporer les Etablissemens en faveur des Orphelines à Lambeth et Surry.

30 Avril.—*Ch. des Pairs.*—Discussion sur le projet d'Union. Lord Holland fait sa motion annoncée sur l'admission des Catholiques ; on admet la question préalable.—*Ch. des Communes.*—Encore une pétition contre l'exportation des laines ; règlement pour l'observation du Vendredi Saint, pour la réduction des fraix des bills d'enclos ; témoignages entendus pour l'article des laines ; 1^{re} lecture du bill concernant les fiacres ; 2^{de} de celui concernant des houblons.

(La suite au N^o prochain.)



Pour

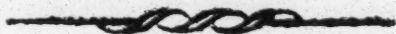
CH

Court
Et jug
Aspire
Bientôt
Tout
Contre
Avec

M E R C U R E

DE

FRANCE.



N^o V.

20 MAI, 1800.

PIÈCES FUGITIVES.



INSCRIPTION

*Pour le Portrait de LORD NELSON, présentée aux
Lords de l'Amirauté, Janvier 1798.*

CHEF de Brigands sans nombre, un Corse
formidable

Court fondre sur l'Égypte, y braver le Sultan ;
Et jugeant dans le Nil sa flotte *inexpugnable*,
Aspire à ravager tout l'Empire Ottoman.
Bientôt Nelson combat cette flotte invincible :
Tout cède à des héros ; le Nil est dégagé,
Contre l'aggression jour célèbre et terrible :
Avec quel art, quel feu le Croissant fut vengé !

D d

Vole, brave Nelson, où la gloire t'appelle ;
 Le trident de Neptune est l'appui d'Albion ;
 Et l'univers ravi voit déjà, par ton zèle,
 De succès en succès voguer son pavillon.

*Par le Marq. De Castello, Chev. de l'Ordre
 R. et M. de S. Louis.*

*Essai de Traduction de la Description des Jardins
 d'Alcinoüs, au liv. 7 de l'Odyssée d'Homère.*

LE jardin où l'on entre en sortant de la cour
 Réunit quatre arpens en son vaste contour :
 Une enceinte le clôt, que fortement dessine
 De son bois enlacé l'odorante aubepine.
 Sans contrainte élançant leurs rameaux vers les
 cieux,
 Des arbres surchargés de fruits délicieux
 Y forment un verger, dont la riche nature,
 Simple et sans ornemens, fait toute la parure.
 Là s'élève et mûrit le champêtre poirier,
 L'oranger aux fruits d'or, l'épineux grénadier ;
 Là se cueille en tout tems la figue succulente,
 Et sans cesse renaît l'olive verdoyante.
 Pour ce verger fertile, il n'est point de saison ;
 Chaque jour, chaque mois est constamment fécond :
 D'un Zéphire éternel la bienfaisante haleine
 Entretient la vigueur, et fait de veine en veine
 Circuler à grands flots des suc's toujours égaux.
 Sous le fruit qui mûrit, on en voit de nouveaux
 Par degrés se grossir et donner l'espérance
 A leur cultivateur d'une heureuse abondance ;
 On voit sous le citron déjà prêt à cueillir
 Sortant du sein des fleurs les boutons s'arrondir ;

La grénade s'entr'ouvre, et l'orange mûrie
 Se cueille auprès d'une autre à peine encor nourrie;
 Une olive renaît près celle qui jaunit,
 Et la figue fait place à celle qui la suit;
 Des grappes vont tourner, d'autres sur le séchoir
 Se rident au soleil; et déjà le pressoir
 Exprime en gémissant une liqueur vermeille,
 Pendant qu'un pampre vert couvrant encor la treille,
 Protège de son ombre les rejetons naissans
 Qui d'une autre récolte assurent les présens.
 Vers le fond du jardin, un potager immense,
 Des légumes divers fécondant la semens,
 En longs quarrés égaux sagement divisé,
 Par sa fécondité jamais n'est épuisé.
 Le repos, ni l'engrais, jamais n'est nécessaire
 A ce sol productif: point de saison contraire,
 Mais constamment égal en sa fertilité,
 Pour lui tout est printems, pour lui tout est été.
 Les graines et les fleurs, la naissante verdure,
 Répondent en tout tems aux soins de la culture:
 Une double fontaine, en différens canaux,
 Y promène en circuits le bienfait de ses eaux;
 Puis devant le palais ses branches vagabondes,
 En un bassin commun vont réunir leurs ondes.
 (C.)

LES AMOURS DU BON VIEUX TEMS.

ROMANCE.

Air, De la Romance de Robin Grey.

I.

TANT simple étoit, tant accorte et jolie
 Celle que pris pour dame de mon cœur,
 Que de tromper jà ne lui crus l'envie,
 Las! qui m'eut dit que feroit mon malheur.

D d 2

2.

Le premier jour que me vis auprès d'elle,
Comme un éclair il ne fit que passer ;
Le jour d'après tant langourai la belle
Que par amour me permit un baiser.

3.

Soins que prenois pour contenter m'amie,
Tant sembloient doux le faisant par amour,
Que si m'avoit fallu donner ma vie,
Aurois voulu la perdre chaque jour.

4.

Deux tourterels qu'avois nourris pour elle
Sur ses genoux les voyois reposer ;
Lors me disoit, en rougissant, la belle,
Mon doux ami, comme eux nous faut aimer.

5.

Les cinq beaux ans que me resta fidelle,
Ne fut amant plus tendre, plus loyal :
Le suis encor, quand me fuit la cruelle
Pour que d'amour lui parle mon rival.

6.

O toi ! qui rends angoisseuse ma vie,
Doux souvenir de mon contentement,
Baille à mon cœur, baille trêve, t'en prie,
Ou, que mourir m'arrive promptement.

A. DE PRUNES, *Auteur des nouveaux
Entretiens sur la Physique, proposés
par souscription, chez Dulau et C^e.*

Nou
fable d
N° sui
bouts m
Qu
pas ex
import
mérite
le cho
mette
ne cro
mand
répon
paroît
nous
nous
sente
nous
leurs

Par
Fou
Où

En
Mé

Nous recevons d'un de nos abonnés, avec une fable de sa composition que nous donnerons au N° suivant, l'invitation de proposer à remplir les bouts rimés placés sur la marge.

Quoique ce genre ne nous semble pas exiger qu'on y attache une grande importance, puisqu'il n'offre que le mérite de la difficulté vaincue, et que le choix de finales bizarres ne permette guères qu'une sorte de ton, nous ne croyons pas devoir refuser la demande de notre abonné; et si par les réponses que nous recevrons, l'on paroît goûter ce genre d'amusement, nous en insérerons volontiers d'autres, nous réservant toutefois de ne présenter au Public que les pièces qui nous paroîtront dignes de lui et de leurs auteurs connus.

Citrouille
Magot
Bredouille
Fagot
Faunisse
Soleil
Ecrevisse
Pareil.

CHARADE.

PAR mon premier, une méthode sure,
 De mon second, donnera la mesure :
 De celui-ci, les sujets et les Rois,
 Par un père commun sont sortis autrefois ;
 Et ces enfans, je le dis sans colère,
 Foulent aux pieds, à chaque instant, leur mère.
 Mon tout vous offre un empire fameux,
 Où le peuple est actif, libre, content, heureux ;
 Où le Souverain le plus sage,
 Par ses vertus, par ses bienfaits
 Envers des malheureux qu'il ne connut jamais,
 Mérite à tous égards leurs vœux et leurs hommages.
Par un Abonné.

ÉNIGME:

C'EST une vérité, j'en jure par ma foi,
Presque toujours mon maître est au-dessous de moi.
Dans l'été, dans l'hiver, en ville, à la campagne,
Je lui sers, je le suis, par-tout je l'accompagne :

Il ne me quitte en aucun jour
Que pour quelques momens, ou quand il fait sa cour.
Le soir quand nous rentrons, quand le sommeil
l'ordonne,

Il me met à l'écart, m'oublie et m'abandonne.

Mais au lever, et dès le lendemain,
Je me remets en place et vais toujours mon train :
On me quitte souvent dès qu'une porte s'ouvre ;
Mais pour me regarder il faut qu'on se découvre.
Par le même.



LOGOCRYPHE.

PAR l'étude autrefois, par un très-long service
On vouloit obtenir mon honorable office :
De rares qualités, des succès étonnans
De bonne heure y portoient des hommes vraiment
grands.

J'étois aussi le fruit de longue patience ;
La vieillesse y venoit sans effort, par constance ;
Mais alors je n'étois qu'un titre, qu'un vain nom.
Dans la France aujourd'hui ce n'est plus même chose :
On y vient d'un plein vol ; tambour ou marmiton
Se pare de mon titre, et s'en donne le ton.
Mais admirez l'effet de la métamorphose :
Ces nouveaux parvenus ont souvent résisté
A ceux que l'on avoit jadis le plus vanté ;
Du bruit de leurs exploits ils ont rempli la terre.

J'appa
Aux f
Avec
Les su
Ordon
Prend

Que t
D'abo
L'opp
Celui
Quan
Celui
Cher
L'étr
Ce r
Peut
Entr
En v

L
cher
Log
eau,

F
cour
lise
me
orth
lise

J'appartiens aux combats; mais j'appartiens aussi
 Aux fonctions du cloître, et l'on me brigue ici
 Avec autant d'ardeur que dans l'autre carrière.
 Les sujets n'y sont pas plus doux à gouverner :
 Ordonner est par-tout pénible ministère.
 Prends mes sept pieds, lecteur : veux-tu les com-
 biner ?

Que tu vas y trouver un étrange assemblage !
 D'abord ce qu'on redoute et l'on fuit à tout âge ;
 L'opposé de l'aisance, et ce qui la produit ;
 Celui dont le lion sut employer le bruit,
 Quand il voulut chasser ; ce qui soutient sur l'eau
 Celui qui redoutant de l'avoir pour tombeau,
 Cherche à s'en dégager. Le logis d'un lapin.
 L'être au-dessus de l'homme, au-dessous du Divin.
 Ce redoutable mal qu'un serviteur fidèle
 Peut donner à son maître. Enfin, ce qu'abolir
 Entre les citoyens est le vœu du rebelle.
 En voilà bien assez : tu devrois me tenir.

(PIROT.)

Le mot de la Charade au Numéro dernier est
chercher ; celui de l'Enigme, *honneur* ; celui du
 Logogryphe, *vaisseau*, où l'on trouve les mots *vie*,
eau, *vase*, *vaisseau*.

ERRATA pour le N^o 4.—Page 239, v. 6, *ac-*
courant, lisez *viennent*. P. 241, v. 3, *ce qui est*,
 lisez *ce qui fait*. P. 242, *m'as-tu trouvé ?* lisez
me tiens-tu ? V. 23, *cherchēs*, effacez s. P. 254,
orthograghe, lisez *orthographe*. P. 258, v. 5, *vieux*,
 lisez *vœux*.

LE REPENTIR ET LE PARDON.

CONTE MORAL.

C'EST une observation commune, mais cependant bien juste, que les enfans ne connoissent vraiment ce qu'ils doivent à leurs parens, que lorsqu'eux-mêmes ils deviennent pères. C'est vraiment alors que les inquiétudes sans nombre qu'ils éprouvent pour le bonheur de leurs propres enfans réveillent en eux les sentimens de l'affection filiale, si leur cœur n'est pas entièrement fermé aux plus doux sentimens que puisse éprouver l'humanité. Alors ils apprennent à apprécier les obligations qu'ils ont aux auteurs de leur existence, par le respect et l'amour qu'ils attendent des enfans qui l'ont reçue d'eux.

Julie Darling fut un déplorable exemple de la justesse de cette observation : mais écoutons-la s'exprimer elle-même.

Mon Père est un homme de rang et de fortune qui toujours, quoiqu'il eut différens autres enfans également dignes de sa tendresse, me donna cependant des témoignages si constans et si marqués de prédilection, que généralement on me nommoit sa favorite : au lieu de me donner la louable émulation de justifier l'attachement de mon père, sa prédilection ne m'inspira qu'une inclination honteuse à en abuser. Son habituelle indulgence, loin de me rendre reconnoissante, enfla de plus en plus mon orgueil ; et ses faveurs, que je devois recevoir avec le plus profond respect, me sembloient un juste tribut payé à mes rares perfections. Il m'arriva même fréquemment de croire que mon père devoit me savoir gré de répondre, par quelques égards, à sa tendresse ; et

je regardois comme une injustice faite à mon mérite, tous les avis qu'il étoit contraint de me donner, sur l'inutilité de ma vie et les travers choquans de ma conduite.

Des accidens imprévus avoient fait périr mes deux frères; et ma sœur s'étoit éteinte sous mes yeux, sans que sa longue maladie eut beaucoup alarmé ma tendresse: il étoit au fond de mon cœur un être à qui je sacrifiois tout, et cet être étoit moi-même. La perte de ses autres enfans sembla me rendre encore plus précieuse à mon père: depuis long-tems veuf, je lui restois seule; et si ce père adorable avoit pu trouver en moi le moindre retour, rien n'eût manqué à sa félicité: mais qu'il étoit loin de pouvoir se flatter de cet avantage!

Vaine et légère, c'est sur moi seule que mes regards sans cesse étoient fixés; et je jugeois mon père juste ou tendre, suivant qu'il consultoit plus ou moins la satisfaction de mes désirs: et dans le même tems que j'exigeois ainsi qu'il se prêtât à tous mes vœux, je ne croyois pas avoir rien à faire pour son repos. Je ne me rappelois pas que son bonheur dépendoit essentiellement de ma prudence, et ne considérois pas combien un acte de désobéissance devoit cruellement déchirer son cœur; au contraire, à mon éternelle confusion je dois l'avouer, il lui falloit toujours sacrifier son repos à mes goûts; je trouvois un plaisir exquis à venger sur le bon et vénérable homme toutes les oppositions qu'il osoit montrer à ma volonté, ou pour le dire plus vraiment, toute l'inquiétude que son affection lui faisoit témoigner pour mon bonheur.

La main, la juste main d'un Dieu vengeur a puni mon ingratitude; et la désobéissance même

qui faisoit mon triomphe est maintenant, par la sage disposition de la Providence, devenue pour moi un serpent rongeur. Si je le puis, je poursuivrai ma malheureuse histoire : cependant le souvenir de mes crimes m'ôte presque l'usage de mes sens, et je rougis d'implorer du monde une compassion que je sens être si peu due à mes larmes.

Favorisée comme je l'étois par la bonté paternelle, possédant d'ailleurs une figure malheureusement plus que passable, on doit aisément supposer qu'en approchant de l'âge où je devois faire un choix, je reçus des hommes un accueil flatteur, d'autant plus que j'avois des prétentions à une fortune assez considérable. Mon pauvre père désiroit passionnément de me voir établie, et me recommanda spécialement un gentilhomme qui devoit me rendre heureuse, si j'avois eu quelque idée raisonnable de bonheur ; mais je ne rêvois que jouissances et plaisirs ; et moi qui jamais n'avois connu la contrainte, je n'envisageois dans mon injustice le mariage, que comme un esclave envisage la liberté. Ce n'étoient ni les devoirs de mère de famille, ni ceux d'épouse que je considérais, jamais je n'y avois songé : mais tenir une maison brillante, passer de fête en fête, de spectacle en spectacle, commander à des gens à moi, tel étoit le point de vue que je me plaisois à me tracer, et au bout de ce point de vue, un mari aussi frivole que moi, encensant mes caprices, et le premier de mes dépendans Illusion funeste, par combien de regrets amers vous avez été expiée !

Les raisons même qui devoient me déterminer, je veux dire la recommandation de mon père, me décida contre le parti qu'il me proposoit : je ne pus supporter la pensée d'être guidée dans mon choix. D'ailleurs mon amant me paroissoit un

homme
aucun
siècle
ennuy
le co
s'avis
aux p
de dr
mettr
je co
Ecos
ses re
mon
le pl
encor
pard
oui,
bran
O
sour
de l
cruel
d'un
désol
com
mili
beso
et il
lui-r
Si j
exp
jour
ne s
mis
doit
gna

homme absolument sans esprit, parce qu'il n'avoit aucune des folies à la mode, ou des travers du siècle: il étoit impossible d'endurer l'uniforme et ennuyeuse moralité d'un semblable caractère; je le congédiai donc promptement; et mon père s'avisant de s'offenser de ma folie, je me rendis aux pressantes sollicitations d'un jeune capitaine de dragons qui venoit tout nouvellement de se mettre au rang de mes admirateurs, et hardiment je consentis à aller accomplir notre mariage en Ecosse, sans jamais faire une question relative à ses ressources ou à sa famille. Tout en portant à mon père le plus terrible coup, tout en lui faisant le plus irréparable outrage, l'habitude de sa bonté encourageoit mon lâche cœur à compter sur le pardon, lors même que je semblois n'y pas songer: oui, j'en frémis, c'est la conviction de son inébranlable indulgence, qui m'enhardît à l'offenser.

O vous, aimable jeunesse, qui maintenant souriez à la prospérité, qui jouissez du bonheur de la protection paternelle, apprenez de ma cruelle situation à apprécier justement la tendresse d'un bon père; n'allez pas comme moi croire la désobéissance une preuve de caractère, ni regarder comme un héroïsme d'outrager la nature. Peu familiarisée avec les routes du monde, vous avez besoin des instructions d'un guide sage et éclairé; et il ne peut en être de plus fidèle que celui qui est lui-même si intimement intéressé à votre bonheur. Si j'avois suivi moi-même la leçon qu'une fatale expérience me met à lieu de vous donner, que de jours d'angoisse j'aurois évités! mais le souvenir ne sert maintenant qu'à déchirer mon cœur; et la misère qui désormais marquera le reste de ma vie, doit pour toujours être aggravée par le témoignage intérieur que je l'ai bien méritée.

Quelque tems après mon mariage je m'attendois chaque jour à recevoir une ouverture de réconciliation de la part de mon père, et mon orgueil commençoit à souffrir de la seule idée qu'il fut possible qu'il m'eut entièrement retiré son affection ; mais cet orgueil fut encore bien plus cruellement blessé, quand mon mari m'informa qu'il avoit perdu au jeu une grande somme d'argent, et qu'à moins que ma famille ne fît quelque chose de décisif en ma faveur, il étoit dans l'indispensable nécessité de vendre sa commission, et de dire un éternel adieu à son pays. Frappé comme d'un coup de tonnerre à cet avis, je sentis avec la plus poignante amertume tout l'odieux de ma criminelle conduite.—Ma vanité prenant la place de la vertu, me montrait la bassesse qu'il y avoit à recourir dans le tems seul du malheur, et même à recourir uniquement pour en recevoir d'essentiels secours, à un père que j'avois abandonné avec tant d'infamie, et abandonné pour une connoissance d'un mois ; cependant il étoit indispensable d'y recourir. Si l'on pouvoit dégager mon mari des embarras où il se trouvoit, ce n'étoit qu'autant qu'on l'en retireroit sur l'heure : je me mis donc, en rougissant de confusion et en tremblant de frayeur, à écrire à mon père une lettre de repentir ; je reconnoissois ma faute, lui marquois ma détresse, et le suppliois par tout ce qu'il avoit de plus cher d'avoir pitié de ma malheureuse situation.

J'envoyai cette lettre par un domestique, qui revint peu de tems après, avec la déchirante réponse que mon père avoit solennellement décidé de n'avoir jamais de rapport avec une fille dénaturée qui avoit détruit pour toujours la paix de son cœur, et imprimé une tache ineffaçable sur toute

toute
escro
répon
tère
plus
moins
et qu
n'ima
l'opin
fait é
mépr
placé
espo
le roy
me v
seule
core
mon
me s
vivre
cruel

N

Elém

(En ce
telle
goie
beau
disci

Paris
et

L
respo

toute sa famille, en se donnant à un méprisable escroc. Quelque terrible que fût pour moi cette réponse, la lumière qu'elle répandoit sur le caractère de mon mari fut ce qu'elle eut pour moi de plus accablant. Je l'avois toujours regardé au moins comme un homme qu'on pouvoit avouer; et quelque imprudent qu'eût été mon mariage, je n'imaginois pas qu'il eût été déshonorant. Mais l'opinion de mon père sur le choix que j'avois fait étoit malheureusement trop fondée; quand le méprisable objet dans les mains de qui j'avois placé toute la bonheur de ma vie, connut que tout espoir de fortune étoit entièrement fini, il quitta le royaume; et le premier avis que j'eus de sa fuite me vint d'un homme à qui il avoit vendu non-seulement les meubles de notre maison, mais encore tous les bijoux que j'avois apportés de chez mon père, ne me laissant que deux guinées pour me soutenir dans un monde sans pitié, et faire vivre un pauvre enfant sans espoir qu'il avoit aussi cruellement abandonné que sa malheureuse mère.

(*La suite au N^o prochain.*)

NOUVEAUTÉS LITTÉRAIRES.

Elémens d'Histoire Naturelle, par A. L. Millin.

(En ces tems-là l'on apprenoit les sciences en langue maternelle, tellement que, dès les tendres ongles, les enfans commençoient à entrer en l'école des Muses, et pénétoient ès plus beaux secrets d'icelles, ayant en leur langage les arts et belles disciplines découvertes jusqu'au au front. *Plut. Trad. d'Amyot*).

Paris, Agasse, in-8°, 444 p. Importé par Dulau et C^e, Boosey, et De Boffe.

LA variété infinie, la beauté, l'admirable correspondance des œuvres de la nature, on t ans

E e

tous les âges et chez tous les peuples été le premier et le principal sujet des réflexions de l'esprit et des tableaux de l'imagination. L'homme naît, et il chante les merveilles dont il est entouré. L'habitude de la société mène-t-elle à la recherche de nouveaux moyens pour satisfaire à de nouveaux besoins, et créer de nouveaux plaisirs ; la retraite d'une vie solitaire conduit-elle à la réflexion, et rend-elle la méditation une des plus précieuses jouissances, c'est à la nature que par ces deux routes on revient. C'est là que le philosophe aggrandit ses pensers nobles et vertueux ; c'est là que le poète va puiser ses tableaux les plus séducteurs. Depuis le sauvage qui chante dans les forêts du Canada, jusqu'aux chefs-d'œuvres de l'Abbé de Lille, passant ainsi de l'extrême simplicité à l'extrême perfection, c'est la nature dans ses différens aspects, c'est le développement de ses différens points de vue, qui pénètre leur ame, échauffe leur génie, et verse à flots sur leurs chants, sur leurs descriptions, cet intérêt touchant, cet attrait irrésistible qui séduit l'imagination et ne permet plus au cœur de contenir ses sentimens, de modérer ses expressions.

Cet enthousiasme semble être le mouvement universel de toute la création ; et les êtres qui en composent l'immense et étonnant système semblent le partager en proportion de leur sensibilité et de la perfection de leurs rapports.

Voyons-les au printemps, dans cette aimable enfance de l'année : chaque matin développe un nouveau bouton : les champs se tapissent de gazon et s'émaillent de fleurs ; les bosquets, sous leurs feuilles naissantes, soupirent avec les zéphirs : les montagnes se couronnent de verdure, et les vallées semblent sourire au réveil de la nature.

Les oiseaux chanteurs animent les bocages, et les bois retentissent de leurs sons harmonieux, expressions touchantes de la joie universelle; les habitans innombrables de la terre, de l'air, et des eaux, ces insectes à cent mille teintes différentes qui se balancent et jouent aux rayons du soleil, tous s'empressent de saisir la vie et de jouir de la portion de bonheur qui leur est assignée; dans le grand temple de l'univers chaque classe remplit sa destination propre, et de tous les côtés s'élève l'heureux concert de toutes les harmonies à la louange du Créateur, principe universel, source et conservateur prévoyant de l'ordre et de la vie.

Comment, au milieu de cet accord général, l'homme pourroit-il s'abstenir de payer son tribut d'admiration? L'homme placé à la tête de la création et doué de facultés qui lui assurent des jouissances sans fin, une perfectibilité sans bornes, lui pour qui tout est bienfait, lui qui jouit de tous les autres êtres, se dispenseroit-il de cette reconnaissance si justement due à l'auteur de toute existence?

Tout ce qui l'environne offre un champ sublime à ses recherches et à ses méditations; et tout lui proclame la plus auguste destinée, le meilleur des maîtres, le Créateur le plus sage. Chaque partie de la matière, chaque brin d'herbe fournit à l'intelligence de nouvelles découvertes et de nouveaux plaisirs. L'admirable structure des plantes et des animaux, le nombre presque infini de leurs fibres, de ces canaux merveilleux qui font circuler la vigueur et la vie; leurs rapports exacts, les différentes révolutions par lesquelles à travers mille changemens ils parviennent à la maturité, l'ordre, la symétrie, la beauté, la correspondance de leurs formes et de chacune de leurs parties, sont

sans cesse pour l'observateur le sujet d'un nouvel étonnement. Ces molécules animées, ces atomes organisés que le microscope seul peut atteindre, combien ne l'emportent-ils pas sur les plus beaux ouvrages que l'art ait inventés, que la plus adroite mécanique ait perfectionnés !

L'insecte éphémère qui naît, vit et meurt dans l'instant du midi, dont les générations se succèdent et s'épuisent dans le cours d'une journée, le reptile qui se traîne sur la terre, le poisson qui se joue dans les eaux, tous sont heureux dans leurs sphère, tous concourent pour leur portion au bonheur, à l'harmonie, à la perfection de l'ensemble.

Examinons les végétaux, les minéraux, les fossiles ; la même sagesse éclate dans leur formation, dans leur structure. Ces plantes, ces mousses, ces lichens que nous foulons journellement aux pieds, qui verdissent nos murailles, et que l'ignorance daigne à peine ranger parmi les productions de la nature, découvrent successivement aux recherches de l'observateur des propriétés nouvelles inconnues jusqu'ici à la sagacité des philosophes les plus patiens et les plus éclairés.

Plus nous étudierons ainsi les différentes classes des êtres dont nous sommes environnés, plus nous y porterons un œil attentif et philosophique, et plus nous nous pénétrons de leur utilité mutuelle et réciproque, de leurs rapports si savamment combinés et entr'eux et avec le grand tout dont l'esprit humain depuis des milliers de siècles étudie les merveilles, sans être encore parvenu à soulever que le plus petit coin du voile qui les dérober à ses regards. Sans doute la ligne précise qui sépare les différens règnes ne nous est pas encore connue ; mais nous en savons assez pour

juger des analogies, et pour prononcer avec assurance qu'il n'est rien d'isolé dans la nature, que tout y a un rang graduel, une place, une destination marquée par le grand Auteur à qui tout cet étonnant accord ne coûta qu'un vouloir.

Elevons nos vues du petit globe que nous habitons vers ces globes innombrables qui gravitant les uns sur les autres, s'attirent et se repoussent en même tems suivant des loix fixes et invariables, se balancent dans le vuide, conservent le mouvement de projection qu'au premier instant l'Eternel leur imprima, et le suivent avec une régularité que l'imagination ne peut atteindre, et cependant si constante que le calcul peut la suivre et la déterminer : alors l'esprit se perd dans l'admiration de la sagesse et de la magnificence ; et l'homme aggrandi à ses propres yeux par ses découvertes, et par les rapports que la pensée atteint, n'a plus que des vœux nobles, des sentimens dignes de sa haute intelligence ; et il sent qu'il ne s'exagère ni sa nature ni sa destinée, en se disant fait à l'image de Dieu. Si quelque difficulté se présente et l'arrête, il en sait assez du moins pour reconnoître qu'étant un être successif sur ce globe, mais propre à s'adapter les découvertes de ses devanciers, ceux qui lui succéderont profiteront de ses apperçus, et partant du pas où il s'est arrêté avanceront encore plus loin dans le sanctuaire de la nature. Les connoissances qu'il acquiert le liant ainsi en esprit, en succès, en espoir, à ceux qui l'ont précédé, à ceux qui le suivront, les affections de son cœur s'étendent en même proportion ; il devient bon, parce qu'il sent la nécessité d'être en harmonie avec ses semblables, parce qu'il sent de plus en plus, que depuis le premier homme sorti des mains du

Créateur jusqu'au dernier qui dans la fin des siècles
terminera l'espèce, tous les hommes, quels qu'ils
soient, ne font qu'un même tout, n'ont qu'un
même besoin, qu'un même père, qu'un même
auteur, mais cet auteur que tout son être appelle,
tout aussi le lui représente éternel, majestueux,
sublime, puissant, sage et prévoyant.

Différent en chaque œuvre, en tout il est le même :
Sur la terre aussi grand que dans l'ordre des cieux,
Par-tout il imprima sa sagesse suprême.
C'est lui qui du soleil verse et nourrit les feux ;
C'est lui qui dans les airs souffle avec le Zéphire :
Des arbres lumineux allumant les rayons,
Il les soumit aux loix qu'il voulut leur prescrire :
Des arbres qu'il féconde il mûrit les bourgeons.
Principe universel en lui seul est la vie ;
Il remplit l'étendue, et sa force infinie
Indivisible en tout, par-tout règne à la fois :
Sans travail, sans effort, il produit, multiplie,
Et le néant fécond devient être à sa voix.
De son souffle divin notre ame est émanée :
Au corps foible et mortel, qu'elle règle à son gré,
Par des nœuds inconnus il la tient enchaînée,
Sans que de ses penchans souffre sa liberté.
Il se peint aux détails de la simple machine,
Aussi grand qu'aux transports de l'esprit généreux,
Sous sa prudente main, tout croît, tout s'achemine :
Il est aussi sensible aux pleurs des malheureux,
Que flatté des concerts, des chants harmonieux
Consacrés en tout tems à sa grandeur divine
Par l'ardent séraphin vers son trône incliné.

Deva
Il voi
Lui s
Par l

PL
dégr
que
est
sans
com
la m
de fa
mult
mais
ne p
pèce
tira
être
sion
déta

*
Gre
Wa
Glo
Liv
Spr
Bre
As
As
As
To
He

Devant lui rien n'est vil, rien aussi n'est sublime ;
 Il voit comme un néant l'univers prosterné.
 Lui seul est grand, puissant, lui seul est magnanime ;
 Par lui tout est uni, contenu, gouverné*.

Plus de ces doutes avilissans, de ces craintes dégradantes qui tendroient à persuader à l'homme, que jouet du hasard, abandonné aux événemens, il est ici sans but déterminé, sans tâche à remplir, sans destination à acquitter : quand il se regarde comme un individu isolé, quand il se détache de la masse des êtres, il peut, sans doute, égaré par de fausses considérations, ou par des penchans tumultueux, se former cette désolante doctrine ; mais qu'il considère par combien d'anneaux qu'il ne peut rompre il tient non-seulement à son espèce, mais encore à tout l'ensemble ; alors il sentira qu'uni essentiellement à la grande chaîne des êtres, c'est aux tiraillemens nécessaires, à la pression douloureuse qu'il éprouve lorsqu'il veut s'en détacher, qu'il doit attribuer les maux réels dont

* Chang'd throughout all, and yet in all the same ;
 Great in the earth as in th'ethereal frame ;
 Warms in the sun, refreshes in the breeze,
 Glows in the stars, and blossoms in the trees ;
 Lives through all life, extends through all extent,
 Spreads undivided, operates unspent ;
 Breathes in our soul, informs our mortal part,
 As full, as perfect, in an hair as heart ;
 As full, as perfect, in vile man that mourns,
 As the rapt seraph that adores and burns :
 To him nor high nor low, no great, no small ;
 He fills, he bounds, connects, and equals all.

il se plaint ; mais, dès qu'il rentre à sa place, qu'il reprend l'ordre que le Créateur lui a assignée, il retrouve le calme, la paix, et la jouissance ; et il sent qu'il n'y a de vrai douleur que dans le mal qui est un déplacement de l'ordre, et qu'il ne doit exister ni repos ni bonheur dans le cœur du méchant qui cherche à s'isoler, et qui dès-lors est heurté, pressé, foulé, déchiré par tous les êtres qu'il tend à déplacer, et par l'effet de la confusion même qu'il répand. Il voit qu'il n'y a aucune classe d'êtres qui n'ait été pourvue par son auteur de tous les secours nécessaires à la conservation et au bonheur ; et fier alors de son intelligence supérieure, il en conclut que l'être privilégié est aussi celui que la sagesse du Créateur a doué par excellence de tous les moyens de parvenir au bonheur, soit par les développemens de l'esprit, soit par les sentimens du cœur ; alors plein de reconnaissance il s'écrie :

Dieu saint, que de gloire éclate en tes ouvrages !

C'est en ta sagesse que tu les créas tous.

C'est en cet esprit que les Derham, les Newen-tit expliquèrent les merveilles de la nature : c'est ainsi que, par degrés, de la contemplation des objets créés, les Gassendi, les Descartes, les Newton s'élevoient au Créateur, et pour conclusion de leurs travaux entonnoient à sa gloire, un cantique de louanges et de reconnaissance. C'est sous ce point de vue que l'histoire naturelle est la première des sciences ; c'est sous ce point de vue que nous désirons qu'on l'enseigne de bonne heure aux enfans, pour qui les objets sensibles sont les plus intéressans, et dont la curiosité naturelle se trouveroit par-là conduite à l'habitude de la réflexion, et tournée au profit

de la r
seroit
scienc
chaqu
nous
vivon
partag
Le
doute
quer ;
les g
classe
exact
clarté
féren
sont
ralog
sieu ;
ou l'
thyol
næus
Oliv
dénor
et de
qui n
que
pour
nom
trava
dit.
nous
vons
C'es
l'hor
de p
sauc

de la religion et de la morale. C'est ainsi qu'il seroit à désirer que les livres élémentaires de cette science fussent tracés, et que chaque découverte, chaque observation fût comme un échelon pour nous élever graduellement de la terre où nous vivons, jusqu'à l'être adorable qui nous appelle à partager son bonheur.

Le livre que nous annonçons n'est pas sans doute formé sur le plan que nous venons d'indiquer; mais il est écrit avec sagesse, avec méthode: les genres y sont bien définis, bien divisés, les classes bien établies, les notions courtes, mais exactes, et il a véritablement le mérite de la clarté et de l'analyse. L'auteur a suivi, dans les différentes branches, les écrivains dont les méthodes sont le plus généralement estimées: pour la minéralogie, Daubenton; pour le règne végétal, Jussieu; pour les animaux terrestres et l'ornithologie, ou l'histoire des oiseaux, Linnæus; pour l'ichthyologie, ou l'histoire des poissons, encore Linnæus, rectifié par Daubenton; pour les insectes, Olivier; pour les vers, Bruguières. Mais les dénominations nouvelles de mesures, de longueur, et de capacité, gênent perpétuellement le lecteur, qui ne connoît ni le sens ni la valeur de ce pédantesque étalage de mots Grecs barbarement accouplés pour exprimer des choses qui avoient déjà des noms bien connus. L'auteur avoit destiné son travail à l'instruction des enfans, du moins il le dit. Mais sous ce rapport, quelque mérite que nous reconnoissions dans l'ouvrage, nous ne pouvons convenir que ce soit un livre élémentaire. C'est un excellent tableau raisonné qui soutiendra l'homme studieux dans ses études, servira comme de point d'appui pour y rattacher les connoissances qu'il acquerra, les nouvelles découvertes

il se plaint ; mais, dès qu'il rentre à sa place, qu'il reprend l'ordre que le Créateur lui a assignée, il retrouve le calme, la paix, et la jouissance ; et il sent qu'il n'y a de vrai douleur que dans le mal qui est un déplacement de l'ordre, et qu'il ne doit exister ni repos ni bonheur dans le cœur du méchant qui cherche à s'isoler, et qui dès-lors est heurté, pressé, foulé, déchiré par tous les êtres qu'il tend à déplacer, et par l'effet de la confusion même qu'il répand. Il voit qu'il n'y a aucune classe d'êtres qui n'ait été pourvue par son auteur de tous les secours nécessaires à la conservation et au bonheur ; et fier alors de son intelligence supérieure, il en conclut que l'être privilégié est aussi celui que la sagesse du Créateur a doué par excellence de tous les moyens de parvenir au bonheur, soit par les développemens de l'esprit, soit par les sentimens du cœur ; alors plein de reconnaissance il s'écrie :

Dieu saint, que de gloire éclate en tes ouvrages !

C'est en ta sagesse que tu les créas tous.

C'est en cet esprit que les Derham, les Newen-tit expliquèrent les merveilles de la nature : c'est ainsi que, par degrés, de la contemplation des objets créés, les Gassendi, les Descartes, les Newton s'élevoient au Créateur, et pour conclusion de leurs travaux entonnoient à sa gloire, un cantique de louanges et de reconnaissance. C'est sous ce point de vue que l'histoire naturelle est la première des sciences ; c'est sous ce point de vue que nous desirons qu'on l'enseigne de bonne heure aux enfans, pour qui les objets sensibles sont les plus intéressans, et dont la curiosité naturelle se trouveroit par-là conduite à l'habitude de la réflexion, et tournée au profit

de la religion et de la morale. C'est ainsi qu'il seroit à désirer que les livres élémentaires de cette science fussent tracés, et que chaque découverte, chaque observation fût comme un échelon pour nous élever graduellement de la terre où nous vivons, jusqu'à l'être adorable qui nous appelle à partager son bonheur.

Le livre que nous annonçons n'est pas sans doute formé sur le plan que nous venons d'indiquer; mais il est écrit avec sagesse, avec méthode: les genres y sont bien définis, bien divisés, les classes bien établies, les notions courtes, mais exactes, et il a véritablement le mérite de la clarté et de l'analyse. L'auteur a suivi, dans les différentes branches, les écrivains dont les méthodes sont le plus généralement estimées: pour la minéralogie, Daubenton; pour le règne végétal, Jussieu; pour les animaux terrestres et l'ornithologie, ou l'histoire des oiseaux, Linnæus; pour l'ichthyologie, ou l'histoire des poissons, encore Linnæus, rectifié par Daubenton; pour les insectes, Olivier; pour les vers, Bruguières. Mais les dénominations nouvelles de mesures, de longueur, et de capacité, gênent perpétuellement le lecteur, qui ne connoît ni le sens ni la valeur de ce pédantesque étalage de mots Grecs barbarement accouplés pour exprimer des choses qui avoient déjà des noms bien connus. L'auteur avoit destiné son travail à l'instruction des enfans, du moins il le dit. Mais sous ce rapport, quelque mérite que nous reconnoissions dans l'ouvrage, nous ne pouvons convenir que ce soit un livre élémentaire. C'est un excellent tableau raisonné qui soutiendra l'homme studieux dans ses études, servira comme de point d'appui pour y rattacher les connoissances qu'il acquerra, les nouvelles découvertes

qu'il fera; mais pour l'enfance c'est une autre méthode qu'il faut suivre. Celle-ci ne serviroit qu'à surcharger leur mémoire d'un fardeau dont elle se dégageroit bientôt, parce que la mémoire ne retient dans les sciences que ce qui a été compris et difficilement entendu, et en quelque sorte ce qu'elle a conquis. Il faut que l'enfant voie le rapport de l'objet qu'on lui présente avec tout ce qu'il lui est habituel; il faut, pour qu'il s'en occupe, qu'il en sente l'importance prochaine, l'intérêt, pour ainsi dire, voisin de lui. La contrainte donnera peut-être à l'enfant l'air de savoir et d'aimer à apprendre: mais toute méthode qui procédera, avec quelque analyse, avec quelque clarté qu'on le suppose, si elle n'intéresse point par des applications directes et sensibles, ne sera propre qu'à faire des perroquets, ou des hommes qui se contentent de mots, et croient savoir parce qu'ils ont retenu.

La méthode de Campe, dans ses *Elémens de Psychologie*, celle que M. De Prunes annonce avoir suivie dans ses *Leçons de Physique*, sont les plus efficaces auprès de la jeunesse. Dirigeons-la, montrons comment apprendre, mais ne lui enseignons rien. Nous sommes loin d'indiquer comme livres élémentaires, les dialogues de Madame Bonne; mais ils ont infiniment plus développé d'idées, et formé de jeunes esprits au jugement et à l'examen que la foule de livres soi-disant élémentaires, qui dans la réalité ne sont que des abrégés ou des sommaires, et dont cependant nous sommes accablés.

Nous serions très-fâchés que ces réflexions affoiblissent en rien l'idée avantageuse que mérite cet ouvrage, considéré comme manuel du naturaliste; et quand on se rappelle en quelles circons-

tance
viven
" C
" cap
" tue
" tag
" de
" les
" de
" ren
" Je
" pos
" sur
" ple
" nér
" et p
" et l
" crè
" tun
" d'es
" con
" évi
" toit
" à te
" des
" l'ai
" lab
" sur
" t'av
" con
" con
" d'a
" méri
" étra
" ils s
d'une

tances il a été écrit, on ne peut que s'intéresser vivement aux succès de l'auteur.

“ Ces élémens ont été composés pendant la longue
 “ captivité où j'ai gémi avec tant d'hommes ver-
 “ tueux et instruits dont j'ai été à la veille de par-
 “ tager le sort. . . . J'avois renoncé alors au bonheur
 “ de sortir de ma prison. . . . de donner à la vieil-
 “ lessed'une mère adorée les soins qu'elle avoit pris
 “ de mon enfance ; mais j'y conservois l'orgueil de
 “ rendre du moins mes derniers momens utiles. . . .
 “ Je ne terminerai point un livre que j'ai com-
 “ posé au milieu de vous, sans jeter quelques fleurs
 “ sur votre tombe, sans donner encore quelques
 “ pleurs à votre fin malheureuse, innocentes et gé-
 “ néreuses victimes ; *Roucher*, littérateur distingué
 “ et père de famille si respectable ! . . . et toi brave
 “ et loyal *Biron*, dont les bienfaits soulageoient sé-
 “ crètement l'indigence de tes compagnons d'infor-
 “ tune, et qui aimas mieux périr sur l'échafaud que
 “ d'essayer de t'y soustraire, en portant le premier
 “ contre le monstre qui t'ya conduit, une accusation
 “ évidente et légitime, tant la dénonciation révol-
 “ toit ton grand cœur ! aimable *Trudaine*, arraché
 “ à tes pinceaux, enlevé avec ton frère à la culture
 “ des arts, malgré l'austère pureté des mœurs, et
 “ l'aimable douceur de ton caractère ; estimable et
 “ laborieux d'*Ormesson*, porté au tribunal de sang
 “ sur ton lit auquel un mal cuisant et incurable
 “ t'avoit fixé sans retour. . . . qui souffris la mort
 “ comme *Socrate*, après avoir supporté la douleur
 “ comme *Epictète* ! Combien j'en pourrois nommer
 “ d'autres, dont le souvenir ne sortira jamais de ma
 “ mémoire ! Peut-être trouvera-t-on ces détails
 “ étrangers à mon sujet : ils le sont en effet ; mais
 “ ils soulagent mon ame.” Non, les expressions
 d'une ame sensible, d'un cœur affligé, ne seront

jamais importunes à l'homme de bien ; et pour le malheureux, il n'y plus que des amis. Et dans l'être qui souffre, on ne voit plus ni inimitié, ni différence d'opinion, ni rivalité de parti.

(D.)

Voyage historique, littéraire et pittoresque, dans les Isles et Possessions ci-devant Vénitiennes du Levant ; savoir, Corfou, Paxo, Bucintro, Parga, Prevesa, Vonizia, Sainte Maure, Thiaqui, Céphamise, Zante, Strophades, Cerigo, et Cerigotte : contenant la description de chacune de ces Isles et possessions, etc. . . . Avec un Apperçu sur le Commerce des Etats Maritimes de Venise et de l'Albanie, relativement aux Intérêts de la France. Par André Grasset S. Sauveur jeune, Ancien Consul de France, résident à Corfou, Zante et Ste Maure, depuis 1781 jusqu'en l'an 6 de la République Française. 3 vol. in-8°. Paris. Tavernier. An 8. (1800). Avec un Atlas. Se trouve chez De Boffe, L'Homme, Dulau, et Boosey.

L'HISTOIRE de l'ancienne Grèce et celle de Rome nous inspirent toujours un intérêt nouveau ; et quelque opinion qu'on se forme de ces peuples fameux, quels que soient les jugemens que nous prononçons sur leur gouvernement, leur administration, leurs dissensions, leurs guerres, leurs vertus, leurs grands hommes ; il arrive toujours que nous reportons nos regards sur eux, avec une espèce d'inquiétude mêlée de satisfaction et de respect. Devons-nous ce sentiment à l'espèce de volupté que l'homme éprouve à retourner sur ses premières idées, à se retrouver au milieu des

objets,

objets qui les premiers frappèrent son imagination et attirèrent ses regards? Est-ce parce que nos premières réflexions s'exercèrent sur les actions des grands hommes d'Athènes et de Rome, que tout ce qui les rappelle a pour nous un attrait que nous ne pouvons méconnoître? Que, sans le vouloir, nous allons toujours chercher chez eux le modèle des vertus que nous reconnoissons dans les hommes illustres qui les ont suivis? Enfin que, des actions généreuses, ou des crimes hardis de ces anciens peuples, nous faisons en quelque sorte la règle sur laquelle nous mesurons notre estime, et notre confiance pour les personnages des siècles voisins de nous, ou pour nos contemporains?

Cette question ainsi posée pourroit mériter quelques observations, et son examen pourroit influer plus qu'on ne pense sur le choix à faire dans les institutions publiques. Mais indépendamment de cette observation, il est une vérité incontestable, c'est que le caractère de leurs historiens a peut-être contribué autant que leurs héros même à illustrer ces deux peuples.

Ce n'est point par leurs talens seuls qu'ils ont obtenu cette influence, c'est par des qualités qui donnent le prix aux talens même. Les historiens d'Athènes et de Rome ont écrit comme par inspiration, et cette espèce d'enthousiasme étoit chez eux allumé par l'amour de la patrie, par cet orgueil national qui n'admet que des comparaisons momentanées, et jamais de supériorité. C'est que toujours sur le devant du tableau ils montraient leur nation, et que tous les autres peuples qu'ils jugeoient à-propos d'y grouper, n'y paroisoient que par rapport à elle, ou à cause d'elle; c'est que des traits de vertu qui

brilloient sur la scène, ils versaient l'éclat sur toute la masse du peuple, et en détachent et isolent les traits de bassesse et de perfidie, dont ils rejetoient le dégoût et l'indignation sur les circonstances, l'erreur, ou sur une corruption particulière. Le corps de la cité étoit habituellement intact et grand, les citoyens quelquefois égarés ou vicieux. Les mœurs, les loix, le caractère national, donnoient les grands hommes et les grandes actions ; quand on s'en écartoit, alors, seulement, alors de cette violation provenoient les vices et les défauts. Maintenant on conçoit de quel éclat devoient briller de pareils peuples : et quand un homme de talens échauffé par ce généreux enthousiasme, le plus noble de tous, imprimoit à sa composition le caractère de grandeur qu'il découvroit lui-même dans l'objet qu'il vouloit peindre, quel effet ses tableaux ne devoient-ils pas opérer sur ceux à l'attention de qui il les soumettoit !

Ces réflexions répondent à la question que se fait l'auteur dont nous avons l'ouvrage sous les yeux. L'histoire Grecque, nous dit-il, est d'un intérêt, d'une utilité que sentent vivement tous ceux qui la connoissent. Elle est pour toutes les conditions une source féconde d'instruction ; aussi les plus grands hommes se sont-ils occupés à l'écrire. Pourquoi les colonies des Grecs, qui ont participé à tous leurs succès, n'ont-elles pas eu d'historien particulier ?

“ En réfléchissant sur le voisinage de ces
“ isles *, de ces mêmes peuples, de la patrie de

* Il y a en cet endroit une locution fautive que nous indiquons parce qu'elle est très-commune dans l'ouvrage : il falloit pour la clarté dire, *en considérant combien ces isles sont voisines de ces mêmes peuples.*

“ ces mêmes grands hommes, peut-on n'être pas
 “ étonné de voir les événemens, les révolutions
 “ les plus intéressantes qu'elles subirent en diffé-
 “ rens tems, les guerres qu'elles eurent à soute-
 “ nir, celles où leurs habitans furent simples
 “ auxiliaires, les actions mémorables des grands
 “ hommes qu'elle produisirent en divers genres,
 “ confondus et comme perdus dans l'histoire des
 “ peuples voisins, peut-on, enfin, n'être pas
 “ étonné que ces isles n'aient point encore produit
 “ l'historien qui leur manque ? ”

Une des causes bien sensibles du défaut d'his-
 torien particulier pour ces isles, c'est que jamais
 elles ne furent, ou très-peu de tems furent-elles
 un peuple indépendant et séparé ; c'est que ja-
 mais les historiens Grecs n'écrivirent d'histoires
 particulières ; c'est que les isles de l'Archipel
 toujours soumises à quelqu'une des villes du Con-
 tinent, ne tenoient à la Grèce qu'à titre de sujé-
 tion, et que les événemens qui ont eu lieu dans
 ces isles font partie de l'histoire de la Grèce ;
 puisqu'ils provenoient toujours de la rivalité, ou
 de l'intérêt de quelqu'un des Etats de ce tout im-
 posant qu'on nommoit la Grèce, et auquel il fal-
 loit appartenir, ou être rangé parmi les barbares.
 Pourquoi eût-on écrit l'histoire de Corfou, de
 Céphalonie, etc. quand on n'écrivoit pas même
 l'histoire particulière de Corinthe, d'Athènes, de
 Lacédémone, qui enveloppoient dans leur tourbil-
 lon, et entraînoient dans leurs mouvemens, toutes
 ces isles, leurs colonies, ou leurs dépendances ?
 Quand des circonstances d'un intérêt plus général
 y transportoient le théâtre de la guerre, ou en fai-
 soient le lieu de l'action, alors les historiens en
 parloient ; mais c'étoit toujours la Grèce qu'ils
 voyoient ; c'étoit elle seule dont ils s'occupoient

Depuis la décadence de ce pays, si cher aux arts et aux lettres, successivement soumises aux Romains, aux Empereurs Grecs, aux Napolitains, aux Vénitiens, ces isles dont l'auteur s'occupe, se trouvent englobées dans l'histoire des différens peuples auxquels elles ont appartenu, et dont les révolutions bien plus frappantes par leur étendue, ont détourné les regards de tout ce qui n'étoit que secondaire.

Aujourd'hui l'auteur détachant de l'histoire de ces différens peuples ce qui appartient directement aux Isles Vénitiennes, en forme un tout à part. On ne peut qu'approuver son entreprise. Elle répand un jour intéressant sur des pays qui fixent maintenant les regards de l'Europe, qui peuvent devenir le théâtre et la cause de sanglans débats, qui vont, à coup sûr, encore une fois changer de maîtres, et, suivant le changement qu'elles éprouveront, recevoir peut-être les améliorations dont leur situation les rend susceptibles.

Nous ne suivrons point l'auteur dans les détails historiques ; c'est dans le livre même qu'il faut les chercher, ils y sont rangés avec méthode et exactitude : nous nous arrêterons à ce que le plus grand nombre désire plus particulièrement connoître, la situation actuelle de ces isles, leur civilisation, leurs ressources, l'histoire naturelle du pays, et les mœurs des habitans. L'auteur a vécu long-tems dans ces isles ; il y remplissoit même un emploi d'administration, et sous ce point de vue, ses rapports acquièrent une authenticité que réclame encore son exactitude et le ton de vérité qu'on trouve en général toutefois qu'il se garde de ces réflexions, ou de ces descriptions exagérées qui annoncent le désir de plaire à une

certaine classe de lecteurs, et de s'en ménager en France. Mais on voit que ces traits, qui ne sont pas fréquens, sont surajoutés : ils pourroient aisément être retranchés, et l'ouvrage n'en seroit que meilleur et plus serré.

L'auteur se plaint du peu de secours qu'il a trouvé dans les pays même dont il vouloit écrire l'histoire : "On ne trouve plus dans ces isles aucuns
" de ces restes précieux de l'antiquité qu'on trouve
" dans le reste de la Grèce. Les médailles,
" pierres gravées, et inscriptions, sont extrême-
" ment rares. Elles ont été enlevées, et sont
" dans les cabinets des curieux de Venise." Nous sommes persuadés qu'elles ont toujours été extrêmement rares par l'état de sujétion où ce peuple a toujours été réduit ; et le peu qui en reste, et que l'auteur en a recueilli, est insignifiant, et n'éclaircit aucun point de l'histoire ou des mœurs des anciens. "Ce *manque* de secours n'a point
" découragé l'auteur dans le projet qu'il méditoit,
" de faire connoître l'état ancien et moderne de ces
" isles." Thucydide, Pausanias, Plutarque, Pline, Strabon, Tite Live, Homère, Virgile, etc. pour les tems anciens ; l'Histoire de Corfou par Marmora, noble de cette isle (c'est là qu'il a pris la plupart des médailles, et plusieurs inscriptions Grecques et Latines de Corfou, insérées dans son ouvrage) ; *Primordia Corcyrae*, par le savant Quirini* ; une Dissertation d'André Morosini,

* Le Cardinal Quirini étoit Archevêque de Corfou lorsqu'il publia cet ouvrage sous le titre de *Primordia Corcyrae ex antiquissimis monumentis illustrata, curâ Angeli Mariae Quirini, ex Abbate Benedictino Cassinensi, Archiepiscopi Corcyrae. Sanctis. Dom. N. Benedicto XIII. ex typographia civitatis Lydii penes Mazzei, 1725. in-4^o. p. 168.* Cette essai, publié à Lecce, au royaume de Naples, n'étoit que l'ébauche d'un ouvrage beaucoup plus étendu

Noble Vénitien, sur l'Isle de Céphalonie, imprimée à Venise en 1628 ; enfin, l'ouvrage de Balthazar Remondini, imprimé à Venise en 1756, sous ce titre, *De Zacininthi Antiquitatibus et Fortuna commentarii* — ont été ses guides pour les modernes.

On peut se former une idée générale de la partie historique par cette courte récapitulation que fait l'auteur de tout ce qu'il a rassemblé dans son premier volume sur l'histoire de Corfou.

“ Je me suis efforcé de développer avec autant
 “ d'exactitude (et surement d'étendue) qu'il m'a
 “ été possible, les diverses révolutions qu'a suc-
 “ cessivement subies l'Isle de Corfou. On l'a vue
 “ jouant un rôle intéressant dans les tems heu-
 “ reux où la Grèce, fertile en héros, n'étoit pas
 “ moins distinguée au sein de la paix, que dans
 “ le tumulte des armes. On l'a vue, à l'ombre
 “ de la puissance des Romains, se couvrir de
 “ gloire, autant par la fidélité de ses habitans que
 “ par leur valeur. Elle a été ébranlée des diverses
 “ secousses qui ont bouleversé l'empire d'Orient.
 “ Sous les Rois de Naples elle a brisé les fers
 “ dont l'accabloient des gouverneurs cruels et
 “ avides. De nouveaux malheurs, de nouveaux
 “ dangers, et l'affoiblissement toujours progres-
 “ sif de ses forces, l'obligèrent enfin à se mettre
 “ sous la protection d'une République alors puis-
 “ sante. Depuis l'époque où elle passa sous la
 “ domination des Vénitiens, l'Isle de Corfou a

que ce savant comptoit donner sur l'Isle de Corfou. La chaleur de l'été en ce climat nuisant aux études et à la santé de ce laborieux Prélat, il passa cette saison à Lecce, où il fit imprimer cette Dissertation sous ses yeux, n'y ayant point d'imprimerie à Corfou.

“ presque toujours été dans des crises violentes,
 “ elle n’a joui des douceurs de la paix que par des
 “ intervalles de tems très-courts, jusqu’au der-
 “ nier traité qui désarma les Vénitiens et les
 “ Turcs. C’est, pour ainsi dire, depuis le der-
 “ nier siège de Corfou par les Ottomans, que
 “ commence l’histoire de ces insulaires.”

Dans cette courte récapitulation, quelque soin que l’auteur ait pris d’en relever les circonstances, il est aisé de voir que, comme nous l’avons déjà dit, l’Isle de Corfou n’a jamais joué qu’un rôle secondaire. Au commencement de la guerre du Péloponnèse, elle eut un instant très-brillant : elle le dut à sa marine ; mais la protection qu’Athènes lui donna dans cette circonstance prolongea les divisions intérieures, et réduisit cette isle à un état de dépendance, d’où elle ne se releva jamais entièrement. Le travail de l’auteur n’est cependant pas même, sous le point de vue historique, sans mérite et sans utilité ; il a très-adroitement saisi tous les différens points de l’histoire où le nom de Corfou peut s’attacher, et il en a formé un tout méthodique, écrit avec chaleur, et peut-être un peu trop de pompe :—défaut presque inévitable, quand on attache de grands événemens à un trop petit point, et qu’on veut faire un centre de mouvement de ce qui est perdu dans celui que lui impriment tous les corps environnans.

L’Isle de Corfou, située à l’embouchure du Golphe Adriatique, fait face à la côte occidentale de l’Epire, dont elle n’est séparée que par un canal d’environ deux lieues de largeur, fort beau et très-sain. La figure de cette isle est à-peu-près triangulaire, et sa circonférence d’environ soixante lieues ; la longueur, du Cap Blanc au Cap Sidero, 20 lieues ; sa plus grande largeur,

qui est du Cap Palacrum au Cap Barbaro, peut avoir dix lieues.—“ La ville de Corfou est éloignée de Venise de 200 lieues, et d'environ 30 du Cap d'Otrante. L'Isle de Corfou, la première de la mer Ionienne, qui (*laquelle mer*) s'étend depuis le Cap d'Otrante jusqu'au Cap occidental de Candie, est dans la latitude de 37°. 48". et de 39°. 40". long.”—A l'O. N. O. de l'isle est situé le Port de Gouin; il forme une espèce de bassin, dont l'entrée très-étroite seroit facilement défendue par des batteries placées sur les deux pointes, et dont le feu se croiserait. Environné de montagnes et de collines, il est à couvert de tout vent. Les plus gros vaisseaux mouillent près de la terre, où ils sont amarrés. Le fond est de vase molle; ce port ne servoit qu'au carénage, et cependant peu de ports présentent autant de facilité que celui de Gouin pour des chantiers de construction. Le voisinage des forêts de l'Albanie, qui fournissent des bois de construction, offre des avantages bien sensibles, et une diminution de frais considérable. “ La crainte de porter préjudice à leur arsenal de Venise si long-tems et si ridiculement célèbre, a pu contribuer à déterminer les Vénitiens à réduire toute l'utilité du port de Gouin, au seul carénage des vaisseaux qu'ils construisoient à grands frais dans leur capitale, et envoyoient ensuite, non sans courir des risques, prendre leur batterie à Quieto, port de l'Istrie, distant de 30 lieues de Venise*.”—L'embouchure du

* Le motif que l'auteur assigne ici a bien pu influer pour quelque chose sur la détermination du Sénat de Venise; mais cette politique resserrée peut remonter bien plus haut, et n'est point particulière aux Vénitiens. Le principe se trouve dans l'égoïsme

port
dépos
lèven
ment
deux

Da
de l'a
pule,
comb
puiss
gence
intére

des m
colonie
leur ob
dans l'
sans d
rence p
à tous
peuples
cantile
les pen
exclusi
sans s'o
possessi
le citoy
toyen;
tecteur
une rat
abondoi
chamb
damme
un tabl
les Gre
et moder
guerre
fique a
nombre
et quan
une gra

port de Gouin se comble insensiblement par la déposition des sables qu'y amonçèle la mer que lèvent les vents d'E. S. E. On préviendrait aisément les progrès de cet engorgement par une ou deux machines à nettoyer les canaux.

Dans la partie septentrionale de l'isle, le port de l'ancienne Chrysopolis, maintenant Calichio-pule, n'est plus qu'un étang très-poissonneux : comblé, ou par des révolutions au-dessus de la puissance humaine, ou insensiblement par la négligence des insulaires. Il seroit aujourd'hui bien intéressant pour la marine.

des métropoles, qui depuis le premier moment où il y a eu des colonies et des conquêtes n'ont connu d'autre moyen de s'assurer leur obéissance, qu'en les tenant dans un état de dépression et dans l'impuissance de se suffire. Il eût été bien plus généreux, sans doute, de les attacher par la protection, par une concurrence plus avantageuse, par une participation directe et continue à tous les avantages de la métropole ; mais chez les anciens peuples le droit du plus fort, chez les modernes cet esprit mercantile qui est la ruine de tous les sentimens généreux, de toutes les pensées nobles, qui tend par tous les moyens à un monopole exclusif et ne connoît de bonheur dans l'État que la richesse, sans s'occuper de l'esprit public, ont toujours décidé le sort des possessions éloignées. Dès le tems des Grecs et des Romains, le citoyen qui alloit féconder une colonie, perdoit le droit de citoyen ; et nous avons nous-mêmes vus, sous un gouvernement protecteur et bienfaisant, une de nos meilleures colonies réduite à une ration mesurée de biscuit, à la porte de la Virginie, qui abondoit en farines : mais on craignoit les représentations des chambres de commerce, qui négligeoient d'approvisionner abondamment de peur que la denrée ne baissât de prix. On peut voir un tableau exact de la continuité de cette mesure égoïste sous les Grecs et les Romains, dans un *Essai sur les Colonies anciennes et modernes*, publié en Anglois, et traduit en François pendant la guerre d'Amérique. Au reste, ce que l'auteur dit ici du magnifique arsenal de Venise est bien loin d'être accordé par le grand nombre des écrivains ; mais il faut noircir ceux qu'on dépouille ; et quand on veut bien ne les accuser que de sottise, c'est encore une grande modération pour des régénérateurs.

Le climat est doux, mais la température très-variable à Corfou. Cette variété naît de celle des vents, ceux du nord portent avec eux le froid. Les vents d'est passant sur les neiges dont est couvert le sommet des montagnes de l'Épire, y prennent la même qualité; le sud, au contraire, est suivi d'une chaleur accablante ou accompagné de brouillards et de pluies, dont l'effet ne peut être que dangereux.—Deux seules rivières semblent mériter ce nom: les autres ne sont que de gros ruisseaux, qu'on pourroit rendre navigables, qui pourroient être utiles, et qui ne servent qu'à des arrosements par les saignées qu'y font les gens de la campagne. On y trouve une carrière de marbre que le Gouvernement s'étoit appropriée, une mine de charbon de terre dont on n'a pas tiré parti; une espèce de pierre à chaux très-sulphureuse, ce qui sembleroit indiquer que l'isle pourroit receler un foyer de tremblement de terre, qui cependant, malgré cette indication, proviennent toujours du dehors, et ne se font sentir que par communication.

Corfou ne fournit que pour quatre mois de sa consommation en grains et en vin; on tire le reste de la Dalmatie. L'huile, susceptible encore d'une grande amélioration, fournit cependant suffisamment elle seule pour acheter les autres denrées nécessaires. Les habitans ne tirent ni de la pêche, ni de leurs salines, tout le parti qu'ils pourroient en tirer. Quoique montueux, le pays est sans bois; on le tire des forêts d'Albanie. Le défaut de prairies n'y permet que des troupeaux de chèvres, qui fournissent du lait et du fromage pour deux mois. “ Le jardinage n'est pas à beau-
 “ coup près ce qu'il pourroit être; on ne conserve
 “ plus que la mémoire des jardins d'Alcinoüs si

“ vant
 “ terre
 “ Le t
 “ de r
 “ sans
 “ culte
 “ citer
 “ légu
 “ Il en
 “ oran
 “ souy
 “ rité,
 On
 l'idée d
 de Co
 d'abon
 joindre

Proxim

Ils d
 Où l
 Du sim
 rustie
 “ C
 “ (dit
 “ que
 “ voit
 “ que
 “ sym
 “ fertil
 “ il es
 “ din p
 “ dema
 regrette

“ vantés par Homère; c’est moins sans doute au
 “ terrain qu’au cultivateur, qu’il faut s’en prendre.
 “ Le terrain peut bien être une des causes du peu
 “ de réussite des plantes; mais la principale est,
 “ sans contredit, le manque de sources et la diffi-
 “ culté de l’arrosement, puisqu’on est réduit à des
 “ citernes souvent à sec : de-là le peu de suc des
 “ légumes, quoiqu’en général assez abondans.
 “ Il en est de même des fruits, à l’exception des
 “ oranges et des citrons; ils ne sont que trop
 “ souvent cueillis avant leur vrai degré de matu-
 “ rité, ce qui les rend peu sains.”

On est embarrassé d’accorder ces faits avec
 l’idée que tous les écrivains anciens nous donnent
 de Corfou, de cette terre des Phéaciens, pays
 d’abondance, qu’ils ne désignent jamais sans y
 joindre le titre de fertile (*terra ferax*).

Proxima Phœacum felicibus obsita pomis rura petunt.

OVID. MET. l. 13, v. 719.

Ils découvrent bientôt les campagnes fertiles,
 Où l’heureux Phéacien cueille de si doux fruits.

Du simple Alcinoüs, dit l’Abbé Lille, le luxe encore
 rustique décoroit un verger. *Poème des Jard. ch. 1.*

“ C’est un monument précieux de l’antiquité,
 “ (dit cet aimable littérateur), que la description
 “ que fait Homère du Jardin d’Alcinoüs : on
 “ voit qu’elle tient de près à la naissance de l’art,
 “ que tout son luxe consiste dans l’ordre et la
 “ symmétrie, dans la richesse du sol, et dans la
 “ fertilité des arbres, dans les deux fontaines dont
 “ il est orné; et tous ceux qui voudroient un jar-
 “ din pour en jouir et non pour le montrer, n’en
 “ demanderoient pas d’autre.” Il est bien à
 regretter que ce morceau précieux n’ait pas été

traduit par le premier des poètes actuels de la France, nous avons été sur le point de dire le seul, si nous ne nous étions rappelés de M. Fontanes; mais nous ne balançons point d'assurer par celui de tous les poètes qui a le mieux su s'approprier les beautés des anciens, et les transmettre en sa propre langue sans rien altérer de leur fraîcheur, de leur richesse, ou de leur vérité. Nous en avons essayé une foible esquisse que nous donnons, non comme une traduction, mais pour faire connoître à nos lecteurs cet intéressant morceau autant que le peut une foible copie qui n'a de mérite qu'une rigoureuse exactitude.

Nous donnerons dans le N^o prochain une courte notice des deux derniers volumes de cet ouvrage, dont la lecture est encore intéressante même, après avoir lu les Lettres de Savary sur la Grèce, et les Descriptions si attachantes de cet aimable Littérateur que la France vient de perdre, M. Guys, de Marseille.

(C.)

NOUVELLES

NOUVELLES HISTORIQUES ET POLITIQUES.

SUÈDE.

Stockholm, 25 Avril.—Tandis que tant de Princes souverains, et que des Rois même ont été renversés de leurs trônes, par les fauteurs de la philosophie moderne, du Jacobinisme et de la Révolution Française, engendrés successivement l'un par l'autre, le Peuple Suédois, demeuré pur et fidèle au milieu de l'effroyable ruine de tous les principes de religion, d'honneur et de fidélité, a témoigné la plus vive allégresse au couronnement de son anguste Monarque : tous les préparatifs avoient été faits pour cette pompeuse cérémonie : et quoique le temps ne fût pas très-favorable, elle eut lieu à Norkoping le 3 de ce mois, de la manière suivante.

A dix heures du matin les différentes troupes des gardes-du-corps s'assemblèrent, et le cortège partit du palais pour se rendre à l'église : deux escadrons de dragons légers précédoient ce cortège, qui consistoit en plus de trente divisions, Tous les principaux fonctionnaires publics et les grands officiers du royaume s'y trouvèrent, ainsi que les Membres des différens ordres de la Diète, et leurs orateurs. Le Baron Jacob Wrede portoit les habits royaux sur un coussin de velours ; le Comte Charles Adam Wachtmeister ; portoit la clef, comme Chancelier du royaume : le Comte I. Sparre portoit la pomme de l'empire ; le Comte de Ruuth portoit le sceptre ;

G g

et le Comte Wachtmeister portoit la couronne royale : le Roi, couvert du manteau et de la couronne de Prince Royal, venoit ensuite à cheval, et deux des principaux Officiers de la Couronne marchaient à ses côtés. Un dais, suspendu sur la tête du Roi, étoit porté par huit Présidens, soutenu par huit Colonels, et environné des chefs de la troupe des Gardes-du-corps de Sa Majesté ; après lesquels venoit le Comte de Fersen, portant les étendarts du royaume, qui étoient soutenus par deux Colonels. Au milieu de la suite nombreuse de la Reine étoient les Comtesses d'Armfelt et de Piper, suivies de gentilshommes portant les habits royaux, et traînés chacun dans un carrosse à huit chevaux ; enfin seize pages terminoient le cortège.

L'Archevêque vint recevoir leurs Majestés à la porte de l'église : le Docteur Lindblom, Evêque de Linköping, les salua par ces paroles, *Bénits soient ceux qui viennent au nom du Seigneur* ; et le Dr. Weidemann, Evêque, de Skara, lut une prière. Aussitôt que le Roi et la Reine furent assis, et que toutes les personnes du cortège eurent pris les places qui leur étoient destinées, l'office divin commença ; et dès que le sermon, prêché par l'Evêque de Lindblom, fut terminé, Sa Majesté, précédée des symboles de la royauté qu'on portoit devant elle, s'avança vers le trône qu'on avoit élevé près de l'autel ; elle se mit à genoux ; et après avoir répété les paroles du serment prononcé par le Chancelier, le Roi fut oint par l'Archevêque. Sa Majesté monta alors sur son trône, et le Comte de Wachtmeister, aidé de l'Archevêque, plaça la couronne royale sur sa tête : ensuite les autres marques distinctives de la royauté lui furent données l'une après l'autre

par les officiers qui les portoient. Lorsque le couronnement fut achevé, un Héraut d'armes se plaça devant le Roi et s'écria: *Maintenant Gustave Adolphe IV est couronné Roi de l'Empire des Goths et des Suédois, ainsi que de toutes les provinces qui en dépendent; c'est lui-même, et point d'autre.* Tout le Peuple répondit alors par ces mots, *Vive le Roi!* tandis que l'air retentissoit d'une salve de 440 pièces d'artillerie.

Le Roi revint ensuite occuper sa première place; et la Reine s'avança de l'autel, où elle fut également ointe par l'Archevêque; la couronne royale fut aussi placée sur sa tête; et le sceptre et les autres signes de la royauté lui furent donnés. Le Héraut d'armes reparut alors, et s'écria: *Maintenant Frédérique-Dorothée-Guillielmine est couronnée Reine de l'Empire des Goths et des Suédois, ainsi que de toutes les provinces qui en dépendent; elle-même, et point d'autre.* Le Peuple répondit également par le cri de *Vive la Reine!*

Alors le Chancelier lut au Roi les sermens de fidélité qu'avoient écrits et signés les Ducs de Sudermanie et d'Ostrogothie, qui étoient absens. Le Héraut d'armes dit ensuite au Chancelier: *Seigneur, Chancelier de l'Empire, avancez et prêtez serment à votre Roi.* Son Excellence s'approcha du trône, s'agenouilla, et répéta les paroles du serment prononcé par le Maréchal du royaume. Les autres officiers présens furent également appelés; prêtèrent le serment prononcé par le Chancelier, et eurent l'honneur de baiser la main du Roi. La cérémonie fut terminée par un *Te Deum*... et le cortège retourna au palais. Le grand Trésorier du Roi parut ensuite, et jeta au milieu du peuple les médailles du couronnement. Il y eut le soir un grand souper à

la Cour : les Nobles servoient leurs Majestés, et les plats étoient apportés par des Colonels.

Peuple François, qui nous as si souvent prodigué les dénominations odieuses de *Barbares du Nord*, et d'*esclaves*, où est donc aujourd'hui l'esclavage et la barbarie ? est-ce sur ton territoire ou sur le nôtre qu'il faut en chercher les horribles vestiges ? La paix et l'abondance sont au milieu de nous, quand la guerre et la misère te désolent : nous respectons les personnes et les propriétés, quand tu violes impunément les unes et les autres : la religion, l'humanité, les loix, les mœurs sont honorées parmi nous, quand il n'en existe plus chez toi : nous avons des autels pour le Dieu que tout l'univers adore, quand tu ne reconnois plus ni divinité, ni culte : enfin nous sommes heureux et libres au pied du trône, et sous l'empire d'un auguste Monarque, tandis que tu vis malheureux et chargé de chaînes sanglantes, sur les ruines d'un trône, et sous l'empire d'une liberté fausse et d'une égalité chimérique. Est-ce nous qui, le feu et le fer à la main, le poison à la bouche et la corruption dans le cœur, avons déclaré la guerre à toutes les têtes couronnées, attaqué les Rois et celui même par qui règnent les Rois, détrôné, chassé, expulsé de leurs Etats douze principaux Souverains de l'Europe, et chargé de fers des Peuples indépendans et libres ? Ces malheurs et ces crimes sont irréparables dans la plupart de leurs effets déjà consommés ; mais ils peuvent avoir un terme, et c'est à toi de l'assigner. Le prétendu esclavage qui nourrit et protège en paix, ne vaut-il donc pas la prétendue liberté qui dévore et tyrannise tour-à-tour ? Et le joug ensanglanté des factions pourroit-il être préférable au sceptre doré d'un Prince légitime ? Nous ne le

pens
sons
qu'e
bon
rem
pliss
dres
tels
men
cien
Lou
Fra
autr
les
trôn
tabl
par
D
la p
entr
Cor
gén
mai
ran
l'ex
deu
vieu
Cor
et A
I
été
clér
l'or
lici
dan
acc

pensons pas : si c'est une erreur, nous la chérissions par le bien qu'elle produit et la félicité qu'elle nous procure. Que le besoin et le désir du bonheur, innés dans le cœur des hommes, te remmènent donc à la même opinion, et te remplissent des mêmes sentimens que les nôtres : dresse, comme nous, un trône aux pieds des autels : que ton Roi légitime y vienne prêter le serment de ses ancêtres, et recevoir celui de ton ancienne fidélité : alors qu'un Héraut d'armes s'écrie : *Louis XVIII est maintenant couronné Roi de France et de Navarre ; lui-même, et point un autre.* Et aussitôt nous nous écrierons avec tous les peuples de l'Europe : *Vive l'autel, vive le trône, vive la paix, qu'il n'étoit possible de rétablir et de consolider que par ce moyen, et point par un autre !*

Depuis l'ouverture de la Diète jusqu'à ce jour, la plus parfaite harmonie a constamment régné entre les quatre corps qui la composent. Le Comité Secret a déjà établi les bases d'un plan général de finances qui n'est point encore connu, mais sur lequel on fonde les plus grandes espérances pour le rétablissement du crédit public et l'extinction progressive des dettes de l'État : les deux Barons d'Ehrensward et de Tigerhjelm viennent d'être nommés membres de ce même Comité, sur la démission de MM. Ehrencrona et Adlersparre.

Le couronnement du Roi et de la Reine ont été suivis, selon l'usage, de plusieurs actes de clémence et de générosité. Les députés de l'ordre des paysans avoient depuis long-tems sollicité sa permission de distiller de l'eau-de-vie dans les campagnes ; et sa Majesté vient de la leur accorder, mais pour quinze jours seulement.

Dans leur séance du 12 de ce mois, un paysan de la Finlande observa que, n'ayant jamais renoncé au droit de participer à l'administration de la banque, on devoit les autoriser à l'avenir à nommer de leurs membres pour coopérer à la direction de cet établissement. Cette proposition fut approuvée, et doit être présentée aux trois autres Etats: on croit généralement que cette emande leur sera accordée.

Le Roi a fait publier une amnistie générale pour les déserteurs et les autres criminels qui rentreront en Suède dans l'espace d'un an, à dater du jour du couronnement de leurs Majestés, ou qui s'adresseront à nos Ministres, Agens et Consuls, dans tous les pays étrangers. Cependant il est expressément annoncé que cette grace ne s'étendra point à ceux qui auront été coupables de blasphème, d'apostasie, de trahison, de meurtre, de vol, de fraude contre le trésor public ou contre la banque, enfin de toute espèce de crime que l'on pourra prouver avoir été commis dans l'espoir de cette amnistie.

ÉVASION DU GÉNÉRAL MACK.

Vienne, 26 Avril.—Le Général Mack, retenu prisonnier en France pendant plus de quinze mois, au mépris des droits les plus sacrés de la guerre et des gens, s'est enfin échappé des mains de ses barbares ennemis: il étoit à Franckfort le 22 de ce mois, et nous l'attendons bientôt dans cette capitale. Les François et leurs partisans vont sans doute présenter et publier cette évasion comme une violation de la foi promise, et un abus de confiance indigne d'un homme d'honneur.

Mais pour détruire d'avance toutes leurs imputations calomnieuses ; pour ne pas laisser appliquer une tache si honteuse à la fidélité Germanique dans la personne de ce brave Capitaine ; et pour qu'on ne puisse pas raisonnablement croire un Général Allemand capable de violer la foi jurée même à son ennemi, il convient de retracer ici l'histoire de ses malheurs depuis son arrestation illégale, jusqu'à son heureuse et légitime évacuation.

Aussitôt après la conclusion de l'armistice entre les deux armées Française et Napolitaine, le 12 Janvier 1799, le Général Mack, instruit du départ de Sa Majesté Sicilienne pour Palerme, et témoin du découragement, de l'indiscipline et de la défection même de l'armée qu'il commandoit, envoya sa démission au Vicaire-Général Pignatelli, qui gouvernoit le royaume dans l'absence du Roi. Dans ces entrefaites, il apprit par des voies certaines que, dans la nuit du 15 au 16, l'insurrection étoit parvenue à son comble dans la capitale ; que la fureur des Lazzaroni et celle des paysans armés dans les environs de Naples, étoit particulièrement dirigée contre lui et contre son Etat-Major, presque tout composé d'Allemands ; que ces révoltés s'avançoient en armes, et qu'il étoit sur le point d'être entouré : il remit aussitôt le commandement en chef de l'armée au plus ancien Lieutenant-Général Napolitain, le Duc de Salandra, et fit partir en même tems du quartier-général de Caivano, un de ses Adjudans, nommé Pissicelli, avec ordre de se rendre auprès du Général Championnet, pour l'instruire de tous ces faits : il lui fit dire en outre que, démis du commandement de l'armée Napolitaine, il ne lui restoit plus d'autre grade que celui de Lieutenant-

Général au service de Sa Majesté Impériale, François II; et qu'en cette qualité, il prioit le Général François d'accorder, pour lui, et pour les Officiers Allemands qui l'accompagnoient, et qui étoient également restés en possession de leurs différens grades militaires dans l'armée Autrichienne, les passeports nécessaires, et la permission de traverser son quartier-général pour aller rejoindre l'armée Impériale, à laquelle ils appartenoient. Au retour de son Adjudant, le Général Mack reçut la réponse la plus favorable du Général Championnet, qui non-seulement acquiesça à sa demande de la manière la plus honnête et la plus amicale, mais encore lui conseilla de ne point changer son projet, parce qu'il étoit instruit de bonne part, disoit-il, que les précautions les plus exactes avoient été prises pour ne le laisser embarquer ni à Salerne, ni à Barletta.

Le Général Autrichien, plein de confiance dans la promesse positive du Général François, se rendit à Caserta, quartier-général de l'armée républicaine, où il fut reçu non-seulement avec beaucoup d'égards, mais encore avec tout l'intérêt que des guerriers sensibles se doivent réciproquement quand le sort malheureux de l'un met fin aux circonstances qui les séparent. Il y resta quatre jours; et la veille de son départ, le Général Championnet, fidèle à sa parole, lui fit délivrer des passeports pour l'Allemagne, portant expressément le nom du *Général Mack*, avec le titre de *Lieutenant-Général au service de l'Autriche*.

Il se mit donc en route, avec le Comte Dietrichstein, Reischach, Frey Tanzer et les autres, parfaitement tranquille sur son sort, et persuadé qu'il arriveroit paisiblement dans ses foyers à la faveur de ces passeports qu'il regardoit comme

une inviolable sauve-garde. Mais en arrivant à Milan, ils y furent arrêtés par le Commandant François; et malgré les écrits, les promesses, et la parole d'honneur du Général Championnet, après le départ et l'arrivée de plusieurs couriers de Paris à Milan, on fit conduire le Général et ses compagnons d'infortune de ville en ville jusque dans le château de Dijon, où ils furent renfermés comme prisonniers. Le Général ne manqua pas de réclamer contre cette violation manifeste du droit des gens: plusieurs mémoires furent adressés au Directoire de France; plusieurs lettres furent écrites au Général Championnet; mais tout devint inutile; et la guerre qui se ralluma entre Sa Majesté Impériale et la République Française offrit, ou sembla du moins offrir un prétexte de plus pour appesantir leurs chaînes, et prolonger leur détention.

Telle étoit la situation malheureuse du Général Mack et des Officiers Autrichiens qui l'avoient accompagné, quand une révolution nouvelle à Paris changea la face de la République Française, dispersa le Directoire, reforma le Gouvernement, et en mit les rênes entre les mains de Bonaparte: un nouveau mémoire fut alors adressé au Premier Consul, qui, frappé de la justice et de la force des réclamations du Général Autrichien, non-seulement ordonna son élargissement et celui de ses braves compagnons, mais encore les fit venir à Paris, avec le projet, sans doute, de les renvoyer dans leur patrie, après une conférence qu'il vouloit avoir avec le Général Mack: elle eut lieu le 17 du mois de Mars dernier, et fit concevoir aux détenus la plus ferme espérance de revoir dans peu leurs foyers; mais trompé dans son attente, après avoir inutilement

fait demander les passeports que le Premier Consul lui-même lui avoit promis, le Général Mack écrivit le 7 Avril la lettre suivante au nouveau Ministre de la Guerre, le Citoyen Carnot : elle est trop intéressante pour ne pas la donner ici toute entière.

“ CITOYEN MINISTRE,

“ A la suite d'une audience particulière que
 “ j'avois obtenue du Premier Consul, le 17 Mars,
 “ j'adressai le même jour au Général Berthier,
 “ votre prédécesseur, un mémoire où je promet-
 “ tois, tant en mon nom qu'au nom des Officiers
 “ de mon Etat-Major détenus avec moi, de re-
 “ venir en France dans trois mois, à dater du
 “ jour où l'on nous permettroit de quitter la
 “ capitale, si je ne parvenois pas à effectuer le
 “ retour des Généraux François Grouchy et Pé-
 “ rignon à Paris, sur leur parole. Le Premier
 “ Consul ayant accepté cette proposition que je
 “ lui avois faite verbalement, et m'ayant promis
 “ de donner immédiatement des ordres pour cela
 “ au Ministre de la Guerre, j'avois lieu d'espérer
 “ qu'on prendroit au bureau de la guerre tous les
 “ arrangemens nécessaires pour mon départ, d'au-
 “ tant que le Premier Consul, quelques minutes
 “ après mon audience, me fit dire par le Général
 “ Clarke, qu'il désiroit que je différasse mon
 “ voyage de cinq ou six jours, afin d'avoir une
 “ seconde conférence avec moi.

“ J'ai attendu mes dépêches de jour en jour,
 “ et me suis adressé plusieurs fois au Ministre
 “ et au Bureau de la Guerre, sans en recevoir
 “ autre chose que des réponses vagues et dila-
 “ toires. Je m'adresse donc maintenant à vous,
 “ Citoyen Ministre ; mais l'honneur de ma situ-

" tion m^e force à vous déclarer en même tems.
 " que, si je n'obtiens point la permission de par-
 " tir environ le 15 Avril, je dois vous prier de
 " me remettre le mémoire ci-dessus mentionné.
 " Je considérerai les engagemens qu'il contient
 " comme nuls et sans effet; je reviendrai à mes
 " premières réclamations contre une arrestation
 " aussi injuste qu'illégale, qui pourront peut-
 " être arriver quelque'autre part, de la même
 " manière qu'elles sont arrivées jusqu'au Pre-
 " mier Consul, lorsque le sort ne les condamnera
 " plus à être repoussées par des insinuations
 " fausses et perfides qui n'auroient jamais fait
 " peut-être aucune impression sur le Premier
 " Consul, si les affaires plus importantes dont il
 " est accablé ne l'avoient empêché d'examiner
 " plus scrupuleusement la mienne.

" Je vous avoue, Citoyen Ministre, qu'après
 " mon audience du Premier Consul, je ne m'at-
 " tendois pas à être entraîné dans aucune extré-
 " mité: mais je suis convaincu que les Chefs des
 " Gouvernemens sont souvent dans la nécessité
 " de sacrifier leurs desirs le plus humains et les
 " plus justes aux rapports de leurs conseillers,
 " qui ont les plus grands moyens de les tromper,
 " et qui le font souvent sans intention, parce
 " qu'ils n'ont pas pu, ou qu'ils n'ont pas voulu
 " prendre de meilleures informations.

" Je suis pleinement convaincu, Citoyen Minis-
 " tre, que les rapports faits sur mon affaire pendant
 " mon séjour à Paris, n'ont point eu leur source
 " au Bureau de la Guerre. D'autres personnes,
 " moins instruites des loix de la guerre, et moins
 " scrupuleuses à les observer, ont opéré ce
 " changement inattendu: ce sont, sans doute,
 " ces mêmes personnes qui ont représenté au

“ Premier Consul, comme il me l’a dit lui-
 “ même avec la franchise qui le caractérise, que
 “ mon cas doit être considéré sous le même point
 “ de vue que celui de La Fayette. En parlant
 “ ainsi, on n’a peut-être pas voulu prendre la
 “ peine de remarquer que le Général La Fayette
 “ s’étoit livré comme à la discrétion d’une armée
 “ ennemie, sans annoncer d’avance son intention,
 “ sans faire aucune condition préalable ; tandis
 “ qu’au contraire j’avois fait demander au Géné-
 “ ral François la permission de me rendre auprès
 “ de lui, pour me rendre ensuite en Allemagne.
 “ Je ne traversai point les postes avancés de l’ar-
 “ mée Française avant le retour de mon adjudant,
 “ qui m’apporta l’assurance positive que ma de-
 “ mande m’étoit accordée. On oublie aussi de
 “ remarquer que le Général La Fayette n’étoit
 “ point prisonnier de guerre ; au contraire, il
 “ étoit détenu comme prisonnier d’Etat, sui-
 “ vant les principes de la Coalition de ce tems-
 “ là, pour avoir été un des auteurs de la Révolu-
 “ tion Française. Quant à moi, je ne m’étois
 “ jamais mêlé d’aucune révolution ; et sur celle
 “ de la France je me suis toujours contenté de dire,
 “ que *les étrangers ne devoient point s’en mêler.*
 “ Les mêmes personnes m’ont sans doute dénoncé
 “ au Premier Consul comme ayant menacé les
 “ malades François à Rome, sans lui dire que ces
 “ menaces n’avoient point d’autre objet que d’ar-
 “ rêter les atrocités que le Commandant du Fort
 “ St. Elme, à Rome, se permettoit d’exercer
 “ contre la vie et la propriété des habitans d’une
 “ ville innocente ; sans lui dire que les prison-
 “ niers François n’ont point souffert la moindre
 “ chose à cet égard ; que j’ai veillé à leur sûreté,
 “ et que j’accordai protection aux François
 même

“ même qui, ayant demeuré dans Rome, n’avoient
 “ pas droit de l’y attendre. On n’a pas observé
 “ non plus que les Généraux faits prisonniers de
 “ guerre, ne sont responsables de leurs actions
 “ qu’autant qu’elles ont rapport au droit de la
 “ guerre ou des gens, et ne le sont point de
 “ leurs écrits. On n’étoit pas porté à considérer
 “ non plus quel auroit été le sort de plusieurs
 “ Généraux François, si les Puissances étran-
 “ gères leur avoient demandé compte de leurs
 “ écrits et de leurs menaces avant qu’ils eussent
 “ tombé entre leurs mains. Ce sont ces mêmes
 “ personnes sans doute qui avoient insinué au
 “ dernier Directoire que je devois être arrêté,
 “ malgré la parole d’honneur du Général Cham-
 “ pionnet; et en renvoyant ma personne à la
 “ Cour de Naples, ajouter un petit article de
 “ plus à la série des plaintes déjà préparée contre
 “ le Gouvernement Autrichien, afin de justifier
 “ la déclaration de guerre : comme si de pareils
 “ renvois n’avoient pas habituellement été faits,
 “ et particulièrement sous le dernier Gouverne-
 “ ment François relativement aux Turcs et aux
 “ Polonois, sans être jamais considérés comme
 “ des actes d’hostilités. Enfin, ce sont ces
 “ mêmes personnes qui, malgré le mauvais état de
 “ ma santé, m’ont retenu dans la plus affreuse
 “ prison pendant l’espace de neuf mois, en com-
 “ parant mon sort à celui de LaFayette, sans con-
 “ sidérer qu’il n’étoit ainsi resserré que pour
 “ avoir tenté de s’évader.

“ On m’auroit laissé périr dans le château de
 “ Dijon, si je n’en avois pas été tiré par la justice
 “ et l’humanité du Premier Consul : ses inten-
 “ tions bienfaisantes s’étendirent encore plus
 “ loin ; et il ne m’auroit point fait venir à Paris,

“ s’il n’avoit eu le projet de satisfaire à la de-
 “ mande que je lui avois faite du fond de ma
 “ prison, et de me renvoyer dans ma patrie.
 “ Tout ce qui s’est passé dans les premiers mo-
 “ mens de mon arrivée à Paris, contribuoit à me
 “ le faire croire; et j’eus même les preuves les
 “ moins équivoques et les plus convaincantes, que
 “ le Premier Consul avoit absolument résolu de
 “ me laisser partir aussitôt que j’aurois eu avec
 “ lui une certaine conférence que je n’avois point
 “ demandée, mais que son désir pour la paix lui
 “ fit juger nécessaire et capable de hâter en quel-
 “ que manière sa conclusion. Cette conférence
 “ a eu lieu, et j’étois prêt à partir peu de jours
 “ après. Mais, hélas! il semble que je n’ai pas
 “ été assez heureux pour plaire dans cette confé-
 “ rence: non que j’aie donné lieu de concevoir
 “ aucun soupçon sur mon désir sincère de con-
 “ tribuer au rétablissement de la paix avec mon
 “ pays, mais pour avoir sans doute franchement
 “ déclaré mon opinion sur les moyens de l’effec-
 “ tuer et de la conclure.
 “ Sans doute on n’a pas considéré que la na-
 “ ture de toute intervention qui n’a d’autre but
 “ que de rapprocher les deux parties, demande
 “ en quelque sorte un double langage; et que,
 “ dans une pareille occasion, celui qui défend la
 “ cause des Anglois contre la France ne doit pas
 “ être regardé pour cela comme leur partisan;
 “ puisque, sincèrement intéressé au rétablissement
 “ de la paix, il défendrait aussitôt la cause des
 “ François, s’il avoit à parler à l’Angleterre ou à
 “ ses alliés. Je vous prie, Citoyen Ministre, de
 “ n’être point étonné que je rappelle toutes ces
 “ particularités: ne les considérez point comme
 “ étrangères à ma position, à laquelle elles ne

" sont, hélas ! que trop liées, puisque tout a
 " changé peu de jours après cette conférence.
 " Au lieu de me permettre de partir, comme on
 " me l'avoit promis, on renouvela des proposi-
 " tions d'échange avec un Gouvernement qui,
 " plusieurs semaines après mon arrestation à Mi-
 " lan, étoit encore en paix avec la République
 " François, quoiqu'on sçût bien que ces propo-
 " sitions seroient et devoient être rejetées, comme
 " auparavant, à moins que ce Gouvernement ne
 " fût capable de la plus grossière absurdité dans sa
 " conduite.

" A la fin, j'ai été forcé d'offrir des engage-
 " mens que le mauvais état de ma santé pouvoit
 " seul justifier ; et ces engagements, quoiqu'ap-
 " prouvés par le Premier Consul, ont été ren-
 " dus inutiles. On est déterminé à combler
 " la mesure de l'iniquité, dût-il même en coûter
 " la vie à trois généraux malades qui ont si grand
 " besoin de respirer l'air natal, et d'habiter trois
 " climats différens dont il en est deux qui sont
 " sous la domination de la République.

" C'est à vous, Citoyen Ministre, de me ren-
 " dre enfin la justice que j'ai trop long-tems
 " sollicitée. Mon affaire est de votre départe-
 " ment. Depuis quatorze mois, des Juges in-
 " compétons m'ont accablé d'actes d'injustice ;
 " car je ne saurois croire que les Ministres de la
 " guerre, ou les personnes employées sous eux,
 " aient jamais conseillé la honteuse violation des
 " loix de la guerre dont j'ai été la victime, parce
 " que je suis convaincu que tous ceux qui ap-
 " partiennent au département militaire de la
 " République agissent toujours conformément
 " aux loix de l'honneur, de la justice et de
 " l'équité.

“ Je vous prie d'accepter l'assurance de la
 “ haute estime avec laquelle j'ai l'honneur
 “ d'être,.....

Avril 7, 1800.

“ MACK, Général.”

Cette lettre étant demeurée sans réponse, et son contenu sans effet, le Général Mack, infirme et toujours souffrant, ne songea plus qu'à se soustraire aux coups de l'injustice, par de justes moyens d'évasion. Des amis lui procurèrent un passeport sous le nom et la qualité d'un négociant d'Anspach: le 15 Avril il se fit transporter en chaise à porteur de l'hôtel des Landes, où il logeoit, dans une maison qu'il avoit nouvellement louée, rue de la Victoire; et ce fut de là qu'il partit le soir même, après avoir déposé sur son bureau la lettre suivante:—

Paris, 15 Avril, 3 heures après-midi.

“ Je vous quitte, mes chers amis et compa-
 “ gnons d'infortune, puisque c'est l'unique
 “ moyen de finir notre malheureuse histoire, de-
 “ puis que des insinuations perfides ont fait
 “ évanouir les dispositions favorables que le
 “ Premier Consul avoit eues pour nous: c'étoit
 “ mon unique ressource. Pardonnez, mes chers
 “ amis, si je pars sans vous avoir avertis: j'avois
 “ trop à craindre que vous m'opposeriez l'état
 “ pénible de ma santé, qui l'est en effet, mais
 “ moins que vous ne le pensez, puisque depuis
 “ deux mois, grâce aux soins et aux lumières
 “ du brave Dufour, je suis beaucoup mieux. Je
 “ vous le devois cacher, pour pouvoir exécuter
 “ d'autant plus librement mes projets: je devois
 “ même, dans le dernier tems, un peu jouer la
 “ comédie, pour éloigner toute possibilité de
 “ soupçon. La jolie veuve dont Frey connoît le
 “ véritable ét: n étoit le personnage principal.

“ Je ne vous parle pas de mes peines de me
 “ séparer de vous : vous les devinez, si vous ren-
 “ dez justice à ma tendre amitié pour vous ! Ah !
 “ si vous aviez pu voir les battemens de cœur
 “ que j’avois il y a deux heures, lorsque je vous
 “ quittois à l’Hôtel des Landes, j’aurois été trahi.
 “ J’espère d’être bientôt réuni à vous : le grand
 “ obstacle étoit toujours ma personne. L’on ne
 “ sera pas émerveillé de ma démarche ; personne
 “ ne le sera moins que le Premier Consul. Si
 “ jamais un prisonnier injustement détenu en a
 “ le droit, je dois l’avoir.
 “ Adieu, mes chers et fidèles amis : je vous
 “ embrasse tendrement, du meilleur de mon ame.
 “ Adieu (Signé) **MACCK** ”
 “ P. S. Je vous recommande mes domestiques,
 “ mes bonnes petites bêtes, et mes effets. ”

Par différentes circonstances particulières ex-
 pliquées ci-après, le Gouvernement François ne
 fut instruit du départ du Général Mack que le
 21 d’Avril ; et le Ministre de la Guerre en de-
 manda compte au Major Comte de Dietrichstein,
 qui lui répondit le même jour par la lettre sui-
 vante : —

“ **CITOYEN MINISTRE,**
 “ Suivant l’ordre que vous m’en avez donné,
 “ j’ai l’honneur de vous communiquer le peu de
 “ détails que je sais sur le départ du Gén. Mack.
 “ Depuis quelques jours, il avoit fixé le
 “ 26 Germinal [15 April] pour déloger de
 “ l’Hôtel des Landes, et occuper la maison qu’il
 “ avoit louée dans la rue de la Victoire. Il s’y
 “ fit transporter effectivement ce jour-là à midi
 “ en chaise à porteur, et nous donna rendez-vous
 “ pour le lendemain 27, à la même heure. Lors-
 “ que nous y fûmes, son valet de chambre nous
 “ dit qu’il étoit allé chez son médecin. Nous

“ revînmes donc le jour suivant, 28, et le
 “ valet-de-chambre nous avoua alors qu’il étoit
 “ allé à la campagne à cinq postes de Paris, chez
 “ une femme qui étoit venue le voir depuis peu
 “ de tems, et qu’il avoit fixé la soirée du 30
 “ pour son retour. Ne le voyant point revenir au
 “ terme marqué, et croyant que sa santé auroit
 “ été la cause de ce retard, nous résolûmes d’at-
 “ tendre encore un jour, puisque ce ne seroit
 “ qu’alors que nous pourrions former des soup-
 “ çons. Enfin ce matin, 2 Floréal [21 Avril],
 “ nous nous décidâmes à forcer son bureau, où
 “ nous trouvâmes la lettre que j’ai eu l’honneur de
 “ vous remettre.

“ Voilà, Citoyen Ministre, sur notre parole
 “ d’honneur, tous les faits qui nous sont connus,
 “ et tous les renseignemens que nous pouvons
 “ vous donner, mes camarades et moi, sur le
 “ départ de notre Général.

“ En vous soumettant cette déclaration, je
 “ vous prie, Citoyen Ministre, d’agréer les as-
 “ surances de mon profond respect.

(Signé) “Le Comte DIETRICHSTEIN.”

Deux ou trois jours après, le Ministre de la
 Guerre, Carnot, adressa la lettre suivante à
 M. le Comte Dietrichstein et aux autres officiers
 attachés au Général Mack.

“ Puisque le Général Mack, Messieurs, n’a
 “ pas cru au-dessous de lui d’abandonner ses com-
 “ pagnons, et de manquer à la confiance du
 “ Gouvernement, qui lui laissoit sa liberté au
 “ milieu même de la capitale, vous ne souffrirez
 “ pas d’une *faute* qui ne vous est pas personnelle,
 “ et vous recevrez le prix de votre loyauté.
 “ Soyez libres ; partez : et, s’il est possible, re-
 “ voyez votre patrie avant celui qui vous a
 “ abandonnés.

“ Remmenez aussi au Général Mack ses do-
 “ mestiques, ses effets, et ses chevaux, pour les-
 “ quels il témoigné un si tendre intérêt : tel est
 “ l'ordre du Premier Consul.

“ Adressez-moi la liste des personnes qui vous
 “ sont attachées, afin que je vous transmette les
 “ passeports vui vous sont nécessaires. J'y
 “ joindrai votre itinéraire.

“ Recevez, Messieurs, l'assurance de mon
 “ estime et de ma considération.

Signé “ CARNOT.”

L'auteur de cette lettre, plein d'une dignité fausse et d'une bassesse réelle, en rendant au Général Mack ses effets, et la liberté à ses compagnons d'infortune, cherche cependant à blesser sa délicatesse et à ternir son honneur : il s'efforce de donner un air de grandeur et de générosité à cet acte tardif de justice, et semble prétendre à la reconnoissance de ces illustres prisonniers qui n'ont à lui offrir que de justes accusations. Il est donc aujourd'hui prouvé, comme l'a dit le Général Mack dans sa lettre à ses compagnons, que *sa personne étoit le seul obstacle à leur élargissement* : mais à quel titre les pouvoit-on retenir ? Etoient-ils prisonniers de guerre ? Non, puisqu'ils n'avoient point été pris les armes à la main, qu'ils n'appartenoient point à une armée ennemie, et qu'ils voyageoient paisiblement sous la sauve-garde des passeports, et de la parole d'honneur d'un Général en Chef de la République Française. Etoient-ils prisonniers d'Etat ? Non, puisqu'ils n'avoient commis aucun acte contraire aux loix et au Gouvernement qui les fit arrêter. On n'attenta donc à leur liberté, et on ne les retint dans les prisons de France, que par le droit du plus fort : et leur arrestation ne peut être comparée qu'à celle d'un voyageur paisible.

qui, tombé sur une grande route entre les mains des voleurs, est forcé de les suivre dans leur caverne, et d'habiter au milieu d'eux jusqu'au moment où le hasard lui fournira l'occasion favorable de secouer leur joug, et de s'évader de leur repaire. Si le Général Mack est coupable de quelque *faute*, comme le dit le Ministre Carnot dans sa lettre à M. Dietrichstein, c'est d'avoir compté sur la parole d'honneur d'un Général révolutionnaire aux ordres d'une République où l'honneur étoit proscrit et regardé comme un ridicule ou comme un crime ; et s'il s'est manqué à lui-même, s'il a fait *quelque chose au-dessous de lui*, c'est d'avoir paru consentir à son échange, comme prisonnier de guerre ; c'est d'avoir sollicité comme une faveur ce qui n'étoit qu'une justice ; c'est d'avoir proposé d'acheter sa liberté au prix de celle d'un Grouchy et d'un Pérignon ; c'est d'avoir mis enfin sa noblesse, sa candeur et sa bonne foi aux prises avec la basse et détestable perfidie d'un homme qui ne règne que par la violence, l'injustice et la corruption.

THÉÂTRE DE LA GUERRE.

QUOIQUE la victoire n'ait pas couronné les Autrichiens de succès aussi brillans qu'ils nous avoient été annoncés par les trois Gazettes de Bamberg, de Manheim et d'Augsbourg envoyées à Londres par M. Wickham, elle leur est cependant demeurée constamment fidèle depuis l'ouverture de la campagne. S'il est faux que Masséna ait été tué dans la bataille si meurtrière du 11 Avril, il est au moins certain qu'il a été un moment fait prisonnier par un chasseur Impérial, et délivré ensuite par un autre chasseur François, qui a tué l'Autrichien. Voici les détails on-

ciels de cette affaire et des événemens subséquens en Italie, jusqu'au 22 Avril :

“ On a désigné, dans le premier Supplément de la Gazette de la Cour de Vienne du 19, la position qu'avoit prise le Général Mélas, après les avantages remportés dans la rivière du couchant, et le commencement du blocus de la citadelle de Savone. Mais pour ne pas laisser à l'ennemi le tems de rassembler ses principales forces près de Gênes, et d'obtenir des avantages sur quelque division détachée de nos troupes, le Général Mélas résolut, tant pour cet objet, que pour opérer le plus promptement possible sa jonction avec les F. M. Lieut. Ott et Hohenzollern, de marcher avec la plus grande partie de l'armée, dans la soirée du 9 Avril, et de prendre sa position le long de S. Justina di Stella, depuis Veirara jusqu'à Veraggio, tandis que l'Amiral Anglois feroit couvrir son aile droite par différens vaisseaux.

“ Pendant ce tems-là on prenoit les mesures nécessaires pour bombarder la citadelle de Savone par terre et par mer, aussitôt que les Anglois seroient arrivés; et le Général avoit adressé déjà la proclamation suivant aux habitans de la Principauté d'Oneglia.

“ Braves habitans, malgré la déplorable situation de votre province accablée de misère et de besoins, vous vous étiez toujours montrés les glorieux défenseurs de la bonne cause. Le moment est arrivé où les troupes Impériales vous soutiendront, sécheront vos larmes, et vous rendront ce véritable bonheur que vos ennemis vous avoient promis avec tant d'emphase; et loin de vous le procurer, ils vous ont accablés de toute sorte d'oppression et de

" calamités. Vos personnes, vos propriétés, le
 " produit de vos terres, et votre religion même,
 " ont été violés par eux. A peine vous ont-ils
 " laissé des larmes à répandre sur vos infortunes,
 " et la famine, le plus terrible de tous les fléaux,
 " a été sur le point de vous détruire tous. Unis-
 " sez donc vos armées et vos efforts à ceux de
 " mon armée qui vous protège, et votre Roi saura
 " récompenser votre valeur et votre persévérance.
 " L'ennemi avoit aussi abandonné Finale le 8,
 " laissant ainsi au Feld-Maréchal Lieutenant El-
 " nitz une position plus étendue depuis Sette-
 " pani, le long de St. Pantalone, jusqu'à Capta-
 " zoppa; mais le Général en Chef ne veut en
 " prendre possession qu'autant que les progrès
 " ultérieurs de ses opérations l'exigeront.
 " On a trouvé dans les batteries établies sur la
 " côte entre Finale et Vado, 7 pièces d'artillerie
 " de différent calibre, et environ 400 livres de
 " poudre à canon.
 " Le Général Mélas mande en outre, de son
 " quartier-général à Celle, qu'il changea le
 " 10 d'Ayvil, le premier plan qu'il avoit formé
 " de marcher contre Veraggio, parce qu'il fut in-
 " struit, dans la soirée du 9, que ce poste ennemi
 " venoit d'être renforcé de 3,000 hommes. Dans
 " cette conjoncture, il crut donc à-propos de ne
 " point marcher pendant la nuit; et il ne partit
 " point en effet, le 10, avant six heures du matin.
 " Il ordonna à la division commandée par le
 " Général Comte de Palffy, d'attaquer l'ennemi
 " à Stella di Costa sur trois points à la fois, tan-
 " dis que les Généraux Comtes de St. Julien et
 " de Bellegarde se postèrent près de Veirera, et
 " sur les hauteurs qui le dominent.

“ L’engagement fut très-chaud, et la résistance
 “ de l’ennemi fut plus qu’opiniâtre : mais il fut
 “ forcé de céder à la bravoure et à la persévérance
 “ de nos troupes, qui avec tout le courage imagi-
 “ nable se rendirent maîtres des différentes posi-
 “ tions importantes qu’il occupoit.

“ Un Chef de Brigade, un Adjudant-Géné-
 “ ral* de Massena qui conduisit lui-même à plu-
 “ sieurs reprises ses troupes au feu, espérant les
 “ mener à la victoire, et différens autres officiers
 “ de sa suite, ont été faits prisonniers avec 200
 “ soldats : le champ de bataille est demeuré cou-
 “ vert de morts.

“ Les ennemis fuyant en confusion, particu-
 “ lièrement sur les routes le long de la côte,
 “ furent poursuivis jusqu’à Invrea, et très-mal-
 “ traités dans leur déroute par les vaisseaux des
 “ Anglois. La nuit seule mit fin au combat.

“ Depuis le 11 jusqu’au 22, suivant les rap-
 “ ports officiels du Général Mélas, l’armée Au-
 “ trichienne continue ses opérations dans la ri-
 “ vière du Levant et contre Gênes : par-tout
 “ l’ennemi se bat en désespéré. Dans l’affaire
 “ du 11 qui eut lieu entre Logareto et Monte-
 “ Feraie, il fallut toute la bravoure sans exem-
 “ ple de nos grenadiers, et leur adresse à manier
 “ la baïonnette, pour repousser les François et
 “ les mettre en fuite. Un Chef de Brigade, dif-
 “ férens officiers de l’Etat-Major, et 60 soldats,
 “ furent faits prisonniers dans cette occasion ; et
 “ Massena lui-même fut en danger d’être pris, et
 “ ne fut sauvé qu’avec la plus grande difficulté.

“ Le même jour, 11, le Général Elsnitz fut
 “ attaqué sur le mont St. Giacomo, par le Géné-

* Cet Adjudant-Général fait prisonnier assura avoir vu Mas-
 sena tomber de cheval : voilà ce qui a donné occasion à la nou-
 velle de sa mort.

“ ral Suchet, qu’il ne repoussa qu’après une
 “ perte considérable de part et d’autre.

“ Dans le même tems, les postes avancés du
 “ F. M. Lieut. Kaim furent attaqués près de
 “ Chaumont par une division aux ordres du
 “ Général Thureau, venant de Briançon, qui
 “ fut repoussé au-delà de la Thora. Cependant
 “ l’ennemi, à la faveur d’un brouillard, avoit
 “ surpris la veille la brigade du Général Ulm sur
 “ les hauteurs de Settepani, et l’avoit délogé de
 “ ce poste, qu’il abandonna pour se réunir au
 “ Général Elsnitz sur le Mont St. Giacomo.

“ Le 12, à dix heures du matin, les brigades
 “ de notre aile gauche furent violemment atta-
 “ quées sur tous les points; et après l’action la
 “ plus meurtrière des deux côtés, le régiment de
 “ Terz, et un bataillon de Reisky, abandonnèrent
 “ la hauteur d’Armetto. Le Général Sticker
 “ conserva néanmoins sa position.

“ Le 13, le F. M. Lieut. Hohenzollern étoit
 “ à Levezara, et ses postes alloient jusqu’à St.
 “ Pietro d’Arena. Tout le peuple de ces environs
 “ a pris les armes contre l’ennemi commun; et
 “ le Général Ott est à Calvari, sur le Bisagno,
 “ ayant les postes avancés depuis Cretto jusqu’à
 “ Quinto, sur la côte.

“ Le 14, 4000 hommes, descendant du Mont
 “ Armetto, attaquèrent en front le Général Comte
 “ St. Julien, tandis que 2000 autres cherchoient
 “ en même tems à se rendre maîtres de Sassello,
 “ menaçant ainsi tout à la fois le front et le der-
 “ rière de ce Général : mais il maintint sa posi-
 “ tion malgré leurs attaques répétées.

“ Le 15, les quatre brigades de Bussy, de
 “ Brentams, de Bellegarde, et de Sticker, s’avan-
 “ cèrent, de manière que l’armée avoit son aile
 “ gauche

gauche à Monte Lodrino, son centre à Stella
 St. Justina, et sa droite, formée d'une brigade de
 grenadiers, sur les hauteurs d'Arbizola. A deux
 heures après-midi, l'ennemi, avec son impé-
 tuosité accoutumée, attaqua nos deux ailes, et
 fut repoussé par les Généraux Latterman,
 Bussy, et St. Julien, après un engagement qui
 ne se termina qu'à 9 heures du soir.

Le 16, le Général Mélas, maître de Sassello, fit marcher les brigades ci-dessus nommées
 contre Armetto, qui étoit au pouvoir de l'en-
 nemi : et dans le même tems le régiment
 Stuart, joint à l'une de ces brigades, reçut
 ordre d'établir la communication avec les
 troupes du Général Hohenzollern ; ce qui fut
 exécuté.

Le 17, le régiment Stuart, ayant coupé à
 l'ennemi toute communication avec Voltri, et
 occupant, après diverses marches et contre-
 marches, les environs de *Deserto* et de *Cabano-
 di-Voltri*, le Général Mélas ordonna au Comte
 de Palfry de s'emparer de Monte-Fajale, au
 Comte de Bellegarde de marcher contre *Deserto*
 par les hauteurs d'Armetto, au Comte de St.
 Julien d'occuper le Moglie, et au Général
 Latterman de conserver les hauteurs d'Arbi-
 zola.

Le 18, au matin, le Général Ott, avec six
 bataillons de sa division, étoit arrivé à Monte
 Fabie, tandis que le Lieut. Col. Richter, avec
 trois bataillons d'infanterie, et une compagnie
 de Mungazy, avoit rétabli la communication
 avec le régiment Stuart sur le Mont Fajale.
 Alors le Général Mélas ordonna d'attaquer sur
 trois colonnes l'ennemi qui s'étoit réuni en
 force près de Cabano-di-Voltri, tandis que le

“ Comte de Bellegarde descendoit d'Armetto
 “ sur Deserto et Arenzano, et effectuoit sa
 “ sa jonction avec le Général Latterman. Ces
 “ trois colonnes dirigées contre Cabane réus-
 “ rent dans leur entreprise suivant le désir du
 “ Général, qui s'étoit mis lui-même à la tête de
 “ celle qui de Monte Fajale marcha contre Vol-
 “ tri : non-seulement l'ennemi fut chassé de
 “ toutes ses postes par l'étonnante bravoure de
 “ nos troupes, mais il s'enfuit en confusion
 “ dans les murs de Gênes, en abandonnant son
 “ avantageuse position depuis Monte Fajale jus-
 “ qu'à St^e Nicola, et même le village de Voltri.
 “ Ainsi, dit le Général Mélas, toutes les troupes
 “ de Masséna sont rentrées et bloquées dans
 “ Gênes, puisque le Général Hohenzollern a
 “ également poussé ses postes avancés jusqu'à
 “ St. Pietro d'Arena, et que Sestri di Ponente,
 “ abandonné par l'ennemi, est occupé par les
 “ troupes Autrichiennes.

“ Le 19, le F. M. Lieut. Elsnitz fut attaqué
 “ sur le Mont St. Giacomo par 5000 hommes
 “ divisés en trois colonnes : il est impossible, dit
 “ ce Général, de décrire la fureur avec laquelle
 “ ils cherchèrent à secourir leurs camarades ren-
 “ fermés dans Gênes ; mais la persévérance des
 “ Autrichiens a surpassé tous les efforts de l'en-
 “ nemi, qui a été battu et poursuivi jusqu'au-de-
 “ là de la Costa, en lui faisant beaucoup de pri-
 “ sonniers.

“ Les 20, 21, et 22, après la bataille déci-
 “ sive de Voltri, dont les détails circonstanciés
 “ relativement à la perte de l'ennemi en drapeaux,
 “ canons, munitions et prisonniers, seront inces-
 “ samment publiés, le Général Mélas a disposé
 “ son armée autour de Gênes de manière que le
 “ Général Gottessheim occupe Monte Fascio ;

“ le Général Hohenzollern, le Mont Durazzo ;
 “ le Général Ott, le sommet des montagnes de
 “ Madonna della Guerdia ; et les trois brigades
 “ des Généraux Sticher, Wiber, et Bussy, les
 “ hauteurs sur la côte en face de Sestri. Les
 “ postes avancés s’étendent d’un côté à Corni-
 “ ghiano, et de l’autre à Bisagno : la brigade du
 “ Général de St. Julien est allée renforcer le
 “ corps qui bloque Savone ; et celles des Gé-
 “ néraux Brentams et de Bellegarde ont été en-
 “ voyées pour soutenir le Général Elsnitz sur le
 “ Mont Giacomo.”

Telles sont les positions des armées ennemies en
 Italie, et leurs opérations différentes jusqu’au
 22 d’Avril. Quelques lettres particulières assurent
 que dans le combat du 18, 11,000 hommes sont
 restés sur le champ de bataille : les François même
 ne nient point leurs défaites et la situation critique
 de Masséna. Une lettre de Gênes, du 23 Avril,
 publiée dans les papiers de Paris, dit expressément :
 “ Les Autrichiens occupent tout le pays depuis le
 “ pont de Cornigliano jusqu’aux environs de Fi-
 “ nale ; ils sont également maîtres de Pona-
 “ Revera, des montagnes Liguriennes, des hau-
 “ teurs de Bisagno, et de toute la rivière du Le-
 “ vant ; tandis que les Anglois nous bloquent
 “ par mer. L’aile droite de l’armée Française
 “ a cependant le plus grand besoin du centre, où
 “ le Général en chef avoit envoyé Oudinot, pour
 “ lui donner de l’activité dans ses opérations.
 “ Masséna espère que de grands renforts sont en
 “ marche pour le secourir, et que le résultat sera
 “ la destruction de l’armée Autrichienne. *Mais*
 “ *nous sommes bien courts de provisions.* Nous fai-
 “ sons un échange de prisonniers ; le Général
 “ d’Apres est déjà échangé.”

Est-ce véritablement un échange? Ou plutôt n'est-ce point un soulagement que Gênes a voulu se procurer, comme le rapportent plusieurs lettres qui assurent qu'on en a fait sortir tous les étrangers, et même 3000 prisonniers Autrichiens? Cette dernière version paroît plus semblable. L'Administration est aujourd'hui confiée à une Commission extraordinaire, composée par Masséna, de François et de Gênois, qu'il a revêtus des plus amples pouvoirs pour la sûreté de la ville et de l'armée. On ajoute qu'il s'est retiré dans la citadelle avec la fleur de son armée, et a menacé de réduire la ville en cendres si elle donne le moindre encouragement aux Autrichiens: et le Général Mélas lui a fait dire qu'il le rendroit responsable, ainsi que son Etat-Major, de l'exécution de ces menaces. Quoi qu'il en soit, il paroît que le Général François, malgré que les insurgens aient coupé les eaux qui servoient aux moulins de Gênes, est résolu de se défendre jusqu'à la dernière extrémité; et personne ne doute que sa valeur et son habileté, admirées même de ses ennemis, ne retardent de quelques jours la prise de cette ville.

Mais ces revers en Italie paroissent avoir entièrement changé le plan de la campagne de l'armée, qui, depuis son passage du Rhin, a obtenu quelques avantages qui ne sauroient compenser les pertes qu'elle a éprouvées. Les Autrichiens, soit à cause de leur infériorité en nombre, soit par l'effet d'une manœuvre dont le but est encore inconnu, n'ont opposé qu'une très-foible résistance aux premières opérations des François, qui sont entrés dans les villes à mesure que les autres les ont abandonnées. Cependant, les papiers de France annoncent que, le 4 de Mai, à la suite d'une bataille, l'armée républicaine, aux ordres du Général Moreau, s'est emparé de Stockach,

Walthut, Engen et Stutlingen ; ils conviennent en même tems que les Impériaux sont encore maîtres de la ville de Kentzig, et que les patrouilles Françaises ne vont pas au-delà de Gengenback. Il y a si peu de clarté dans ces rapports, et l'exagération en est toujours si grossière, que nous sommes forcés d'attendre quelques renseignemens d'une source plus pure, pour fixer l'attention publique sur des faits de cette importance.

Le Premier Consul, après avoir envoyé Carnot à l'armée du Rhin, est arrivé le 7 Mai à Dijon ; il s'est rendu le lendemain à Genève, où un détachement de l'armée de réserve avoit été déjà formé en armée d'observation, sous les ordres de l'Adjudant-Général Hullen ; c'est ce corps sans doute, que l'on croit fort de 25,000 hommes, qui est destiné à secourir Masséna. Quand, comment, sous quels ordres doit s'opérer ce mouvement militaire ? et quel en sera le résultat ? Voilà un vaste champ ouvert aux conjectures politiques. Tout semble néanmoins se réduire à une question simple de calcul, de tems et de vitesse. Il est raisonnable de croire que l'issue de toute la campagne, tant en Italie que sur le Rhin, dépend principalement aujourd'hui du sort de Gênes. Il est certain que les Alliés, qui assiègent et bloquent cette place, vont en accélérer la reddition par tous les moyens qui sont en leur pouvoir, et que de son côté Masséna n'oubliera rien pour la prolonger. Si les Alliés triomphent, la chute de Gênes entraînera nécessairement la déroute et la ruine totale de l'armée Française en Italie ; la Provence leur est ouverte, et Toulon peut tomber une seconde fois dans leurs mains : les renforts que le Général Mélas enverroit au Général Kray forceroient bientôt le Général Moreau à repasser le Rhin et à se défendre en Suisse, ou sur le terri-

toire de la France. Mais, si la persévérance et les talens de Masséna l'emportent sur l'activité de l'Amiral Anglois et du Général Autrichien ; s'il parvient à se maintenir jusqu'à ce que Bonaparte, à la tête de son armée d'observation, vienne, par des marches forcées, ou se réunir à Suchet, attaquer le Général Elsnitz, et secourir Gênes par la côte occidentale de Cornigliano ; ou traverser rapidement les passages du Grand S. Bernard, et menacer Milan, véritable quartier-général et magasin de guerre de toute l'armée Autrichienne en Italie ; on ne peut pas se dissimuler qu'en pareil cas le plan du Cabinet de Vienne ne fût entièrement renversé, et que les Impériaux, attaqués par les trois corps de Masséna, Suchet et Bonaparte, ne se trouvassent eux-mêmes dans une position désavantageuse et critique. Mais nous espérons que Gênes sans moulins, sans eau, sans provisions, pleine de blessés, de malades, et des débris d'une armée nombreuse qu'il faut nourrir, ne tiendra pas contre les attaques répétées et le bombardement des forces puissantes qui l'entourent.

ANGLETERRE.

Londres, 17 Mai.—Tant qu'il y aura dans le cœur de la France un volcan révolutionnaire, dont on ne cherchera point à disperser, à détruire les élémens dévorateurs par les moyens les plus prompts et les plus efficaces, nous devons nous attendre que des secousses violentes, des éruptions périodiques, quoiqu'inégales dans leur retour, viendront successivement agiter, et peut-être embrâser de leur incendie tous les Etats de l'Europe, endormis dans une fausse et mortelle sécurité : tant qu'on laissera subsister à Paris, sur les ruines d'un trône antique, les chaises consulaires et l'infâme

tribune d'où les Jacobins ont si long-tems prêché le régicide à tous les Peuples du monde, nous devons craindre et trembler sans cesse pour le salut des têtes précieuses et sacrées des Rois, dont la Révolution Françoisé a juré publiquement la haine et secrettement la mort, par la bouche même de la plupart de ceux qui la soutiennent encore aujourd'hui. La Providence qui, pour le bonheur des nations civilisées, veille à la conservation de ses véritables représentans sur la terre, en a laissé périr deux sous le fer assassin depuis l'explosion révolutionnaire de la France ; mais en prévenant les dangers qu'elle fait néanmoins entrevoir, en détournant les coups qu'elle permet cependant de porter, elle donne aux Souverains des avertissemens salutaires, et semble chercher à les convaincre de l'indispensable et prompté nécessité d'arrêter enfin ce torrent d'impiétés, de séditions et d'anarchie, qui menace de renverser et d'entraîner dans sa course les Gouvernemens, les Etats, les Rois, les Autels et les Trônes.

Nous ne prétendons point, et il ne paroît pas à la vérité, que les deux événemens dont nous allons rendre compte, et qui ont failli couvrir l'Angleterre d'un deuil universel et de maux incalculables, soient l'effet d'une conjuration formée, ni peut-être même d'un régicide froidement prémédité. Mais si l'ordre d'un si horrible attentat n'est pas directement sorti de l'ancre des Jacobins, ils en ont du moins donné plus d'une fois l'idée, la leçon et l'exemple. Quand l'Europe a retenti pendant dix ans des vociférations d'une troupe de factieux, chantant et publiant la *liberté*, l'*égalité*, la *souveraineté* des Peuples ; quand les Rois ont reçu avec honneur les Ambassadeurs Républicains qui n'arrivoient à leur Cour qu'après avoir juré de haïr les Rois ; quand ce même serment a été ré-

pété mille fois en présence des sujets et des Plenipotentiaires même des Souverains étrangers qui résidoient en France; quand les révolutionnaires de Paris n'ont jamais cessé, dans leurs écrits, de conseiller aux Nations de changer leur Gouvernement, et de briser le sceptre des Princes qu'ils appeloient leurs fléaux, leurs ennemis, leurs tyrans; est-il donc étonnant que le mépris de la royauté, et le régicide même, soient les premières idées qui s'offrent à l'esprit d'un homme foible, subitement atteint de folie, ou d'un scélérat profond résolu de commettre quelque nouvel attentat? C'est presque l'effet nécessaire de la doctrine du jour et des principes odieux dont l'école Jacobine a frappé toutes les oreilles et fatigué tous les échos de l'Europe; on s'accoutume insensiblement à ce qui faisoit autrefois frémir d'effroi : un assassinat sacrilège est à peine un crime; et le couteau républicain, le poignard révolutionnaire, croient ne frapper qu'un homme dans la personne auguste et sacrée d'un Souverain.

Jeudi matin, 15 de ce mois, Sa Majesté étoit présente à l'exercice à feu du bataillon des grenadiers des gardes; et dans l'instant de la décharge une balle alla blesser M. Ongley, commis au Bureau de la Marine, et lui perça les chairs du haut de la cuisse de part en part : le Roi n'étoit placé qu'à 23 pieds de lui sur la gauche. Sa Majesté, sans s'occuper du danger qu'elle avoit couru, fit porter les plus prompts secours au blessé, et chargea le Lord Cathcart de lui donner tous les jours le bulletin de sa santé. On fit sur-le-champ des recherches; mais il fut impossible de découvrir le soldat qui avoit tiré la balle. On paroît croire généralement que ce ne fut-là qu'une inadvertence : mais elle est d'autant plus inconcevable, qu'avant tout exercice à feu, les officiers doivent faire la revue des cartouches; et qu'il est impossible de s'y mé-

prendre au poids et à la couleur, puisque les cartouches à balles sont bleues, et celles à poudre seulement sont blanches et quatre fois plus légères.

Dans la soirée du même jour, la Famille Royale se rendit au Théâtre de Drury-lane ; et dans l'instant où le Roi entra dans sa loge, et salua le public qui applaudissoit à la vue de son Souverain, un homme, placé au second rang du parterre, près de l'orchestre, leva tout-à-coup un pistolet qu'il tenoit caché, et tira dans la loge de Sa Majesté : M. Holroyd, qui se trouvoit auprès de lui, eut le tems et l'adresse de lui saisir le bras et de changer la direction du coup : le Roi ne fit aucun mouvement, et parut aussi ferme, aussi calme que s'il n'eût eu rien à craindre. La Reine, qui entroit dans la loge après le Roi, eut le tems de voir le feu, et elle donna aussi une preuve de ce courage admirable qu'elle a montré dans d'autres occasions. Les Princesses entrèrent aussitôt dans la loge, et parurent sensiblement alarmées. Cependant le morne silence que le coup avoit occasionné fut bientôt rompu par ces cris : *Arrêtez le scélérat* : il le fut aussitôt par MM. Wright, Lyons, Tamplin, Holroyd, qui le firent passer par-dessus l'orchestre et l'emmenèrent dans la chambre des musiciens. Pendant un tems S. A. R. le Duc d'York étoit monté de sa loge dans celle du Roi ; et après lui avoir parlé un moment, il descendit dans la chambre du prisonnier, qui, en le voyant entrer, dit : *Je connois votre Altesse Royale : Dieu vous bénisse : vous êtes une bonne personne.* Il ajouta alors qu'il avoit servi sous ses ordres en Flanders ; qu'il étoit resté prisonnier à Lille, et que son congé lui avoit été accordé à cause des nombreuses blessures qu'il avoit reçues.

Il fut interrogé là, en présence de son Altesse Royale, par Mr. Wigstead, et ensuite par les

Ministres, qui le soir même se ressemblèrent : et il résulte de ces deux interrogatoires, qu'il se nomme Hadfield ; qu'il a servi au 15^{me} régiment des dragons légers ; qu'après son congé reçu, il a repris son premier métier d'orèvre ; qu'il travailloit jusqu'à ce jour chez Mr. Hougham ; qu'il a acheté la semaine passée une paire de pistolets de M. Wakelin, *broker* ; qu'étant à deux heures chez un perruquier, qui le rasoit, on annonça que le Roi avoit failli d'être tué à Hyde-Park, et qu'il ajouta aussitôt, *On dira que c'est moi* ; qu'alors il sortit, emprunta 5 shellings, acheta de la poudre, et avec des balles qu'il avoit faites du plomb dont il faisoit usage dans son métier, alla dans le cabaret tenu par M^{de} Mason, *Red-Lion-street*, but de la bière, et essaya ses pistolets ; qu'il en trouva un mauvais qu'il laissa, et emporta l'autre ; qu'il se rendit de-là au theatre de Drury-lane, où il savoit que le Roi devoit venir ; et que quand il l'aperçut, il tira son coup de pistolet.

Au milieu de toutes ces réponses, le prisonnier a donné plusieurs signes de folie : il a dit qu'il ne vouloit point tuer le Roi ; mais que, fatigué de la vie, et ne voulant pas se détruire lui-même, il espéroit qu'en causant ce tumulte, le peuple se jetteroit sur lui et le feroit mourir. Ensuite il a dit qu'il n'étoit point allé tirer sur le Roi au Parc, de crainte que les soldats ne l'eussent aussitôt mis en pièces ; que tout n'étoit pas achevé ; qu'il y avoit encore beaucoup de choses à faire ; qu'il avoit été très-persécuté en France, mais qu'il ne l'avoit pas encore été assez ; qu'il devoit l'être comme son maître. Interrogé quelle étoit sa religion, il a répondu qu'il étoit le second de Jésus-Christ ; qu'il avoit reçu une mission en songe ; qu'il s'attendoit à souffrir beaucoup et à mourir, mais qu'il

y étoit tout préparé; qu'il auroit retiré la balle de son pistolet s'il avoit eu un tire-boure, etc. etc.

On a reçu ensuite la déposition de son Capitaine, qui a dit que le prisonnier avoit déjà donné plusieurs fois au régiment des signes de folie. Plusieurs soldats, et son maître, et l'aubergiste de *Red-Lion-street*, ont déposé la même chose, en ajoutant que depuis ses blessures à la tête, la plus petite quantité de vin ou de liqueur lui ôtoient la raison; et les témoignages les plus satisfaisans ont été donnés de sa conduite et de ses mœurs. Il a constamment assuré n'avoir aucun complice; et a été renvoyé à la prison de Newgate, pour être jugé.

Après que le tumulte qu'occasionna cet événement dans la salle eut cessé, la musique joua l'air *Dieu sauve le Roi*, et qui fut extrêmement applaudi; et comme le public demandoit avec enthousiasme qu'il fût répété, Sa Majesté se leva et ordonna d'exécuter la *Marche Britannique*, qui est l'air favori de la Nation Angloise. Le spectacle fut ensuite commencé, et le Roi y assista sans trouble, sans inquiétude, et avec le plaisir et la sérénité d'un père au milieu de ses enfans.

La République des Lettres vient de perdre M. Mallet du Pan, si connu par la manière distinguée avec laquelle il a, pendant long-tems, rédigé la partie historique du *Mercur*, auquel il avoit réuni l'ouvrage qu'il publioit auparavant sous le titre de *Journal de Genève*. Quoique nous n'ayons pas partagé son opinion politique, nous nous sommes toujours fait un devoir d'estimer sa personne, et de respecter ce courage de vérité, cette franchise honnête avec lesquels, au milieu des plus grands dangers, il a constamment énoncé des opinions senties, motivées, réfléchies. Si quelquefois les préventions étrangères d'un républicain, tel qu'étoit né M. Mallet du Pan, percent

à travers ses discussions, influent sur ses apperçus, ce n'est pas un reproche à lui faire : il faut, pour le juger, nous mettre dans la position d'où il partoît, et de-là voir encore combien il lui a fallu d'impartialité pour se soutenir au point où il n'a pas craint de se montrer. Imputons aux circonstances où il est né, aux préjugés d'éducation, dont on ne se défait jamais entièrement, ses préventions contre quelques établissemens de l'ancienne France, son goût pour quelques formes nouvelles ; mais n'attribuons qu'à son jugement les vérités qu'il a démontrées, les apperçus lumineux qui lui appartiennent, la saine discussion qu'il a portée par-tout ; n'attribuons qu'à l'honnêteté de son cœur, le généreux courage avec lequel il a déclaré ce qu'il pensoit ; et disons, sans crainte d'être désapprouvés, que, dans la cause de la Monarchie, M. Mallet a vu la cause de l'humanité ; et qu'il est peut-être, après l'illustre Burke, l'écrivain qui a le plus puissamment, le plus constamment montré l'intérêt général de l'Europe et de la société civilisée à détruire la Révolution Française. Son style, quelquefois incorrect, avoit, sur la fin de sa vie, pris un ton doctoral et pédantesque, qu'étoient fâchés d'y trouver ceux qui s'intéressoient à sa gloire ; mais il avoit éprouvé, pour ses opinions, des contradictions si dures, qu'elles lui en étoient devenues plus chères. La résistance fera toujours cet effet : du reste, c'est un défaut qui semble attaché aux écrits même les plus estimables des Genevois. Le célèbre J. Jacques ne fut pas toujours exempt de ce ton dogmatique et décisif, de cette impatience de contradiction qui paroît constamment dans les écrits polémiques de ceux qui appartiennent à l'école de Genève, sur quelque matière qu'ils écrivent. (D.)

M E R C U R E

DE

FRANCE.

N^o VI.

30 MAI, 1800.

PIÈCES FUGITIVES.

AU ROSSIGNOL.

P OURSUIS, chante du soir, ta romance plaintive,
Un disciple, un ami, caché sous ces ormeaux,
Prête aux sons de ta voix une oreille attentive,
Et partage tes maux.

Dans les murs d'où je sors, la gaieté se déploie ;
La danse, les festins rassemblent mes amis :
Suis-nous, me disent-ils, mais j'échappe à leur joie,
J'accours où tu gémis.

Des méchans tiennent-ils ta compagne enfermée ;
Car tu chantes trop bien pour voir tes feux trahis,
Et tu ne vivrois plus si de ta bien-aimée
Les jours étoient finis.

K k

J'éprouve un sort pareil, une peine aussi rude,
 Et je fuis comme toi l'importune cité,
 Pour venir déplorer dans cette solitude
 Le bien qui m'est ôté. (P.)

BOUTS RIMÉS REMPLIS.

L'AUTEUR divin qui fit le chêne et la *Citrouille*
 Créa l'homme superbe et le triste *Magot*,
 L'orateur éloquent et le sot qui *bredouille*,
 L'artiste ingénieux, le faiseur de *Fagot*.
 Vois l'Indien cuivré promenant sa ... *Faunisse*,
 Vois l'Africain noirci par les feux du *Soleil*,
 La tortue et son toit : vois marcher l' *Ecrevisse*.
 Dieu seul toujours égal ne fait rien de *Pareil*.

L'Abbé VINÇON,

Autres.

Au chêne, au lieu du gland, Garopend la *Citrouille*;
 L'autre veut en Vénus transformer son *Magot*.
 En réforme, en avis, ainsi chacun *bredouille*
 Et pour la vérité vous donne son *Fagot*.
 A vouloir les convaincre on gagne la *Faunisse* :
 Et pourquoi tant d'aigreur ? Imitons le *Soleil* ;
 Des gemeaux sans humeur il passe à l' *Ecrevisse*.
 Sans chagrin Laissons dire ; il n'est rien de *Pareil*.

Farnham ...

Le Chev. DU JAULNAY.

Autres rimes à remplir—*Ministère*—*Pesant*—*Salutaire*—*Enfant*—*Utile*—*Stérile*—*Honneur*—*Vigueur*—*Noblesse*—*Rigueur*—*Foiblesse*—*Cœur*—*Assemblage*—*Chrétien*—*Citoyen*—*Image*—*Rien*.

ERRATA.—Pour le N^o 5, p. 351, *Janvier*, lisez le 20 *Janvier*.
 —P. 353, v. 9. *protège*, lisez *défend*.—V. 12, *semens*, lisez *semence*.—P. 368, v. 6, *des arbres lumineux*, lisez *des astres*

Réponse aux Vers adressés à un Vieillard amoureux,
(N° IV).

J'EN demande pardon aux belles,
Je n'aime pas votre sermon ;
Vous prêchez sur le même ton
Qu'à Cythère et dans les ruelles.
Quoique je sois un peu grison,
Chlore et Phillis me sont fidelles,
Comme dans la belle saison
Des amours et des bagatelles :
Or, en savez-vous la raison ?
C'est qu'ici-bas je n'aime qu'elles.
Le sentiment n'est point fripon,
Et la vieillesse n'a pas d'aîles :
Point d'amours sans être éternelles.—
Je sais pourtant qu'Anacréon,
Quoique doyen de l'Hélicon,
De beautés en beautés nouvelles
Voltigeoit sans plus de façon ;
Et que son amour vagabond
Ne trouva pas toujours cruelles
Les nymphes du sacré vallon.
Mais attrapper des immortelles,
C'est aubaine, et non trahison :
Reste toujours qu'un vieux barbon
Est un modèle de constance :
S'il n'a pas l'utile science
De placer un brillant pompon,
Et de cacher l'indifférence
Sous la pompe d'un beau jargon,
C'est qu'en amour l'art n'est pas bon :
Moins l'amant parle, mieux il pense :
La perfidie, assure-t-on,
Naquit un jour de l'éloquence—
D'où je conclus qu'en conscience

Retenez bien cette leçon :

“ La beauté sur un fanfaron
 “ Doit au vieillard la préférence
 “ Qu’on peut aimer dans tous les tems,
 “ Et que l’amour souvent couronne
 “ Un homme aimable à soixante ans.
 “ Si les fleurs naissent au printems,
 “ Les fruits se cueillent en automne.”

Par un VIEIL ANGLAIS.

L'ÉLÉPHANT :

Fable Indienne.

DANS les combats sanglans, où ce Vistnou fameux
 Que l'Inde aveuglément adore
 Déploya son courage, où son bras généreux
 S'assura les pays qu'en naissant voit l'aurore,
 Un Éléphant se signala.
 Pour ses hauts faits, pour son rare service,
 Le Dieu, voulant lui rendre enfin justice,
 Devant son trône un beau jour l'appela.
 A tes souhaits, dit-il, quel qu'en soit l'étendue,
 Je te promets aussitôt d'accéder :
 Mais ne vas pas porter trop loin ta vue,
 Pour chercher le bonheur que tu dois demander.
 Sur ses genoux pliant sa lourde masse
 Mons. Éléphant, ravi d'une telle faveur,
 Se jette aux pieds du Dieu son bienfaiteur ;
 Avec respect lui demandant, pour grace,
 De partager ce trait divin,
 Cette raison par qui l'entendement humain,
 S'élevant au-dessus du rang de créature,
 Semble asservir à ses goûts la nature.

Vistnou de l'éléphant qu'il vouloit rendre heureux
Avec chagrin entendit la réquête,
Et vers un autre choix voulut tourner ses vœux.

Tout est en vain : rien ne l'arrête ;
Mons. Eléphant persiste, et le Dieu bienfaisant
Est contraint d'accorder ce funeste présent.
Du grand Zoroastre la sublime sagesse,
De Sadi la chaleur et la délicatesse,
De Pilpai la raison, le profond jugement,
Vont s'unir au cerveau d'un pesant éléphant.

Il est content : est-il long-tems heureux ?

Ceci se prouve par l'usage.

Sans doute désormais sous sa lourde épaisseur,
Si sagesse le donne, est logé le bonheur.

Pour être heureux, suivons le nouveau sage.
Tous les dons de l'esprit composent son partage ;
Sur lui Vistnou se plut à les verser.

Je l'apperçois déjà, brûlant de s'exercer,
Sur des desirs nouveaux qu'il ne peut démêler,

Promener son ame inquiète :

Il veut connoître, il recherche, il projette :
Sa figure est la même, et ses goûts ne sont plus :
Avec le sentiment ses besoins sont accrus,
Il en est qu'il n'avoit jusqu'alors pas connus.
Et comment pourra-t-il jamais les satisfaire ?
Des habits il ressent quelle est l'utilité :

Mais les tailler, c'est la plus grande affaire.
Il ne le peut lui-même ; et sans la faculté
D'exprimer son vouloir, comment à quelque autre
Sur ce besoin secret énoncer son desir ? [être
Jamais il ne pourra le lui faire connoître ;
Il le sent, et c'est-là son premier déplaisir.

Un logement, une simple chaumière
Qui puisse l'abriter dans la rude saison,

En traits précis se peint à sa raison
Comme un bien désirable, un secours nécessaire.

Mais comment la bâtir ?
 Son impuissance ici le désespère,
 Et du dépit il commence à souffrir.
 De mets plus succulens il repaît sa pensée ;
 Sa paille est sans saveur, son orge est délaissée ;
 Il a connu des biens qu'il ne peut acquérir.
 De son choix imprudent le cruel repentir,
 Sans soulager ses maux, aggrave sa misère.
 En acquérant le don de la lumière,
 Il a perdu ses biens et sa simplicité ;
 Il a les goûts humains, mais non la jouissance ;
 Il maudit son erreur, regrette l'ignorance

Qui faisoit sa félicité.

Sensible à sa douleur, le Dieu dont la clémence
 Sur son choix-malheureux l'avoit instruit d'avance,
 Par pitié retira ce présent si fatal :
 Il reprit la raison, et l'instinct animal
 Ramena le bonheur qui suivit l'ignorance.

Même en voulant le bien on peut s'en écarter.
 Par les traits pénétrants d'une vive lumière
 On croit bien servir l'homme, on le veut éclairer ;
 Mais souvent tant de jour fatigue sa paupière :
 Il en est ébloui sans pouvoir se guider.
 Sur les maux des humains craignons de nous tromper :
 Craignons pour les guérir d'augmenter leur misère.
 Le mal que l'on ignore est un mal bien léger ;
 Le besoin qu'on éprouve et ne peut satisfaire,
 Est un mal que raison ne sauroit soulager.

CHARADE.

Mon premier, mon dernier, sont frères ;
 Et suivant chacun leur penchant,
 L'un au midi, l'autre au couchant,
 Rendent aux mers leurs ondes claires.

Mon tout fait du même élément,
 Grace à Fanchon ma cuisinière,
 Vient à midi dans ma soupière
 M'offrir un solide aliment.

L'Abbé VINÇON.

ÉNIGME.

P RINCIPE désastreux, source de bienfaisance,
 Suivant qu'on me dirige, ou je nuis, ou je sers;
 Quelquefois le motif qui me donna naissance
 Me change en ridicule, en un simple travers.
 Je perdis autrefois ceux que, par leur nature,
 Destinoit l'Eternel aux plus nobles emplois.
 D'un peuple trop fameux animant les exploits,
 J'en consacrai la gloire à la race future.
 De l'enfant bien conduit je soutiens les essais,
 Et suis un aiguillon qui le pousse à mieux faire :
 Dans les sombres replis d'une ame mercenaire,
 Je deviens un tyran, qui pâlit des succès
 Qu'à force de travaux une ardeur généreuse
 Obtient par sa constance utile et vertueuse.
 Changeant enfin souvent de couleur et d'effets,
 Vice ou vertu, selon les goûts, le caractère,
 J'afflige l'univers, ou verse des bienfaits :
 Du plus sublime effort je puis être le père,
 Mais je puis l'être aussi des plus sanglans forfaits.

LOGOGYPHE.

J E suis un habitant des cieux
 Qui fais souvent trembler la terre;
 J'écrase les audacieux;
 Du haut des airs je fais la guerre,

Et porte la mort en tous lieux ;
 J'opère ici-bas des prodiges
 Qu'on a rarement expliqués.
 Mes pas sont quelquefois marqués ;
 Ils sont quelquefois sans vestiges.
 D'un foible et rampant animal
 Le tissu m'est antipathique :
 Mais quelquefois plus sympathique,
 Docile à l'attrait d'un métal,
 J'éteins et finis sous les ondes
 Mes feux, mes courses vagabondes,
 Et meurs sans produire aucun mal.
 Dans les huit pieds qui me composent
 Cherchez le siège respecté
 Où la gloire et l'autorité
 A l'abri du malheur reposent
 Sur les bases de l'équité.
 Lisez ; vous y verrez encore
 Le vaisseau que Bacchus chérit ;
 Puis l'élément qui nous nourrit,
 Et nous consume et nous dévore :
 Et puis un pronom possessif ;
 Un signe ordinaire en musique :
 Ce qui nous flatte ou blesse au vif,
 En compliment comme en critique :
 Un tyran né pour les forfaits ;
 Un fameux bourg chez les Nantois ;
 Chez les Normands une rivière ;
 Certain tems parmi les saisons ;
 Le premier planteur des bourgeons,
 Tel que dans la Bible on le nomme :
 Du nord un animal vanté ;
 Enfin, un tribunal à Rome
 Suprême, auguste, et redouté.

L'Abbé VINÇON.

Le mot de la charade au N^o dernier étoit Angleterre; celui de l'Enigme, chapeau; celui du Logogryphe, général, où l'on trouve gêne, large, garène, nage, âne, ange, rage, rang.

LE REPENTIR ET LE PARDON.

(Suite du Numéro V.)

A QUI ? de quoi ? et comment me plaindre ? Dans les premiers momens de mon trouble, il n'y eut que la vive tendresse que j'éprouvois pour mon malheureux fils qui pût m'empêcher de porter sur moi-même une main désespérée. Quand je considérois l'affreux état où je me trouvois réduite, mon esprit étoit troublé jusqu'à l'aliénation ; mais quand je regardois ce tendre et innocent enfant, quand je songeois que sa vie étoit attachée à la mienne, mon désespoir se changeoit en profonde douleur, et mon cœur se déchargeoit par un torrent de larmes. Avec les deux guinées dont j'ai parlé, et les sommes légères que me prêtèrent quelques amis, qui voulurent bien encore me reconnoître, j'avois fait un petit fond, à l'aide duquel je me déterminai à me rendre dans un bourg, pour y cacher ma honte, et y chercher quelque moyen de subsistance, par le travail des mains. Jamais dans ma jeunesse je n'avois prévu que le malheur étoit possible, et je n'étois point préparée pour le supporter : mon travail étoit très-lent, très-imparfait par le défaut d'habitude ; et peu connue, j'en manquois souvent. Une maladie lente, suite de mes affreux chagrins, et des privations de toute espèce, est venue l'inter-

rompre entièrement : mes ressources sont épuisées ; chacun cherche avec précaution à éviter toute entrevue avec une infortunée qu'il ne peut ou ne veut secourir ; et moi qui regardois autrefois comme un sacrifice désagréable de faire quelques concessions à un père, je suis à la veille d'être obligée de supplier la compassion des étrangers pour en obtenir un morceau de pain. Que deviendrai-je ? Dieu seul le sait, si je ne suis promptement secourue. Mon bel enfant est dans ce moment dangereusement malade d'une fièvre brûlante ; il périra faute du nécessaire, si l'ange ministre de la Providence n'amène ici quelque main secourable pour l'arracher au trépas.

Je n'ose recourir à mon père : cependant, respectable auteur de mon existence, si vous conceviez la plus foible idée des tourmens par lesquels votre Sophie expie sa désobéissance, si vous connoissiez les déchiremens de son cœur, quand elle se rappelle son ingratitude envers vous, en pleurant sur le berceau de son fils expirant, votre cœur généreux seroit sensible à son affliction, et votre humanité s'intéresseroit à une créature aussi infortunée, lors même que votre tendresse ne la reconnoîtroit plus pour votre fille. Ecoutez donc avec compassion sa prière : sauvez son enfant expirant, elle ne demande point de pitié pour elle-même ; arrachez-le au tombeau ; et périsse, s'il le faut, sa trop coupable mère. Il pourra vivre après vous, et expier en quelque sorte mon crime.

SOPHIE DARLING.

En finissant ce terrible écrit qu'elle avoit plus d'une fois interrompu, Sophie entend gémir son enfant ; elle court à lui, et croit appercevoir dans ses traits tous les signes d'une mort prochaine. A

cette vue elle pousse un cri perçant ; la nature succombe, et la malheureuse mère tombe évanouie sur le plancher. A ce bruit accourt la bonne *Mistress Hope*. Réduite aux dernières extrémités de la misère et du besoin, depuis quelque tems *Sophie* vivoit dans la maison de cette pauvre veuve qui gagnoit sa subsistance par le loyer de quelques appartemens, et ce que pouvoit lui procurer l'état de lingère. *Sophie*, retirée au haut de la maison, n'avoit point dissimulé à son hôtesse la position déplorable où elle se trouvoit. Sensible et bonne, la digne *Jenny Hope* avoit éprouvé elle-même l'horreur de l'état où l'infortunée *Sophie* gémissoit. Il est compatissant celui qui lui-même connut l'infortune ; et l'hôtesse, sans considérer sa propre détresse, s'étoit fait un devoir de soulager la misère qu'elle ne pouvoit s'empêcher de plaindre. Le prix du logement étoit arriéré, mais la bonne *Jenny* n'en pressoit pas le paiement ; et pour faciliter même à l'infortunée qu'elle logeoit les moyens de s'acquitter, elle l'avoit associée à son travail, et sous ce signe apparent elle lui fesoit encore accepter quelques secours, que *Sophie* recevoit comme prix de son travail. Telle étoit la bonne *Mistress Hope*, que le bruit de la chute et le cri perçant de *Sophie* attira dans sa chambre.

A la vue de cette femme expirante, *Jenny* s'empresse de lui donner tous les secours que peut lui suggérer sa tendre compassion ; mais ses soins sont inutiles, et cet état de mort apparente se prolonge. *Jenny* alarmée court appeler *M. Bountiful*, respectable vieillard, qui depuis quelques semaines occupoit ses appartemens. Cet ecclésiastique vénérable entre précisément à l'instant où *Sophie* commençoit à sortir de sa longue et pén-

ble agonie. Il aide à la relever ; la porte sur son grabat, et ne peut s'empêcher de verser quelques larmes, en voyant la profonde détresse qui de tout côté frappe ses yeux.—Mon enfant ! Monsieur, mon enfant ! furent les premiers mots que prononça cette femme affligée. On le lui apporte, et l'enfant lui sourit, et de ses petites mains caressantes il semble essuyer les larmes qui inondoient le visage de sa mère. L'infortunée avoit été la victime de son imagination et de son cœur. La douloureuse occupation à laquelle elle venoit de se livrer, avoit disposé son ame aux plus noirs présages ; et son esprit préoccupé lui avoit fait appercevoir des symptômes de mort dans la situation paisible d'un enfant, qui sortant d'une fièvre ardente dormoit profondément ; mais depuis cet instant, l'enfant revint sensiblement à la vie et à la santé. Il le dut à la bonne Jenny ; il le dut à la généreuse humanité de M. Bountiful. La circonstance où il avoit vu Sophie pour la première fois, fit désirer à ce vertueux vieillard d'obtenir quelque éclaircissement sur sa situation. Mais la vraie générosité est délicate, et, même en obligeant, craint d'offenser : Jenny ne put que lui dire vaguement ce qu'elle savoit, que Sophie étoit une femme de distinction, épouse d'un officier qui l'avoit indignement abandonnée, et laissée dans le plus affreux dénuement avec l'enfant qu'elle nourrissoit. Bountiful chargea la bonne Jenny de redoubler ses soins, et de ne laisser manquer d'aucun secours ni la mère ni l'enfant : mais respectant le malheur, il lui défendit soigneusement de laisser découvrir d'où venoient les soulagemens qu'elle alloit procurer à sa détresse. Il ne connoissoit pas l'ame fière de Sophie : le malheur avoit bien pu briser son orgueil, mais il ne pou-

voit

voit altérer sa délicate sensibilité. Elle attribua les petits secours extraordinaires qu'elle reçut d'abord à la tendre commisération de la bonne Jenny; elle les accepta par reconnoissance, et dans l'espoir qu'un jour la santé de son enfant étant rétablie, elle pourroit s'en acquitter par son travail: mais quand elle vit ces améliorations se continuer et s'accroître, elle voulut en connoître la source, et refusa de rien permettre, jusqu'au moment où elle sauroit positivement d'où pouvoient provenir ces bienfaits. De quelqu'un que je suis assurée que vous aimez et respectez, répondit Jenny.—Quoi, c'est lui! Est-il possible? Ah, je suis trop heureuse, s'écria Sophie.—Oui, Madame, c'est lui; et je ne puis vous exprimer tout l'intérêt que prend à votre situation ce digne M. Bountiful.—Ah! Jenny, que m'avez-vous dit! que mon bonheur a été de peu de durée! Je m'étois flattée d'un retour de tendresse; je croyois reconnoître mon père à ses bontés, et je ne trouve qu'un étranger. Est-il douleur semblable à la mienne?—Mais, Madame, M. Bouetiful est un vieillard, un ecclésiastique: il m'avoit défendu de le nommer, et vous n'avez rien à redouter de sa délicatesse.—Jenny, mon cœur est pur, et par conséquent sans soupçon: je ne m'avilirai point jusqu'à travestir en insulte les bienfaits d'un honnête homme; mais je puis travailler, et je ne dois pas me dégrader jusqu'à recevoir l'aumône; hélas! j'étois née pour la faire, si j'avois connu mon bonheur. Remerciez M. Bountiful, assurez-le de mon éternelle reconnoissance, mais dites-lui que je ne puis accepter plus long-tems ses bienfaits.

Jenny n'osa répondre à cet ordre précis; mais fondant en larmes, elle descendit aussitôt chez

M. Bountiful, et lui raconta ce qui venoit de se passer. Vous m'avez trahi, dit le bon vieillard; et vous avez, par votre indiscretion, détruit le seul plaisir que j'ai goûté depuis bien des années,il faut essayer une démarche!...allez de ma part prier cette dame de vouloir bien m'accorder un moment d'entretien.—Jenny court—Ah! le respectable homme! tout ce qu'il désirera de moi, excepté de recevoir des bienfaits, fut la réponse de Sophie. Le vieillard aussitôt se rend près d'elle.

Quel tableau pour une ame sensible! d'un côté, un homme presque septuagénaire, en cheveux blancs, tremblant devant une femme de vingt-cinq ans, et demandant presque pardon d'avoir été humain et généreux; de l'autre, une mère tendre, mais fière, alliant dans son maintien la délicatesse des sentimens à l'expression de sa reconnoissance, et présentant aux caresses du vieillard l'enfant qu'il a protégé, et tâchant par cet acte de confiance de réparer ce que sa fierté pourroit avoir eu d'offensant.

Long-tems cette entrevue désirée fut silencieuse: le vieillard ne savoit par où commencer; Sophie ne savoit comment tempérer ses refus par l'expression de sa reconnoissance. Enfin, le vieillard rompit le silence:—Si j'avois été indiscret, Madame, si j'avois cherché à pénétrer vos secrets, vous me verriez ici implorer mon pardon. Mais le hasard m'a découvert l'horreur de votre situation; et j'ai cru qu'il suffisoit d'être homme pour être obligé d'y apporter remède. Je me flattois que vous ne l'apprendriez que lorsque mon caractère mieux connu vous auroit convaincue que je mérité l'honneur de vous être utile.—Ah! Monsieur, avez-vous pu croire...—Veuillez bien me per-

mettre de parler. J'ai à m'excuser d'un tort apparent, il me tarde de me dégager de ce fardeau ; car c'est un reproche terrible, que d'avoir affligé la délicatesse de l'infortune. Je suis riche, Madame, et sans famille ; car le fils de mon frère, à qui j'avois tout sacrifié, n'existe plus : je puis, sans blesser aucune des loix divines ou humaines, disposer de ma fortune ; et dans l'intérêt vif que vous m'inspirâtes dès le premier moment, je me proposai de réparer l'injustice d'une destinée que vous ne méritez pas. Je vous l'avouerai, Madame, dans ce dessein j'ai fait depuis quelques jours des informations qui ne m'ont donné aucune lumière sur votre condition précédente ; mais qui m'ont prescrit le plus grand respect pour votre conduite depuis le moment où vous êtes arrivé en ce pays, et pour la générosité avec laquelle vous luttez contre votre infortune. Je ne vous répéterai point, Madame, quelles étoient mes intentions ; tout ce qu'on pouvoit projeter pour une bonne mère devoit retourner au profit de son enfant. Mais aujourd'hui je ne vois que lui ; vous venez de le présenter à mes caresses ; je l'accepte ; il est à moi.—Ah ! Monsieur, en quelle affreuse position me mettez-vous ? me détacher de mon fils !—Non, Madame, je ne suis pas inhumain ; et les pleurs qui, malgré moi, coulent de mes yeux, doivent vous attester que je ne vous enlèverai point votre unique consolation. Mais daignez me permettre de pourvoir à son existence : vous ne pouvez refuser le bien qu'on désire à votre fils. Je vous le laisse, Madame, il ne peut être en de meilleures mains ; que jamais il ne se détache de vous, et il sera vertueux.—Mais, Monsieur, que voulez-vous que je fasse ? Je m'en

rapporte à votre honneur; dirigez-moi; conduisez-moi.—Ne croyez pas, Madame, que je veuille attacher aucun prix à la démarche que je fais. Je ne suis ici que pour quelques affaires qui vont se terminer; et, si vous le voulez, j'y aurai trouvé le bonheur; je pars sous quelques jours, et je ne demande de vous que de vouloir bien, au moins une fois l'année, me faire savoir des nouvelles de l'enfant que j'adopte, et de sa respectable mère.—Homme vertueux, s'écria Sophie en se jetant à ses genoux, vous me rendez à moi-même, à ma propre estime: vous venez de porter dans mon ame le premier germe de la consolation. J'accepte tous vos dons; vous en êtes digne; mais j'y mets une condition, c'est que vous ne nous quitterez plus.—Madame, dit le vieillard en la relevant, l'amour maternel vous aveugle; vous mettez trop de prix à une action qui n'a que mon bonheur pour objet. Je ne serai plus un être isolé sur la terre; je tiendrai encore à quelqu'un; mais je ne puis rester près de vous, et ma résolution est fixée. J'ai long-tems été éprouvé par l'infortune; et l'âge est venu ajouter à ma mélancolie naturelle. Je veux être aimé, et pour cela je dois vivre seul: car l'habitude d'une vie retirée m'a rendu très-peu propre à la société; indulgent jusqu'à la foiblesse dans mes actions, sévère jusqu'à l'austérité dans mes jugemens. Mais je vous promets la correspondance la plus suivie.—O mon père! c'étoit ainsi que s'exprimoit votre bonté; Monsieur, que votre tendresse me rappelle de douloureux souvenirs! que vous me rendez coupable! Vous connoîtrez jusqu'à quel point j'ai outragé la nature; vous saurez tout; vous me condamnerez, mais n'allez pas cesser de m'estimer: le repentir a purifié mon cœur. Lisez.—

A ces mots elle lui remit le mémoire qu'elle avoit écrit pour être rendu à son père. Bountiful le serra, sortit, et dès ce pas alla chez l'homme de loi, préparer l'acte important qui assuroit à jamais nonseulement l'existence, mais la richesse du fils de Sophie, au moment où sa tendre mère voudroit l'en faire jouir.

(*La suite au N^o prochain.*)

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Les Helvétiens, en huit Chants : avec des Notes historiques. Par Charles-François-Philibert Masson, Citoyen François. Paris. Pougens. 1800. in-12^o.

“ ON ne peut jeter un coup-d'œil sur l'état
 “ actuel des lumières en France, sans éprouver
 “ ce sentiment, mêlé de tristesse et d'espoir
 “ qu'inspirent des maux long-tems prolongés, qui
 “ semblent toucher à leur fin. Notre amour-pro-
 “ pre national. . . déplore les pertes qu'il a faites
 “ dans le genre de la littérature. Il se reporte
 “ avec regret sur ces tems brillans où la pureté
 “ du langage, la noblesse des idées, et la délica-
 “ tesse du goût, forçoient les auteurs à n'adresser
 “ au public que des ouvrages dignes de lui.
 “ L'examen des circonstances dont le concours a
 “ produit cette étonnante perfection littéraire,
 “ prouve trop, sans doute, que ce même succès
 “ ne pourra jamais se retrouver en entier.”

Ces plaintes que nous trouvons dans le *Moni-
 teur*, N^o 215, expriment de la manière la plus

vraie l'impression que nous avons éprouvée à la lecture du poème des Helvétiens, et sur-tout des éloges qu'on lui a prodigués. Nous n'avons vu qu'un très-mauvais ouvrage, et des éloges sans justesse, sans vérité. On ne peut énoncer en moins de mots un jugement plus sévère; tâchons de le motiver. C'est servir aux progrès des beaux arts, que de résister à la corruption du goût et des principes.

“ La classe de littérature, dit pompeusement
 “ M. François de Neufchâteau, a entendu avec
 “ le plus vif intérêt plusieurs fragmens d'un ou-
 “ vrage original, espèce de phénomène en poésie
 “ et en politique que nous nous félicitons d'an-
 “ noncer à l'Europe savante; c'est un poème
 “ épique, intitulé *les Helvétiens*, composé en
 “ Russie, par le C. F. P. Masson, et dont on
 “ doit remarquer également le héros, le lieu de
 “ la scène, l'époque, le sujet et l'exécution.....
 “ Quant au choix du héros, l'on voit par le titre
 “ que le poète n'embouche pas la trompette en
 “ l'honneur d'un seul homme *suivant l'ancienne*
 “ *routine de la flatterie*: il chante un peuple; et
 “ quel peuple! le plus sage que nous ait offert
 “ l'histoire moderne. Le lieu de la scène est le
 “ plus pittoresque de l'Europe. L'époque étoit,
 “ avant la découverte du nouveau monde, l'événe-
 “ ment le plus marquant du 15^e siècle. Le sujet
 “ est la guerre sanglante que Charles le Témé-
 “ raire, Duc de Bourgogne, fit aux Suisses afin
 “ de les asservir; guerre dans laquelle il leur
 “ livra trois batailles, dont la dernière lui coûta
 “ la vie, sous les murs de Nancy, le 15 Janvier,
 “ veille des Rois, en 1447.... Il n'est pas in-
 “ différent que ce soit un François échappé à la
 “ cour d'un tyran, qui le premier consacre dans

“ un poëme épique, les augustes maximes de l’in-
 “ dépendance des nations, à l’époque même où le
 “ génie et la valeur viennent de les asseoir parmi
 “ nous sur un base inébranlable.”

Si nous ne savions que le C. François de Neufchâteau n’est pas plaisant, nous regarderions cet éloge ampoulé comme une caricature, comme un moyen indirect de ridiculiser et l’auteur et l’ouvrage : mais, malheureusement pour le Citoyen François de Neufchâteau, il n’y a de ridicule ici que l’ignorance*, la fausseté de ses jugemens ; et l’on seroit tenté de n’y donner aucune attention, laissant au tems et à la raison de faire justice de l’auteur et du panégyriste. Mais on y voit une malignité secrète, une perversité étudiée, qui a toujours fait du C. François de Neufchâteau, et des versificateurs en sous-ordre tels que lui, les agens méprisables et dangereux, les prôneurs gagés du parti le plus fort : alors l’indignation l’emporte, et il faut répondre. *Fecit indignatio versum.* A l’aide de quelques assertions boursoufflées, entassant en vingt mots, vingt mensonges, ils ont perpétuellement travaillé à égarer le jugement et l’opinion de ceux à qui le défaut d’étude, d’instruction, ou de tems, ne permet pas d’examiner cet échafaudage qui ne résiste pas au moindre souffle de la discussion. Pas un mot dans l’éloge du C. François de Neufchâteau, qui ne soit ou une hérésie en matière de goût, ou un mensonge en histoire et en morale. Les Helvétiens, loin d’être un *poëme original*, une

* Le Citoyen de Neufchâteau cite par choix deux vers, et ces deux vers ne riment pas ; *serfs, servus*, n’a jamais rimé avec *fers*. Ce mot où l’on fait toujours sentir le *f*, ne se prononce point comme *cerfs*, où elle ne sonne pas.

espèce de phénomène en poésie, peut au contraire; depuis le poème de *Chapelain* et le *Childebrand*, choisir bien des modèles: ce n'est point un *Poème épique*; nous le démontrerons. Le poète n'embouche pas la trompette en l'honneur d'un seul homme suivant l'ancienne routine de la flatterie; il chante un peuple le plus sage que nous ait offert l'histoire moderne.—Qu'entendez-vous par-là, M. De Neufchâteau, qu'il n'y a point de personnage principal? Mais c'est un défaut, et un défaut d'autant plus frappant, que c'est au personnage qui succombe que l'attention est obligée de s'attacher, et qu'on ne juge des efforts des Suisses, que par l'injustice des mesures de Charles, qui est toujours en scène: et l'auteur a si bien senti ce défaut choquant, qu'il a tâché de rendre ce Prince odieux, en entassant calomnie sur calomnie, et falsifications sur falsifications, d'où il résulte que le sentiment le plus habituel est l'indignation et le dégoût dans un poème, dont le but doit être l'admiration, le motif, l'instruction, le moyen, le merveilleux. Entendez-vous qu'il a chanté pour la gloire de tout un peuple? Mais quel est le poète épique qui n'ait pas chanté un peuple? Homère chante le siège de Troye, ou la rivalité des Grecs et des Troyens: la colère d'Achille n'est qu'un moyen poétique; c'est l'intérêt général des Grecs qu'on voit par-tout, ce n'est que par rapport à eux qu'on s'occupe d'Achille. C'est le Peuple Romain que Virgile voit dans l'Enéide,

Tantæ molis erat Romanam condere gentem.

Voilà le but de tout le poème; Enée n'est que l'instrument dont se sert la Divinité. Dans la *Lusiade*, c'est la gloire du Portugal qui inspire le poète. Dans la *Jérusalem Délivrée*, c'est l'intérêt de toute la Chrétienté; ce sont les efforts

réunis de tous les Princes Chrétiens contre les usurpations et l'oppression des Musulmans : c'est la cause de la religion et de l'Europe entière ; et au tems du Tasse, toutes les communions la regardoient comme le premier des intérêts. Mais aujourd'hui on s'attendrit sur les vexations d'un commis de gabelle, d'un planteur brutal, et l'on a le cœur sec pour des millions d'hommes devenus la proie d'usurpateurs barbares, qui le sabre à la main enlèvent les femmes, mutilent les enfans, profanent les temples, égorgent ou enchaînent les rois, et n'annoncent d'autre code que *crois ou péris*. Jamais plus grand intérêt ne fut présenté à l'humanité, et c'est celui qui animoit le Tasse. Mais dans ce siècle raisonneur on vante les exploits d'une guerre portée à six mille lieues pour un vaisseau pris, pour des intérêts mercantiles ; et l'on n'a que des inculpations et des reproches à verser sur ces associations généreuses et chevaleresques, formées pour repousser l'ennemi du nom chrétien, et renvoyer dans leurs déserts des hordes de barbares, dont quelques-uns des Chefs trop imités de nos jours enivroient des forcenés pour les envoyer au loin égorguer les Princes qu'ils redoutoient.

Suivant l'ancien usage de la flatterie.

Est-ce l'ignorance, ou l'imbécille méchanceté qu'il faut déplorer ici ? Est-ce Agamemnon, Ajax, Ulysse, ou Achille, que vouloit flatter Homère, né chez un peuple libre, et des siècles après ses héros ? Qui Virgile vouloit-il flatter ? Le Peuple Romain.—S'il entremêle adroitement l'éloge des familles Julia, Sergia, etc. et de Marcellus, ce sont des traits délicats de génie ; mais ce n'est pas le but du poëme. Qui Le Camoëns vouloit-il flatter ? Sa nation entière. Hélas ! l'infortuné mourut dans la misère sans protecteur ! Qui flattoit le

Tasse ? qui flattoit Milton ? étoit-ce le diable, ou les anges ? — On sait bien que ce trait *innocemment* méchant tombera sur les Rois, et on veut faire entendre que la crainte des Rois a empêché jusqu'ici les poètes de chanter les grands intérêts des peuples ; et c'est un homme protégé, depuis son enfance, par la faveur exagérée des Rois, trop épris de ses foibles apparences de talens, qui se permet cette ruse assassine. — *Le peuple le plus sage de l'Europe !* et Monsieur de Neufchateau, vos amis lui ont donné des chaînes à ce peuple sage, lui ont fait plus de mal que, même dans votre système, Charles le Téméraire n'en projetoit ; ils l'ont volé, pillé, égorgé ; ils ont brûlé ses demeures, enlevé ses troupeaux, réduit ses enfans à la mendicité : ils l'ont dépouillé de sa liberté ; et à la place de cette ancienne et sage fédération, ils lui ont imposé un nouveau gouvernement, qui ne se soutient que par la violence, et que votre nouveau maître vient solennellement de s'engager à soutenir contre le vœu du peuple. *Le lieu de la scène est le plus pittoresque de l'Europe.* Est-ce donc un poème descriptif qu'a fait votre protégé, car jusques-là le pittoresque est inutile ? Est-ce afin que ses vers *froids, secs, durs, rudes*, soient en harmonie avec le lieu de la scène, que vous en mentionnez le *pittoresque* ? — *L'époque étoit, avant la découverte du nouveau monde, l'événement le plus marquant.* Non, encore une fois, M. De Neufchateau, l'époque la plus brillante de la Suisse étoit celle où elle s'affranchit de l'oppression de la Maison d'Autriche, dans le siècle précédent ; époque enveloppée de fables et d'obscurités, où le fait principal seul est bien connu ; et où le poète auroit eu beaucoup plus de carrière pour exercer son génie, sans alté-

rer les faits, et dénaturer les caractères. Tell et Melchthal sont des noms illustres, et des personnages fort peu connus dans les détails, comme Gisler est un monstre dévoué à l'exécration des siècles.—*Le sujet est la guerre sanglante que Charles le Téméraire fit aux Suisses afin de les asservir.* Et c'est ce sujet, M. De Neufchâteau, que vous appelez la conquête de la liberté par les Suisses. Leur indépendance avoit été reconnue par l'Empereur Henry; et c'est de 1315 que date leur ligue. La guerre qui se termina en 1447, étoit une guerre ordinaire*, entreprise par le Duc de Bourgogne, pour soutenir son allié le Comte de Romont, Jacques de Savoie; et à la fameuse bataille de Nancy, les Suisses avoient pour allié le Duc René de Lorraine, dont ils n'étoient en cette circonstance que les auxiliaires. Les Suisses étoient les agresseurs, et la cause n'en fut point le zèle pour la liberté, ils n'avoient rien à craindre du Comte de Savoie. Mais les révolutions laissent dans les esprits une chaleur inquiète qui s'éteint difficilement. L'oppression leur avoit inspiré la résistance; du succès étoit venue l'audace: les principes des nouveaux sectaires (*des Lollards*) se glissèrent dans l'union Helvétique; les Vaudois, qui n'ont jamais été bien soumis, trouvèrent dans la nouvelle République des appuis; et de-là vinrent les inimitiés. Charles le Téméraire, qui ne connoissoit ni bornes à son

* L'invasion que ces peuples avoient faite des terres de Jacques de Savoie, Comte de Romont, servit de prétexte. La querelle entre les Suisses et le Comte, venoit d'une charretée de peaux de mouton, qu'il leur avoit fait saisir. . . . Au reste, à la fameuse bataille de Nancy, où il périt, Charles le Téméraire n'avoit qu'une armée de trois mille hommes.

ambition, ni difficultés à son courage, accourut au secours de son allié, et profana ses premiers succès par des cruautés : voilà les faits historiques. C'est un peuple libre qui se défend contre la conquête, mais ce n'est point la cause de la liberté. — *Il n'est pas indifférent que ce soit un François échappé à la cour d'un tyran qui le premier, etc. . . .* Encore une fois, M. De Neufchâteau, vous n'êtes point dans les faits. Il falloit dire, *il n'est pas indifférent* que cet ouvrage ait été écrit par un François qui, auparavant la fameuse époque nommée Révolution, avoit souffert pour son insubordination, et s'étoit retiré à la Cour d'une Princesse célèbre, où il avoit reçu lui et son frère un emploi dans les troupes, où il avoit joui d'une protection si spéciale, que ce François réfugié avoit contracté une alliance honorable en cette Cour, et épousé la fille d'un Baron : *il n'est pas indifférent de dire, que ce François ingrat, employé au service d'une Puissance hospitalière et bienfaisante, avoit poussé l'indiscrétion jusqu'à louer publiquement chez un peuple mal instruit, et facile à égarer, les opérations et la conduite d'un homme dont la gloire consistoit à tromper et à détrôner les Souverains, qui se confioient en lui : et les talens, à les envelopper dans ses filets pour les dépouiller ; à susciter par-tout la masse du peuple ignorant contre la portion instruite des citoyens ; à créer de prétendues républiques, pour y inthroniser des gens déshonorés, pour qui cette flétrissante exaltation étoit le prix du sang, des richesses et des droits des peuples qui de l'obéissance à un légitime Souverain passaient sous le joug de fer de la soldatesque et du crime.* Tous ces faits, je les prends dans les déclarations de l'auteur même, qui nous dit : *J'adorai la liberté dès l'enfance, et je fus persécuté pour elle.* Ce-
pendant

pendant *il n'est pas indifférent de dire* quelle horrible persécution éprouva cet homme au moins ingrat et imprudent: *on le fit conduire en une voiture couverte dans les états du Roi de Prusse.* Ainsi dans le nouveau dictionnaire du Citoyen François de Neufchâteau *échappé* veut dire *chassé*, et c'est ainsi que lui-même a échappé au Directoire et au Ministère; c'est ainsi qu'auparavant il avoit échappé au tableau des avocats de Paris et au Conseil Supérieur de Sainte Domingue. Mais *il n'est pas indifférent de dire* comment le C. Masson, *échappé à la cour d'un tyran*, fut reçu dans le pays de la liberté, pour laquelle *il avoit été persécuté dès son enfance.* Qu'y faisoit-on alors? Dans le pays de la tyrannie les sujets étoient tranquilles; mais dans cette terre de promesse on égorgeoit, on fusilloit, on noyoit, on rôtiissoit ceux qui s'avisent de regretter, de manière à être entendus, leur culte, leur Roi, leurs droits de naissance et de convention, leurs biens, leurs enfans, leurs pères: on déportoit, sans procédure préliminaire, dans les fanges brûlantes de l'Orénoque, les chefs, les prétendus représentans de la nation qui avoient déplu à leurs confrères, les prêtres qui étoient restés fidèles à Dieu, on incarcéroit les étrangers, les agens même des Cours; et le Citoyen Masson avec son épouse, qui dans cette circonstance donna une grande preuve d'affection et de fidélité conjugale, fut pendant deux ans obligé de roder autour de cette terre de bénédiction devenue une terre qui dévorait ses enfans. Il ne put y mettre le pied; il y auroit, comme émigré, perdu la vie que l'Empereur de Russie avoit laissée au séditieux étranger. Où est maintenant la tyrannie? M. de Neufchâteau, homme de lettres, Secrétaire

perpétuel de l'Institut, qui avez mis tant de rimes au bout d'une mauvaise prose divisée par lignes, qui avez fait tant de déclamations sans éloquence, tant de proclamations sans vérité, tant de vers sans poésie, vous savez peut-être le Grec. Eh bien, Monsieur, le mot *tyran* n'a jamais signifié chez ce peuple, que *celui qui avoit usurpé ou exerçoit seul l'autorité sur un peuple libre auparavant*. Ce mot ne renfermoit en lui-même aucune autre acception odieuse : or, dans ce sens, Citoyen, quel est le tyran ; ou du Souverain qui, despote légal, exerce, du consentement du peuple, une autorité qui de siècle en siècle lui a été transmise par une succession régulière ; ou, de celui ou ceux qui nés dans la poussière d'une école de village, abusant de la protection des Rois, ont semé des principes désorganiseurs, égaré la portion dégradée des habitans, soulevé la masse contre le peuple qui n'est que la réunion des propriétaires, et se sont glissés insidieusement sur le trône sanglant de leur maître, d'où leur nullité, leur impéritie trop évidente les a forcés de descendre aussitôt, pour retomber dans la tourbe des écrivains, frippiers de littérature, colporteurs de prétendues œuvres posthumes ou *inédites* ? *Tyran* a encore un autre sens en François, et ce sens est *abus d'autorité*. Alors *tyran* est celui qui éteint sous la guillotine ou sous la mitraille jusqu'aux réclamations ; qui, outrageant la nature jusque dans son principe, défend sous peine de mort aux enfans de secourir leurs pères, leurs frères proscrits, qui défend même de communiquer avec eux : le *tyran* est celui qui dépouillant le vivant, pour succéder à ceux qu'il assassine, force les pères de céder la majorité de leurs biens aux bourreaux de leurs enfans : le *tyran*, dans les deux

sens, M. de Neufchâteau, c'est celui qui, ingrat dès l'abord, sur les monceaux palpitans de citoyens assassinés par lui et par ses ordres, s'élève au généralat, et de là, mandataire infidèle, revient détruire ceux qui l'ont nommé, se proclamer lui-même chef d'un peuple tremblant ou dégradé, et couvert de tous les forfaits dont il profite, puisqu'il ne les venge pas, met la couronne sur une tête, que sa desertion de son poste à l'heure du danger suffisoit seule pour rendre digne de tomber sous le glaive de la loi. Voilà des vérités que vous avez provoquées, Citoyen de Neufchâteau, en nous parlant *du génie et de la valeur qui viennent d'asseoir les maximes de l'indépendance sur une base inébranlable*. Vous avez été un cinquième de Roi, et vous adulez un usurpateur des droits que vous aviez juré et fait jurer de défendre. Osez après cela inculper de flatterie les poètes anciens Nous avons démontré le but moral de ce prétendu poème et de vos éloges. Nous verrons dans le premier N° si cette œuvre mérite le nom de poème; et nous surmonterons le dégoût d'un pareil examen par l'espoir d'être utiles, en détrompant quelques-uns de nos jeunes compatriotes, qui, sur la foi des éloges qu'ils n'ont point examinés, citent comme un poème épique, cette monstruosité littéraire.

Scelta di Lettere familiare degli Autori più celebre, etc.—Recueil des lettres familières des auteurs les plus célèbres, à l'usage de ceux qui étudient la langue Italienne, avec les accens pour indiquer la prononciation de tous les mots douteux. Par Léonard Nardini. Londres, Dulau, De Boffe, L'Homme, et Boosey. In-12°. 264 p.

Nous avons plusieurs recueils de fragmens extraits des meilleurs poètes, et des meilleurs prosateurs, pour faciliter l'étude de la langue Italienne; mais aucun ne peut se comparer à celui-ci. Ce n'est certainement pas pour la supériorité des morceaux extraits ou choisis; les mêmes noms qui se trouvent cités ici, se trouvent aussi dans tous les autres recueils: mais ce qui donne à celui que nous annonçons un avantage bien décidé, c'est qu'il a un but, un plan fixe, une utilité déterminée, indépendamment des modèles qu'il fournit aux amateurs de la langue la plus douce et la plus harmonieuse qui se parle actuellement en Europe. C'est un recueil de lettres depuis le moment où Dante et Pétrarque donnèrent en quelque sorte l'existence à la langue Italienne qu'ils n'avoient pas eux-mêmes osé d'abord employer dans leurs premiers écrits; et ce recueil, formé des lettres des meilleurs écrivains dont l'Italie s'honore, est en même tems une réunion de morceaux anecdotiques qui présentent des discussions pleines de goût, quelquefois des morceaux d'une moralité vraiment touchante, et toujours, des sentimens et des expressions qui intéressent le cœur et flattent l'esprit. Quelques morceaux traduits au hasard donneront une idée de la variété piquante de cet ouvrage et du ton qui y règne.

La préface renferme une courte discussion sur l'origine des titres usités dans ce pays, la patrie du cérémonial pointilleux, et un catalogue raisonné des écrivains de l'Italie qui se sont distingués dans le genre épistolaire. Ceux dont on trouve ici des morceaux sont, le Cardinal Guy Bentivoglio, Annibal Caro, Baltazar Castiglione, Galilée, Le Guarini, Lorenzo Magalotti, Francisco Redi, Bernardo Tasso, Apostolo Zeno, Metastase, Clément XIV, et le Comte Algarotti. Nous allons traduire ici de ce dernier si connu dans la littérature un jugement sur la Jérusalem Délivrée, p. 30 du recueil.

“ Ce n'est point un jeu ni une entreprise légère que de répondre d'une façon satisfaisante à un homme qui, comme vous, habitué à réfléchir, ne s'arrête point à la surface des objets. Jugez combien je dois être fier d'avoir pu, de manière à vous contenter, résoudre les doutes que vous m'avez proposés : mais en sera-t-il de même de la question actuelle ? Pourrai-je à votre gré déterminer quel est le poème épique dont on doit regarder le sujet comme le plus beau après celui de l'Iliade ? Je n'hésiterai cependant pas de répondre, que c'est la *Jérusalem Délivrée* : c'est en effet celui de tous les sujets qui approche le plus du poème Grec. La fleur des pays chrétiens, transportée d'Europe en Asie, saintement liguée et croisée pour aller arracher des mains des infidèles le sépulcre de Jésus-Christ, voilà certainement un grand objet ; et si peut-être cet objet n'est pas aussi poétique, il est incomparablement plus relevé que celui de l'Iliade. Au reste, dans l'un et l'autre poème, il y a de la variété et du con-

“ traste dans les mœurs, dans les nations, et
 “ dans les incidens. La subordination des chefs
 “ des différens peuples de l’Europe au Chef sou-
 “ verain de l’entreprise est, on peut le dire, une
 “ subordination libre; cependant tous les effets
 “ de la colère, de l’ambition et des autres pas-
 “ sions fortes, se marquent dans la Jérusalem; et
 “ par conséquent on voit s’y développer tous les
 “ grands ressorts de la poésie Homérique. La
 “ Jérusalem se chante dans toute l’Italie comme
 “ l’Iliade se chantoit dans la Grèce; ce qui,
 “ suivant moi, doit s’attribuer en grande partie
 “ à la beauté du sujet que le Tasse a choisi :
 “ avantage qui nous a fait tant de fois applaudir
 “ à des tragédies, d’ailleurs défectueuses pour le
 “ style et pour la fable. J’en reviens donc à dire,
 “ mon cher ami, et je ne saurois trop le répéter,
 “ que je ne compare la Jérusalem à l’Iliade que
 “ quant au choix du sujet; mais entre la poésie
 “ d’Homère et celle du Tasse j’admets plus de
 “ différence qu’il n’y en a entre la manière du
 “ Titien et celle de Solymène; et si l’on vouloit
 “ entamer cette discussion, nous trouverions là
 “ notre Anglois, qui par des argumens *a priori* et
 “ d’après nous-mêmes voudroit nous prouver, que
 “ même en admettant parité de génie entre les
 “ deux poètes, le Tasse devoit rester bien au-des-
 “ sus d’Homère sous les rapports du tems et de
 “ la langue dans laquelle il écrivoit, et parce qu’il
 “ fut obligé d’altérer en partie l’histoire des
 “ croisades en les représentant plutôt comme
 “ elles auroient dû être que comme elles furent
 “ en effet, et à cause de la nature de la religion
 “ qu’il professoit, qui n’est pas aussi favorable à
 “ la poésie que la religion payenne, qui est celle

“ des poètes et des peintres *, etc.” Cette lettre contient ensuite un parallèle très-judicieux entre la Jérusalem et le Paradis Perdu de Milton : on y trouve ce goût exercé qui caractérise les productions du Comte Algarotti ; on le retrouve dans sa lettre sur Homère, et dans toutes celles de lui qui font partie de ce recueil. Nous allons joindre la traduction d’une lettre de Métastase, où, dans la simplicité d’une ame ingénue, ce beau génie qui a fait époque en son siècle et fixé pour ainsi dire le Théâtre Italien, peint lui-même son exquise sensibilité, p. 52.

“ J’ai fait plus de la moitié du troisième acte
 “ de ma pièce : j’espère que Samedi prochain je
 “ pourrai vous annoncer qu’elle est finie ; mais
 “ quand sera terminée l’autre, à laquelle je n’ai
 “ pas encore pensé et qu’il faudroit cependant
 “ avoir faite pour la fin d’Août ? Souhaitez-moi
 “ santé et patience, afin que tout aille bien. Le
 “ travail assidu et la saison défavorable m’ont
 “ presque anéanti : je dis presque, car de tems en
 “ tems ma tête refuse toute application, effet sans
 “ doute du défaut de transpiration produit par l’air
 “ froid et humide qui règne persévéramment. Si
 “ la chaleur de l’Italie me fesoit souffrir, le froid
 “ de l’Allemagne m’est encore plus nuisible,

* C’est cette assertion de quelques écrivains modernes qui l’ont empruntée sans examen de Voltaire, que M. le Comte de Chat.... d se propose de réfuter dans l’intéressant ouvrage qu’il projette de donner au public ; et il prouve par tout ce qui peut plaire au jugement, à l’imagination et au goût, que les vérités, les images de la religion Chrétienne sont aussi poétiques, aussi pittoresques que les fictions de la mythologie, et que toujours elles les surpassent dans le sublime et le pathétique ; et joignant l’exemple à la démonstration, il rend sensible ce qu’il avance par les peintures les plus vraies, les situations les plus intéressantes, et les applications les mieux senties...

“ tant les variations du climat ont d’influence sur
 “ les dispositions naturelles. Et ce n’est pas en
 “ cela seul que je m’en aperçois : cette espèce
 “ de constance que je montre tous les jours
 “ lorsque ma patience est réellement mise à
 “ l’épreuve, n’est certainement point en moi un
 “ don de la nature ; mais je sens que la pesanteur
 “ de l’air se communique à nos esprits, et en di-
 “ minue l’excessive effervescence. — Voici un
 “ sonnet moral que j’ai écrit au milieu d’une
 “ scène pathétique que je composois et dont
 “ j’étois vivement ému : je ne pus à la réflexion
 “ m’empêcher de sourire en trouvant mes yeux
 “ mouillés par l’attendrissement que me causoit
 “ un événement de ma création, que je venois
 “ moi-même d’imaginer. C’est ce qui m’inspira
 “ le sujet et les paroles du sonnet que vous allez
 “ lire. La pensée ne me déplut pas, et je
 “ voulus en profiter : ce sera pour vous une
 “ nouvelle preuve de mon exemplaire sensi-
 “ bilité. Lisez le sonnet ; et si vous le trouvez
 “ bon, faites-le lire à d’autres après l’avoir lu.
 “ Il m’est, suivant ma coutume, survenu un
 “ scrupule : c’est que le dixième et l’onzième
 “ vers offroient une proposition trop vague en
 “ disant : *Tout ce que je crains, tout ce que j’es-*
 “ *père, n’est que mensonge.* Et je ne voudrois pas
 “ qu’un vétillieur (*l’Italien dit poulmonsec, au-*
 “ *quel nous n’avons point trouvé de terme analogue*
 “ *en notre langue*) pût me dire : Eh quoi ! ne
 “ craignez-vous pas l’enfer ? n’espérez-vous pas
 “ en un Dieu de bénédiction ? ou, ce Dieu et
 “ l’enfer ne vous paroissent-ils que des men-
 “ songes ? Il est vrai que je pourrois lui répondre :
 “ Monsieur le Docteur, je sais mieux que vous
 “ que l’existence d’un Dieu et d’un enfer est

“ une vérité incontestable ; et si ce n'étoit pas ma
 “ croyance, je ne me recommanderois pas à Dieu
 “ comme je le fais. Mais les espérances et les
 “ craintes dont je parle dans le sonnet sont celles
 “ qui naissent des objets terrestres ; et comme
 “ vous le voyez, la réponse est assez solide, et
 “ le contrepoison se trouve dans le sonnet même.
 “ Néanmoins j'ai voulu changer cet onzième vers
 “ pour mieux exprimer de quelles craintes et de
 “ quelles espérances je parlois. Je l'ai changé ;
 “ j'ai montré ma correction à différentes per-
 “ sonnes, et je trouve que la première manière
 “ convient le mieux, non-seulement à moi, mais
 “ en général à tout le monde : c'est elle que j'ai
 “ conservée. Je joins cependant à la fin du sonnet
 “ le changement pour votre satisfaction, et pour
 “ contenter ceux qui me feroient quelque diffi-
 “ culté : lisez-le, et dites-moi ce qu'il vous en
 “ semble sans me cacher l'avis du Seigneur No-
 “ colini, auquel j'attache beaucoup de poids de-
 “ puis sa dispendieuse légature. J'embrasse
 “ toute la famille, et vous recommande votre
 “ Métastase. Adieu.

SONETTO.

Sogni e favole io fingo ; e pure in carte,
 Mentre favole e sogni orno et disegno
 Inlor (folle che son) prendo tal parte,
 Che del mal che inventai, piango, e mi sdegne.

Ma forse allor che non m'inganna l'arte
 Più saggio sono, et l'agitato ingegno
 Fors' è allor più tranquillo ? o forse parte
 Da più salda cagion l'amor, lo sdegno ?

Ah ! che non sol quelle, ch' io canto o scrivo
 Favole son ; ma quanto temo, o spero,
 Tutt' è mensogna, e delirando io vivo.

(Seguendo l'ombre, or in cui ravvolto io vivo)
 Sogno della mia vita è il corso intero.
 Deh tu, Signor, quando a destarmi arrivo
 Fà ch' io trovi riposo in sen del vero.*

Nous avons pris au hasard les morceaux que nous venons d'indiquer : le choix est fait avec assez de goût pour qu'on puisse se promettre à chaque page de rencontrer de l'instruction et du plaisir. Nous voudrions pouvoir traduire toute la lettre pleine de sentiment, où Bernardo Tasso exprime à son épouse ses inquiétudes, ses désirs, ses intentions sur l'éducation de ses enfans ; mais nous ne pouvons résister au désir d'en faire connaître le ton, par ce court extrait (164).

“ Je ne parlerai que des mœurs, en me réservant, (s'il plaît à Dieu de me donner vie) le soin des études de notre Torquato, que sa grande

* Je fais des songes et des fables ; et pendant que je trace sur le papier, et que j'embellis ces fables et ces songes, insensé que je suis, je prends tant de part au malheur que j'inventai, que je pleure et me désespère ; mais, peut-être, même sans l'illusion de l'art, ne suis-je pas plus sage ? et mon esprit, quand il s'inquiète, est-il alors plus raisonnable ? et l'amour et le désespoir ont-ils un principe plus solide ? Ah ! s'il n'y avoit de fables que celles que je chante, ou que j'écris ! mais tout ce que je crains, tout ce que j'espère n'est que mensonge † : ma vie est un délire éternel, tout son cours n'est qu'un songe. Hélas ! Seigneur, quand je me réveillerai, fais que je trouve le repos au sein de la vérité. Nous serions bien flattés si quelques-uns de nos lecteurs vouloit bien traduire en vers ce sonnet.

† Ce vers peut se changer ainsi, en suivant l'ombre dans laquelle je je suis enveloppé, ma vie, etc.

“ jeunesse ne me permet pas de soumettre encore à
 “ une disciple régulière, quoique le distributeur de
 “ toutes graces lui ait donné tous les avantages du
 “ corps et de l'esprit, si l'amour paternel ne me
 “ trompe pas, et autant qu'on peut en juger dans
 “ un âge aussi tendre. Néanmoins, pour amener
 “ ces dispositions à la perfection désirée, elles ont
 “ besoin d'être cultivées ; car s'il n'est aucun sol
 “ si aride que la culture attentive ne rende fertile
 “ et bon, s'il n'est point de bon arbre qu'en le
 “ dépaysant, en le greffant mal-à-propos, on ne
 “ rende stérile ou sauvage, de même il n'y a point
 “ de caractère si malheureux et si grossier qu'une
 “ longue éducation et une discipline soutenue ne
 “ rende docile et doux ; et il n'y en a pas de si
 “ bon et de si heureux, qui sans des soins et de
 “ la culture, ne se corrompe et ne dégénère de sa
 “ bonté première : et puisque l'habitude devient
 “ aisément une seconde nature, nous devons faire
 “ tous nos efforts, pendant que l'arbre est tendre
 “ et flexible pour plier, pour ainsi dire, le tronc
 “ et les rameaux des pensées et des actions vers
 “ la partie la plus vertueuse et la plus belle. Si
 “ les petits caractères qu'on a gravés sur la tendre
 “ écorce d'un jeune arbrisseau croissent et grossis-
 “ sent avec son tronc, et vivent à jamais avec
 “ lui, de même ces préceptes et ces exemples de
 “ vertu s'impriment et prennent tant de force et
 “ de vigueur dans l'esprit d'un enfant, qu'ils n'en
 “ sortent jamais : au contraire, en le laissant
 “ s'endurcir et croître dans de mauvaises habi-
 “ tudes, quelque soin et quelque diligence qu'on
 “ y apporte par la suite, on ne pourra pas plus
 “ le tourner vers le bien qu'on ne pourroit re-
 “ dresser une roue de char déjà pliée,” etc. Cette
 lettre très-détaillée renferme les réflexions les plus

sages sur l'éducation des enfans, et sur celle de ses enfans en particulier ; elle respire l'amour conjugal et l'amour paetnel. C'est ce ton d'intérêt qui règne dans toutes les lettres ici recueillies, qui donne un véritable prix à la collection, et en feroit même dans une traduction Françoisse un recueil très-agréable. Au reste, ce volume est imprimé avec cette netteté, cette correction qui distinguent les presses de MM. Dulau et Nardini l'éditeur du recueil.

* * M. l'Abbé Barruel nous prie d'annoncer que les lettres d'un voyageur ne sont pas de lui. Nous le faisons avec d'autant plus d'empressement, que nous avons le plaisir de trouver dans l'auteur, M. le S . . . , un de nos meilleurs amis. Nous ne pouvons regretter cette méprise, qui nous a donné lieu d'exprimer notre sincère estime pour M. l'Abbé Barruel et pour ses ouvrages.

NOUVELLES HISTORIQUES ET POLITIQUES.

FRANCE.

Paris, 21 Mai.—S'il existe dans l'ordre physique des phénomènes admirables par leurs effets et incompréhensibles dans leurs causes, il en est aussi dans l'ordre social et politique qui frappent du plus grand étonnement, sans exciter l'admiration, et qui trompent les plus habiles dans l'art des gouvernemens, et dans la connoissance des hommes :

hommes : tel est le changement subit que vient d'éprouver la France dans son régime intérieur, et son système de rebellion. Après dix années de pluie de sang, de tempêtes et d'orages, un calme apparent renaît enfin sur ce malheureux territoire : le Jacobinisme, un moment muselé par l'un de ses plus chers prosélites, mugit sourdement aujourd'hui, et dans sa rage ne vit plus que de son écume qu'il repompe : c'est le plus sanguinaire des guerriers armés jusqu'ici par les rebelles, qui vient suspendre l'effusion du sang jusqu'à nouvel ordre : c'est l'enfant et le serviteur de toutes les factions qui vient dominer sur les factieux même, et détrôner ses pères : c'est un étranger, un Corse, un vil insulaire, qui vient donner des loix à la France ; et c'est un infâme déserteur qui vient se proclamer Roi dans Paris. Quel prodige de patience ou de bassesse du côté des opprimés ! et du côté de l'oppresser, quel prodige de fortune et d'audace ! Personne n'a mieux pressenti, n'a mieux éprouvé que lui, combien l'une se plaît ordinairement à favoriser l'autre ; et sa vie, ses talens et sa gloire sont véritablement dant cet axiôme, *audaces fortuna juvat*. Mais si son audace est sans bornes, la fortune aura les siennes. Les soldats François, qui conservent encore dans leur ivresse un reste de délicatesse et d'honneur, n'oublieront pas que l'audacieux Général qui revient se placer à leur tête, est le même qui a trahi et sacrifié 40,000 de leurs braves compagnons ; qu'il les a trompés par ses promesses et conduits au travers des mers jusque sur le sol brûlant de l'Afrique ; qu'il est resté parmi eux tant que l'effusion de leur sang a pu lui procurer quelques lauriers à cueillir ; qu'au moment où la détresse, le péril et les adversités commen-

cèrent, il s'enfuit du milieu d'eux, écrivit comme un perfide, et déserta comme un lâche; qu'il les abandonna nus, infirmes et dépourvus de tout; qu'il promit de s'occuper d'eux en France, et ne s'occupa que de sa propre fortune, et de sa nouvelle usurpation; qu'il ne chercha point à les secourir, à les tirer du tombeau profond où il les avoit laissés vivans; qu'il les regarda comme des hommes perdus pour leur pays, auxquels il ne devoit plus aucuns secours, puisqu'il n'en retiroit plus aucun service; et qu'il est encore prêt à sacrifier de la même manière toutes les armées Françoises pour sa propre gloire et son élévation personnelle, plutôt que pour le bonheur de la France, qui n'est pas point sa patrie. Quelle troupe de guerriers ne doit pas se croire déshonorée de combattre sous un tel Chef? Qui voudra marcher sous les étendarts d'un traître que la France a placé sur le trône à son arrivée d'Égypte, et que Rome ou la Grèce auroient après un pareil retour couvert d'infamie, et conduit à l'échafaut?

Voilà pourtant l'homme pour qui, et par qui, tout se fait aujourd'hui en France: mais il faudroit que les esprits fussent bien aveuglés, et les cœurs bien corrompus, pour supporter longtemps ce joug moins révoltant peut-être par le poids dont il accable que par la honte qu'il imprime; et si les habitans de cette malheureuse contrée l'ont reçu avec une apparente et trop foible docilité, c'est qu'ils ont vu dans cette espèce de gouvernement nouveau l'image de la monarchie qu'ils désirent. En attendant que l'ombre fasse place à la réalité, la France jouit de quelque repos, et Bonaparte de sa bonne fortune: il est parti le 6 avec tout l'appareil et la sécurité d'un Monarque

légitime, qui sort de sa capitale pour aller se mettre à la tête de ses armées : les Corps Législatifs sont en vacances ; les factions dorment, ou feignent de dormir pendant son absence ; et pour ne pas laisser après lui Carnot, dont il craint justement la tactique révolutionnaire, il lui a donné une commission secrète pour l'armée du Rhin : c'est aujourd'hui le Citoyen Lacuée qui occupe provisoirement le ministère de la guerre.

Le Ministre de l'Intérieur, Lucien Bonaparte, le jour même du départ de son frère, n'a pas manqué d'adresser aux Préfets des Départemens la Proclamation suivante. " Le Premier Consul est parti il y a une heure pour l'armée de réserve : il ira à Dijon, et peut-être de-là à Genève. Dans 15 jours environ, il sera de retour à Paris ; et durant cet intervalle, un mouvement rapide et uniforme sera donné aux armées. Hâtez, Citoyens Préfets, le payement des contributions : hâtez le départ des Conscrits qui n'ont pas encore quitté votre département : ils seront reçus au quartier-général de Dijon. Qu'ils partent au plus tôt pour rejoindre leurs camarades ; ils partageront la gloire qui les attend. Dites à vos frères, que l'heure de la bataille et de la gloire sonne pour la dernière fois. Que le magistrat, le soldat, le citoyen, redoublent leurs efforts ; et pour stimuler le zèle de tous, que chacun dans votre département grave ces mots au fond de son cœur : *il faut conquérir la paix.*"

Sous le régime de Robespierre, on découvrait journellement des prétendues conspirations, afin de maintenir le règne de la terreur et de peupler les échafauds de nouvelles victimes. C'est peut-être pour le même objet qu'on recommence aujourd'hui

la même manœuvre sous le régime du nouveau tyran Bonaparte. Quelques jours avant son départ, il a fait découvrir très à-propos une conjuration formée contre sa personne consulaire, et contre son Général l'Ane : et comme la rébellion Française n'a point en Europe d'ennemis plus irréconciliables que l'Angleterre, il a jugé convenable de la mettre pour quelque chose dans cette prétendue conspiration. Sept personnes ont été arrêtées composant ce qu'il appelle un *comité Anglois*, quoiqu'il n'y ait pas un seul individu de cette nation parmi les accusés, qui sont tous François et peu connus : leurs papiers ont été saisis, et quatre Membres du Conseil d'Etat ont été nommés pour les examiner. C'est sans doute pour donner plus d'importance à cette nouvelle découverte qu'on y trouve impliqués, dit-on, des Préfets et des Sous-Préfets, des Agens de Police, des Administrateurs, et jusqu'à des maîtres de danse ; car un nommé Boisgirard, de cette profession-là, vient d'être arrêté à Strasbourg, comme membre de ce complot abominable contre la vie du Premier Consul.

Pendant que la Commission chargée de cette affaire poursuit de prétendus conjurés, le Ministre de la Police Intérieure, le Citoyen Fouché, fait la guerre aux Emigrés : il vient d'en faire arrêter un grand nombre à Paris, qui sont dernièrement rentrés, au mépris des loix de la République : on nomme entr'autres MM. Piette, Oudinot, Fallaiseau, Delhoste, Baillon, Labroste, Urcot, et Robuc. C'est un avis dont ne manqueront pas sans doute de profiter les Emigrés qui sont encore hors de France, et ceux même qui déjà rentrés agissent sans ménagement et se montrent sans précaution.

Le Général Vaubois, qui commande à Malthe, a fait passer au Gouvernement des dépêches du 22 d'Avril : il annonce que la garnison des forts et les habitans de la ville ont du grain pour vivre encore fix mois ; mais les autres comestibles n'y sont pas dans la même proportion : quelques articles se rendent particulièrement très-chers, tels qu'un poulet qui coûte 12 francs, un œuf 10 sols, et... et les Anglo-Napolitains repoussés dans toutes leurs attaques se bornent au blocus de la place.

Il est arrivé dernièrement à Toulon un vaisseau marchant à bord duquel se trouvent Tallien, Desaix, Devoust, et plusieurs Officiers, Commissaires, ou Agens François détachés de l'Armée d'Egypte : ils se voient avec regret forcés de faire la quarantaine : cependant un Aide-de-Camp du Général Kléber, venu sans doute avec eux, est à Paris depuis le 15 Mai, et il annonce qu'à son départ d'Egypte toutes les troupes Françaises étoient embarquées, et n'attendoient, pour faire voile, que la ratification du traité par la Cour de St. James. On apprend par la même voie, que le Général Menou, marié à une Africaine, est presque déterminé à se fixer en Egypte : la lettre du Général Desaix, adressée au Ministre de la Guerre, et datée du Lazaret de Toulon, le 5 Mai, annonce qu'il a quitté l'Egypte le 3 Mars ; que le 32 du même mois il fut arrêté et pris par la frégate Anglaise la Dorothée, et conduit dans le port de Livourne ; que l'Amiral Keith le soumit à la quarantaine, le tint au secret pendant 29 jours, et le traita rigoureusement ; qu'ensuite autorisé par son Gouvernement il le fit relâcher, et partir le 30 Avril ; et

qu'après trois jours de navigation il arriva enfin à Toulon.

Cette nouvelle tranquillise enfin les François sur les intentions de l'Angleterre, et sur sa détermination ultérieure relativement à la capitulation des troupes républicaines en Egypte : elles reviendront en Europe sans difficulté, et pourront mettre à la voile sans escorte, puisque l'escadre Angloise paroît avoir ordre de ne mettre aucun obstacle à leur retour.



THÉÂTRE DE LA GUERRE.

IL ne nous est parvenu jusqu'à ce jour aucune publication officielle de la Cour de Vienne relativement à l'ouverture de la campagne sur le Rhin : mais les détails circonstanciés que Mr. Wickham, Commissaire Anglois auprès de l'armée Impériale, a fait passer à la Cour de Londres, nous offrent enfin quelque chose de positif sur les opérations des armées belligérantes en Souabe, et vont servir à débrouiller ce cahos de mensonges et d'exagérations dont nous avoient environnés les papiers ministériels du Premier Consul et toutes leurs prétendues dépêches télégraphiques.

Il n'est plus douteux aujourd'hui que l'armée Autrichienne sur le Rhin ne dût garder la défensive, contre l'avis de l'Archiduc Charles et les plans divers qu'il avoit présentés au Conseil Autlique : étendue le long de ce fleuve sur une ligne de plus de 300 milles, depuis Manheim jusqu'à Felkirk en se repliant sur l'angle que le Rhin forme à Bâle, elle ne pouvoit qu'opposer une foible résistance. Le Général Kray, dans cette position, n'igneroit pas combien le secours des habitans lui

devenoit nécessaire ; et averti par ses espions, et par les mouvemens continuels de l'armée Française, qu'il alloit bientôt être attaqué, il adressa, le 20 Avril, de son quartier-général, fixé à Donaueschingen, la Proclamation suivante à tous les citoyens et paysans armés pour la défense de leur pays :

“ En prenant le commandement de l'armée,
 “ j'ai la satisfaction de trouver, dans les habitans
 “ des Cercles de l'Empire qui se sont volontaire-
 “ ment armés, une coopération puissante en fa-
 “ veur de la cause commune ; et je puis concevoir
 “ la plus haute espérance de leur courage et de
 “ leurs sentimens Germaniques, si l'ennemi ose
 “ tenter l'invasion de notre territoire. Mais
 “ pour obtenir le double objet d'assurer l'empire
 “ d'Allemagne, et de diminuer autant que pos-
 “ sible les obstacles essentiellement liés à cette
 “ mesure, il est sur-tout nécessaire de suivre
 “ exactement le plan déjà tracé par Son Altesse
 “ Impériale, l'Archiduc Charles, pour la forma-
 “ tion et l'organisation de ces divers corps auxi-
 “ liaires ; et c'est le seul moyen d'employer utile-
 “ ment tous les habitans armés, et de les rendre
 “ redoutables à l'ennemi. Pour moi, je contri-
 “ buerai, autant qu'il est en mon pouvoir, à
 “ perfectionner cette belle institution patriotique
 “ déjà presque entièrement organisée ; et je compte
 “ sur la continuation des nobles sentimens qui
 “ ont été manifestés jusqu'ici, sur le zèle pur, le
 “ courage persévérant et la fermeté des volon-
 “ taires. Mais afin de tranquilliser les esprits, de
 “ leur présenter pour l'avenir la perspective cer-
 “ taine de leur sûreté et de leur indépendance, et
 “ pour éloigner tous les doutes qui pourroient
 “ s'élever à ce sujet, je crois devoir publier la
 “ déclaration solennelle qui suit :

“ 1°, L’armement des habitans n’a point d’au-
 “ tre objet que de défendre, conjointement avec
 “ l’armée Impériale et celle de l’Empire, le ter-
 “ ritoire Allemand, et les foyers des paysans et des
 “ citoyens.

“ 2°, L’organisation employée jusqu’ici, et con-
 “ tinuée pour ce grand objet, ne tend qu’à rendre
 “ cette mesure plus efficace dans ses effets, plus
 “ destructive contre l’ennemi, et moins fatigante
 “ pour les défenseurs de l’Empire Germanique.

“ 3°, L’intention de Sa Majesté Impériale et
 “ du Général en Chef, n’est point d’employer des
 “ moyens coërcitifs, mais de mettre à profit les
 “ secours qui seront volontairement offerts.

“ 4°, Les corps que doivent former les habi-
 “ tans armés ne seront jamais employés hors de
 “ leur pays, bien moins encore à la solde d’aucune
 “ Puissance étrangère, et ne serviront qu’autant
 “ que durera le danger. Ils ne pourront jamais
 “ être ni dans le moment présent, ni à l’avenir,
 “ incorporés dans les troupes Impériales.

“ 5°, Celles de ces troupes qui marcheront
 “ actuellement ont droit aux mêmes récompenses,
 “ aux mêmes marques d’honneur, aux mêmes dis-
 “ tinctions militaires que les troupes Impériales.
 “ On leur rendra le service militaire aussi agréa-
 “ ble qu’il sera possible, et les magasins Impé-
 “ riaux leur fourniront tous les secours néces-
 “ saires.

“ 6°, Je répète ici, de la manière la plus so-
 “ lemnelle, toutes les promesses et les assurances
 “ que son Altesse Impériale l’Archiduc Charles
 “ peut avoir faites aux défenseurs du pays.

“ 7°, Je me ferai un devoir particulier de re-
 “ commander tous les individus qui se distingue-
 “ ront, à sa Majesté Impériale et Royale, ou à

“ leurs propres Souverains et Maîtres, afin qu'ils
 “ jouissent, préférablement à tout autre, des
 “ avantages que la reconnoissance de leur pays
 “ devra leur accorder.”

Quatre jours après la publication de cette proclamation, les François, dans la nuit du 24 au 25 Avril, passèrent le Rhin sur trois points; le Général St. Suzanne à Kehl, le Général St. Cyr au Vieux Brisack, et le Général en Chef, Moreau, à Bâle: ils n'éprouvèrent par-tout qu'une très-foible résistance. Le Général Kray défendit à son avant-garde d'engager aucune affaire sérieuse; et après avoir réuni au corps du Général Comte de Giulay, l'aile droite de la division du Feld-Maréchal Lieut. Nawendorf, il ordonna aux Généraux Sztarray et Kienmayer de concentrer leurs principales forces vers les deux camps de Villengen et Donaueschingen, afin de diriger de-là toutes les opérations suivant que les circonstances l'exigeroient. Une lettre de la Souabe, du 5 Mai, écrite par un militaire témoin des événemens, s'exprime de la manière suivante :

“ Les progrès de l'armée Française en Souabe,
 “ et la retraite des troupes Autrichiennes, cesseront d'étonner dès qu'on aura une connoissance
 “ exacte de leurs positions respectives. Toute
 “ armée qui occupe le fort de Kehl, les deux ponts
 “ retranchés de Brisach et de Huningue, et l'angle de la Souabe du côté de Bâle, est alors, militairement parlant, maîtresse non-seulement
 “ des plaines situées entre la Forêt Noire et le
 “ Rhin, mais encore de la forêt même: à la vérité, les avenues qui y conduisent par les principales montagnes, savoir, la vallée de Kinzing,
 “ celle de Hausach, et ce qu'on appelle le Passage

“ d'Enfer, près Fribourg, étoient assez bien re-
 “ tranchés, et pouvoient être défendus quelque
 “ tems. Mais quand le passage d'une de ces
 “ montagnes est forcé, et que l'ennemi en a at-
 “ teint le sommet, on peut considérer toutes les
 “ autres comme tournées, de manière qu'on ne
 “ doit plus y compter beaucoup, ni les défendre
 “ opiniâtement, sur-tout lorsqu'une armée,
 “ comme celle des Autrichiens, est obligée d'oc-
 “ cuper toute la ligne du Rhin, jusqu'au pays des
 “ Grisons, le Voralberg et les passages du
 “ Tyrol.

“ C'est par cette raison que le Général Kray
 “ avoit provisoirement ordonné aux Généraux
 “ Kienmayer et Giulay de ne faire que des ré-
 “ sistances momentanées, afin que les troupes
 “ eussent le tems de se rassembler à l'entrée des
 “ passages au travers des montagnes. Si le corps
 “ du Général Sztarray étoit attaqué par des forces
 “ supérieures, il devoit se retirer par Pforzheim,
 “ et joindre l'aîle droite de l'armée derrière les
 “ montagnes, dans les environs du Haut Necker.
 “ s'il étoit nécessaire; puisqu'on n'avoit point à
 “ craindre, comme dans la dernière campagne,
 “ d'être inquiété par une division ennemie, ni du
 “ côté de Mannheim, ni du côté du Bas Rhin.

“ Le centre de l'armée devoit s'assembler der-
 “ rière Stockach, où la nombreuse cavalerie Au-
 “ trichienne, supérieure à celle de l'ennemi,
 “ pouvoit agir avec avantage; et où l'on pouvoit
 “ livrer une bataille décisive, si Moreau s'avan-
 “ çoit dans la plaine. A Villengen, on n'avoit
 “ besoin que d'un corps d'observation, pour
 “ empêcher l'ennemi de s'avancer des bords du
 “ Danube, et d'attaquer l'armée en flanc, et cher-
 “ chant à la couper du corps du Général Sztarray.

“ Dans le cas où les François agiroient les
 “ premiers offensivement, il étoit nécessaire que
 “ les Autrichiens évacuassent et abandonnassent
 “ à l'ennemi une partie considérable de la Souabe,
 “ comme mesure de précaution. Cependant, on
 “ ne peut pas nier que le Général Moreau, par-
 “ faitement instruit d'avance des positions mili-
 “ taires de la Souabe, et par une manœuvre
 “ adroite et bien déguisée, n'ait ouvert la cam-
 “ pagne beaucoup plus à-propos que le Général
 “ Jourdan ne l'avoit fait au mois de Mars 1799.

“ Quinze jours avant d'ouvrir la campagne,
 “ ses troupes parurent filer vers l'Alsace, et son
 “ quartier-général fut établi à Colmar: dès le
 “ 24 Avril, il ordonna à un petit corps de troupes,
 “ de Basse et de Huningue, de traverser le Rhin
 “ sous les ordres du Général Delmas; mais il
 “ demeura absolument inactif jusqu'au moment
 “ où le corps du Général St. Cyr, qui dans la nuit
 “ du 24 au 25 s'étoit avancé du Vieux Brisach,
 “ commença tout-à-coup la canonnade et repoussa
 “ les postes avancés des Autrichiens. Les opé-
 “ rations étoient par-tout combinées; et dès que
 “ le bruit du canon se fit entendre à Kehl, le
 “ Général St. Suzanne s'avance également de ce
 “ point le 25, à la tête d'un petit corps qui n'eut
 “ qu'une affaire un peu sérieuse à Renchen.
 “ Feignant de vouloir porter ses forces vers Ras-
 “ tadt, il établit son quartier-général à Wildstadt;
 “ mais il se retira précipitamment à Strasbourg
 “ le 27. Les Autrichiens attribuèrent d'abord ce
 “ mouvement rétrograde aux désastres qu'avoit
 “ éprouvés Masséna en Italie; sur cette idée, le
 “ Général Sztarray s'avança de nouveau à Dur-
 “ lach. Pendant ce tems le Général St. Suzanne
 “ marcha rapidement de Strasbourg dans la Haute

“ Alsace, où il traversa le Rhin, et renforça le
 “ corps qui étoit demeuré dans le Brisgau: ce
 “ dernier corps s’étoit avancé par le chemin de
 “ St. Georges, de Fribourg, de la vallée de
 “ Waldkirch, et avoit déjà pénétré, le 27, jus-
 “ qu’à Elsach, où il y eut une affaire le même
 “ jour. Mais un plus grand renfort fut encore
 “ reçu du corps de troupes qui étoit parti de
 “ Bâle, et qui avoit passé soit par le chemin de
 “ Lorrach et de Schopsheim, soit par celui de
 “ Lauffenburg, Waldshut, et Thengen, routes
 “ presque impraticables. Ces deux corps par-
 “ vinrent, le 28, à la fameuse Abbaye de St.
 “ Blaise, dans la Haute Forêt Noire; et ayant
 “ rétabli le pont de Rheinfelden, ils furent égale-
 “ ment renforcés par des troupes venant de Frick-
 “ thal. Les Autrichiens eurent différens engage-
 “ mens, le 29, avec les postes avancés de ce
 “ corps, pour la défense des positions de Villen-
 “ gen et de Hufingen.†

“ Quant à l’aile droite de l’armée Française,
 “ le Général Lecourbe, qui la commande, mena-
 “ çoit également de traverser le Rhin sur diffé-
 “ rens point, du Lac de Constance, afin d’agir
 “ conjointement avec Moreau, dont l’armée se
 “ renforce tous les jours des troupes détachées de
 “ l’intérieur de la France et de l’armée de réserve.

“ L’armée Autrichienne se concentre dans les
 “ environs de Liptingen et Stockach, où il se
 “ livrera sans doute une bataille décisive, telle
 “ que celle du 25 de Mars de l’année dernière.
 “ Le Général Kienmayer a rejoint le principal
 “ corps d’armée par la route de Freudenstadt et
 “ Openau: le Général Kray, accompagné des
 “ habiles Généraux Schmidt, Stipschutz, Cha-
 “ teler

“ teler, et de l'Adjudant-Général Weyrotter,
 “ est parti pour Stockach.”

Telle étoit la position respective, et tels furent les mouvemens des armées ennemies du 24 au 30. Aucune affaire sérieuse n'avoit eu lieu, parce que, suivant le rapport officiel de la gazette de Vienne, le Général Kray avoit ordonné aux deux Généraux Kienmayer et Giulay, dont les corps observoient Kehl et le vieux Brisach, de n'engager aucun combat, mais d'arrêter seulement l'ennemi afin de donner le tems au Général en chef d'assembler son principal corps d'armée dans le camp près de Dillingen et Donaueschingen. Cependant deux contre-marches adroites et rapides, exécutées par l'armée Française, paroissent avoir tout à la fois surpris et trompé le Général Autrichien. “ Le Baron de Kray, dit la gazette “ de la Cour de Vienne, s'attendoit que l'ennemi “ pénétreroit par les vallées de Kintzing et de “ Renchen, et feroit tous ses efforts pour s'em- “ parer des hauteurs de Kniebis et de Freuden- “ stadt, et celles de Hornberg et de Neustadt; “ mais il fut fort étonné d'apprendre que les deux “ plus fortes colonnes Françaises, aux ordres des “ Généraux St. Cyr et St. Suzanne, avoient “ abandonné tout-à-coup le petit avantage “ qu'elles avoient obtenu sur nos troupes, pour “ se retirer l'une à Kehl, d'où elle se rendit au “ Vieux Brisach par des marches forcées, et “ l'autre à Basse, où elle repassa le Rhin.”

Ces mouvemens exécutés avec autant de rapidité que d'habileté tinrent le Général Kray dans l'incertitude jusqu'au moment où le Général Lecourbe, commandant l'aile droite de l'armée Française, passant enfin le Rhin sur quatre ponts entre Stein et Schaffouse, attaqua et repoussa, le

1 Mai, à la tête d'une colonne forte de 16 mille hommes, le foible corps du Feld-Maréchal-Lieutenant Prince de Lorraine, qui, vivement poursuivi par un ennemi supérieur en nombre, fut obligé de se retirer à Stockach. Le Général Kray, instruit de cet événement, sentit que la position de Donaueschingen n'étoit plus tenable, sans exposer le flanc gauche de son armée. Il résolut donc de la quitter le lendemain; cette retraite et les détails des affaires qui l'ont suivie, se trouvent officiellement décrits dans les dépêches suivantes que M. Wickham a fait parvenir à la Cour de Londres.

*De Riedlingen sur le Danube, Mardi,
6 Mai, 1800.*

“ MILORD,

“ L'armée partit de Donaueschingen le 2 du courant, et parvint dans l'après-midi même à Engen, avant que l'ennemi y fut arrivé. Malgré la grande importance qu'on attachoit à gagner la position de Stockach, il ne fut cependant pas possible d'aller si loin ce jour-là, sans exposer à un danger imminent les différens corps de l'Archiduc Ferdinand, qui couvroit la retraite du côté de Hallau, et ceux des Généraux Giulay et Klenmayer, qui avoient reçu ordre de se retirer de Fribourg et d'Offenbourg, et de rejoindre le principal corps de l'armée.

“ Le même jour l'ennemi retira les troupes qui avoient jusqu'alors occupé la partie nord-est de la Suisse, et qui s'opposoit aux Autrichiens du côté des Grisons et du Voralberg, et les conduisit toutes vers Constance et Schaffrouse dans la nuit suivante, laissant la frontière orientale de la Suisse entièrement à découvert.

“ Le 3, au matin, cette force, réunie à celle qui, le 1^{er} du mois, avoit passé le Rhin à Schaffouse, attaqua et enleva le poste de Stockach, occupé par le Prince Joseph de Lorraine, avec une force sous ses ordres absolument incapable de résister à celle que l'ennemi avoit amenée: en cette occasion les Autrichiens perdirent considérablement en hommes, en canons, et en munitions, quoique heureusement, les deux jours précédens, on eut enlevé une partie des magasins qui avoient été formés à Stockach. N

“ Le Prince ayant été obligé de se retirer à Pfullendorf et Moskirch, le flanc gauche de l'armée du Général Kray se trouva découvert.

“ Dans cet état de choses, et avant que l'Archiduc Ferdinand eût effectué sa jonction, le Général Kray fut attaqué à Engen, à deux heures de l'après-midi, par la principale armée Française commandée par le Général Moreau en personne. Cette armée avoit été renforcée par un détachement du camp de Dijon, et consistoit en cinq divisions entières. Un corps séparé attaqua en même tems l'Archiduc, et l'obligea de se retirer sur Tutlingen.

“ Les François attaquèrent par-tout avec la plus grande impétuosité, faisant successivement avancer des colonnes fraîches et sacrifiant un nombre immense d'hommes sur tous les points de la ligne Autrichienne, où ils espéroient pénétrer. Ils ne purent cependant atteindre leur but, et abandonnèrent leur projet à neuf heures du soir, heure à laquelle les Autrichiens restèrent maîtres de toutes leurs positions qu'ils avoient occupées le matin, et l'Archiduc avoit rejoint le principal corps d'armée, après avoir défait le corps qui l'avoit attaqué, pris trois pièces de canon et différens prisonniers.

“ Son Altesse Royale, dont le courage personnel avoit déterminé ce succès, a, dans cette occasion, mérité et acquis l'estime et l'admiration de l'armée.

“ Telle étoit en ce moment l'audace et la confiance de l'armée, que le Général Kray pouvoit attaquer à son tour sans la perte de Stockach, qui rendit sa retraite absolument nécessaire. Il resta cependant sur le champ de bataille toute la nuit, et ne se mit en marche qu'au point du jour.

“ Le 4, à neuf heures du matin, l'armée arriva à Leiptingen, y fit halte jusqu'à 3 heures après-midi, et s'avança alors vers Moskirch, où, le soir à neuf heures, s'effectua la jonction avec le Prince Joseph de Lorraine.

“ L'Archiduc couvroit la marche pendant laquelle le Général Giulay vint se joindre à Son Altesse Royale, avec les corps de Fribourg, ainsi que la première division de l'armée subsidiaire Bavaroise de Baylingen.

“ Toute cette marche et la double jonction s'effectua sans interruption essentielle de la part de l'ennemi.

“ Hier dans l'après-midi, 5 Mai, les différens corps ennemis s'étant concentrés en une grande armée, pendant que le Général Kray avoit encore environ 30 ou 40 mille hommes détachés sur différens points ; le Général Moreau attaqua avec toutes ses forces le poste de Moskirch ; mais, par la brave résistance des troupes Autrichiennes, et sur-tout par la supériorité de leur artillerie, il fut incapable de faire aucun progrès ; et, au coucher du soleil, les deux armées se retirèrent dans leurs quartiers respectifs. La perte fut considérable des deux côtés ; mais il y a tout lieu de croire que les ennemis ont perdu beaucoup plus que les Autri-

chiens. Cette opinion, confirmée par le rapport unanime des prisonniers qu'on fit le soir, se fonde non-seulement sur ce qu'il n'a pas renouvelé son attaque ni dans la nuit ni dans le matin, malgré sa grande supériorité, mais encore sur la nature de l'action même, qui consista en une succession d'attaques impétueuses, mais sans succès, faites par l'infanterie Française sous le feu de l'artillerie Autrichienne, et exposée à de fréquentes charges de cavalerie.

" A moins que le Général Kray ne soit encore attaqué dans le cours de la journée, il prendra probablement ce soir ou demain une position derrière le Danube, en appuyant sa gauche ici, et sa droite sur Sigmaringen.

" Votre Seigneurie aura probablement été très-alarmée au premier rapport de cette affaire qui sera parvenu, en Angleterre, par la France ; et l'on doit naturellement supposer que l'ennemi aura conçu, d'après la journée du 3, les plus hautes espérances d'un succès complet, et l'aura sans doute annoncé d'avance au Gouvernement Républicain. Mais la valeur ferme des Autrichiens, l'ordre qui règne dans tous les corps de l'armée, l'habileté inébranlable, le courage et le sang-froid des Généraux ont, avec la grace de Dieu, trompé, je l'espère, les grands desseins de l'ennemi.

" J'ai l'honneur d'être, etc."

Ulm, 8 Mai, 1800.

" MILORD,

" Le 6, les Autrichiens se sont postés derrière le Danube sans aucune résistance de la part de l'ennemi, dont la perte, dans la bataille du 5, paroît

avoir été plus grande qu'on ne l'avoit d'abord supposée, et le même jour s'est effectuée la jonction avec le Lieutenant-Général Kienmayer.

“ La seconde division des Bavares passa par ici et se rendit hier à une lieue plus loin : elle s'y arrêtera aujourd'hui, et formera sa jonction avec le Général Kray demain ou après-demain, suivant qu'il sera nécessaire de hâter la marche.

“ La première division, composée de 6000 hommes, a rejoint le corps d'armée assez à tems pour rendre des services essentiels, et a été engagée de très-près avec l'ennemi à la journée du 5.

“ Le régiment Suisse Roverea, au service de Sa Majesté Britannique, sous le commandement du Colonel Watteville, formoit dès le commencement partie du corps de l'Archiduc, et s'est particulièrement distingué par sa bravoure et sa bonne conduite. Je suis fâché d'ajouter qu'il a souffert en proportion, et qu'un nombre d'excellens officiers ont été tués ou dangereusement blessés.

“ Il est impossible en ce moment d'obtenir un état exact de la perte des Autrichiens en tués et en blessés.

“ Quoique les Officiers Généraux se soient exposés en toute occasion, cependant je ne crois pas qu'un seul ait été tué ou pris. Le Major-Général Karaïzai est le seul blessé.

“ On a fait peu de prisonniers des deux côtés ; mais les Autrichiens ont été obligés de laisser à Engen quelques-uns de leurs blessés, faute de voitures pour les transporter.

“ Pas un corps Autrichien n'a été rompu ou dispersé par l'ennemi : ils n'ont pas perdu une seule pièce de canon dans les différentes actions, quoique plusieurs soient restées aux mains de l'ennemi à Stockach.

“ Je vous ai dit, dans une autre dépêche, que l'Archiduc Ferdinand avoit pris trois pièces à l'ennemi au moment de sa jonction avec le Commandant en chef près de Engen.

“ J'ai l'honneur d'être," etc.

On voit clairement par ce rapport officiel que les deux seules batailles qui aient été livrées, celle du 3 à Engen, et celle du 5 à Moskirch, ont été très-meurtrières pour les deux armées, sans avoir été décisives. Une lettre du 8 Mai, publiée dans les papiers François, dit expressément que, malgré les affaires du 3, 4, 5, et 6, où les Autrichiens ont opposé une résistance sans exemple, le Général Kray se retire, mais ne fuit pas. Il paroît que les troupes républicaines ont considérablement souffert dans l'affaire du 5 : et les détails que le Général François Dessolles, Chef de l'Etat-Major, a fait passer au Ministre de la Guerre à Paris, suffisent pour nous les indiquer. “ Le 5, dit-il, “ l'aile droite, commandée par Lecourbe, s'avança “ de Stockach à Moskirch par la route de Grembach. Le corps de réserve, commandé par le “ Général Moreau, porta sa droite sur Grembach, “ et sa gauche sur Glashult ; le centre, commandé “ par S. Cyr, marcha par Leiptinguen en s'inclinant à gauche vers Tutlingen. L'ennemi “ avoit réuni de grandes forces, et sur-tout beau- “ coup d'artillerie dans la plaine, en face des bois “ de Grembach. Le Général Lecourbe, soutenu “ par la division du Général Delmas, fut obligé “ de forcer ce passage, et y parvint malgré la forte “ et meurtrière résistance de l'ennemi.

“ Tandis que la division de Delmas soutenoit “ ainsi l'attaque de la droite, et que celle de Bastoul se battoit en face du village de Grembach,

“ l'ennemi s'efforça de tourner la gauche de ces
 “ deux divisions avec un corps nombreux, sou-
 “ tenu par une forte artillerie. Son attaque fut
 “ extrêmement chaude, et auroit peut-être décidé
 “ en sa faveur la victoire du jour, si le Général
 “ en chef, Moreau, à la tête des troupes, ne l'eût
 “ soutenue avec une froide et courageuse intré-
 “ pidité. Trois fois forcé de changer son front,
 “ cette colonne manœuvra avec le plus grand
 “ calme, sous le plus terrible feu de l'ennemi.
 “ L'action avoit duré déjà long-tems, lorsque le
 “ Général Richepanse arriva avec des troupes
 “ fraîches, et l'ennemi commença à se retirer; et,
 “ dans la nuit, les Autrichiens se rendirent à
 “ Sigmaringen où ils repassèrent le Danube”
 “ A la bataille du 5, dit encore une lettre de
 “ Schaffouse, du 9 Mai, le Général Moreau a
 “ eu quatre chevaux tués sous lui; Lecourbe a
 “ été sur le point d'être fait prisonnier, et deux
 “ de ses guides ont été tués à ses côtés. L'armée
 “ Française fut obligée de reculer un moment; ce
 “ fut le Général Moreau qui, à la tête d'un corps
 “ de cavalerie, se précipita sur l'ennemi, et ar-
 “ rêta ses progrès. Sa présence et son exemple
 “ parvinrent à ranimer le courage de ses soldats;
 “ et cette bataille ne peut être comparée qu'à
 “ celle de Fleurus, pour la fureur avec laquelle
 “ les deux armées se sont disputé le territoire.”

Tels sont les rapports des François eux-mêmes
 sur cette terrible affaire, qu'ils comptent cepen-
 dant au nombre de leurs victoires : trois ou quatre
 comme celle-ci suffiroient néanmoins pour anéan-
 tir leur armée. Il ne paroît pas qu'aucun engage-
 ment sérieux ait eu lieu depuis. Les papiers de
 Paris, dont les nouvelles remontent jusqu'au 12
 Mai, relativement aux opérations militaires sur

le Rhin, disent que leurs troupes continuent d'avancer à mesure que les Autrichiens se retirent : leur quartier-général paroît être à Biberach : et, suivant une dépêche télégraphique insérée dans le *Moniteur* du 17 Mai, le Général Lecourbe a pris la ville de Memmingen après avoir battu l'ennemi. Mais une lettre de Memmingen même du 11 Mai, écrite par un Officier François, explique le fait ouvertement, et découvre la fausseté du rapport officiel. " Ce matin l'aile droite, commandée par le Général Lecourbe, est entrée dans cette ville, que le Général Kray avoit évacuée dans la nuit. Il a fait hier des efforts incroyables pour arrêter la marche du Général François ; on l'a vu plusieurs fois combattant en personne à la tête de son armée, à laquelle tous les autres corps détachés se sont réunis par des marches forcées. Il étoit nuit lorsque les Républicains sont arrivés aux portes de la ville. Le Général Kray pensant qu'il seroit attaqué le lendemain matin, s'est retiré pendant la nuit. On dit qu'il va évacuer Ulm, où il laissera des provisions pour trois mois."

Nous ne voyons donc jusqu'ici qu'une armée qui se bat et qui se retire en bon ordre devant une autre armée beaucoup plus nombreuse qui la suit. En se rapprochant de l'Autriche et des pays héréditaires, le Général Kray a l'avantage de concentrer ses troupes, et de recevoir des renforts. En s'avancant à la poursuite des Autrichiens, le Général Moreau a l'avantage d'imposer des contributions et de porter la guerre sur le territoire ennemi ; mais il est forcé d'étendre sa ligne, et conséquemment de s'affaiblir. Ses quartiers-généraux sont à Biberach, disent les papiers François : il appuie sa gauche sur le Danube ; sa droite est en

front du Lac de Constance, et son centre est sur l'Iller. Cette position, qui n'est soutenue par aucune place forte, n'empêche point le Général Kray d'appuyer sa droite sur Ulm, et de communiquer avec le Prince de Reuss jusqu'à Brégentz, Felkirk, et dans le Voralberg ; et si, à la chute Gênes, des renforts arrivoient subitement d'Italie par le Tyrol, ou que de nouveaux corps Autrichiens et Bavares se joignissent à l'armée qui se retire et ne fuit pas, alors le Général Moreau pourroit se repentir et de ses progrès trop rapides, et de sa position trop avancée.

Les opérations militaires en Italie s'offrent sous un aspect bien différent. Le sort de Gênes n'étoit pas encore décidé le 24 Avril ; mais le Général Mélas la presse de plus en plus, et, par la continuation de son rapport officiel à la Cour de Vienne, il paroît que l'armée Autrichienne, après tant de marches rapides et d'opérations fatigantes, avoit besoin de quelque repos : son Chef, pour le lui procurer, a donc campé autour de la ville, et fait élever des retranchemens pour assurer et fortifier sa position. Le Lord Keith, pendant ce tems-là, a fourni une quantité considérable de provisions à la garnison Autrichienne, qui occupe la citadelle de Finale. A la suite de ses victoires le Général Mélas a publié deux proclamations, pour féliciter et encourager ses troupes : “ Ces victoires, leur
 “ dit-il, vous ont acquis l'admiration même de
 “ vos ennemis. Persévérons encore un peu de
 “ tems, et nous serons amplement récompensés
 “ de nos efforts. L'ennemi est bloqué dans
 “ Gênes avec 7,000 combattans, et 18,000 hom-
 “ mes de plus, tant en blessés qu'en malades.
 “ La présence d'un si grand nombre de soldats
 “ augmente la misère des habitans, et le pain est

“ extrêmement rare. Nous avons déjà pris 37
 “ pièces de canon, 10 pièces de campagne, 1,500
 “ fusils, 140 caisses de munitions; et dans notre
 “ quartier-général seulement le nombre des pri-
 “ sonniers se monte à 1 Général, 72 officiers, et
 “ 500 soldats.”

Le 20, Masséna se trouvant renfermé dans Gênes, fit publier deux Procarnations : par la première il engage les patriotes Italiens qui l'ont suivi dans les murs de la ville, de s'organiser en corps militaires, afin d'opérer conjointement avec ses troupes; par la seconde, il ordonne aux citoyens de lui apporter leurs provisions de biscuit, pour les faire passer aux garnisons des forts qui sont les plus éloignés de la ville.

Le 21, le Baron d'Apres et tous les Autrichiens, au nombre de 1700, qui avoient été faits prisonniers, sont renvoyés sur leur parole. Ils arrivent à Livourne; et la garnison de cette ville qu'ils remplacent, est sortie et a rejoint le corps d'armée. Le même jour, Masséna a adressé la lettre suivante au Général Mélas, qui lui avoit proposé une capitulation honorable. “ Général, j'ai
 “ reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de
 “ m'écrire, par laquelle vous m'offrez une capi-
 “ tulation honorable : mais je ne suis pas encore
 “ réduit à cette situation ; et j'ai assez de troupes
 “ pour me défendre, quoique le Général Suchet
 “ eût été battu, ce que j'ai bonne raison de ne
 “ pas croire.”

Le 22, le Général Mélas, après avoir donné quelque repos à ses troupes, et élevé quelques retranchemens, forma un plan d'attaque pour le lendemain.

Le même jour le Lord Keith disoit dans une lettre qu'il fit passer au commandant de Livourne,

par le Lieutenant Stewart : — “ Je viens de recevoir une lettre par la frégate l'Aurore, qui m'apprend que le Général François, Suchet, à été défait par le Général Elsnitz. Les Français ont combattu avec le plus furieux désespoir. Je pense que c'est-là leur dernier effort, d'autant qu'ils ont payé cher leur témérité. Nous éprouvons un calme et un courant contraire qui nous empêche d'avancer vers l'est. J'espère qu'il n'en sera pas de même demain, d'autant que le vent paroît changé. J'ai reçu un parlementaire de Gênes, et je vais en dépêcher un autre. Je suis assuré qu'il n'y a des provisions dans la ville que pour 15 jours.”

Le 23, suivant le rapport officiel du Général Mélas à sa Cour, les Autrichiens s'avancant le matin sur trois foibles colonnes alarmèrent l'ennemi à Polcevera, et dans ses postes isolés : il se retira en désordre dans les murs de Gênes, en laissant au pouvoir des Autrichiens un Chef de Brigade, cinq officiers, 80 soldats, et deux canons. Les Français, à leur tour, sortirent et attaquèrent les postes avancés des Généreux Hohenzollern et Gottesheim, qui se replièrent d'abord, et les repousèrent ensuite avec perte. Le même jour, le Général Masséna a fait publier dans Gênes la proclamation suivante. — “ Peuple Ligurien : Votre Gouvernement vient de rendre, à ma demande, un décret qui investit une commission de tous les pouvoirs civils et militaires. Cette mesure étoit indispensable au moment où nous devons sauver la Ligurie et la ville de Gênes : ni l'une ni l'autre ne peuvent l'être que par la force du Gouvernement et la prompte exécution de ses mesures. Tous les actes de cette Commission seront soumis à votre Gouvernement et à mon appro-

“ approbation. Vous connoissez mon affection
 “ pour votre pays, et ma résolution de le dé-
 “ fendre; et c’est pour vous une garantie que je
 “ ne demanderai que ce qui sera nécessaire pour
 “ l’intérêt de la Ligurie et de l’armée.”

Décret du Gouvernement Ligurien.

1. La Commission du Gouvernement chargée
 des Affaires Militaires est investie de tous les
 pouvoirs.

2. Tous ses actes auront force de loi, quand la
 Commission du Gouvernement et le Général en
 Chef les auront sanctionnés.

3. Tous ses actes seront exécutés par la force
 militaire.

4. Le présent décret est rendu pour une se-
 maine.

STRAFFORELLO, Président.

RIVAROLA, Vice-Président.

Le même jour, 23 Avril, le Général Masséna
 fit publier une proclamation pour tranquilliser le
 peuple de Gênes, qui commence à témoigner son
 mécontentement et ses inquiétudes.—“ Citoyens :
 (leur dit-il) “ l’ennemi, se confiant peu dans ses
 “ forces, emploie tous les moyens possibles pour
 “ corrompre l’opinion publique, et pour effectuer
 “ par la séduction des mouvemens qui lui soient
 “ favorables. Hier ses partisans ont répandu
 “ que j’abandonnerois cette ville. Aujourd’hui
 “ ils font circuler une lettre du Général Mélas
 “ qui m’offre une capitulation; ils vont même
 “ jusqu’à assurer qu’elle est déjà signée. J’ai
 “ refusé toute capitulation, et je vous commu-
 “ nique la lettre que j’ai écrite. Habitans de
 “ Gênes, je ne veux, je ne dois pas capituler,
 “ parce que j’ai des forces pour vous défendre ;

par le Lieutenant Stewart :—“ Je viens de recevoir une lettre par la frégate l'Aurore, qui m'apprend que le Général François, Suchet, à été défait par le Général Elsnitz. Les François ont combattu avec le plus furieux désespoir. Je pense que c'est-là leur dernier effort, d'autant qu'ils ont payé cher leur témérité. Nous éprouvons un calme et un courant contraire qui nous empêche d'avancer vers l'est. J'espère qu'il n'en sera pas de même demain, d'autant que le vent paroît changé. J'ai reçu un parlementaire de Gênes, et je vais en dépêcher un autre. Je suis assuré qu'il n'y a des provisions dans la ville que pour 15 jours.”

Le 23, suivant le rapport officiel du Général Mélas à sa Cour, les Autrichiens s'avançant le matin sur trois foibles colonnes alarmèrent l'ennemi à Polcevera, et dans ses postes isolés : il se retira en désordre dans les murs de Gênes, en laissant au pouvoir des Autrichiens un Chef de Brigade, cinq officiers, 80 soldats, et deux canons. Les François, à leur tour, sortirent et attaquèrent les postes avancés des Généreux Hohenzollern et Gottesheim, qui se replièrent d'abord, et les repousèrent ensuite avec perte. Le même jour, le Général Masséna a fait publier dans Gênes la proclamation suivante.—“ Peuple Ligurien : Votre Gouvernement vient de rendre, à ma demande, un décret qui investit une commission de tous les pouvoirs civils et militaires. Cette mesure étoit indispensable au moment où nous devons sauver la Ligurie et la ville de Gênes : ni l'une ni l'autre ne peuvent l'être que par la force du Gouvernement et la prompte exécution de ses mesures. Tous les actes de cette Commission seront soumis à votre Gouvernement et à mon appro-

“ approbation. Vous connoissez mon affection
 “ pour votre pays, et ma résolution de le dé-
 “ fendre; et c’est pour vous une garantie que je
 “ ne demanderai que ce qui sera nécessaire pour
 “ l’intérêt de la Ligurie et de l’armée.”

Décret du Gouvernement Ligarien.

1. La Commission du Gouvernement chargée
 des Affaires Militaires est investie de tous les
 pouvoirs.

2. Tous ses actes auront force de loi, quand la
 Commission du Gouvernement et le Général en
 Chef les auront sanctionnés.

3. Tous ses actes seront exécutés par la force
 militaire.

4. Le présent décret est rendu pour une se-
 maine.

STRAFFORELLO, Président.

RIVAROLA, Vice-Président.

Le même jour, 23 Avril, le Général Masséna
 fit publier une proclamation pour tranquilliser le
 peuple de Gênes, qui commence à témoigner son
 mécontentement et ses inquiétudes.—“ Citoyens:
 (leur dit-il) “ l’ennemi, se confiant peu dans ses
 “ forces, emploie tous les moyens possibles pour
 “ corrompre l’opinion publique, et pour effectuer
 “ par la séduction des mouvemens qui lui soient
 “ favorables. Hier ses partisans ont répandu
 “ que j’abandonnerois cette ville. Aujourd’hui
 “ ils font circuler une lettre du Général Mélas
 “ qui m’offre une capitulation; ils vont même
 “ jusqu’à assurer qu’elle est déjà signée. J’ai
 “ refusé toute capitulation, et je vous commu-
 “ nique la lettre que j’ai écrite. Habitans de
 “ Gênes, je ne veux, je ne dois pas capituler,
 “ parce que j’ai des forces pour vous défendre;

P p

“ parce que les mouvemens de l’armée Française,
 “ que le Premier Consul dirige, forceront bientôt
 “ l’armée Autrichienne à se retirer ; parce qu’en-
 “ fin ce seroit vous livrer à un ennemi dont je
 “ dois vous délivrer. Cet ennemi est si inté-
 “ ressé à s’emparer de votre ville, qu’il n’est
 “ point de sacrifices qu’il ne fasse pour y parve-
 “ nir. Mais ne vous abusez pas sur ses vérita-
 “ bles intentions. Les vues secrettes de la Mai-
 “ son d’Autriche sont de vous accabler de con-
 “ tributions, d’anéantir votre commerce, et de
 “ venger les événemens de 1746, qui sont de
 “ nature à ne s’oublier jamais. Habitans, tant
 “ qu’il me restera un corps de troupes, ni moi
 “ ni mes soldats ne séparerons notre cause de la
 “ vôtre.”

Le 24, les François sont demeurés fort tran-
 quilles dans les murs de Gênes ; mais les espions
 ont rapporté au Général Autrichien que les troupes
 étoient très-mécontentes à l’occasion de la disette
 de vivres qu’ils éprouvent ; et les habitans même
 se sont déjà permis des murmures, et quelques
 mouvemens d’insurrection. Pendant ce tems-là
 les Autrichiens se sont emparés de l’important
 poste de S^a Maria degli Angeli, et de toute l’ar-
 tillerie que l’ennemi y avoit : aussitôt des batte-
 ries ont été élevées qui dominent S^t Thomasio,
 S^t Benigno, Lanterna, et le Molo Nuovo. Les
 Anglois ont aussi fait avancer au port des cha-
 loupes canonnières pour bombarder la ville. Ces
 mesures ont effrayé les François, qui se sont tenus
 toute la nuit sous les armes.

Le 25, et le 26, des mesures d’attaque et de
 défense ont été continuées.

Le 27, les François, suivant une lettre de
 Pavie, ont fait une sortie contre les ouvrages des
 Autrichiens, et ont été repoussés avec une perte

considérable. Le même jour le Général Suchet adresse au Général de Brigade, Buget, la lettre suivante:—" Je reçois en ce moment votre lettre
 " du 26; je suis étonné d'apprendre que l'ennemi
 " vous environne, et vous pousse jusqu'aux portes
 " de la ville. Vous pouvez, vous devez, et je vous
 " ordonne de menacer les habitans de tirer sur
 " la ville, si les ennemis ne se retirent pas aussitôt: et il faut tenir parole. C'est parmi les
 " habitans de Savone que vous devez disposer des
 " bouches inutiles renfermées dans votre port.
 " Réduisez votre garnison aux hommes capables
 " de se battre, et tirez de la ville toutes les provisions que vous pourrez. Dans votre situation, toute condescendance est un crime. Dé-
 " fendez toute communication avec l'ennemi,
 " et donnez vous-même l'exemple. Qu'il n'y
 " ait point de pourparler: vous ne devez point
 " en permettre. Tous les yeux sont fixés sur
 " vous: l'armée a besoin de Savone: votre patriotisme et votre dévouement me garantissent
 " des efforts que vous ferez pour conserver à la
 " République cette importante forteresse. Bonaparte veille sur les destinées de l'armée: il
 " dirigera sa fortune, et nous triompherons bientôt dans le combat inégal que nous soutenons
 " maintenant. N'épargnez pas les coups de
 " canon; intimidez l'ennemi: bravez ses menaces, et souvenez-vous que vous ne pouvez
 " acquérir son estime qu'en proportion du mal
 " que vous lui ferez. Défiez-vous enfin de tout
 " le monde, et ne prenez conseil que de votre
 " bravoure, de votre attachement à votre patrie,
 " et de votre gloire."

A cette lettre étoit jointe une Proclamation adressée à la garnison de Savone. " Soldats,

“ leur dit Suchet, vous avez été choisis pour dé-
 “ fendre la citadelle de Savone. Vous avez des
 “ privations à éprouver, des fatigues à endurer ;
 “ mais supportez-les toutes avec fermeté. Les
 “ deux corps de l’armée d’Italie, quoique séparés,
 “ ont battu l’ennemi dans plus d’une occasion.
 “ Déjà nous lui avons tué ou blessé plus de 5000
 “ hommes, et pris 8 drapeaux, 300 officiers, et
 “ plus de 10000 soldats. Bonaparte veille sur la
 “ destinée des armées, et les retirera triomphantes
 “ de cette lutte difficile. De la constance et du
 “ dévouement, mes braves camarades. Je vous
 “ enverrai toutes les provisions que je pourrai ;
 “ et le moment n’est peut-être pas éloigné où je
 “ vous féliciterai de votre fermeté, de votre cou-
 “ rage, et du mal que vous aurez fait l’ennemi.

On voit aisément par tous ces détails, que les
 forteresses de Gênes et de Savone se trouvent
 dans une situation bien critique, et évidemment
 incapables de tenir long-tems. Une lettre de
 Nice, du 6 de Mai, tirée des Papiers François,
 nous apprend en outre que les renforts considé-
 rables que les Autrichiens ont reçus par mer, ont
 forcé les François de se retirer jusqu’à Vinti-
 mille, en abandonnant Oneglia à l’ennemi. Su-
 chet et Masséna fondent leurs espérances sur l’ar-
 mée de réserve : mais en considérant que, d’après
 les rapports officiels du Gouvernement Fran-
 çois même, cette armée avoit encore son avant-
 garde à Lausanne le 13 Mai ; qu’elle devoit partir
 ce jour-là sous les ordres du Général Lannes,
 pour pénétrer dans la vallée d’Aost, par le grand
 St. Bernard ; et qu’en comptant pour rien les obs-
 tacles qu’elle éprouvera dans sa marche, soit de la
 part du territoire, soit de la part de l’ennemi, il
 est impossible qu’elle prenne avant la fin du mois
 une position en Italie capable d’inquiéter le Gé-

néral Mélas, et de secourir aucun des Généraux François. Nous ne pouvons douter qu'avant cette époque les Généraux Autrichiens, secondés par une puissante flotte Angloise, ne se soient rendus maîtres de Gênes et de Savone; et quant au Milanois, qui semble menacé par le Général Berthier, à la tête de l'armée de réserve, nous sommes rassurés par le corps de troupes que le Général Mélas a fait rassembler près de Bellinzzone, et la nombreuse cavalerie Autrichienne qui vient de se réunir dans le Piémont, au nombre, dit-on, de 20,000 hommes, répandus dans les environs d'Allessandri, de Turin, et du Lac de Como.

ANGLETERRE.

Londres, 28 Mai.—Depuis le jour où le plus horrible attentat a été commis, mais heureusement sans succès, contre la personne de notre auguste Monarque, Sa Majesté a reçu de toutes les villes, de tous les ordres, de toutes les classes du royaume, les plus éclatans témoignages de fidélité, de respect, et d'amour. Les deux Chambres du Parlement Britannique, et toute la capitale, par la bouche du Lord Maire, se sont hâtées de venir féliciter le Roi d'avoir échappé à la fureur d'un assassin: des adresses nombreuses ont été présentées pour le même objet: toute différence d'opinion politique a disparu dans ce moment de danger commun: les membres de l'Opposition et ceux de la majorité éprouvoient tous les mêmes sentiment, celui de l'indignation contre le régicide, et celui de la joie de posséder encore leur vertueux Monarque: enfin dans les temples nationaux, comme dans les chappelles tolérées, la

différence des opinions religieuses n'en a mis aucune dans la manière de considérer cet événement inattendu ; et les prêtres de toutes les religions, de tous les cultes, ont adressé, au nom d'un peuple nombreux qui les environnoit, des actions de grâces à l'Éternel qui a daigné conserver à l'Angleterre son bienfaisant et gracieux Souverain.

D'après les recherches du Gouvernement, l'examen du coupable, et toutes les dépositions entendues, il ne paroît pas qu'on ait découvert jusqu'ici aucunes traces de conspiration : Hadfield n'a nommé aucuns complices ; la démence dont il a donné des preuves n'ont pas empêché le Grand Jury du Comté de Middlesex de prononcer l'accusation de haute trahison contre le détenu ; et son procès sera jugé dans quinze jours.

Samedi dernier, 24 Mai, il est arrivé de Pétersbourg à Londres un courier dépêché par l'Ambassadeur de Portugal ; mais il n'a apporté aucune dépêche du Lord Whitworth, à qui, jusqu'à présent, il étoit défendu d'envoyer aucun courier à sa Cour : trois fois, à force de sollicitations, il avoit obtenu d'en dépêcher un ; et trois fois le contre-ordre lui a été donné. Ces procédés étranges peuvent donner une idée de la situation où se trouvent les affaires politiques entre ce Cabinet et le nôtre.

Quoique les succès rapides des François sur le Rhin ne dussent pas être considérés ici avec indifférence, ils n'avoient cependant fait aucune impression sur les fonds publics, qui sont en quelque sorte le thermomètre des opérations militaires des alliés : on espéroit de jour en jour que le Général Kray, après avoir, par une retraite habile, réuni et concentré ses forces à Ulm, ou à Donavert, arrêteroit la marche du Général Mo-

reau, et reprendroit bientôt l'offensive. Cette espérance n'a pas été vaine; la dernière malle de Hambourg, arrivé ici le 26 Mai, nous apporte cette heureuse nouvelle: une lettre d'Augsbourg, du 13 au soir, dit expressément: "Hier au soir" et ce matin notre ville étoit dans la situation la plus critique; les Autrichiens se retiroient de tous les côtés, et les François étoient attendus dans la soirée: mais depuis deux heures de l'après-midi les nouvelles sont plus favorables; le Général Kray s'est avancé avec de nouveaux renforts, et les François ont été obligés de reculer de 6 milles Allemands, *qui font 27 milles Anglois.*" Cette même nouvelle est, dit-on, confirmée par une lettre de M. Wickham, écrite de Donavert, du 14, qui porte que le Général Kray avoit été forcé de se retirer jusqu'aux portes d'Ulm, où ayant reçu des renforts considérables, il a fait volte-face, et chassé les François de Memmingen, et au-delà de l'Iller, de manière qu'ils ne n'occupent plus un pouce de terrain sur la rive droite de cette rivière.

Le 13 de ce mois, les Généraux Abercrombie et Hutchinson, les Colonels Moore et Hope, et Sir J. Pulteney, sont partis pour Minorque, à bord de la frégate *Sea-horse*; et dans le même tems les *Fencibles* des Comtés de Bamff et d'Argyle ont fait voile pour Gibraltar.

Le 18 Mai, la grande flotte, aux ordres de l'Amiral St. Vincent, est rentrée à Torbay, après avoir considérablement souffert du mauvais tems: plusieurs vaisseaux avoient perdu leurs mâts, et se trouvoient fort endommagés dans leurs agrès; mais elle ne tardera pas à être réparée, et reprendra sa station devant Brest.

Depuis le 27 Oct. jusqu'au 20 Fév. l'Amiral Sir Hyde Parker, Commandant en Chef des forces

maritimes de S. M. B. à la Jamaïque, et suivant les détails officiels qu'il a fait passer à Londres, a pris ou détruit les bâtimens suivans : le Canard Bûteux bâtiment Hollandois de 10 canons; l'Hermione, frégate Espagnole, de 44 canons, et 392 hommes d'équipage; Notre Dame du Rosaire, polacre de la même nation, portant 15 hommes et 4 canons; un autre du même nom et de la même nation, portant 2 canons et 6 hommes; l'Egyptienne, vaisseau François, de 18 canons, et 140 hommes; l'Élan, vaisseau François de 16 canons, et 125 hommes; le Savier, brig François de 12 canons, et 80 hommes; le Vengeur, bâtiment François de 8 canons, et de 80 hommes; la Mouche, brig Américain, de 8 canons et de 17 hommes; l'Espérance, corsaire François, de 6 canons et de 34 hommes; l'Asturiana, vaisseau Espagnol, de 24 canons et de 180 hommes; Notre Dame des Douleurs, brig Espagnol, de 4 canons et 30 hommes; le S^{te} Domingo, brig Espagnol, de 2 canons et de 10 hommes; le San Antonio de Padua, polacre Espagnol, de 6 canons et 18 hommes; la Petite Victoire, corsaire François, de 2 canons et 12 hommes; un autre corsaire François, de deux canons et 10 hommes; le Mercure, bâtiment Américain, de 4 canons et 8 hommes; le Galgo, brig Espagnol, de 16 canons et 100 hommes; deux autres bâtimens de la même nation, de 4 canons et de 6 canons, dont les noms sont inconnus, parce qu'on les a pris à l'ancre devant la Nouvelle Barcelone : l'Effort, bâtiment Américain, de 5 canons, et 16 hommes; la Victoire, corsaire François, de 10 canons, et 60 hommes; enfin le navire la Témone, de 8 canons, et 60 hommes.

A tous ces bâtimens, presque tous richement chargés, il faut ajouter 83 navires marchands, Fran-

çois et Espagnols ; 3 Hollandois, et 10 Américains ; 13 de la même nation détenus, et 3 repris ; 5 Danois pris, 5 détenus, et 1 repris ; 1 Hambourgeois pris, et 8 autres de diverses nations coulés bas, ou détruits : ce qui forme à-peu-près 160 bâtimens, qui dans l'espace de moins de quatre mois ont été enlevés aux ennemis de l'Angleterre, sur les côtes et dans les mers seulement des Indes Occidentales.

Le Lord Keith aussi a fait passer aux Lords de l'Amirauté, la liste des vaisseaux et des bâtimens pris par les forces maritimes qu'il commande dans la Méditerranée : savoir, un brig Espagnol, de 14 canons, et 44 hommes d'équipage ; le Furet, corsaire François, de 14 canons et 80 hommes ; le Ligurien, brig François, de 16 canons, et 104 hommes ; le Cerf, brig François, de 14 canons, forcés de s'échouer sur la côte ; le Joliet, quebec François, échoué de même ; et 24 bâtimens François, Espagnols, et Génois, pris en différens tems ; outre 11 appartenans à l'Angleterre, ou à ses Alliés, qui ont été délivrés et repris sur l'ennemi. Enfin l'Amiral Keith annonce la prise du Guillaume Tell, vaisseau François de 80 canons, qui, chargé d'une grande partie des richesses de Malthe, et des personnes qui avoient le plus contribué à la reddition de cette isle aux François, a tenté, le 29 de Mars, de sortir du port de la Valette bloqué depuis long-tems par les trois vaisseaux Anglois, le Lion, le Foudroyant, et la Pénélope. L'action a été meurtrière, et le vaisseau François s'est battu en désespéré : cet événement est le présage de la prompte reddition du fort d'où les assiégés ont fait sortir ce vaisseau afin de le conserver, s'il eût été possible, à la République, avant de remettre l'isle au pouvoir des Alliés.

TABLE ALPHABÉTIQUE.

A.

- Acide Muriatique, *son principe découvert*, p. 295.
 Adelaïde, *Funérailles de Madame de France*, p. 155. 8
 Aix (*Monseigneur l'Archevêque d'*), *son cantique d'Exéchias*, p. 88—
 Le Psalmiste, p. 186.
 Allemagne (*affaires d'*), p. 82, 15, 228, 335.
 Amélie, *conte moral*, p. 11, 93, 163.
 Angleterre, *Affaires d'*, p. 416.
 Anecdotes, p. 32.
 Athéniennes (*Lettres*), p. 24, 105.
 Alcinoüs (*Jardins d'*), p. 352.

B.

- Barruel (*Lettres à l'Abbé*), p. 246.
 Berthollet, p. 295.
 Bonaparte, *son installation—sa Lettre au Roi d'Angleterre*, p. 37.

C.

- Cadet de Vaux, p. 190, 293.
 Caricature, p. 31.
 Censure des Livres & des Théâtres, p. 297.
 Charades—*Angleterre*, p. 6 & 355—*ferrailleur*, p. 85—*fougueux*,
 p. 158—*chercher, potage*, p. 429.
 Clerc (Le), *ses idylles & contes*, p. 302.

D.

- Danemarck, p. 149.
 Dulau, *son nouvel établissement*, p. 31.

E.

- Enigmes—*Tour*, p. 6—*Canon*, p. 15—*Parapluie*, p. 158—*Honneur*,
 p. 242—*Orgueil*, p. 429.
 Eléphant, *Fable*, p. 426.
 Ezéchias, *Cantique d'*, p. 18.
 Epigramme, p. 87.
 Entretiens de Physique, p. 176.
 Eau, *rareté de l'eau*, p. 190.

F.

- Fable, p. 426.
 Fécondité étonnante d'une brébis, p. 193.
 Fontaines (*Louiche des*), p. 295.
 France, *Affaires de*, p. 134, 222, 318.
 Frotté, *Stances sur la mort du Comte de*, p. 9.

G.

- Geoffroi, *sa Traduction de Théocrite*, p. 303.
 Gray, *Prière de Jeanne*, p. 164.
 Guerre, *Théâtre de la*, p. 326, 406, 464.

H.

- Harpe, (*De la*), p. 293.
 Histoire Naturelle, p. 191.
 Hirondelle, *Stances*, p. 237.
 Homonymes, *Dictionnaire des*, p. 252.
 Hollande, *Affaires de*, p. 81, 150, 314.
 Helvétiques, *Poëme*, p. 439.

I.

- Institut National, p. 290.
 Irma, *Histoire Indienne*, p. 114.
 Italie, *Nouvelles de l'*, p. 74, 219.

L.

- Lille, *Vers à l'Abbe de*, p. 10.
 Logogryphes—*Merveilles*, p. 6—*Mede*, p. 86—*Chaire*, p. 158—
Vaisseau, p. 242—*Général*, p. 356—*Tonnerre*, p. 429.
 Londres, *Manuel du Voyageur à*, p. 192.
 Lyttleton—*Mes Souvenirs*, trad. de, p. 159.

M.

- Madrigal, p. 8, 87.
 Millin, *Elémens d'Histoire Naturelle*, p. 363.
 Modestie, *les deux*, p. 87.
 Mack, *Evasion du Général*, p. 392.
 Morts, *Fête des*, p. 103.
 Mallet Du Pan, p. 421.

N.

- Narbonne, *Discours de Monseigneur l'Archevêque*, p. 197.
 Nelson, *Inscription pour son portrait*, p. 351.

P.

- Pape, *discours du*, p. 243.
 Pétrone, *fragment de*, 297.
 Périclès, *caractère de son éloquence*, p. 104.
 Poëme, *fragment d'un*, p. 8.
 Pointe, *l'Abbé Le—Religion prouvée*, p. 194.
 Précis chronologique depuis Janvier, p. 33.
 Prunes (*M. de*), *Vénus dormant*, p. 159—*Nouveaux Entretiens sur la Physique*, p. 175.
 Prusse, *Affaires de*, p. 204.
 Puy, *Chevalier du, des Islets*, p. 8, 10, 87, 91.
 Pythagore, *Précis historique*, p. 109.

R.

- Rage, *Traitement de la*, p. 293.
 Reconnoissance, *Vers*, p. 162.
 Le Repentir, p. 358, 431.
 Regnault, *Peintre*, p. 299.
 Romance d'Irma, p. 161; *Amours du vieux tems*, p. 353.

Rosignol, *Stances*, p. 425.
 Russie, *Affaires de*, p. 79, 199.

S.

Suède, *Affaires de*, p. 144, 206, 387.
 Suisse, *Affaires de*, p. 80, 303.
 Soie, *Plante à*, p. 190.
 Songes, *Les*, *élégie*, p. 240.

T.

Tardy, *son Manuel du Voyageur*, p. 152.
 Théâtre de la Guerre, p. 464.
 Théocrite, *Idylles de*, trad. par M. Geoffroy, p. 301.
 Turquie, *Affaires de*, p. 76, 212.

V.

Vieillard, *Amoureux*, *Vers à un*, p. 238—réponse, p. 425.

Z.

Zoographie universelle, p. 300.



